



LE CULTIVATEUR

ANGLOIS.

TOME NEUVIÈME.

LE CULTIVATEUR ANGLOIS,

OU

ŒUVRES CHOISIES D'AGRICULTURE,

ET

D'ÉCONOMIE RURALE ET POLITIQUE,

D'ARTHUR YOUNG;

Traduit de l'anglois par les CC. LAMARRE, BENOIST et BILLECOCQ; avec des Notes par le citoyen DELALAUZE, coopérateur du *Cours d'Agriculture* de l'abbé ROZIER.

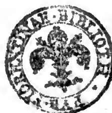
Avec des Planches en taille douce.

TOME NEUVIÈME.

A PARIS,

Chez MARADAN, libraire, rue Pavée Saint-André-des-Arcs, N°. 16.

IX. 1801.



LETTRES

D'UN FERMIER,

CONTENANT LES OPINIONS D'UN CULTIVATEUR SUR PLUSIEURS SUJETS IMPORTANS,

PARTICULIÈREMENT;

L'exportation du blé.
L'utilité de l'agriculture, comparée à celle des manufactures.
L'état actuel de la culture.
La grandeur des fermes.
La taxe pour les pauvres.
Le prix des denrées.
Les opérations de la Société de l'Encouragement des Arts, &c.
L'importance du bois et des plantations.
L'émigration aux Colonies.
Les moyens d'améliorer l'agriculture, et d'augmenter la population de l'Angleterre.

TOME PREMIER.

LETTRES
D'UN FERMIER
AU PEUPLE ANGLOIS.

LETTRE PREMIÈRE.

C'EST un homme obscur qui s'adresse à vous, Citoyens, mais il vous parle d'objets très-importans, d'objets qui, comme peuple libre, intéressent de près votre indépendance, comme nation quelconque, touchent à toutes les jouissances de votre vie. Quelque peu soigné que puisse être son langage, quelque peu d'érudition qu'il vous étale, il espère que son sujet et l'attention qu'il y a donnée, compenseront amplement la manière dont il l'a traité.

Il est, je crois, assez reconnu que ce n'est pas seulement le nombre des habitans qui fait la force d'un état, mais que leur emploi y contribue beau-

coup. C'est une grande question de savoir quel est le genre d'emploi le plus utile au bien public. Elle n'a pas été, ce me semble, examinée avec tout le soin qu'elle mérite. J'essayerai dans cette lettre, d'éclaircir cette matière, d'établir les différens degrés de population qui résultent des professions diverses. J'examinerai l'organisation actuelle de notre agriculture et de nos manufactures; et je tâcherai d'apprécier quelle est, pour l'état, la valeur des bras employés dans ces deux genres d'industrie. Ceci amènera naturellement les autres sujets, et me conduira à des recherches aussi curieuses qu'importantes.

Toutes les professions se tiennent : chacune, en tout ou en partie, dépend de toutes les autres; mais dans le nombre, il peut s'en trouver quelqu'une si importante, qu'elle soit en quelque sorte l'anneau fondamental de la chaîne. Il ne faut pas une longue suite de raisonnemens pour prouver que ce sont principalement ces espèces de professions premières que l'on doit encourager, leur prospérité devenant la source ou l'appui des professions secondaires. Cette connexion et cette dépendance sont dans la nature des choses.

L'agriculture est indubitablement le fondement de tous les autres arts. Aussi est-il entré dans la politique idéale de tous les peuples sages et éclairés, de lui donner les plus grands encouragemens. Je dis politique idéale, car, quelque justice qu'on ait rendue à son importance, on ne lui a pas toujours donné l'attention qu'elle méritoit. La grande combinaison politique dans les

états où l'on encourage en même temps l'agriculture et les manufactures, est de leur partager les soins, mais de veiller toujours à ce que la balance ne penche pas du côté le moins important.

Je n'ai pas le projet d'entrer dans tous les raisonnemens qu'on a faits à ce sujet, ni de répéter ce que mille autres ont dit ; mais je crois que la matière est loin d'être épuisée ; et sans marcher exactement sur les traces de ceux qui m'ont précédé, je crois pouvoir indiquer des observations qui leur ont échappé, et des circonstances auxquelles ils n'ont pas fait assez d'attention.

Pour poser d'abord une question qui touche immédiatement au fond du sujet, je demande : *y a-t-il quelque profession, quelque genre d'industrie qui doive être porté au plus haut point qu'il soit capable d'atteindre, avant que l'on en encourage d'autres qui enlèvent des bras au premier ?* La réponse est claire et positive. L'agriculture, la plus grande de toutes les manufactures [*Montesquièu*], doit fleurir au plus haut point de la culture des terres, avant que ce que nous appelons ordinairement *manufactures*, devienne un objet de commerce et d'exportation ; et lorsque la culture est à son *maximum*, on doit encourager d'abord les manufactures qui mettent en œuvre les matériaux de notre propre produit, et enfin, après toutes les autres, celles qui emploient des matériaux étrangers (1).

(1) Le gouvernement qui auroit la sage politique de suivre cette maxime, rendroit ses états florissans et le peuple heureux. C'est

L'agriculture étant donc le premier et le plus important de tous les arts, et la base sur laquelle reposent les manufactures, examinons si la nôtre est au point de perfection qu'elle est capable d'atteindre. Un léger coup-d'œil sur les provinces les mieux cultivées, nous convaincra du contraire. Sur trente-quatre millions d'acres que l'on dit être en Angleterre, plusieurs millions sont en friche, ou susceptibles d'amélioration (2).

N'est-il donc pas digne de notre attention de rechercher si l'objet le plus important de nos soins n'est pas la culture de ces terres en friche? et si tous les bras employés aux manufactures, jusqu'à la concurrence du nombre nécessaire à cette culture, ne sont pas employés au préjudice de l'état? en supposant que, s'ils étoient employés

---

en excitant l'émulation nationale, qu'on travaille à la prospérité publique; hé, quel meilleur moyen de l'exciter, que de favoriser les arts qui emploient les productions nationales! les étrangères ont-elles plus de valeur réelle? Tâchons de perfectionner les nôtres. Voilà le genre d'industrie qui mérite des encouragemens. Caressez l'intérêt des hommes; vous accroîtrez leurs talens et leur industrie, alors vous pourrez tout entreprendre. *Delalauze.*

(2) Depuis la publication de ces lettres, il y a eu en Angleterre des landes immenses réduites en état de bonne culture, par des propriétaires qui ont sacrifié leur fortune à ces améliorations. Si ces défrichemens sont une suite des idées qu'a fait naître l'auteur, il doit s'applaudir de les avoir suggérées, et sa nation lui doit le tribut de sa reconnoissance. L'hommage le plus flatteur qu'il pût recevoir, étoit de voir exécuter le système qu'il avoit conçu. *Delalauze.*

autrement qu'ils ne le sont aujourd'hui, ils fussent appliqués à cette culture. L'examen le plus impartial de ces questions me conduit à répondre que toutes ces manufactures sont préjudiciables.

Ne concluons pas de là qu'elles soient nuisibles dans un sens absolu; lorsqu'elles ne sont pas en concurrence avec l'agriculture, dans plusieurs cas, l'anéantissement de l'un de ces arts feroit tort à l'autre; et il ne s'ensuit pas que l'agriculture manque de bras, précisément parce que les manufactures en emploient. Les bras, dans la culture, sont inutiles, à moins que des encouragemens convenables ne les mettent en état de travailler.

La réponse qu'on fera probablement à cet argument, est que la plus grande partie de ces terres que j'appelle en friche, nourrissant des moutons, et nombre d'ouvriers en manufacturant leurs laines, sont plus utiles au public, que ne le seroit la conversion de ces pâtures en terres labourables. On dira aussi que les manufactures, en général, emploient des bras inutiles à l'agriculture, tels que des vieillards et des enfans.

Je dois avouer qu'il y a dans ces réponses quelque apparence de raison. Mais si l'on ne peut jamais avoir du fait dont il s'agit, une connoissance exacte, fondée sur l'expérience, comme effectivement on ne l'a point encore eue, le lecteur doit se contenter de l'espèce de certitude que comporte la nature du sujet, et vu l'importance dont il est au bien-être de l'état, chacun de ceux qui y ont

intérêt, doit faire les recherches qui sont à sa portée.

Quant à la différence entre un terrain en vaine pâture et un autre qui est cultivé, c'est un point si essentiel et si curieux à examiner de bonne foi, que je veux tâcher de l'éclaircir autant que j'en suis capable. Il faut d'abord admettre un fait, c'est que mille acres de la plus mauvaise terre labourable emploient infiniment plus de bras que ne fait un troupeau de moutons qui paissent sur le même nombre d'acres. Si l'on considère quil y a très-peu de pâtures qui n'aient au-dessous de leur surface une couche de marne, de craie ou d'argile, et que de pareils engrais naturels, fouillés et répandus sur la terre, forment, lorsqu'ils sont employés avec mesure et intelligence, une amélioration certaine et constante, on avouera que c'est un vaste et précieux champ ouvert tant au bien public qu'aux bénéfices particuliers, ainsi qu'une source d'emplois pour un grand nombre des meilleurs bras qu'un pays puisse posséder.

Cette amélioration a été portée à un haut point de perfection dans plusieurs parties du royaume, et a réussi d'une manière très-satisfaisante aux fermiers qui ont eu les fonds et la résolution nécessaires pour l'entreprendre. J'ai vu faire en ce genre un grand nombre d'essais sur différens sols, et je ne me rappelle pas un seul exemple où la terre ait moins valu après le défrichement qu'elle ne valoit auparavant. J'ai remarqué, au contraire, une augmentation générale dans la valeur des productions et dans les bénéfices du cultivateur.

Je connois plusieurs exemples de terres portées

d'un shelling de rente par acre, à huit, neuf et dix, et cela, non pas sur une petite ferme ou deux, mais sur une grande étendue de pays (3).

En général, les pâtures marnées ou argilées avec intelligence [ce qui coûte à peu près 3 *l.* sterl. par acre] et labourées, produisent, dans les années ordinaires, trois quarters et demi d'orge par acre; deux, deux et demi et trois quarters de seigle, et des turneps, à peu près pour la valeur de 30 *s.*; le prix moyen de ces trois récoltes peut être environ 2 *l.* 5 *s.*, en comptant l'orge à 16 *s.* le quarter, et le seigle à 24; déduisez de là les frais, et faites la comparaison entre le profit et celui de trois années de pacage de moutons, vous ne trouverez aucune proportion. Mais ici vient ensuite l'évidente supériorité d'un terrain défriché sur celui qui est en vaine pâture : en disposant ces récoltes dans un cours régulier de culture, elles préparent parfaitement bien la terre pour des prairies artificielles semées avec des mars; et sans avoir recours à la pimprenelle, ou à quelque autre plante nouvellement découverte, je peux, avec confiance, assurer qu'un fermier judicieux entretiendra presque autant de moutons sur trois cents acres de terre cultivés par ordre, en trois années, qu'on en pouvoit autrefois nourrir sur mille. Cette assertion que j'avance sur de bonnes autorités, suffit sans doute pour résoudre la question en faveur de la culture. — Mais il y a encore d'autres points à considérer.

(3) L'auteur ne hasarde point ici une opinion vague et sans fondement. La lecture de ses Voyages prouve la vérité des faits qu'il avance.

Outre la supériorité du produit en grain de la terre défrichée, nous devons observer qu'une partie étant toujours en culture réglée, elle emploiera plus de bras qu'il n'en falloit dans l'origine pour soigner les moutons, et pour manufacturer leur laine. Les bras, employés immédiatement par le fermier, sont considérables, tandis qu'un homme, excepté le temps de la tonte, peut prendre soin de cinq cents moutons. L'emploi que donne la culture aux charrons, forgerons, selliers, est d'ailleurs important. Tout ceci suppose que le fermier n'entretient point de moutons, et lorsqu'on pense qu'il en nourrit presque autant, pour ne pas dire plus qu'il n'en vivoit autrefois sur la terre en friche, cela change bien la supposition.

Je ne parle que de la culture et des améliorations ordinaires : la pratique agricole de quelques endroits que j'ai eu occasion de voir, est, je crois, plus utile, tant au particulier qu'au public, en ce qu'elle donne un plus grand produit et emploie un plus grand nombre de bras. Elle consiste à ne laisser subsister les prairies artificielles, communément en trèfle, qu'un an, en ajoutant aux autres récoltes des carottes, et à recueillir ainsi en cinq ans, du seigle, de l'orge, des carottes, des turneps, et du trèfle. On n'a point de troupeau, et l'on se contente d'engraisser du bétail.

Je suis bien persuadé que le résultat, comme je l'ai présenté, est fort au-dessous de la vérité. Car on auroit peine à croire quels superbes blés on recueille sur des pâtures défrichées. La moitié du comté de Norfolk ne produisoit, de mémoire d'homme,

qu'une misérable pâture pour des bêtes à laine. Aujourd'hui ces mêmes terres sont couvertes d'aussi belle orge et d'aussi beau seigle qu'il y en ait dans le monde, et produisent en outre de grandes quantités de froment. — J'ai vu souvent, dans ce pays, des champs de froment donner quatre quarters par acre; cinq quarters d'orge par acre y sont une récolte commune. Toutes ces terres légères, dans les années humides, rendent des moissons prodigieuses. Ce spectacle est un peu différent de celui qu'offrent des troupeaux de moutons errans sur de mauvaises pâtures, suivis chacun de son berger, avec un enfant et un chien. Songez à la richesse que verse dans le royaume une culture comme celle que j'indique. Pensez à l'emploi qu'y trouvent les meilleurs bras dont un peuple puisse se glorifier. Appréciez toutes les améliorations et songez qu'en outre la même terre nourrit plus de bêtes à laine qu'elle n'en auroit jamais eues.

M. Hume se trompoit un peu, quand il disoit que *celui qui élève le bétail est plus riche que le cultivateur*.

Il convient de parler ici d'un argument en faveur des terres en friche, ou plutôt d'un exemple de leur valeur, cité par un auteur moderne.

« La seule loi qui permet d'enclorre, a détruit dans le comté d'York onze mille bêtes à laine, toutes destinées à faire des élèves, et par conséquent a privé d'emploi six cents ouvriers de nos manufactures. En neuf ans, elle empêchera quatre-vingt mille moutons de venir à la boucherie; mais dans ce même temps, peut-être, elle soutirera du

trésor public 20,000 *l.* sterling en gratifications pour exportation de blé, et fera, par conséquent, à ce pays-ci le préjudice le plus sensible. Politique barbare ! et telle que nos ancêtres de toutes les générations, qui ont vécu depuis deux siècles, n'eussent pu la voir sans indignation, mais que dans le nôtre on regarde malheureusement comme une mesure sage et prudente. Ils encourageoient nos manufactures de laine, par les meilleures lois que pût leur dicter la sagesse humaine, bien convaincus que la prospérité de la nation étoit liée à celle de ces établissemens; et l'événement a justifié leur politique, puisque ces mesures nous avoient conduit à un degré de puissance et de richesse inconnu aux siècles anciens. »

Sans examiner quelle est cette partie du comté d'York, je tiendrai le fait pour vrai, et je l'admettrai comme l'auteur le présente. C'étoit autrefois une pâture à moutons, et à présent il est clair, d'après ce qu'il dit sur la gratification accordée pour l'exportation du blé, que le terrain est cultivé en blé. Il dit que le terrain entretenoit six cents ouvriers. — Je voudrois savoir combien de monde il entretient aujourd'hui; mais cette circonstance ne prouveroit pas pour son opinion; et par conséquent on ne la trouve pas ici. Quelle manière puérile d'examiner une question, que de poser le fait comme il étoit, et non comme il est, et d'établir entre les deux époques, une comparaison ! Il falloit faire entrer dans le calcul l'immense occupation que fournissent les clôtures, puis l'entretien continuel des haies, des poteaux

pour les portes, des ponts, &c. Venoit ensuite le travail qu'il a fallu faire pour convertir les friches en terres labourables, la quantité de bâtimens nécessaires, le nombre d'ouvriers employés aux labours, et en définitif, l'ouvrage fourni aux manufactures. Car, comme je l'ai déja remarqué, on peut toujours, sur ces terres défrichées, entretenir un nombre considérable de bêtes à laine; et si, comme dans le comté de Norfolk, on pratique la culture des turneps, le nombre des peaux à livrer aux manufactures augmente prodigieusement. Toutes ces circonstances surpassent un peu les six cents ouvriers en laine, qui en aucun sens ne peuvent être comparés, ni pour le nombre, ni pour la population progressive, à l'immensité de bras à qui les enclos ont fourni de l'emploi. Quant aux quatre-vingt mille moutons en neuf ans, c'est l'affaire d'une simple multiplication. Si la culture l'emporte en un an, elle l'emportera proportionnellement en neuf.

L'auteur, immédiatement avant ce passage, attaque les actes qui défendent de mettre les bêtes à laine dans les nouveaux enclos, pendant neuf ou onze ans. Leur effet se réduit à opérer, pendant ce temps, un changement dans les combinaisons du cultivateur. Il mettra plus souvent des turneps dans le cours de ses cultures, ou dans les années de jachères, et sèmera moins de trèfle et de raygrass : nous pouvons regarder comme certain que le fermier ne perdra rien par là. Il réglera sa culture d'après cette circonstance momentanée. Au lieu de multiplier les bêtes à laine, il créera un

produit équivalent soit en cochons, soit en vaches ou en blé. Dans les deux cas [soit qu'il ait, ou non, des bêtes à laine], la terre est employée par la culture, à un usage infiniment supérieur à ce qu'elle étoit auparavant.

Un terrain en friche nourrit onze mille moutons et entretient six cents manufacturiers. Les propriétaires n'en savent pas davantage. Ils demeurent à Londres, peut-être, et ne dépensent probablement pas un shelling sur cette ferme non cultivée. Ils obtiennent un acte qui leur permet de l'enclorre. Quel aspect différent elle va sur-le-champ présenter ! Une grande partie du revenu du propriétaire est dépensée sur les lieux, tout le voisinage en profite, une foule de pauvres gens trouve de l'ouvrage. Ils sont occupés à creuser des fossés, à faire des haies, à planter des arbres. On bâtit des fermes, des granges, des usines. On emploie les ouvriers de tout genre, qui travaillent aux outils aratoires. Et pour une personne, à qui les bêtes à laine fournissoient autrefois de l'emploi, vingt ouvriers seront tenus constamment occupés par la culture. Quel préjugé est-ce donc que de croire un seul instant qu'une pâture soit préférable ? Mais l'auteur est extrêmement choqué de ce qu'il en coûte au trésor public 20,000 *l.* en primes pour l'exportation du blé qu'auront produit ces pâtures, tandis que de toutes les mesures politiques c'est celle qui mérite le moins le nom de barbare, ainsi que je le prouverai dans ma seconde lettre. C'est certainement celle à laquelle le corps des manufactures a le plus d'obligation ; si du moins le bon

marché du pain peut être regardé comme un avantage.

Dans la dernière partie du passage rapporté ci-dessus, on prétend qu'une politique toute contraire à celle d'aujourd'hui, avoit porté nos manufactures de laine à un degré d'opulence et de prospérité inconnu aux premiers siècles; d'où nous devions conclure que les manufactures de laine ont toujours décliné depuis qu'on a établi les primes d'exportation du grain en 1688; ce qui est démenti par le fait. Mais, si l'auteur assuroit qu'il en est ainsi, je voudrois qu'il nous expliquât en quoi le succès des manufactures dépend du bon marché des denrées, puisque le froment, la principale de toutes, a toujours été moins cher depuis l'établissement de la prime, qu'il ne l'étoit auparavant. Il faudroit, pour développer davantage cette réponse, anticiper sur mon sujet. Un exposé clair des faits et des conséquences, est la meilleure réponse qu'on puisse faire, même à des assertions particulières. Mais revenons.

La deuxième partie de l'objection que l'on fait contre le défrichement des pâtures, savoir, l'emploi des vieillards et des enfans dans les manufactures de laine, tombe d'elle-même, si mon précédent raisonnement est juste. Quand même, en effet, il ne resteroit pas sur la terre cultivée le même nombre de bêtes, quand même quelques-uns de ces bras perdroient momentanément leur emploi, une partie le retrouveroit dans l'augmentation de la culture, et le reste seroit bientôt occupé dans les différentes branches de commerce et d'indus-

tric qui en dépendent. C'est d'ailleurs une idée fausse, de penser que l'agriculture n'occupe point ces sortes de bras. Dans les villages que je connois, les fermiers emploient tous les enfans qui sont en état de gagner à la filature 4 *s.* par jour; et dans le fait, il y en a peu qui, à cet ouvrage, ne gagnent pas 3 *s.*; et quant à ces très-petits enfans et à ces vieillards qu'on occupe à filer, ils trouveroient très-probablement alors autant d'ouvrage, vu le grand nombre de bêtes à laine que la terre en question doit nourrir, quelque florissante que soit la culture.

Il convient, peut-être, de jeter un coup-d'œil sur les divers emplois que peuvent trouver des enfans et des vieillards dans une ferme parfaitement, ou même médiocrement cultivée. Sarcler, nétoyer le blé pour la semence; effrayer les oiseaux; planter des féves, des haricots; couper et planter les pommes de terre; les arracher au temps de la récolte, et mille autres travaux de ce genre, fourniroient beaucoup plus d'emploi dans une ferme bien cultivée, qu'ils n'en offrent dans une ferme mal conduite, comme nous le voyons trop souvent.

Ayant, je crois, suffisamment prouvé qu'il seroit de la meilleure politique de convertir en terres labourables toutes les communes et les pâtures du royaume, et y ayant, comme je l'ai dit, plusieurs millions d'acres de ces sortes de terres, il reste à examiner si dans les cas particuliers [supposé qu'il y en ait de tels] où il s'élève une contestation entre les intérêts de l'agriculture et ceux des

manufactures, il est raisonnable d'accorder, de préférence aux premières, des encouragemens qui, placés différemment, opéreroient le défrichement de ces vaines pâtures et les convertiroient en terres labourables.

Examinons la différence qui se trouve entre un nombre d'hommes occupés à fabriquer une denrée étrangère [la soie, par exemple], et les mêmes bras employés à défricher et à cultiver une certaine étendue de terre. Je sais qu'on m'observera sur-le-champ, que nous serons obligés d'acheter des étrangers [avec des espèces, peut-être,] ces mêmes articles qu'à présent nous fabriquons nous-mêmes. La question est donc de savoir s'il ne seroit pas plus avantageux d'employer ces bras à la culture, et d'acheter avec ses produits, les articles manufacturés, en supposant que le prix des uns fût égal à celui des autres, ou en d'autres termes; si mille hommes, employés à fabriquer une matière étrangère, sont aussi utiles à l'état que mille hommes employés aux arts de l'agriculture.

Rappelons ici au lecteur *qu'un million en objets commerçables produits sur notre sol et par nos propres mains, donne à l'état, par leur exportation, un gain plus réel que la vente de trois millions d'articles fabriqués, dont les matières premières sont achetées dans l'étranger* (*); d'où il résulte qu'il y a une balance de trois contre

(*) Essays *on Husbandry*, p. 25 (ouvrage très-estimé en Angleterre).

un, au profit de l'état, en faveur des productions créées par les bras en question sur nos terres en friche, contre les fabriques qui sont supposées les occuper aujourd'hui.

Pour se convaincre que cette supériorité est réelle, et qu'elle se divise en une infinité d'autres avantages, il suffit de considérer la différence qu'il y a entre un commerce fondé sur les objets nécessaires à la vie, et celui qui ne repose que sur ses superfluités. On aura probablement, toujours plus régulièrement, plus constamment besoin de blé que de soie ou de toute autre manufacture de luxe. Notre propre expérience nous apprend cette vérité, puisque, de toutes les branches de notre immense commerce, aucune n'a été si constamment avantageuse que celle du blé. L'Angleterre en cinq années ordinaires, savoir, depuis 1745 jusqu'en 1750, a exporté, en grains de toute espèce, pour la somme de 7,405,786 *l.* sterling, ce qui, d'après l'observation ci-dessus, équivaut, pour l'avantage de la nation, à 22,000,000 *l.* provenus de l'exportation d'articles fabriqués, dont la matière ne seroit pas le produit de notre sol. On voit assez par là quelle est l'extrême importance de ce commerce. Des demandes si considérables de nos grains ayant depuis si long-temps formé un commerce presque régulier, nous devons sans doute appliquer toute notre attention à en augmenter la culture, pour nous mettre en état, non-seulement de continuer, mais même d'augmenter l'exportation : une extension de culture devant amener une diminution de prix, qui doit

doit contribuer à la permanence du commerce, en engageant les nations étrangères à acheter plutôt de nous leur blé, qu'à en cultiver elles-mêmes.

Cette conséquence peut paroître probable d'après les constitutions, les mœurs, les habitudes et la religion de plusieurs pays de l'Europe, qui ne sont pas favorables à la culture de la terre. Ils se trouvent, pour la plupart, dans des circonstances si opposées à cette liberté générale, qui est la vie de l'agriculture, que ce peut être pour eux une mesure plus facile, plus sûre et plus prompte, d'acheter de nous du blé, que de former eux-mêmes la grande entreprise de le cultiver. Il nous convient donc de veiller avec un soin particulier à ce qu'ils puissent compter absolument sur nous, et de ne jamais, ni par aucun motif, leur refuser, dans le moment du besoin, une denrée aussi nécessaire à la vie. Car il ne faut pas imaginer que la perte soit bornée au temps où nous jugeons à propos de suspendre notre exportation (*). Il seroit heureux pour nous, en effet, que la durée de nos pertes fût la même que celle de nos prohibitions.

(*) Sir James Stewart, parlant de la conduite d'un véritable homme d'état, dit : « Il doit en même temps continuer de donner « un encouragement convenable aux progrès de l'agriculture, afin « qu'il puisse toujours se trouver un surplus de subsistance (*car « sans excédant il ne peut jamais y en avoir suffisance*). On doit « permettre à ce surplus de sortir du pays, et on doit le regarder « comme la provision de ces bras industrieux qui ne sont pas encore « nés. » (*Recherches sur les principes de l'Economie politique, traduites en françois en 1781.* T. I.) *Y.*

Nous n'avons, au contraire, que trop de raisons de penser que ces nations, trompées dans l'espoir d'une importation si nécessaire, feront tous leurs efforts pour en récolter assez pour leur consommation [et par-tout il faut pour cela en avoir trop], ou s'adresseront pour s'en procurer, à quelque peuple plus sage que nous (4).

Or, nous ne pouvons fournir d'une manière régulière et sûre, les nations étrangères, et tenir en même temps le blé à un prix convenable, sans cultiver complétement nos terres, et pour parvenir là, il est essentiel de faire de l'agriculture le premier objet de notre attention, et de ne pas sacrifier ses intérêts à ceux des manufactures (*).

Non-seulement il y a une grande supériorité dans la valeur dont sont pour l'état les productions territoriales créées, par exemple, par mille bras, sur celle que peuvent avoir les articles fabriqués d'une matière étrangère par le même nombre de mains. Mais les hommes occupés à l'agriculture, pourront compter sur leur emploi, d'une manière plus sûre et plus régulière, qu'aucun de ceux qui travaillent aux fabriques. Les tumultes,

(4) Voilà un avis bien important pour le gouvernement anglois. Puisse la nation françoise en faire son profit, et s'adonner à l'agriculture, de façon à ne plus demander du pain à ses voisins! Elle a tout pour elle; sol excellent, climat heureux; puisse l'émulation nationale opérer un changement heureux, nous n'aurons rien à envier à nos voisins!

(*) M. Bertrand a raison de dire qu'aucune manufacture ne doit être établie aux dépens de l'agriculture, et de la culture du blé en particulier. *Essai sur l'esprit de la législation.*

les plaintes, les insurrections, sont beaucoup plus communes parmi ceux-ci que parmi les premiers; ce qui prouve clairement [lorsque ces plaintes sont fondées] qu'ils ne trouvent pas une occupation aussi constante que l'exigent leurs besoins. Dans quelques circonstances particulières, leurs gains peuvent être considérables. Mais des avantages aussi irréguliers pour une classe d'hommes, connue pour dépenser en un jour le salaire de trois, lorsqu'ils peuvent gagner le salaire de trois jours en un, ne sont fort utiles ni à eux-mêmes, ni à leurs familles, ni à leur pays. Les ouvriers agricoles, au contraire, ont des salaires réglés. Leur paye est petite, mais elle est constante. Ils ne sont pas privés d'ouvrage un seul jour, excepté à certaines époques périodiques, comme le temps de la moisson ; ils ne gagnent jamais assez en une semaine pour se reposer pendant trois : et comme ces saisons avantageuses viennent régulièrement, elles ne sont jamais suivies des fâcheuses conséquences qu'on observe si souvent dans l'autre classe d'ouvriers. Le salaire du laboureur est foible dans l'hiver; il augmente par degrés jusqu'à la moisson. Il retombe ensuite, mais non pas brusquement; et cette variation n'est pas le résultat de causes accidentelles. Elle vient régulièrement comme les saisons qui la déterminent. Aucun changement subit, tel qu'un deuil de cour, ou une demande extraordinaire de marchandises, ne vient tout à coup le priver d'emploi, ni verser dans sa poche une abondance d'argent toujours pernicieuse dans ses résultats.

Le corollaire à déduire de ces faits est sûrement qu'il ne faut jamais troubler ni discréditer, d'aucune manière, la vente des produits du cultivateur, en faveur des hommes employés aux manufactures. Mettre nos fabricans en état de vendre à bon marché aux étrangers, est sans doute une mesure sage. Mais elle cesse d'être telle lorsque, pour y parvenir [supposé qu'on y parvienne ainsi], on arrête la vente du produit de nos terres : en effet, plus nous gagnons par une de ces mesures, plus nous perdons par l'autre. Une constante expérience nous prouve que tout ce qui augmente la vente d'une denrée, augmente pareillement sa production. Si donc nous voulons que nos fabricans achètent le pain à bon marché, laissons l'exportation du blé constante, et délivrons-la de toute entrave (5).

J'ai parlé jusqu'ici des manufactures dans un sens général, et je n'ai fait qu'une légère différence entre celles qui fabriquent nos propres produits, et celles qui travaillent des matières étrangères. Quant à celles qui s'occupent de nos productions ; la raison nous dit assez qu'elles sont, pour nous, infiniment plus utiles que les autres. C'est là un principe si évident, qu'il n'a pas besoin de preuves. Les principales de celles-ci sont celles de laine et de cuir ; et il importe ici de remarquer

(5) Principe excellent qu'on ose à peine professer. Il faut espérer qu'un jour le gouvernement sera plus éclairé sur le grand intérêt de la nation entière, et qu'une liberté indéfinie sera sa politique : alors nos moissons seront abondantes. L'intérêt est le plus fort encouragement qu'on puisse donner à l'industrie.

que nos plus précieuses manufactures sont tellement liées avec l'agriculture, que leur existence dépend essentiellement du cultivateur. J'ai déja présenté, en partie, le parallèle entre une pâture à moutons, qui reste consacrée à son ancienne destination, et celle que l'on a convertie en terre labourable. D'après tout ce que je peux savoir à cet égard, la supériorité de la dernière est incontestable, c'est-à-dire que la valeur des productions de la terre en blé, en bétail, ajoutée à la quantité de laine qu'elle produit dans son état cultivé, [supposé qu'elle nourrisse moins de moutons qu'auparavant, ce que je n'ai point lieu de croire] est, à tout prendre, une source de richesse publique et particulière infiniment plus grande que ne l'étoit la même terre employée seulement à nourrir des moutons. Et cependant, combien de fois le défrichement des pâtures n'a-t-il pas été censuré par des hommes à qui l'on auroit pu croire des idées plus justes et des connoissances plus précises ?

Quant à la fabrication du cuir, il n'y a nul doute que le nombre des peaux à vendre n'augmentât beaucoup par les turneps, le foin et la paille qui resteroient à faire manger sur la ferme, prélevement fait de la quantité nécessaire à la consommation des moutons pendant l'hiver.

La laine a été si long-temps regardée comme la pierre fondamentale et sacrée de notre opulence, qu'il y a quelque danger à hasarder une opinion qui s'écarte un peu du principe de l'encouragement qu'on lui doit. Mais si la culture des

terres et la fabrication des laines venoient à entrer en concurrence, il faudroit, de préférence, encourager la première. Cependant on ne doit jamais oublier que, dans tous les cas, la vraie politique consiste à faire marcher de pair l'agriculture et les manufactures, et si l'une a besoin d'encouragement, le lui donner, s'il est possible, de manière à ne pas nuire à l'autre.

Quant à l'importance particulière des produits de la culture et de ceux des manufactures de laine, il convient d'observer que le blé trouve un débouché plus régulier et plus constant que le drap; — que les nations étrangères font dans les manufactures de plus grands progrès que dans l'agriculture, ce qui résulte, peut-être, de ce que les unes réussissent mieux que l'autre sous un gouvernement arbitraire; — que notre commerce de drap est perdu en France, grâce à la manufacture d'Abbeville, et qu'il décline dans plusieurs autres endroits où l'agriculture n'est pas aussi encouragée que les manufactures. Il faut du pain à toutes les nations; et si elles n'ont pas la sage politique de s'en pourvoir elles-mêmes, de préférence au drap, nous aurons l'avantage et la gloire de leur fournir l'un, à quelque époque qu'ils puissent nous priver de la vente de l'autre, pourvu toutefois qu'un événement tout contraire ne devienne pas le résultat du défaut d'une exportation régulière et perpétuelle.

Dans cette matière, l'exemple de la France devroit nous guérir de notre passion pour les manufactures. Je vais copier ici les expressions

d'un vrai politique (*). « Colbert nuisit plutôt
« qu'il ne servit aux intérêts de la France, lors-
« qu'il conçut le projet de l'enrichir, en éta-
« blissant un grand nombre de manufactures.
« Il se flattoit, en faisant servir les produits de
« ses manufactures au luxe et aux recherches
« d'une fausse élégance, de multiplier la richesse
« de sa nation, par l'aliment qu'il fourniroit à
« la folie et à la vanité des autres; mais une
« partie du poison opéra dans sa source, et infecta
« le lieu où il avoit été préparé. Ce qui fait voir
« que le luxe est en tout pays d'un pernicieux
« usage; même quand il obtient, à l'égard des
« étrangers, l'empire de sa mode, et qu'il les en-
« gage à acheter de nous des superfluités de pur
« ornement, qui sont l'ouvrage de nos artistes. Dans
« le projet d'amasser pour ses ouvriers une grande
« quantité de denrées, ce qu'il tâcha de faire princi-
« palement en gênant la vente des blés et leur expor-
« tation, ce ministre s'attira les applaudissemens
« des pauvres, toujours prêts à louer les plans bien
« ou mal conçus, qui leur promettent la diminution
« du prix du pain. Leur intelligence ne pénètre
« point la vérité des choses, et ne peut juger de ce
« qui est utile, soit à la nation en général, soit à
« eux-mêmes en particulier. Ainsi firent les histo-
« riens et les poètes, qui chargèrent de louanges le
« premier ministre, l'appelèrent le père du peuple,
« et ne balancèrent point, pour l'élever, à dé-
« précier la conduite bien plus sage de Sully. Mais

(*) Harte, *Essays on Husbandry*. Essai I, p. 179, &c. T.

« hélas ! il n'a jamais paru que le commerce, même
« dans son état le plus florissant, eût enrichi un
« pays, comme le font les solides produits d'une
« culture véritable et bien entendue. La nation
« françoise fut enivrée par l'espoir de richesses
« immenses ; elle fournit à toute l'Europe des
« soieries, des broderies et mille autres bagatelles
« de grand prix. Mais elle manquoit de la base, du
« fondement de la vraie richesse. *La famine pa-*
« *roissoit souvent et presque périodiquement.*
« Les propriétaires de terre, qui, comme les
« autres, avoient d'abord admiré ce beau projet,
« se crurent fort heureux, après un long laps de
« temps, d'augmenter leurs baux d'un sixième,
« quoique l'argent eût diminué d'un tiers de sa
« valeur. Les impôts augmentèrent à l'excès. Une
« partie considérable des terres qu'on ne trouvoit
« pas, ou du moins qu'on ne croyoit pas assez
« productives pour dédommager des frais de culture,
« fut méprisée. Peu à peu on les négligea, et enfin
« elles dégénérèrent en friches et en déserts. Tout
« ceci, sans doute, suffit pour faire voir qu'on ne
« doit pas sacrifier la culture de la terre à la manie
« du commerce (*) (6). »

(*) L'auteur cite à ce sujet la richesse de l'état et les pièces qui ont paru pour et contre, 1764, *p.* 278, *Idées d'un Citoyen sur l'administration des finances et les intérêts de la France mal entendus, par Boulainvilliers*, p. 265, 266, &c. Il assure à cette occasion, que la France a plusieurs écrivains politiques dont les ouvrages sont admirables. *T.*

(6) La France a une population assez nombreuse pour fournir des bras à l'agriculture et aux manufactures. Quelles sont les cam-

Dans cet examen, on doit aussi considérer la culture d'un genre de terrain très-nombreux en Angleterre; savoir les landes. De vastes étendues de terres de cette espèce ne nourrissent pas même des bêtes à laine. Leur culture devroit être le premier objet de la politique d'un homme d'état. Ces landes sont susceptibles de devenir d'excellentes terres, et méritent de nos gouvernans l'attention la plus sérieuse.

La comparaison entre l'agriculture et les manufactures, se présente encore sous un autre point de vue. On suppose que c'est encourager les fabriques que d'arrêter la vente des productions de la terre. Je crois avoir prouvé que, si tel étoit l'effet de cette mesure, elle n'en seroit pas moins très-impolitique. Mais je vais présenter quelques considérations, pour faire voir combien est mal fondé l'espoir qu'on se propose, et je ne craindrai pas d'avancer que la diminution du prix des denrées n'est d'aucune utilité pour les manufactures. Cette matière est féconde, et seroit susceptible de plusieurs réflexions sur les intérêts des manu-

---

pagnes incultes faute de bras ? La population est par-tout proportionnée à la fertilité des terres, et elle n'est foible que sur celles dont les produits sont médiocres à cause de la pauvreté du sol. Les manufactures ont moins nui à l'agriculture que la manie des défrichemens encouragés par l'exemption des impôts. Une sage politique auroit dû s'occuper d'améliorer ce qui étoit déja en culture, avant de solliciter celle des terrains en friche, ou qui ne produisoient pas des grains. Si l'on avoit encouragé les prairies artificielles, comme les défrichemens, notre agriculture auroit fait de grands progrès. Que de conséquences à tirer de ce principe

factures en général. Mais je traiterai brièvement ce que j'ai à dire sur ce sujet, parce qu'il a déja été traité avec beaucoup d'intelligence (*).

Parcourons d'abord les pays peuplés et fabricans. Examinons si le haut prix des denrées ajoute à la cherté du produit des manufactures. Parmi ces peuples, la Hollande tient le premier rang (**). Or, on prétend et, à ce qu'il semble, sur de très-bonnes autorités, qu'un fabricant Hollandois paye en taxes près du tiers de ses bénéfices. Un manufacturier Anglois ne paye pas plus du dixième des siens. De plus, il faut qu'un Hollandois paye trois pences la livre, le pain tel que le mange un fabricant Anglois, et qu'il achète sa viande à neuf pences la livre; et certes, il seroit étrange que la prodigieuse dette nationale de la Hollande qui, jointe aux dépenses habituelles de l'état, occasionne une infinité de taxes, ne produisît pas cet effet; outre que la petite quantité des terres, contrastant avec le grand nombre des habitans, ajoute beaucoup au prix des denrées. Cependant, quelque cher que les payent habituellement les manufacturiers, quelque chargés qu'ils soient d'impôts, ils fabriquent en Hollande les matières premières de plusieurs pays, et les fournissent au marché, à un plus bas prix qu'aucun des peuples chez lesquels les denrées sont beaucoup moins chères. Aussi

(*) Considérations on Taxes, 1765. *T.*

(**) Il faut souvent se rappeler, en lisant cet ouvrage, qu'il a été fait en 1765. La situation intrinsèque de la plupart des états de l'Europe a, depuis, prodigieusement changé. *T.*

M. Locke a-t-il observé, il y a long-temps, que la frugalité et l'industrie des Hollandois étoient telles, à cause du haut prix des denrées, qu'ils achetoient notre graine de rabette, la convertissoient en huile, et la vendoient à meilleur marché que nous ne le pouvions faire. Malgré l'énorme poids des taxes et des dépenses que supporte l'ouvrier Hollandois, sa paye journalière n'est pas cependant au-dessus de quatorze pences.

On peut faire en France la même observation. Le prix du pain y monte souvent à six fois au-dessus de sa valeur ordinaire; et quant aux impôts, ils sont levés d'une manière si vexatoire, ils pèsent tellement sur le pauvre, plus que sur les autres classes de la société, qu'on doit les regarder comme beaucoup plus considérables que les nôtres (*).

(*) La proposition que je cherche ici à prouver, a été l'opinion des politiques les plus habiles. Sir William Temple dit: « Afin d'augmenter le commerce de l'Irlande, il faut y rendre les denrées « assez chères pour encourager l'industrie générale ». *Works*, vol. 1. p. 114. Sir William Petty, sir Josiah Child, M. Pollexfen, M. Gee et d'autres, ont tous fait la même observation; savoir: « Que le « commerce ne peut jamais être fort étendu dans un pays où « les denrées nécessaires à la vie sont à fort bon marché. » L'auteur de *the Vindication of Commerce and the Arts*, dit: « La « raison pour laquelle le commerce fleurit rarement dans un pays « fertile, peu peuplé, est que les terres y ayant peu de valeur « à cause de la rareté des habitans, les denrées y sont abondantes « et à bon marché, et que le travail y est cher ». — Voyez aussi le docteur Franklin, dans ses *Observations sur l'augmentation du genre humain*, et M. Loke de Witt dit: « Que de fortes taxes excitent l'invention, l'industrie et la frugalité. » — *Considerations on taxes*, p. 29. *Y*.

Examinez, au contraire, les pays où les choses nécessaires à la vie sont à extrêmement bon marché, vous verrez toujours que ces contrées ne sont point aussi peuplées, et que les manufactures n'y sont point aussi florissantes. Ce fait est trop connu pour avoir besoin de preuves.

Comme ces circonstances sont démonstratives, et comme l'exemple de notre propre pays ajoute à leur évidence, il est à propos d'en rechercher les causes. A leur appui concourt le témoignage de divers pays, de différens temps et de différens auteurs. C'est un fait constant que les manufactures ne fleurissent jamais dans les pays où le pain, et par conséquent les autres denrées sont à fort bon marché (7).

L'argument qu'on emploie le plus ordinairement, pour prouver la nécessité de fournir à bon marché les denrées aux ouvriers, est qu'il faut les mettre en état de travailler à bon marché, afin que leurs maîtres puissent aussi vendre à bon marché. Cette chaîne de conséquences est si simple, elle paroît si naturelle, qu'on l'adopte de confiance, et que, malgré l'expérience de tous les temps, on la considère comme une matière de fait. La vérité est cependant que les ouvriers travaillent pour vivre et que, si le gain de quatre jours suffit pour les faire vivre pendant six, ils se reposeront pendant

(7) Ceci me paroît en général une grande vérité, car par-tout l'ouvrier ne travaille que pour vivre, dépense exactement ce qu'il gagne, et souvent au-delà de ses profits. Notre révolution en fournit une preuve sans réplique à quiconque a un peu observé.

deux. C'est là, sans aucun doute, la raison des faits ci-dessus avancés. Il n'y a rien de pis pour les fabricans, que l'oisiveté des ouvriers : s'ils passent, sans travailler, un jour ou deux de la semaine, cela nuit à leur ouvrage lorsqu'ils le reprennent ; leur travail pendant ce temps de repos est perdu pour l'état, et le bon marché des vivres les enhardit à traiter leurs maîtres d'une manière qui nuit à l'entreprise générale. Lorsque, au contraire, les denrées sont assez chères pour qu'ils soient obligés, afin d'avoir de quoi vivre, de s'attacher constamment à leur ouvrage, le commerce profite de tout leur travail, et la manufacture marche assez régulièrement pour que l'entrepreneur puisse fournir le marché à un plus bas prix qu'il ne peut le faire lorsqu'une grande abondance permet aux ouvriers de gagner en peu de jours ce qui peut les faire vivre pendant plusieurs. « Ceux, dit l'auteur *des Considérations*, qui sont intéressés dans les manufactures de ce royaume, savent, par expérience, que les pauvres ne travaillent pas, l'un portant l'autre, plus de quatre jours par semaine, à moins que les denrées ne soient très-chères. En ce cas, une industrie générale semble naître tout à coup; les pauvres viennent en foule aux fabriques, pour y travailler presque à tout prix. Le nombre des bras qui s'offrent en ce moment tend à en diminuer le prix, et le peuple, au lieu de trois ou quatre jours par semaine, travaille pendant cinq à six jours; parce qu'en travaillant moins, il ne gagneroit pas de quoi vivre. Il arrive précisément le contraire, lorsque le fro-

ment et les autres denrées sont à bas prix. C'est dans les cabarets, dans les guinguettes, que la foule se rend alors, au lieu de remplir les cours des manufactures ; l'oisiveté, la débauche deviennent générales ; les bras diminuent, et les entrepreneurs, obligés d'en chercher, sont forcés de faire la cour à l'ouvrier pour l'engager à travailler. L'expérience nous prouve que tel est le véritable et triste état des choses : et il en résulte que le pauvre pourroit vivre dans l'aisance en travaillant six jours par semaine, quand même les denrées seroient taxées au double de ce qu'elles sont aujourd'hui. »

Il est assez singulier que tant d'auteurs estimables, adoptant les fausses conséquences dont j'ai parlé, soient tombés dans l'erreur vulgaire, que le bon marché des denrées est un avantage pour les manufactures. M. Dangueille observe (*) : « Que « l'emploi des hommes s'augmente par la consom- « mation, et la consommation par le bon mar- « ché. Celui-ci, à son tour, dépend du prix de « la main-d'œuvre qui suit pareillement le prix « des denrées nécessaires à la vie ». Un autre remarque « que l'abondance ou la rareté des pro- « duits de la terre, qui sont nécessaires à la « subsistance, détermine leur prix, et que celui- « ci détermine le prix du travail dans toute en- « treprise et occupation quelconques. » (**) Quel-

(*) Avantages et désavantages de la France et de la Grande-Bretagne, *p.* 293.

(**) Laws and Poliq, *p.* 13.

ques-uns de ces écrivains tombent cependant dans des contradictions palpables, lorsqu'ils étendent leurs combinaisons. Tout ce qui élève le prix des denrées nécessaires à la vie, dit l'un d'eux (*), élève le prix du travail, et par conséquent, celui de tout ce qui est produit par le travail; et cependant il ajoute immédiatement après, en parlant des paroisses qui sont obligées d'entretenir leurs pauvres : — « De manière que lorsque les denrées « sont à bon marché, ils ne veulent pas tra- « vailler plus de la moitié de la semaine, et s'enivrent « ou se reposent pendant le reste du temps. » Il seroit un peu embarrassant, pour quelqu'un qui avance de pareils faits, de prouver comment ces circonstances peuvent diminuer les prix des articles fabriqués. Ce qui est digne de remarque, c'est que ces auteurs n'entrent pas même dans l'examen du principe qu'ils avancent, ils l'adoptent sur parole, comme une chose reconnue. Le dernier en parle sous différens rapports, et la moindre discussion qu'il en veut faire, le fait tomber en contradiction pour avoir adopté une opinion générale sans l'avoir auparavant examinée avec attention.

Ceux qui ont embrassé l'opinion contraire, emploient des argumens d'un autre genre, fondés sur des faits, sur l'expérience universelle. Car, outre les auteurs que j'ai déja cités, il y en a d'autres que je ne dois pas oublier. L'un, parlant de Birmingham, observe « que dans cette ville un

(*) Ma(?)s on the Causes of the Decline of *Foreign Trade*, p. 6 et 32.

« grand nombre de femmes, d'enfans et de personnes « infirmes, la plupart même de ceux qui étoient « employés dans la maison de travail de la pa- « roisse, s'étant adonnés aux manufactures, les « entrepreneurs ont réduit à un degré surpre- « nant, le prix de tous les articles de leur fabri- « cation. Ils ont enlevé aux habitans de Genève, « une des places les moins chères et les plus « industrieuses de l'Europe, la fabrication des « bijoux émaillés, dont ceux-ci avoient depuis « long-temps le monopole. La fonte, la dorure « et le vernis des métaux ont été enlevés de « même à toutes les autres places, avec autant de « bonheur que d'habileté ». Or, le prix des denrées à Birmingham, si nous en croyons les auteurs mécontens, a été beaucoup plus haut qu'en pays étrangers, d'où il faudroit conclure, d'après eux, que Genève auroit dû l'emporter, ce qui est précisément le contraire de la vérité. Sir William Temple, faisant de même une comparaison entre la Hollande et l'Irlande, dit : Si nous parlons d'industrie, nous avons encore à chercher ce qui fait que le peuple est industrieux dans un pays et paresseux dans un autre. La véritable origine, le vrai fondement du commerce, me paroît être une grande multitude d'hommes resserrés dans un petit espace de terre, ce qui rend chères toutes les denrées nécessaires à la vie. Tous les hommes qui ont des propriétés, sont alors portés à l'économie. Mais ceux qui n'en ont point, sont forcés de travailler pour échapper au besoin. — Pour vous convaincre que, les terres

terres et les vivres étant à bon marché en Amérique, le travail y est cependant cher. [Voyez *Observations concerning the increase of mankind peopling of countries, etc., Philadelphia 1751*, annexés à *the interest of G. Britain with regard to her colonies*, pp. 50, 51, 52, *etc.* Tous ouvrages contraires à l'idée commune, *que le bon marché des denrées fait celui des manufactures.*

De ces faits et de ces réflexions ne peut-on pas tirer quelques conclusions importantes ? n'en résulte-t-il pas,

1.° Que l'agriculture est la vraie source de toute la richesse qui peut affluer dans notre pays, soit qu'elle vienne immédiatement du commerce, soit qu'elle provienne des manufactures;

2.° Que comme nous avons une grande étendue de terres non-cultivées, et plusieurs qui ne sont point dans un état de culture complète, notre première, notre plus importante affaire doit être d'avancer la culture du tout, au plus haut point possible de sa perfection;

3.° Que cette grande amélioration ne doit, sous aucun rapport, être gênée par une attention exclusive donnée aux manufactures;

4.° Qu'il est souverainement impolitique d'empêcher, en quelque manière et à quelque point que ce soit, la libre vente des productions de la terre, dans la supposition qu'une pareille mesure puisse être utile aux manufactures, ou dans toute autre supposition; puisque cette combinaison est démontrée vicieuse par une expérience générale.

Telles sont les conséquences évidentes qui paroissent sortir naturellement du véritable état des choses. Et quant aux faits dont j'ai tiré ces corollaires, je crois avoir assez établi la vérité de plusieurs, et la grande probabilité de tous.

LETTRE II.

Après avoir prouvé, ce me semble, la grande supériorité des avantages de l'agriculture, je me propose, mes chers concitoyens, d'examiner quel en est l'état actuel, et de chercher quelques méthodes particulières et efficaces que l'on puisse suivre pour l'encourager. Dans cette lettre, je vais me borner à ce grand objet de tant d'opinions diverses, *l'exportation du blé.*

La meilleure manière de traiter les questions de ce genre, est de poser d'abord les faits [et heureusement le sujet dont il s'agit m'en présente de très-remarquables], et d'en tirer ensuite les conséquences, telles qu'elles se présentent naturellement.

C'est en 1689 qu'on a, pour la première fois, accordé une gratification pour l'exportation des grains. Comme plusieurs personnes ont pensé que cela avoit contribué à augmenter, dans le

royaume, le prix du froment, et, par-là, à affamer nos ouvriers, pour mettre les étrangers en état de travailler à meilleur marché, il convient d'examiner d'abord cette supposition; car les propos vulgaires, ni les déclamations des journaux ne sont d'aucune autorité lorsqu'ils sont démentis par les faits. Je n'ignore pas qu'on a publié plusieurs fois les prix du blé, &c. Mais je ne peux me dispenser de les insérer ici. J'abrégerai mes citations autant qu'il sera possible; mais des faits de cette nature sont la base de tous les raisonnemens qu'on peut faire pour autoriser de nouvelles mesures.

Je présenterai d'abord au lecteur la table suivante, qui donne le prix du blé au marché à Windsor, à différentes époques, pendant cent soixante ans.

		l.	sh.	d.		l.	sh.	d.
Depuis 1594 à 1612	19 ans.	2	2	5 1/4	69 ans.	2	8	5 1/4
1613 à 1637	25	2	7	4				
1638 à 1662	25	2	15	8				
1663 à 1687	25	2	5	3 1/2	25	2	5	3 1/2
1688 à 1712	25	2	8	5 1/2	75	2	2	5 1/4
1713 à 1737	25	2	»	7 1/2				
1738 à 1762	25	1	18	2 3/4				

On voit, par-là, que le froment a été à meilleur marché pendant les soixante-quinze années écoulées depuis que la gratification a commencé, qu'il ne l'avoit été pendant les quatre-vingt-quatorze années précédentes. Il est d'ailleurs à remarquer que, pendant les soixante-neuf premières années, le prix du froment s'élevoit continuellement, et qu'il a continuellement baissé depuis qu'on a commencé à donner une gratification; ce qui semble démon-

trer que c'est à la gratification qu'est due cette diminution de prix. Les vingt-cinq ans, depuis 1663 jusqu'à 1687, sont établis séparément, parce que pendant cette période on mit un droit sur l'importation du blé; ce qui, joint à deux droits additionnels que l'on mit ensuite, équivalut presque à une prohibition. Il est aisé d'en voir la conséquence par le prix : car le froment, qui pendant plusieurs années précédentes avoit toujours augmenté, diminua à cette époque de plus de 10 shelings par quarter (*).

Malgré l'évidence positive de ces faits, un écrivain a osé, tout récemment, traiter d'erreur vulgaire l'opinion que la gratification contribuoit à faire baisser les prix, et c'est par ces mêmes tables qu'il prétend en démontrer la fausseté. Sa raison est que pendant les dix premières années après l'établissement de la gratification, le froment fut de 17 shelins 9 *d.* un quart par quarter, plus cher qu'il ne l'avoit été dans les dix années précédentes (**). Premièrement le fait est faux, car le prix commun depuis l'année 1679 inclusivement, jusqu'à 1688 aussi inclusivement, est de 2 *l.* 3 shelings 1 *d.*, et depuis 1689 jusqu'à 1698 [en y comprenant l'année 1690, que l'auteur rejette sans aucune bonne raison et seulement parce que le prix, par hasard, s'y trouve bas], est de

(*) Voyez une lettre très-ingénieuse de E. S. dans le *Museum Rusticum*, vol. 1, p. 22.

(**) The Occasion of the Dearness of provisions, by a manufacturer, *p.* 121

2 *l.* 12 shelings 11 *d.*; la différence n'est que de 9 shelings 10 *d.*, ce qui n'est guères plus de moitié de ce qu'il dit, et quand même on rejetteroit l'année 1690, la différence ne seroit que de 13 *s.* 3 *d.*, ainsi l'exactitude n'est pas une des perfections de notre auteur. En second lieu, les dix années précédentes se trouvent faire partie des vingt-cinq mises à part dans la table ci-dessus, à cause d'un droit qu'on mit alors, pour la première fois, sur l'exportation du blé, ce qui produisit, comme je l'ai dit, un effet sensible, en faisant baisser le prix du froment, de plus de 10 shelings par quarter. Il ne pouvoit donc pas y avoir une plus mauvaise manière de juger des effets de la gratification, et l'on doit certainement les apprécier d'après la variation des prix portés dans cette table.

Il seroit impossible de fournir une plus forte preuve de ce que j'ai avancé plus haut : savoir, que l'exportation du blé occasionne l'abondance, et par conséquent le bon marché dans l'intérieur : et je peux ajouter que la défense de nous en apporter de dehors, produit le même effet.

Ces faits ressemblent si fort à des paradoxes, que j'ai vu nombre de personnes rire en les entendant prononcer. Les pauvres de ce pays-ci les traitent avec un mépris qui dégénère quelquefois en tumulte; et cependant, quelque étranges que puissent paroître ces assertions, les preuves en sont si claires, si évidentes, que s'il y a à s'étonner de quelque chose, c'est qu'elles aient jamais pu passer pour des paradoxes. Mais avançons.

Les quatorze plus haut prix annuels du froment, *avant* l'établissement de la gratification, sont :	l.	sh.	d.	Les quatorze plus hauts prix annuels *depuis* l'établissement de la gratification, sont :	l.	sh.	d.
1 . . .	3	9	6		3	7	8
2 . . .	3	8	»		3	4	»
3 . . .	3	13	8		3	11	»
4 . . .	4	5	»		3	»	»
5 . . .	4	»	»		3	8	4
6 . . .	3	16	8		3	4	»
7 . . .	3	13	4		3	18	6
8 . . .	3	5	»		3	18	»
9 . . .	3	6	»		3	»	»
10 . . .	3	10	»		2	13	»
11 . . .	3	14	»		2	14	»
12 . . .	3	8	8		2	14	6
13 . . .	3	4	8		2	11	»
14 . . .	3	»	»		2	10	8
	49	14	6		43	14	8
Prix commun . .	3	11	»	Prix commun . .	3	2	5

Le froment, pendant la dernière période, a été à meilleur marché que pendant la première ; de. . . . . » 8 7

Cette infériorité de prix suffit pour répondre à ceux qui assurent que des exportations, aussi prodigieuses que nous en fesons quelquefois, lorsque les récoltes manquent dans l'étranger, élèvent les prix, dans certaines années, à un taux inconnu avant la gratification, et que la cherté devient alors insupportable à nos propres pauvres.

Mais il y a une autre circonstance qu'il ne faut pas oublier, et qui est claire, frappante et décisive. Le prix de toutes les autres marchandises est augmenté d'un quart depuis cent ans ; ce qui vient en grande partie de l'immense extension du commerce, qui a beaucoup augmenté la quantité

de l'argent ; mais probablement encore plus de notre prodigieuse quantité de papiers circulans ; c'est pourquoi le tableau ci-dessus ne donne pas la véritable mesure de la diminution du prix du froment, à moins que nous ne déduisions, de chaque année, la proportion dans laquelle les autres denrées se sont élevées. On peut voir par là, quelle abondance de blé la faculté d'exportation a procurée à la nation ; car il n'y a que cette abondance qui ait pu être suivie d'une aussi constante diminution de prix.

Ce fait est si clair, et la conclusion, qu'il est dû en entier à l'exportation, est si évidente, que j'invite le lecteur à ne jamais en oublier la certitude, et quelque contradiction apparente qui puisse se trouver entre la quantité exportée et la grandeur de l'effet que j'attribue à l'exportation, à ne jamais révoquer en doute ce premier fait sur lequel reposent tous mes raisonnemens.

Après avoir prouvé que l'exportation a produit à l'état cet immense avantage, examinons ensuite quel est le profit immédiat qui est résulté de la vente du blé. Il ne sera point difficile d'en fournir aux lecteurs un compte très-clair, très-satisfaisant et très-authentique. Les registres des quantités exportées, mis sous les yeux du parlement, ne remontent pas au-delà de 1697. Je vais donc insérer les extraits que j'en ai copiés depuis cette époque.

Compte du blé exporté depuis 1697 jusqu'en 1765.

1°. Depuis 1697 jusqu'en 1706, neuf ans :

GRAINS.	QUART.	BUSH.	VALEUR. l.	s.	d.	
Orge . . .	251689	7	207644	2	11	
Drèche . .	623345	4	574007	6	»	(*)
Gruau. . .	2015	4	2494	3	7	
Seigle. . .	238985	7	288777	»	3	
Froment .	552867	2	1002071	17	9	
	1668903	»	1874994	10	6	

2°. Depuis 1706 jusqu'à 1726, vingt ans :

GRAINS.	QUART.	BUSH.	VALEUR. l.	s.	d.
Orge (**).	433237	2	404354	15	4
Drèche . .	4381205	»	2628723	»	»
Gruau . .	21922	»	16690	19	6
Seigle. . .	780618	6	931092	2	2
Froment .	2518213	4	4448843	17	»
	8135196	»	8429704	14	»

(*) *Voyez* Three Tracts on the Corn trade and Corn Laws, *p.* 133. *Y.*

(**) On avoit omis, dans la première édition de ces Lettres, de donner une explication du prix de la drèche, comme il est ici porté. Je vais le copier sur le même auteur, qui dit, *p.* 115, que le prix de l'orge est le même que celui de la drèche, en déduisant, pour la fabrication, 3 *sh.* 7 *d.* par quarter; ce qui ne doit s'entendre, néanmoins, que de celle que l'on fait pour la consommation intérieure seulement. Car, par le statut de Geor. 3. 2. c. 7. sect. 14 et 15, on alloue, pour deux quarters d'orge, trois quarts de drèche, lorsqu'on la fait pour l'exporter, et on accorde la gratification sur ce pied. Or, deux quarters d'orge n'ayant valu, au prix commun, que 36 *sh.*, nous ne devons pas supposer que trois quarters de drèche, exportés suivant le compte ci-dessus, aient plus de valeur, c'est-à-dire qu'ils vaillent plus de 12 *sh.* par quarter. *Y.*

3°. Depuis 1726 jusqu'à 1746, vingt ans :

ANNÉES.	QUART.	BUSH.	VALEUR. l.	s.	d.
Orge . . .	590080	6	513696	13	3
Drèche . .	3871332	4	2322795	10	»
Gruau . .	45932	5	61051	15	4
Seigle. . .	520020	6	517853	19	11
Froment .	4461337	4	6654828	8	9
	9488703	11	10080224	7	3

4°. Depuis 1746 jusqu'à 1765, dix-neuf ans :

Orge . . .	1268088	1	1157130	8	3
Drèche . .	4777303	6	2866382	5	»
Gruau . .	67186	4	91821	11	»
Seigle. . .	939580	7	990474	16	11
Froment .	6800917	1	10766693	15	7
	13853075	7	15872502	16	9

TOTAUX.

ANNÉES.	QUART.	BUSH.	VAL.		
9	1668903	»	1874994	10	6
20	8135196	»	8429704	14	»
20	9488703	11	10080224	7	3
19	13853075	7	15872502	16	9
68	33145878	6	36257426	8	6

Si ces résultats ne suffisent pas pour ouvrir les yeux des personnes les plus prévenues contre l'exportation du blé, je ne sais comment on pourroit y réussir. Pensez au grand nombre de bras qui ont été employés pour produire ces trente-trois millions de quarters. Songez au nombre de

matelots qu'ont occupés les navires [tous à nous qui ont opéré le transport de ce blé, dont le seul fret a dû monter à plus de 30 millions sterling. Songez à ce qu'est une branche de commerce qui produit 40 millions sterling. Ces 40 millions, comme je l'ai fait voir ailleurs, équivalent à 120 qu'auroit produits l'exportation d'articles manufacturés avec des matières étrangères. Ce sont là des faits qui, comme la trompette de la renommée, parlent en faveur de cette grande et utile mesure, véritable base de notre richesse nationale, non-seulement par ses produits, tout considérables qu'ils sont, mais encore par une infinité d'intérêts divers qui en dépendent, ressource sûre et infaillible sur laquelle nous pouvons toujours compter.

Ceux qui ne veulent pas admettre que l'exportation d'une denrée puisse en augmenter la quantité, soutiennent avec chaleur qu'il est impossible qu'on ait exporté jusqu'à trente-trois millions de quarters, et que, cependant, la quantité ait augmenté dans l'intérieur. Mais ces personnes-là ne savent pas combien des demandes actives et une vente facile encouragent le cultivateur à suivre et à étendre ses travaux. Les terres se défrichent alors, et la charrue triomphe. Mais, comme ces assertions ne persuadent point les gens prévenus, qu'alarme l'étendue de l'exportation, je veux leur faire voir ici combien la masse exportée est peu de chose en comparaison de la récolte totale.

Et pour montrer quelle est la proportion de l'exportation, je présenterai de chacune un état abrégé.

Produit total du royaume.

Froment et seigle.	9198585 *l.*
Orge	11595792
Avoine	10285690
Total.	31080067

Exportation.

Froment et seigle.	247362
Orge	171253
Avoine	3737
Total.	422352

On voit par là que l'exportation n'est que la soixante-treizième partie de la récolte (*).

(*) Dans les premières éditions de cet ouvrage, j'avais inséré une table tirée de l'ouvrage intitulé *Three Tracts*, *&c.*; mais depuis que j'ai eu occasion de me procurer des instructions ultérieures, par les notes de mon Voyage au Nord de l'Angleterre, j'ai lieu de croire que cet auteur s'est beaucoup trompé dans son compte. C'est en 1750 que l'exportation est montée à son plus haut point, et il est à remarquer que, cette même année, le prix dans l'intérieur n'étoit pas au-dessus de 32 *sh.* 6 *d.* par quarter. L'année d'après, il étoit à 38 *sh.* 6 *d.* Dans la vérité, le prix diminue dans l'intérieur, en proportion de la quantité qui s'exporte. C'est ce qu'on peut voir par la table suivante :

Années.	Gratification.	Prix.		
	l.	*l.*	*sh.*	*d.*
1746.	99,385.	1	19	»
1748.	202,637.	1	17	»
1749.	228,566.	1	16	»
1750.	325,405.	1	12	6

Avantages et désavantages, p. 92. Qu'après cet exposé, les ennemis de la gratification viennent crier que nous donnons des primes aux fabriques étrangères, en nourrissant leurs ouvriers et affamant les

On sème annuellement, dans l'Angleterre seule, trois millions soixante-six mille cent quatre-vingt-quinze acres de terre en froment et en seigle. Ainsi l'exportation ne monte guère à plus de deux pecks par acre. Que d'après ce fait remarquable les ennemis de la gratification soutiennent que c'est l'exportation qui cause la cherté du blé. ( ) Consultez les cultivateurs les plus intelligens de tous les comtés du royaume, et demandez-leur s'ils regarderoient un demi-bushel de moins par acre, comme un *deficit* de quelque importance dans une récolte, tous vous répondront que non, qu'ils ne se plaindroient jamais d'une récolte qui seroit même d'un bushel par acre au-dessous de leurs espérances, qu'un *deficit* dans la récolte s'étend quelquefois à un quarter et demi, ou même à deux quarters. Voyez donc combien une foible récolte est plus propre que l'exportation, à faire hausser les prix; et dans le fait, le haut prix du blé, en Angleterre, n'est jamais dû à l'exportation. Il vient toujours d'un *deficit* dans la récolte.

---

nôtres. Car ce sont là leurs déclamations habituelles, aussi contraires aux faits que le jour l'est à la nuit; comme il est aisé d'en juger par cette table, puisque nous voyons le prix, dans l'intérieur, diminuer en proportion de la quantité exportée, cette quantité augmentant toujours de manière que la seule gratification a monté à plus de 300,000 *l.*, lorsque le prix étoit plus bas qu'il n'avoit jamais été. *Y.*

(*) La quantité exportée d'Angleterre ne fait qu'une bien petite partie des demandes générales du commerce. Car un auteur moderne observe que la Pologne vend sept à huit millions de bushels de blé pour un que vend l'Angleterre. Si la Pologne avoit

Il est si faux que la gratification ait contribué à élever les prix dans l'intérieur, qu'au contraire elle les a toujours fait baisser; ici se trouve, pour la nation, une grande économie que n'ont pas aperçue ceux qui blâment cette mesure; depuis la gratification, le prix commun du blé a été de neuf shelings trois pences par quarter, moins cher qu'auparavant; calcul fait, quant à la qualité, sur la beauté moyenne; et, pour la quantité, sur la mesure de Winchester (*). Or, l'économie de ce seul article, durant soixante-huit ans [pendant lesquels on a mis les comptes sous les yeux du parlement] monte à plus de 100 millions sterling. La gratification a donc réellement produit 140 millions, sans compter l'infinité de bras auxquels ce surcroît de culture a fourni de l'occupation.

Mais examinons un peu les argumens dont on se sert ordinairement contre la gratification. Je vais, à cet effet, extraire les opinions les plus remarquables que j'aye rencontrées, et je leur opposerai

---

une navigation suffisante, et des mers ouvertes toute l'année, il est probable que l'Angleterre n'en vendroit point du tout. *Principes et Observations Economiques*, t. 2, p. 185, 1767. Et M. Patullo observe « que la cherté récente en Angleterre ne paroît « pas devoir être imputée à l'exportation, puisqu'elle n'a guères « jamais été qu'à un million de setiers de blé, objet imper- « ceptible sur la totalité de sa récolte. » *Essais sur l'Amélioration des terres*, p. 227. S'il en étoit ainsi, nous nous trouverions forcés d'augmenter la gratification, ou nous éprouverions des milliers d'inconvéniens; car le jour où nous serions privés de l'exportation, nous n'aurions plus assez de grain pour la consommation intérieure. *Y.*

(*) *Three Tracts*, p. 43.

les faits qui me paroîtront les plus propres à en prouver la fausseté.

Je trouve, dans un ouvrage bien connu (*), le passage suivant : « Les lois qui accordent une gratification pour l'exportation du blé, du poisson, de la viande, sont très-préjudiciables à nos manufactures : car les salaires dépendans des prix bas ou élevés du poisson, de la viande et du blé, les gratifications accordées pour l'exportation, ne servent qu'à nourrir les étrangers à meilleur marché que notre propre peuple, et à ruiner notre commerce. Le prétexte d'encourager la culture par une gratification pour l'exportation du blé, ne peut être d'un grand poids depuis les grandes améliorations que nous avons faites en agriculture, sur-tout si nous établissons des magasins de blé dans chaque comté pour les tems de disette. Les étrangers n'achètent jamais de nous des denrées que quand ils en ont besoin, et alors, que nous donnions ou non des gratifications, il faut qu'ils les achètent. Les gratifications pour l'exportation du blé, du poisson, ou de la viande, servent à nourrir les François à meilleur marché que nous, et à leur donner le moyen de nous enlever, non-seulement nos fabriques de laine, mais aussi celles de fer, de toile, et de soieries ».

Les salaires dépendent des prix hauts et bas. Notez que c'est le même auteur que nous avons déja surpris en contradiction avec lui-même, et qui

(*) *An Essay on the Causes of Decline of Foreign trade* 1744, p. 50.

dit que, lorsque les denrées sont à bon marché, les ouvriers ne travaillent que la moitié de la semaine. J'ai déja prouvé la fausseté de ce principe sur les salaires, et je crois d'autant plus inutile d'y revenir, que l'auteur lui-même dément dans un autre endroit ce qu'il avance en celui-ci.

2°. *Nourrir les étrangers à meilleur marché que notre propre peuple, pour qu'ils s'emparent de notre commerce.* Je n'examine pas si notre commerce est réellement diminué ou non. S'il l'est, j'en attribuerois plutôt la cause à la baisse du prix des denrées, qu'à son élévation. Mon objet actuel est de prouver la fausseté des conséquences établies dans ce passage. Tant s'en faut que l'exportation ait élevé le prix des vivres pour notre peuple, qu'au contraire, elle a diminué le pain de 9 *s.* 3 *d.* par quart, (*voyez* page 46.) et il est prouvé de même que plus l'exportation a été considérable, plus le prix dans l'intérieur a été bas (*V.* p. *ibid.*)

3°. *Si nous établissions des magasins de blé dans chaque comté.* Ecoutons ce que dit à ce sujet l'excellent auteur des *Essays on husbandry.* — « Je dirai peu de chose ici sur les greniers « publics, malgré les découvertes récentes et les « importantes améliorations faites par Duhamel, « Pezenas, Interi et d'autres, parce qu'à tout « prendre, je regarde les greniers publics comme « absolument nuisibles, plutôt qu'utiles dans un état « libre comme le nôtre. Des magasins nationaux « ou même provinciaux, produisent naturellement « le monopole. Une crainte imaginaire de disette, « jointe à beaucoup d'empressement pour amasser

« du grain [ce qui sur-le-champ arrêteroit toute « exportation], sont le meilleur moyen que je con- « noisse pour amener une véritable famine (*), « même en supposant que le soin de ces magasins « publics puisse être confié aux hommes les plus « probes et les plus intelligens : et cependant, com- « bien peu se chargeroient d'une pareille entre- « prise, sans se proposer, pour leurs peines, d'en « retirer quelque avantage. Il ne faut pas se « flatter de trouver dans ces directeurs, ou du « moins dans ceux qui leur succéderont, l'écono- « mie d'un négociant qui travaille pour son compte.» — C'en est assez sur les inconvéniens de ce plan, si toutefois même il est praticable. Car je citerai ailleurs l'opinion d'un autre écrivain, qui le croit absolument impossible. L'ingénieux écrivain qui, dans le *Museum rusticum*, se désigne par les lettres E S, a donné une estimation très-satisfaisante de ce qu'il en coûteroit pour établir des greniers qui pussent suffire à la consommation de froment de trois années, ce qui est le moins qu'on puisse supposer. Les bâtimens, les grains, et la consommation pendant l'achat, monteroient seuls à 24,128,250 *l.* Les dépenses annuelles, l'intérêt des fonds, le service, &c. iroient à 2,500,000 *l.* Le profit sur la vente du froment, y compris la gratification, payeroient à peine la moitié de cette

(*) *Metus in deteriora semper inclinatus est interpres.* Tit. Live.
Plurima versat
Pessimus in dubiis augur, timor.
Stat.

dépense.

dépense. c'est là une réponse péremptoire au plan des greniers publics (*). S'il en falloit une autre, la nécessité d'employer cent deux ans à épargner cette quantité sur le superflu de nos récoltes, seroit, je crois, suffisante.

4°. *Les étrangers, quand ils ont besoin de denrées, sont obligés de les acheter, soit que nous donnions, ou non, des gratifications.*

Voilà, sûrement, l'argument le plus foible qui puisse arrêter un homme sensé. Cet écrivain a un grand desir que nous donnions à bon marché, aux étrangers, les produits de nos manufactures. Et pourquoi? puisque, par le même raisonnement, il faut, quand ils en ont besoin, qu'ils les achètent sans que nous prenions tant d'inquiétude. Il ne peut assurément y avoir rien de plus faux. Quand ils ont besoin de blé, il faut qu'ils l'achètent, mais faut-il qu'ils l'achètent de nous? Celui qui le donnera au plus bas prix, fera la loi du marché; et si la vente que nous faisons est un avantage pour le public, il est bon d'employer les fonds publics à détruire la concurrence. Les faits, à cet égard, sont encore plus clairs que les raisonnemens. Nous savons tous que les Suédois achetoient de nous une quantité considérable de grains, jusqu'à ce que, il y a quelques années, une défense d'exportation nous empêcha de leur en fournir pendant un temps de disette. L'effet qui en résulta, fut qu'ils s'attachèrent avec ardeur à la culture de leurs terres, et ils y réussirent tellement, que, depuis

(*) Vol. VI, *p.* 409.

ce temps, ils se sont suffi à eux-mêmes, et en ont exporté quelque quantité. Imaginer que l'étranger, quand il a besoin, doit nécessairement acheter de nous, c'est une vraie folie. On calcule que la Pologne seule exporte sept fois autant que nous (*voy.* p. 44.), outre ces immenses quantités qui sortent de Sicile et de Barbarie, et sans parler de la France dont l'exportation, depuis 1764, a été considérable. La fertilité naturelle de ces contrées est beaucoup plus grande que celle de l'Angleterre. Qui peut donc nous aider à soutenir la concurrence, si ce n'est un habile emploi de la gratification? Avisons-nous de la discontinuer, et nous verrons bientôt que les étrangers se nourriront aussi bien sans nous que par nous.

5°. *Nourrir les François à meilleur marché que notre propre peuple, et leur donner le moyen de s'emparer non-seulement de nos fabriques de laine, mais aussi de celles de fer, de toiles et de soieries.*

La comparaison entre Birmingham et Genève, que l'on a vue plus haut, répond suffisamment à cette objection. Nos manufactures de toile ont jusqu'à présent continuellement augmenté. Nous achetons en Italie, de la soie écrue, et nous l'y reportons convertie en bas, avec assez de succès pour y dominer le marché. Quant aux manufactures de laine, les François nous avoient privés de leur en fournir, long-temps avant qu'on donnât en Angleterre des gratifications; et s'ils ont sur nous, à cet égard, quelque avantage dans le marché d'Espagne, cela vient évidemment plutôt de la

liaison des deux cours, et de ce qu'il y a sur le trône d'Espagne une famille françoise, que de ce qu'ils vendent moins cher que nous. Car, eu égard, tant à la qualité qu'au bas prix nominal, nos draps de laine se vendent dans tout l'univers à meilleur marché que ceux de France. Mais il importe peu, pour la réponse à faire à ce passage, qu'on puisse supposer dans ces particularités quelque inexactitude, parce que la gratification a été si loin de nourrir les François à meilleur marché que notre peuple, qu'elle a au contraire diminué chez nous le prix du blé au-dessous de ce que [calcul fait d'un certain nombre d'années] il a été dans aucun pays manufacturier de l'Europe. La Hollande, le premier de tous, paye son pain un tiers de plus que l'Angleterre. Supposons que la gratification eût produit l'effet qu'on lui attribue, il ne pourroit être plus étendu que sa cause, ni monter par conséquent à plus de 5 shelings par quarter, tandis qu'elle a fait baisser le prix dans l'intérieur, de 9 shelings 7 *d.*, ce qui fait pour nous 4 shelings 7 *d.* meilleur marché, sans compter la différence du fret et des autres dépenses que les étrangers ont à supporter.

Sous quelque point de vue qu'on examine les objections que sir Mathew Decker fait, dans ce passage, contre la gratification, elles paroîtront donc évidemment fausses.

L'auteur de *The present state of great Britain and nord America*, avance des opinions qui ne sont pas plus fondées. « Le bon marché du blé, dit-il, vient des différentes améliorations qu'on a

faites dans l'agriculture, depuis l'établissement de la gratification ; telles que les prairies artificielles, la culture des turneps ; de toutes celles qu'on a faites dans les labours, le marnage, le chaulage des terres et leurs autres engrais ; d'où il en résulte qu'il y a aujourd'hui deux fois autant de terres qui portent du blé, et sur-tout du froment, qu'il y en avoit autrefois, ou qu'il y en auroit aujourd'hui, sans ces nouvelles méthodes de culture et d'engrais qui n'étoient pas connues dans les temps anciens. Celles-ci sont dues aux grands progrès qu'ont fait toutes les autres sciences et arts, et non à la gratification sur l'exportation du blé, qui peut tout au plus avoir encouragé les fermiers à s'occuper de ces améliorations, lorsqu'on a commencé à les faire connoître. Ne nous laissons donc pas tromper par l'idée *que nous faisons baisser le prix du blé, en le fournissant à nos voisins à meilleur marché que nous ne le payons nous-mêmes*. Si l'Angleterre employoit son blé à son propre usage, et si elle faisoit tourner au profit de son commerce et de ses manufactures, cette abondance que la terre lui présente, elle en tireroit beaucoup plus d'avantage qu'elle ne fait, en aidant de ses propres moyens, ses rivaux et ses ennemis. Ce seroit, pour les propriétaires de terres, un encouragement beaucoup plus grand que l'exportation. Les manufactures et le commerce élèvent beaucoup plus le prix des terres que l'exportation du blé. La puissance nationale gagneroit à l'augmentation de son commerce et de sa navigation, et les propriétés

territoriales, ainsi que toutes les autres, y trouveroient une meilleure garantie. Si la nation employoit à son propre usage, son abondance, elle n'auroit point chaque jour à craindre d'être insultée par les ennemis mêmes qu'elle nourrit. L'agriculture, il est vrai, est le premier objet que les nations doivent considérer et encourager; mais ce devroit être pour nourrir leurs propres habitans et non leurs ennemis. S'il est nécessaire de donner pour cela une gratification, il faudroit la donner, non aux ouvriers étrangers, mais aux nôtres, ou du moins nous devrions les mettre de niveau, et donner une gratification aux uns aussi bien qu'aux autres. La gratification accordée pour l'exportation du blé, n'est instituée que pour en exciter la culture; et la consommation intérieure l'encourage beaucoup plus que celle de l'étranger (*). »

Je me suis donné la peine de copier ce long et ennuyeux passage, qui contient si peu d'idées, qu'on pourroit se dispenser de le combattre. Ce n'est qu'un enchaînement de préjugés vulgaires qui semblent avoir été ramassés dans l'atelier de quelque manufacture; mais voyons ce qu'on peut y répondre.

1.° *Ces méthodes de culture et d'engrais qui autrefois n'étoient pas connues.* Les assertions dogmatiques d'un auteur de cette espèce, qui dans un autre endroit propose de semer sur un mauvais terrain, des féves en même temps que du blé

(*) P. 62.

noir, ne doivent pas balancer les solides connoissances d'un M. Harte, qui a prouvé que ces méthodes, au lieu d'être dues aux progrès de tous les arts et de toutes les sciences, étoient connues il y a long-temps, et que plusieurs étoient autrefois plus pratiquées qu'à présent. Voyez ses *Essays on Husbandry* (*). On connoît les reproches que Fitzherbert [dont le livre, si je m'en souviens bien, a été imprimé en 1540] adressoit à ses compatriotes, sur ce qu'il voyoit tant de carrières de marne exploitées dans les temps anciens, et pour lors abandonnées. Il est mal-adroit de ranger les turneps parmi les engrais. Leur usage n'est nullement convenable à augmenter la culture des grains propres à faire du pain. Ils sont, au contraire, destinés à préparer la terre uniquement

(*) Ce passage vient ici trop à propos, pour ne l'y pas insérer. « Je dois ensuite avertir le lecteur que nous devons prendre garde de donner à d'anciennes pratiques d'agriculture, renouvelées de nos jours, le nom d'améliorations modernes. Plusieurs inventions utiles ont été ou perdues, ou en grande partie oubliées, sans qu'on sache pourquoi: *desidiâ rerum, internecione memoriæ inductæ.* Pour peu qu'on soit versé dans les livres d'agriculture, il est aisé de voir que ni nous, ni nos voisins, en pays étranger, n'avons fait, depuis un siècle, autant de découvertes et d'améliorations qu'on est d'abord porté à le croire. Il est du devoir d'un écrivain de bonne foi, d'être juste envers son siècle, sans être injuste envers les siècles passés. Tull n'a point de droit ni même de prétexte à réclamer le semoir (8) qui avoit été employé dans plusieurs pays de l'Europe, près de cinquante ans avant qu'il eût commencé

(8) La charrue chinoise qui laboure et sème en même temps, peut avoir fait naître l'idee des semoirs ou charrues à semoir) *drill-plough*). Depuis long-temps cet instrument de culture est en usage à la Chine pour semer le riz.

pour les mars, et lorsqu'on les cultive sur une bonne terre, ils diminuent la culture du froment, puisque l'année de jachère, qui jadis étoit toujours suivie par le froment, est remplacée par une récolte de turneps, après laquelle on ne sème presque jamais de ce grain.

Il est évident, d'après toutes ces circonstances, que l'agriculture n'est point redevable de son état actuel aux progrès des arts et des sciences; puisque toutes les grandes améliorations qu'on y a faites depuis peu, étoient connues et pratiquées depuis plusieurs siècles. Mais l'exportation du blé ne leur donnoit pas alors l'activité qu'elles ont aujourd'hui. La nation les connoissoit et les pratiquoit; mais c'est la gratification sur l'exportation du blé qui en a généralisé l'usage,

---

à écrire. — Ce n'est point non plus à Tull que nous devons la culture en grand des turneps, mais bien à Flemings, et cela, dès le milieu du siècle dernier. — La nature de toutes sortes d'engrais étoit dès-lors parfaitement bien connue. — Le parcage des moutons, et les charrues à roues étoient usités dans toute l'Angleterre dès le règne de Henri VIII; et même, dans plusieurs cas, notre industrie a été inférieure à celle de nos ancêtres; au moins peut-on dire, *priscorum aut cura fertilior, aut industria felicior fuit.* Nous labourons moins et semons plus tard qu'ils ne faisoient. La marne, le plus durable et le moins cher de tous les engrais qu'on peut se procurer dans une infinité de paroisses dans toute l'étendue du royaume, est aujourd'hui moins connue et moins usitée qu'elle ne l'étoit dans les deux derniers siècles. En un mot, peu d'engrais de quelque importance ont été découverts dans ces derniers temps, excepté la cendre de tourbe, dont l'usage est borné à un cercle de vingt milles de diamètre, quoiqu'on trouve de la tourbe, plus ou moins bonne, dans presque tous les comtés des trois royaumes *Pages* 190, 191, 192. » *Y.*

et qui a poussé une foule de gens à défricher des terres. Ce seroit un étrange phénomène, qu'une telle mesure n'eût pas été suivie de pareils effets.

Mais, dira-t-on peut-être, comment la gratification peut-elle avoir encouragé l'agriculture, si elle fait baisser chez nous le prix du blé, puisque des prix élevés sont le meilleur de tous les encouragemens? Pour répondre à cette question, il faut observer que la régularité habituelle des prix est incomparablement plus avantageuse que leur élévation dans quelques années particulières. Quoique le blé fût, avant la gratification, beaucoup plus cher qu'il n'a été depuis, les prix n'éprouvent pas des variations aussi grandes que celles qu'ils subissoient autrefois, lorsqu'ils montoient à 4 *l.* et 4 *l.* 5 shelings par quarter, et retomboient sur-le-champ à 1 *l.* 6 shelings, pour remonter ensuite tout d'un coup à 3 *l.* 5 shelings et 5 *l.* 6 shelings. En supposant même, qu'on ait éprouvé dernièrement des fluctuations de cette espèce, cela ne prouveroit rien contre ce raisonnement; parce que les prix résultoient autrefois, autant du blé importé que de celui qu'on avoit recueilli, de manière que dans des années où le fermier auroit dû en avoir un fort prix, il n'en recevoit peut-être qu'un très-foible, parce qu'on avoit fait dans l'étranger de meilleures récoltes. Le très-bas prix d'une année [et dans quelques-unes, il n'étoit pas au-dessus de 1 *l.* 5 *s.* par quarter] le détournoit de semer, ce qui faisoit remonter le prix; et alors les étrangers ver-

soient leur blé dans le pays, à la ruine de nos propres cultivateurs. Il est à remarquer que si l'on consulte les comptes avant 1595, on trouvera des variations infiniment plus considérables.

2.° *Fournir nos voisins à meilleur marché que nous; — nourrir notre propre peuple, et non nos ennemis; — donner une gratification à nos ouvriers, et non à ceux de l'étranger.* Si le reste du passage signifie quelque chose, il se réduit, à peu près, à ceci; mais j'en ai assez dit pour y répondre. Je répète que la gratification a été si loin de produire ces effets, qu'elle a considérablement diminué le prix du blé dans l'intérieur, de manière que les plus grandes nations manufacturières de l'Europe payent le pain plus cher que les Anglois; et celles qui achètent le blé pour l'exportation duquel on a donné la gratification, le payent, de presque tout le montant de la gratification, plus cher que nous ne le payerions dans l'intérieur, si elle n'eût pas eu lieu, en supposant d'ailleurs que le prix du froment n'eût pas monté en proportion de celui de toutes les autres denrées, supposition qu'il n'y a pas lieu de faire.

3°. *Si l'Angleterre convertissoit à son propre usage le blé qu'elle exporte, il lui feroit beaucoup plus de profit.*

Je serois parfaitement de l'avis de l'auteur, si la chose étoit possible. Mais peut-on supposer que, si l'exportation étoit défendue, on recueillît la même quantité de blé, et que les manufactures et la population augmentassent alors en proportion du surplus qu'on exporte aujourd'hui? Rien

n'est plus loin de la vérité. Il arriveroit des années d'abondance; le surplus de la consommation, ne trouvant point au-dehors de débouché, regorgeroit sur les marchés, et feroit tellement baisser les prix, que les ouvriers de tout genre passeroient leur temps à ne rien faire et à boire dans les cabarets à bière. Les fermiers découragés, négligeroient de semer; et alors surviendroient, à leur tour, des prix excessifs. Une pareille fluctuation, avec toutes ses conséquences, ruineroit les manufactures aussi bien que l'agriculture, et donneroit ici, comme on l'a déja vu dans quelques autres pays, la démonstration de cette grande vérité, que ceux qui ne recueillent pas *trop*, ne peuvent pas recueillir *assez*.

Mais l'auteur sur ce point se contredit aussi clairement que l'a fait sur le même sujet sir Mathew Decker; car il dit à la page d'auparavant : « Entre autres avantages de l'exportation du blé, « le plus grand, peut-être, est qu'elle tient lieu « de greniers publics. Ce n'est que la gratification « et l'exportation qui encouragent le fermier à « cultiver plus de blé que n'en demande la con- « sommation, et par-là, à fournir à la nation une « provision qui la nourrit au moment du besoin. « Ainsi, l'exportation fait l'office d'un magasin « qui fournit la nation dans les temps de disette, « et il importe, en conséquence, de la ménager « avec soin pendant les temps d'abondance. « Comme article de commerce, le blé est peut- « être le plus important du royaume. » Peut-on croire que des idées si justes ne se trouvent qu'à

deux pages de la citation précédente, dans laquelle on assure que *si l'Angleterre convertissoit à son usage le grain qu'elle exporte, il lui feroit beaucoup plus de profit ?* N'en fait-elle pas, suivant l'opinion même de l'auteur, dans l'autre passage, l'usage le plus avantageux qu'elle en puisse faire ?

Quant au projet de donner à nos propres ouvriers une gratification, idée sur laquelle il s'étend dans divers endroits de son ouvrage, il seroit absolument impraticable, infiniment coûteux et sujet, dans la pratique, à des fraudes et à des abus sans nombre. Si d'ailleurs on évitoit tous ces inconvéniens, et qu'on pût mettre ce plan à exécution, il feroit beaucoup plus de mal que de bien : ce seroit un moyen infaillible pour encourager l'oisiveté et tous les mauvais effets qu'elle entraîne.

Quelques écrivains vont même plus loin que ceux que j'ai cités. L'un (*) assure « qu'en épuisant le royaume de cette production essentielle « de la terre, on augmente beaucoup, pour notre « propre peuple, le prix du pain. » Mais comme ce n'est là qu'une assertion, ce n'est pas la peine d'y répondre. Dans un autre endroit, ce qu'il dit ressemble un peu à un raisonnement, et mérite, par conséquent, un peu plus d'attention. « Mais si la gratification est cause de ce que nous récoltons de plus grandes quantités de blé,

(*) *The Causes of the Dearness of provisions assigned.* — Gloucester, 1766. p. 24.

je serois curieux d'apprendre, des partisans de cette mesure, comment il se fait que toutes les parties du royaume ne concourent pas proportionnellement à cette plus grande quantité, comment un comté, en particulier, et qui n'est pas un des plus grands, a exporté *seul*, pendant quelques années, les neuf dixièmes de l'orge qui a été envoyée aux marchés étrangers, quoique tous les comtés eussent également droit à la gratification. S'ils répondent que les terres de ce comté sont meilleures que celles de tout autre, alors c'est la bonté des terres, et non la gratification, qui est cause de ce qu'on y récolte de plus grandes quantités de grains. Si l'on dit que la situation du comté est plus favorable à l'exportation, alors ce sera la situation, et non la gratification qui aura été cause, etc. »

Norfolk, je présume, est le comté dont on parle ici; mais l'assertion que ce comté seul a fourni les neuf dixièmes de l'exportation, est trop extravagante pour qu'on puisse y ajouter foi : l'auteur oublie l'exportation de Hull. Mais, si Norfolk a exporté une moitié, un tiers, ou un quart, ou une portion déterminée quelconque du total, je ne doute point qu'il n'ait pu produire dans la même proportion; car il y a plusieurs comtés qui, entre cinq, ne produisent pas autant d'orge que celui de Norfolk. Or, il est fort naturel que la quantité exportée soit en proportion de la quantité recueillie. Mais que la supériorité de Norfolk soit due, ou non, à son sol ou à sa situation, cela ne prouve rien contre la gratification, parce que

ces circonstances existoient certainement dans toute leur force avant cet établissement, et cependant elles étoient loin de produire cette augmentation de culture qui a eu lieu depuis. L'effet de la gratification est de mettre l'Angleterre en état de vendre à aussi bon marché que les autres pays. L'Espagne, par exemple, manque de blé; l'Angleterre et la Barbarie en ont à vendre. A quoi serviroient le sol et la situation de la première, s'il y a en faveur de l'autre la moindre infériorité de prix, ou si même les deux prix sont égaux; c'est alors que la gratification vient faire pencher la balance. Si l'exportation étoit simplement permise sans gratification, Norfolk, dans la quantité qui s'exporteroit, auroit toujours la même supériorité; il la conserveroit également, s'il ne s'en exportoit point. Ces différences locales de sol et de quelques autres circonstances prouvent-elles quelque chose contre les avantages d'une mesure aussi générale que la gratification? cet argument n'est au fond qu'une espèce de jeu de mots.

Mais examinons un autre passage écrit dans le même esprit. « Quand voulez-vous qu'on donne « la gratification? quand le blé est fort cher, ou « quand il est à fort bon marché? certainement « on ne doit pas la donner lorsque le blé est cher: « car la quantité exportée hausseroit le prix de « celle qui se consommeroit dans l'intérieur, et « ameneroit ou la disette, ou la famine. Quand « le blé est à bon marché, il est inutile de la « donner; car alors la vilité du prix suffit pour « engager l'étranger à acheter. » Mais supposons

que le blé, dans les pays qui exportent, soit à aussi bon ou à meilleur marché qu'en Angleterre, comment se vendra, dans les années d'abondance, le surplus de la consommation? Personne ne l'achètera ; il restera dans l'intérieur et y produira les fâcheux effets dont j'ai si souvent parlé. Ces pays qui exportent, ont, comme nous, la chance de récoltes plus abondantes qu'à l'ordinaire. Imaginer que nous ayons le monopole du blé, ou que nous puissions l'emporter un seul instant, au marché, tant que d'autres y vendront à un sou moins cher que nous, c'est une absurdité trop palpable pour qu'on se donne la peine d'y répondre. Le blé peut fort bien dans l'intérieur être à trop bon marché pour la prospérité des manufactures, mais il ne peut jamais être à trop bon marché pour l'étranger; parce que, plus nous vendons à bas prix, plus nous sommes sûrs de vendre. Je suis, quant à moi, porté à croire que si nous procurions le blé aux fabricans étrangers à aussi bas prix que le croient les auteurs, l'effet n'en seroit pas à leur avantage, puisqu'un bas prix qui n'est pas régulier [comme ne peut jamais l'être celui qui résulte de l'importation] ne fait qu'encourager l'oisiveté. Les manufactures ne fleurissent nulle part aussi bien qu'en Hollande où la vie est plus chère qu'en aucun pays de l'Europe ; mais elle y est constamment au même prix. Au reste, je ne fais ici qu'énoncer une opinion, que je me garde bien d'avancer comme une assertion.

Sir James Stewart, dans l'ouvrage célèbre qu'il

a publié dernièrement (*), fait la remarque suivante : « La population des îles angloises n'est pas, dit-on, arrêtée dans ses progrès par le défaut des vivres dans l'intérieur du royaume, puisqu'on exporte annuellement d'Angleterre la sixième partie de la récolte. Je réponds que c'est cependant faute de vivres qu'elle est arrêtée. Car l'exportation prouve bien que la demande pour l'intérieur est satisfaite; mais elle ne prouve pas que les habitans ne manquent point de subsistances, quoiqu'ils soient libres de les acheter au prix où les tient l'exportation. Ceux qui ne peuvent pas acheter, sont précisément ceux dont je dis qu'ils périssent faute de subsistances. S'ils pouvoient acheter, ils vivroient et multiplieroient, et il ne s'exporteroit peut-être pas un grain de blé. »

Il y a dans ce passage une erreur essentielle. Au lieu de monter à la sixième partie de la récolte, l'exportation ne monte qu'à la soixante-treizième partie, différence si prodigieuse, que je doute que l'auteur eût tiré la même conclusion, s'il eût vu les faits comme ils sont. J'admettrai cependant le cas, tel qu'il le suppose, et j'oserai dire qu'il n'y a point d'homme qui puisse mourir faute de subsistance, s'il a pour vivre, un métier ou un genre quelconque d'industrie : quand il n'en auroit aucun, et que le prix du blé seroit double de celui auquel l'exportation est permise, nos lois

(*) *An Inquiry into the Principles of Political œconomy*, vol. 1, p. 100. Principes de l'Economie Politique, traduit en françois en 1789.

sur les pauvres sont si défectueuses que, même en ce cas, il seroit encore nourri par la paroisse (9). Mais je traiterai cet objet plus au long dans un autre endroit. Quant à tous ceux qui ont un genre de travail, quel qu'il soit, ils doivent certainement gagner de quoi se nourrir, et même abondamment, au plus haut prix que le froment ait pu être dans ces dernières années. Les familles très-nombreuses reçoivent de la paroisse des secours beaucoup trop considérables pour qu'une seule personne, dans toute l'étendue du royaume, puisse réellement mourir de faim. Si quelqu'un a examiné la situation des pauvres en Angleterre, qu'il nous dise si des gens qui dépensent en thé et en sucre des sommes aussi considérables, ont de la peine à vivre parce que les denrées sont trop chères. Dans la vérité, cet argument de sir James, en prouvant trop, pourroit bien au fonds ne rien prouver. Si en effet le blé doit être à si bas prix que tout le monde puisse en acheter, il doit être si bas aussi que tout le monde puisse l'avoir pour presque rien, ce qui est impossible. Et cependant, suivant sir James, s'il n'en est pas ainsi, plusieurs mourront de faim : car, s'ils sont assez paresseux pour ne pas travailler plus d'un

(9) Ce défaut, avoué par l'auteur, est certainement la taxe elle-même, qui est générale, ou la hauteur excessive de cet impôt, qui, dans quelques endroits est porté jusqu'à 4, 5, 6 shelings par livre. Sans vouloir anticiper sur l'opinion de l'auteur à ce sujet, il est vrai de dire que les secours destinés aux pauvres, multiplient infiniment cette classe de la société, qui en est le fléau par son oisiveté, et souvent par les crimes qui en sont la suite.

jour

jour sur six; il faut véritablement que le blé soit à bien bon marché, s'il est à assez bon marché pour eux; et l'on ne peut douter, d'ailleurs, que leur paresse en ce cas, n'augmentât dans la proportion de la facilité qu'ils trouveroient à vivre : et alors que deviendroient les manufactures? chacun en peut juger. Les salaires, cependant, monteroient beaucoup, car il faudroit gagner les hommes pour les engager aux travaux ordinaires. Ainsi, tout ce que peut prouver sir James, c'est que *les pauvres paresseux,* faute de pouvoir acheter ce blé au prix de l'exportation, seroient en danger de mourir de faim, *si le public n'en achetoit pas pour eux.* Je conviendrai volontiers de cette proposition; mais avec un peu de réflexion, on ne croira jamais que les pauvres industrieux puissent être dans le même cas.

Dans un autre endroit, sir James a une opinion très-différente, et fait une remarque parfaitement juste. « Si la production naturelle d'un pays, dit« il, est commune à d'autres dans lesquels elle « est peut-être aussi abondante, il sera difficile « de s'en procurer l'exportation; et cependant « il peut arriver qu'une trop grande abondance « dans l'intérieur y occasionne des inconvéniens. « Dans ce cas, l'homme d'état doit donner une « prime ou une gratification pour l'exportation. « C'est le seul moyen de se débarrasser d'un su« perflu dont l'effet, sur toute la masse de la « denrée produite, pourroit être de diminuer le « salaire des hommes industrieux qui ont travaillé « à la produire, et de le réduire au-dessous de

« ce qui est nécessaire pour leurs besoins phy-
« siques. Au moyen de la prime, il soutient l'in-
« dustrie dans cette branche, il n'enlève rien à
« la richesse nationale, et l'exportation qui a lieu,
« en conséquence de la gratification, est toute en
« bénéfice. »

Quelque aveugles que puissent être à tant d'avantages, plusieurs personnes de ce pays-ci, les étrangers ne le sont pas (*). Les dernières démarches des François devroient nous faire reculer de crainte à la seule idée d'obstruer un commerce de cette importance. Il ne faut jamais écouter des clameurs populaires excitées par des gens intéressés, ce sont les faits seuls que l'on doit consulter ; et les faits nous démontreront toujours que c'est une misérable politique de se laisser entraîner par les criailleries d'une bande d'ouvriers pares-

(*) M. de Boulainvilliers, en parlant de l'excellente méthode de marner les terres, dit : « Si on remonte à sa première cause, « on la trouve à l'époque où une sage politique du parlement « d'Angleterre établit en 1689, une gratification pour l'exportation « des grains, tandis que les autres nations faisoient payer pour « leur sortie. » Avant cette époque, l'agriculture angloise étoit au rang des plus médiocres de l'Europe. Sans ce coup d'état, l'Angleterre n'auroit jamais semé que pour elle ; car qu'auroit-elle fait de son superflu ? Que l'on combine tous les moyens que cette monarchie a mis en usage depuis un siècle, pour former sa puissance, on trouvera que c'est à celui-ci qu'elle doit particulièrement son élévation. Cet acte du parlement a changé la face de l'Angleterre entièrement. D'après cette époque, elle a joué un premier rôle avec les autres puissances de l'Europe. Ce n'est qu'en adoptant ce système, que notre agriculture figurera avec la sienne. (*Les Intérêts de la France mal entendus*, vol. 1, p. 163). F.

seux et libertins, à des mesures pernicieuses au bien général du royaume.

Ceci me donne occasion de remarquer que dans ces tumultes, ce ne sont jamais les ouvriers industrieux, d'aucune espèce, qui se réunissent pour former des attroupemens; ce ne sont que les paresseux, les ivrognes et les mauvais sujets, qui sont toujours prêts à prendre part à ces mouvemens criminels : il en est, je crois, généralement ainsi. Je l'ai éprouvé moi-même, et je pourrois ajouter que plus ils gagnent, plus ils sont disposés à ces rébellions. C'est ce dont j'ai vu plusieurs exemples dans un voyage que j'ai fait dans diverses parties du royaume, et dont j'ai transmis les détails au public (*).

En juillet 1764, le roi de France donna, dans la forme la plus solennelle, un édit pour autoriser et encourager l'exportation du blé; et presque dans le même temps, il en fit un autre pour permettre à toutes personnes de faire le commerce du blé et de le faire circuler librement

(*) Ce passage me rappelle la continuation de l'embargo actuel (1770), et la tournure singulière que prit cette discussion dans la chambre des communes. On y avoit prouvé, jusqu'à l'évidence, que le prix commun du blé, dans toute l'étendue du royaume, n'étoit que de 12 *l.* 12 *s.* par quarter, et l'on avoit fait valoir tous les motifs que pouvoit suggérer la raison pour faire lever la défense d'exporter. Un homme en place observa alors que le peuple étoit mécontent, et que, si par l'exportation le prix du blé augmentoit, il pourroit l'être encore plus. Cette opinion eut tant de poids, qu'on tint les ports fermés. Aiusi, notre commerce a été détruit, non pas par un tumulte, mais par la crainte de l'exciter. *Y.*

dans tout le royaume (*). Cette conduite sage et vraiment politique, devroit nous faire ouvrir les yeux sur la conservation d'un pareil commerce. Si nous sommes assez fous pour lésiner (**) sur la gratification qui nous a fait gagner tant d'argent, nous pouvons être sûrs que nos infatigables voisins profiteront de nos fautes, et entreront en concurrence avec nous dans tous les marchés. Il n'en est que trop souvent arrivé ainsi dans d'autres branches de commerce, et Dieu veuille qu'il n'en soit pas de même pour celle-ci !

Dans tout ce qui a rapport à l'agriculture, nous devons toujours regarder une guinée, produite

(*) Ces édits remarquables furent rendus, comme j'en ai été instruit par de bonnes autorités, d'après le conseil de M. Pattullo, gentilhomme écossois, auteur du traité intitulé : *Essai sur l'Amélioration des terres.*

(**) Un écrivain moderne parle de l'exportation de France, d'une manière qui doit nous remplir de craintes : « Nous estimons, dit-« il, l'exportation annuelle, à trois millions de boisseaux. Elle « se fait en dix-huit cent ou deux mille voyages, et occupe quatre à « cinq cents vaisseaux ; mais il est douteux que nous ayons ajouté « ces bâtimens à ceux que nous avions déja. Cependant, en 1764 « et 1765, les circonstances nous furent très-favorables. Le *deficit* « des récoltes de Sicile se fit sentir dans l'automne de 1763. Les pre-« miers secours et les plus prompts, furent ceux de la France. « En 1765, le Portugal, l'Espagne, l'Italie et l'Angleterre ache-« tèrent du blé de nous. Les greniers du nord étoient vides, « et la récolte avoit été très-modique. Malgré tout cela, il est « évident que dans le cours de ces deux années, nous n'avons « pas exporté plus de trois millions de boisseaux. Notre proxi-« mité des pays consommateurs est la raison pour laquelle nous « avons empiété sur l'exportation de l'Angleterre, plus que sur celle « de la Pologne. » *Observations Economiques*, t. 2, p. 224. 1767. Y.

par la culture, comme très-différente, pour nous, d'une guinée produite par toute autre espèce de profession ou de commerce. La valeur acquise de cette manière, est infiniment plus grande, considérée comme source réelle de richesse nationale. Dieu garde mes concitoyens d'envisager le pillage fait sur un ennemi conquis, ou des fortunes quelconques rapidement acquises, comme comparables, pour l'état, aux modiques, mais estimables bénéfices de l'agriculture! La bravoure et l'intelligence, employées au service public, méritent de grandes récompenses. Mais ces fortunes soudaines, qui augmentent entre les hommes une inégalité funeste aux mœurs, ne devroient jamais être regardées comme un grand avantage public. Un vrai politique voit d'un coup-d'œil la différence de prix qu'il y a, pour l'état, entre 10,000 *l.* conquises en un jour par le pillage, et la même somme acquise en longues années, par les soins d'un cultivateur industrieux.

Si une culture active est d'une si grande importance, chacun doit avouer que la *connoissance la plus précieuse pour un politique*, est celle de l'état actuel du royaume relativement aux terres cultivées et à celles qui sont en friche. Parmi ce grand nombre de descriptions des comtés, et cette infinité de cartes qu'on publie tous les jours, je voudrois en voir une qui distinguât, par différentes couleurs, la nature des différens sols, depuis ceux qui sont riches et fertiles, jusqu'à ceux qui sont déserts et en friche. Si des descriptions de cette espèce étoient répétées de temps en temps, elles

formeroient sans doute la meilleure échelle d'après laquelle on eût pu, dans aucun siècle, juger de l'administration des affaires publiques.

Après avoir ainsi exposé mon opinion sur les avantages qui résultent de la gratification accordée pour l'exportation du blé, et en avoir, je crois, prouvé la justesse, j'examinerai dans la lettre suivante, quelques questions importantes dans la pratique de l'économie rurale, qui sont en ce moment des sujets habituels de conversation, et qui méritent l'attention la plus sérieuse de tous les bons citoyens.

LETTRE III.

J'ai prouvé, dans mes deux premières lettres, combien l'agriculture étoit importante pour l'Angleterre, et j'ai fait voir qu'elle étoit la véritable base de nos richesses. Je vais actuellement examiner le mérite de diverses pratiques devenues familières dans l'économie rurale, et établir, avec toute l'exactitude dont je suis capable, les avantages ou les inconvéniens qui en résultent.

Je pourrois entrer dans une longue discussion sur les enclos, si ce sujet n'avoit pas été épuisé par des écrivains qui m'ont précédé. Je renvoie le lecteur, à cet égard, principalement aux Mémoires de la société de Berne, dont la précieuse

collection peut fournir, sur cette matière, des connoissances très-importantes. Je considère, comme absolument démontrés, les grands avantages qui résultent des enclos. Ils me paroissent l'être si clairement, qu'ils n'admettent plus aucun doute pour les personnes raisonnables. Ceux qui soutiennent encore l'opinion contraire, n'emploient pour la défendre, que de pures chicanes.

Ces avantages sont, 1°. la grande augmentation des produits de la terre; 2°. celle de l'occupation des pauvres habitans, et par conséquent de leur nombre. Quelques personnes insistent sur l'utilité qu'il y a à ce qu'un pauvre homme entretienne une vache; mais elles oublient que les fermiers voisins ont autant de droit aux pacages communs, que l'habitant d'une chaumière, et qu'ils ont grand soin, par le nombre de leurs troupeaux, d'exposer à mourir de faim tout animal que le pauvre entreprend de nourrir sur la commune.

La grandeur des fermes est aujourd'hui l'objet de la plus sérieuse attention. Par-tout on se plaint de l'extension des fermes, et les cris, contre cet usage, retentissent d'un bout à l'autre du royaume, avec toutes les circonstances propres à en aggraver les inconvéniens. J'examinerai froidement, et sans passion, cette question célèbre. Je l'ai longtemps étudiée, et je donnerai au lecteur les motifs de l'opinion, qu'après de longues réflexions, j'ai adoptée.

Les rapports sous lesquels on doit naturellement considérer les fermes, sont,

1°. La quantité du produit, et sa valeur, soit pour le fermier, soit pour l'état;

2°. Le nombre des personnes qu'elles emploient;

3°. La valeur diverse dont sont, pour l'état, les bras employés dans chaque espèce de ferme;

4°. La différence des avantages qu'en retire le propriétaire;

5°. Le nombre des chevaux qu'on y emploie.

1°. *Quantité du produit, et sa valeur pour le fermier.*

Pour peu qu'on soit versé dans la culture, il est aisé de voir que le produit des fermes doit varier suivant la proportion qui se trouve entre les moyens du fermier et la quantité de terres qu'il occupe. La question importante ici est de savoir si un gros fermier cultive sa terre d'une manière plus parfaite qu'un petit. Dans l'examen de cette question, je dois faire une distinction entre un bon et un mauvais terrain; car, quelque doute que l'on puisse avoir sur la supériorité en produit des grandes ou des petites fermes en général, il n'y en a aucun lorsqu'il s'agit des mauvaises terres.

Les fermes sur des terrains de cette nature, ont en général une pâture à bêtes à laine, et, dans le mode actuel de culture, ne peuvent être dirigées au plus grand avantage du fermier, s'il n'a un troupeau assez nombreux pour parquer. Or, un pareil troupeau demande un capital beaucoup plus grand

que n'en a un petit fermier : car s'il avoit d'aussi gros fonds, nous devons présumer qu'il ne resteroit pas long-temps PETIT FERMIER. Aussi, un écrivain moderne s'est-il lourdement trompé, lorsqu'il appelle les petits fermiers les nourriciers de nos bêtes à laine (*). « Les petits fermiers, dit-il, les « nourriciers de nos bêtes à laine et de nos bêtes à « cornes, ceux qui nous donnent le lard, le beurre, « le fromage, la volaille, &c. sont bannis de leur « sol natal, &c. » Sur cinquante millions de faits, on n'en trouve pas un à l'appui de ces déclamations insensées. Il faut être bien novice en économie rurale, pour ne pas savoir que les petits fermiers ne tiennent point de bêtes à laine, qu'ils ont rarement des vaches, et encore moins de cochons. — Quant à la volaille, je n'ai rien à en dire, parce qu'il est extrêmement indifférent pour le bien public qu'elle soit chère ou à bon marché. Ces écrivains, dont le seul mérite est de blâmer le temps présent, contredisent dans un passage ce qu'ils prônent dans un autre. Ici, ils voudroient de petites fermes ; ailleurs, ils demandent un grand nombre de bêtes à laine. Une autre circonstance à considérer, est le cours de culture que l'on suit en général sur ces terres maigres et légères, et qui consiste ordinairement en turneps et en ray-grass mêlé avec du trèfle. Ces cultures, quand elles sont bien conduites, demandent, pour en consommer

(*) The occasion of the Dearness of provisions by a Manufacturer. *page* 18.

les produits, plus de bêtes à cornes que de bêtes à laine; et pour l'ordinaire on a des vaches laitières ou un fonds d'autres bêtes à cornes. Tout ce genre d'exploitation est hors de la portée d'un petit capital. On compte en général, que le parcage n'opère que fort lentement, s'il est fait avec moins de quatre cents moutons (*). Je ne connois point de troupeau qui en ait moins. A dix shelings par mouton, cet article seul monte à 200 *l.* st. Un quart de cette somme suffiroit pour monter une petite ferme. De plus, un sol léger a généralement au dessous de sa surface, une couche de marne ou d'argile, qui est l'engrais qu'on emploie ordinairement, et qui, je peux le dire, est employé par tous les bons cultivateurs, sur les terrains de cette espèce. Or, on ne peut marner ou argiler un acre de terre légère, à moins de 3 *l.* st., si on veut le faire comme il faut. Il est vrai que lorsque l'engrais est une marne de coquillage, qu'on appelle, dans le comté de Suffolk, *cragg* (**), il en faut une moindre quantité. Mais comme celle que j'ai vue est à une plus grande profondeur que ne sont la marne ou l'argile, il en coûte

---

(*) Dans le comté de *Hertford*, aux environs de *Hatfield*, on parque des troupeaux qui n'ont pas plus de quarante moutons: mais est-il besoin d'ajouter que cela n'est bon à rien?

(**) Cette marne nommée vulgairement *cragg* en Suffolk, est celle que nous nommons *falun*, et qu'on emploie en Touraine, &c. pour amender les terres, de la même manière qu'on se sert ailleurs de la marne. Ce falun est le résultat de plusieurs dépôts successifs de terres, de coquilles fossiles, de madrépores, de coraux, de fragmens de coquilles, &c. &c.

plus pour la retirer. Trois livres par acre sont une dépense beaucoup trop forte pour un petit fermier, quel qu'il soit. Je pourrois prouver, par d'autres raisons, qu'il seroit ridicule de diviser en petites fermes un pays maigre; — que cela ne tendroit jamais à l'amélioration du sol; — et qu'il en résulteroit ordinairement la ruine des fermiers qui seroient assez imprudens pour prendre de pareilles fermes. — Il y a plus de doute, cependant, pour les bonnes terres.

On peut diviser les fermes en celles qui emploient une charrue ou deux, en grandes fermes et en fermes d'herbage; mais il convient d'expliquer ce que j'entends par ces divisions. Je connois assez bien l'agriculture de divers comtés; mais je sais peu de choses sur les fermes qui, dans quelques-uns, sont exploitées en entier par des bœufs. Ainsi, je ne peux pas indiquer l'étendue des fermes qui, dans ces provinces, répondent à une ou deux charrues, &c. conduites par des chevaux. Ce que je veux dire par une charrue, c'est un attelage de deux chevaux et un laboureur.

Si nous examinons le plus grand nombre des petites fermes, nous trouverons, dans la plupart, les mêmes circonstances. La terre s'y loue à un plus haut prix que dans les moyennes ou grandes fermes du voisinage; elles s'exploitent avec une charrue. On y a une charrette qui, en y ajoutant des ridelles, sert de chariot pour voiturer le blé, le foin, &c. Dans quelques-unes, pourtant, on a un chariot, et alors, en outre, un tombereau. Les vaches, s'il s'y en trouve quelques unes, sont d'une

pauvre et chétive espèce. Point de bêtes à laine; voilà, en général, ce qui compose le fonds de la ferme.

Une ferme de ce genre étant la première entreprise que fait un laboureur, un valet de ferme ou autre, quand il a assez de fonds pour prendre une ferme à son compte, y entre ordinairement aussitôt qu'il a de quoi la monter. Les chevaux qu'il achète sont rarement assez vigoureux pour supporter un fort travail, parce qu'il y a une grande différence de prix entre de puissans chevaux et ceux que nous voyons ordinairement dans l'écurie d'un petit fermier: cet article seul entraîne pour le fermier une perte assez considérable. Car il est évident que de foibles chevaux ne font pas aussi bien le travail d'une ferme que des chevaux vigoureux; et il en résulte, contre lui, une balance habituelle, lorsqu'on le compare avec un fermier qui est en état de louer une plus grande étendue de terrain. Celui qui ne tient que deux chevaux, est hors d'état d'acheter [au loin] des engrais, à moins qu'ils ne soient d'une espèce si chère, qu'ils soient d'un très-petit volume, et il n'y a que des fermiers riches qui puissent acheter ceux de cette nature. Cet objet est d'une grande importance pour les terres situées à la portée des villes. Le fumier de cheval, de cochon, de vache, sont d'une utilité prodigieuse pour plusieurs sols.

Tous les instrumens de culture du petit fermier, sont mal conditionnés pour labourer ses terres d'une manière convenable. Il est aisé de concevoir, et l'expérience le prouve, qu'il résulte

une perte constante du défaut de force dans les animaux de trait, et de la médiocrité ou du défaut des instrumens aratoires. Cette perte met le fermier [dans son opinion] moins en état de faire de bonnes jachères, ou ne lui permet pas d'alterner par des récoltes qui n'épuisent pas la terre ; d'autant que ces récoltes ne trouvent pas une vente aussi facile que le blé, et demandent, en général, que l'on ait du bétail pour les consommer. Ces petits fermiers négligent aussi de tenir leurs haies en bon état et bien closes, de creuser leurs fossés et de faire des saignées pour dessécher leurs terres humides; tous ces articles ne sont point sans conséquence. Enfin, comme résultat général de tout ce que j'ai avancé, je dois ajouter que, d'après les observations les plus attentives, j'ai tout lieu de croire que les récoltes de ces petits fermiers ne sont presque jamais aussi bonnes que celles de leurs voisins plus aisés. Il est donc clair que la quantité, ainsi que la valeur du produit des petites fermes, sont moindres à raison de leur petitesse, et que par conséquent il y a de la perte pour le fermier et pour le public (*).

Quant aux fermes de l'espèce suivante, celles qui sont exploitées avec deux charrues et quatre

(*) Les petits fermiers cultivent le blé avec beaucoup moins d'économie que les grands. *Observations Economiques*, t. 2, page 71. — L'auteur a passé sous silence plusieurs détails qui prouvent infiniment en sa faveur ; sans doute parce qu'il croit son opinion trop bien fondée sur l'expérience, pour qu'elle ne soit pas démontrée à tout homme sans préjugé qui connoît l'économie rurale.

chevaux, une grande partie des objections que j'ai faites aux premières, ne peut être appliquée à celles-ci. S'il y a sur la ferme assez de prés naturels ou artificiels, et si le bétail est proportionné au nombre des chevaux; si ceux-ci sont grands et forts, vraiment capables de faire leur ouvrage, alors le fermier peut labourer et herser d'une manière convenable; et quatre chevaux suffisent pour se procurer des engrais, si l'on peut les amener par une grande route; car il n'en seroit pas de même pour d'autres chemins; quatre chevaux peuvent encore employer avantageusement deux tombereaux pour charier de la craie, de l'argile, de la terre, ou d'autres engrais mélangés, ouvrage que le petit fermier ne peut faire que très-lentement, si jamais il le fait. En second lieu, le loyer de ces fermes qui emploient quatre chevaux, est rarement aussi fort en proportion, que celui des petites. Le fermier est nécessairement plus riche, et par conséquent plus en état d'améliorer sa terre en achetant des engrais et en s'en procurant par le bétail qu'il tient chez lui.

Il est donc clair que la terre, occupée par un fermier qui tient quatre chevaux, doit être beaucoup mieux cultivée que lorsqu'elle est louée à celui qui n'en a que deux; ou, en d'autres termes, que la quantité, ainsi que la valeur du produit, doivent être beaucoup plus grandes pour le fermier et pour le public.

Je mets la troisième espèce de fermes au rang des grandes, c'est-à-dire, de celles qui emploient depuis six jusqu'à douze chevaux, ou un nombre

approchant. Il n'y a que des hommes pourvus de fonds considérables, qui puissent exploiter comme il faut de pareilles fermes. J'observerai seulement que ces hommes sont encore plus capables que ceux de la classe précédente, de mettre en action tous les ressorts de la culture. L'achat des engrais dans les villes est possible, sur les grandes routes, à celui qui n'a que quatre chevaux; mais il est rare qu'il en fasse usage. C'est la classe dont je parle qui se procure ces sortes d'engrais, et qui les fait venir par des chemins de traverse, comme par de grandes routes, à moins qu'ils ne soient si mauvais que les frais n'excèdent le bénéfice. Ce sont les hommes de cette classe qui entreprennent avec courage tous les genres d'amélioration; ils tirent parti de tous les engrais que le hasard ou l'intelligence peut leur fournir : ils dessèchent leurs terres humides, tiennent leurs haies en parfaite réparation, labourent toutes leurs terres et les hersent; et sur-tout ils ont le moyen d'acheter en tout temps assez de bétail pour consommer le fourrage, les turneps, et autres récoltes préparatoires, ce qui a pour eux le grand avantage qu'ils ne sont point obligés de négliger la culture des jachères, faute de pouvoir se procurer des animaux pour en manger le produit. Cette culture consiste, en général, en turneps et en trèfle, et il y a une grande différence entre vendre les turneps pour les faire sortir de la ferme, ou les faire manger *sur place*, par des moutons ou des bêtes à cornes; comme aussi n'est-ce pas la même chose de vendre son trèfle, ou de le faner et de l'en-

granger pour en nourrir son bétail pendant l'hiver (*).

Dans ces exemples, et dans plusieurs autres qu'il seroit aisé de citer, cette classe l'emporte sur la précédente, et par conséquent, est infiniment supérieure à la première. Il en résulte que dans

(*) Les effets d'une culture active, telle qu'on la suppose ici pratiquée par un gros fermier, sont très-bien décrits par l'admirable auteur des *Essays on Husbandry*. — « Plus le cultivateur gagne, « dit-il, et plus, en général, il devient vigilant, sobre et in- « dustrieux. En raison de ce que le fermier prospère, la terre s'a- « méliore, et c'est là ce que veut dire le proverbe françois: *Tant « vaut l'homme, tant vaut la terre.* Un homme de cette espèce, « quand il se trouve une fois au-dessus du besoin, est en état de « louer de meilleurs domestiques et d'entretenir un plus grand « fonds de bétail, de composer ou d'acheter des engrais, de faire « des expériences, ou d'imaginer des améliorations. En propor- « tion de ce qu'il cultive plus de terre, il acquiert plus d'ins- « truction et fait de plus grands profits; tellement qu'enfin il « commence à aimer l'agriculture, et à se féliciter d'une profession « qui augmente sa fortune et satisfait en même temps sa vanité. « Sous les mains d'un pareil cultivateur, vous voyez dans un « endroit des friches converties en terres labourables ou en prairies « artificielles; c'est une véritable conquête, une extension de pro- « priété qui enrichit et lui et son maître, et qui ne fait tort à per- « sonne. Dans un antre endroit, il fertilise, en l'inondant, un « sol desséché, ou en faisant courir au travers un ruisseau pour « le rafraîchir, il le revêt d'une utile verdure; ailleurs, où cette « même eau est nuisible par son excès, il dessèche des marais, et « couvre le sol de riches végétaux, tels que le lin, le chanvre, « le colzat, la navette, qui remplacent les joncs, les ronces et « les glayeuls. Il faut choyer des tenans de cette espèce, et non « les décourager. *Pag.* 202. » Et cependant, à lire les déclamations dont sont remplies les brochures du jour, on croiroit que les gros fermiers qui font de si importantes améliorations, sont les pestes de la société. *Y.*

ce

ce genre d'exploitation, la quantité et la valeur du produit, tant pour le fermier que pour le public, surpassent la valeur et la quantité du produit des petites fermes.

La quatrième classe est composée des fermes qui sont exploitées par un plus grand nombre de chevaux, depuis douze jusqu'à vingt, trente, quarante, cinquante, et même jusqu'à cent. Je ne veux pas arrêter le lecteur en lui offrant beaucoup de détails sur ces grandes fermes. J'observerai seulement que, comme je l'ai dit plus haut, plusieurs peuvent être situées sur un terrain très-maigre, ayant dans leur consistance de grands pâtis à bêtes à laine, qui ne peuvent être exploités en petites ni même en moyennes fermes. Mais j'ai déja observé, et je répète que ce sont là des exceptions. Dans de bonnes terres, ou dans celles qui se louent 7 shelings l'acre et plus, je suis fort d'avis que le fermier, qui tient de six à douze chevaux, peut cultiver sa terre avec autant de profit, pour lui et pour son propriétaire, que celui qui en emploie un plus grand nombre, et beaucoup mieux que celui qui exploite une ferme excessivement grande; parce qu'alors le fermier a plus de terres qu'il n'en peut cultiver, et qu'il ne peut pas surveiller le tout.

Il suit donc de cet examen des fermes de différentes classes, sous le rapport de la quantité et de la valeur de produit, que dans la première classe le produit est le moins considérable de tous; que dans la seconde, il est très-supérieur à la première, mais qu'il n'atteint pas tout ce que la terre pourroit produire; que dans la troisième,

la ferme est parfaitement cultivée, et rend un aussi grand produit qu'aucune autre; que dans la quatrième elle ne donne pas plus de produit que dans la troisième : et que, lorsque des fermes de cette classe deviennent trop grandes, leur produit est protionnellement moindre que dans celles de la troisième. Je devrois passer de suite à la dernière classe, celle des *fermes en pâturages ;* mais je les omets ici pour en traiter séparément dans un autre endroit (10).

Je dois avertir le lecteur de ne pas conclure, de ce que je dis qu'une ferme rend *tant* ou *tant*, que toutes les fermes de la même espèce rendent de la même manière. Je veux dire seulement que ces fermes, en général, rendent ainsi ; mais une foule de circonstances peuvent motiver, pour chaque règle, des exceptions, sur-tout, lorsque les terres sont occupées par des fermiers paresseux ou sans intelligence. Il est impossible d'avancer une proposition si générale, qu'elle n'admette aucune exception. Le lecteur de bonne foi doit juger l'ensemble de chaque classe, sans chercher, dans des particularités de détail, des exceptions

---

(10) Dans la partie d'Angleterre qui avoisine l'Ecosse, et même dans la partie méridionale, il y a beaucoup de fermes où il n'y a que des pâturages, et les fermiers, qu'on nomme *graziers*, n'ont d'autres soins que ceux d'engraisser le bétail. L'Ecosse fait beaucoup d'élèves, mais elle n'a pas de pâturages. Les Ecossois viennent donc vendre leur bétail à des fermiers dont l'état est de l'engraisser. Cela forme une branche de commerce considérable et lucrative ; attendu que la plupart de ces fermes en pâturages est située dans des endroits bas, souvent marécageux, où la culture des grains ne seroit pas praticable d'une manière avantageuse. Voilà l'effet de l'industrie.

qui détruiroient la classification. Bientôt j'examinerai moi-même quelques-uns des détails qui pourroient donner lieu à ces exceptions.

Le second rapport sous lequel on peut considérer les fermes, c'est le nombre de personnes qu'elles emploient : pour les examiner, sous ce point de vue, je conserverai la division en classes dont j'ai déja fait usage.

Les fermes de la première classe, celles qui s'exploitent avec une charrue sont en général cultivées par le fermier seul. S'il emploie quelque secours étranger, il ne consiste guères qu'en un ouvrier qu'il prend dans les momens de presse, comme pour battre tout son blé à l'instant où l'on vient de le mettre en grange. Quelques-uns cependant prennent un valet à l'année, lorsque leur ferme peut occuper un attelage de deux chevaux. En ce cas, ils ne prennent jamais de journaliers. D'après les observations les plus exactes que j'aye pu faire, c'est là à peu près le nombre de bras qu'occupent les fermiers de la première classe.

Ceux de la seconde, à moins qu'ils ne soient eux-mêmes de très-forts travailleurs, ou qu'ils n'aient des fils adultes, ont un valet qui a soin des chevaux, et qui laboure avec une paire. De plus, ils ont assez régulièrement un journalier pour labourer avec l'autre paire; et plusieurs ont un petit garçon pour garder le bétail, herser, et faire les autres petits ouvrages de la ferme. A la moisson, ou au commencement du battage des grains, ils prennent quelquefois un ouvrier de plus.

Ainsi, supposons vingt acres de terre à la ferme qui n'a que deux chevaux [je ne fais ici qu'une supposition, j'examinerai ci-après, plus en détail, l'article de la quantité de terre], et quarante acres à celles qui en a quatre ; dans ce cas, la première nourrit le fermier, un petit valet, et dans l'occasion, un journalier pendant quelque temps. La seconde nourrit le fermier, un valet, un journalier, et en géneral un petit domestique ; en outre, dans le temps des gros ouvrages, un journalier de plus. Ainsi la ferme à quatre chevaux emploie proportionnellement plus de monde ; ce qui vient, en partie, de ce que le fermier est assez riche pour n'être pas obligé de conduire lui-même une charrue.

La troisième classe, celle qui tient depuis six chevaux jusqu'à douze, offre de grandes variations sur le nombre de bras employés. Plusieurs fermiers, dans cette classe, sont assez riches pour faire des améliorations de différens genres, que ne permettroit point à ceux des deux autres, la modicité de leur fortune, et dans ces travaux ils emploient beaucoup de monde. L'activité avec laquelle ils conduisent leur entreprise, donne de l'occupation à un grand nombre d'ouvriers ; et, dans le fait, leur art consiste principalement à en employer. Il faut remarquer, d'ailleurs, que les gens qu'ils ont à l'année [ou leurs valets] conduisent chacun une charrue (*). De plus, les

(*) Il est bon d'observer que, par une charrue, on entend l'homme qui en conduit une avec deux chevaux, pendant huit

hommes occupés à charier de l'argile, de la craie, de la terre, &c. pour l'amendement du sol, doivent excéder de beaucoup le nombre de ceux que les plus petites fermes emploient ; et lors de la moisson, un gros fermier compte toujours un homme par vingt acres de tout grain, en supposant les blés d'hiver et les mars dans leur proportion ordinaire. Je suis porté à croire, d'après ces considérations, qu'un nombre donné d'acres de terre, exploités en fermes de cette espèce, occupe en général plus de bras que ne fait le même nombre dans les deux premières classes.

Quant à la quatrième, j'ai de grands doutes à ce sujet. Dans ce que j'en ai dit ci-devant, j'ai observé combien il étoit difficile pour un fermier, de surveiller et de soigner une aussi grande quantité de terre qu'en occupent quelques-uns des fermiers de cette classe. Or, cette difficulté entraîne toujours un peu de confusion, dont le résultat est de laisser faire, sans ordre, par plusieurs personnes, ce qu'une seule auroit pu faire : c'est ce que je n'ai jamais manqué d'observer dans ces occasions. Cette circonstance compense-t-elle, relativement au nombre de gens employés dans une ferme, les considérations qui sont en faveur de l'autre système? c'est ce dont je doute. La principale de ces dernières est le nombre de fermiers

---

heures par jour. Si l'on change d'hommes et de chevaux, comme le font quelques fermiers, de manière à ce que la charrue, en été, travaille seize heures par jour, le cas est différent, quoique cela revienne au même pour les hommes et les chevaux. *Y.*

qui pourroient être placés sur l'étendue de terre qu'en occupe un seul ; car, quant au nombre d'ouvriers ou de domestiques, je le crois à peu près le même. Il y a cependant un autre point qu'il ne faut pas oublier : c'est que la probabilité des grandes améliorations est, en général, en faveur de l'homme le plus riche, et par conséquent, du plus gros fermier. J'avoue cependant, que dans mon opinion particulière, je suis porté à regarder les fermes de la troisième classe, comme les plus favorables à la population; mais il me reste à cet égard quelques doutes que je cherche à éclaircir.

Il y a une observation essentielle : c'est que les fermes de la quatrième classe sont, en général, situées sur de très-mauvais terrains. Il ne faut donc pas, uniquement parce qu'on voit plus peuplés que d'autres les pays où il y a de petites fermes, croire que ces terrains occupassent beaucoup de monde, s'ils étoient divisés en petites exploitations. On compare souvent ces deux choses, sans faire attention au sol; et cependant cette circonstance est déterminante en fait de population. Je connois beaucoup de grandes fermes qu'on ne pourroit pas faire valoir si elles étoient réduites en portions de cinq cents acres. Examinez les parties sablonneuses du comté de Suffolk. Voyez à *Capel*, la ferme de *Saint-André* qui à près de quatre mille acres de terre. Mais ce ne sont là que des conjectures. Au moyen de beaucoup de recherches, je suis en état de présenter au lecteur une autorité meilleure que toutes les ré-

flexions : c'est le tableau du nombre de personnes qu'emploient vingt - quatre fermiers différens de la première, seconde et troisième classe. Je n'ai pu me procurer ces détails sur autant de fermes de la quatrième, et le peu que j'en ai recueilli, n'appartient pas à des fermes situées sur un mauvais sol, ce qui, relativement à la population, fait nécessairement une exception. Je ne rapporte que le nombre d'acres des *terres labourables* de chaque ferme. Si j'avois pris le nombre total de ces terres, la comparaison n'auroit pas été exacte, parce que, dans toutes, le nombre des ouvriers est déterminé par la quantité des terres labourables seulement, sans aucun rapport avec l'étendue générale de la ferme.

PREMIÈRE CLASSE.

Nos. 1	17 *acres.*	1 *hommes occupés.*
2	13	1
3	16	1
4	17	1
5	26	1
6	26	1
7	22	1
8	30	2
	157	9

Toutes ces fermes, excepté la dernière, sont cultivées par le fermier seul.

SECONDE CLASSE.

Nos. 1	55 *acres.*	3 *hommes occupés.*
2	43	3
3	60	3
4	80	4
5	50	3
6	56	3
7	56	3
8	55	3
	445	25

TROISIÈME CLASSE.

Nos.	1	110 *acres.*	8 *hommes occupés.*
	2	150	9
	3	97	5
	4	88	4
	5	160	9
	6	240	17
	7	200	10
	8	100	8
		1035	70

Dans la première classe, il y a une personne par dix-huit acres; dans la seconde, une par dix-sept; dans la troisième, une par quinze.

Il faut remarquer, en outre, que le nombre des ouvriers extraordinaires, employés en certains temps de l'année, et dont il n'est pas question dans ces tables, est, proportionnellement beaucoup plus considérable dans la troisième classe que dans la seconde, et dans celle-ci que dans la première; ce qui augmente la supériorité des deux plus fortes.

Ainsi, à l'égard du nombre d'hommes employés à la terre divisée en fermes de la première, deuxième, troisième ou quatrième classe, la conclusion à tirer des faits précédens, est que la seconde classe emploie plus de bras que la première; la troisième, plus que la seconde, et il y a lieu de croire que la quatrième en emploie un peu plus que la troisième. Mais on suppose qu'elle perd cet avantage en n'employant qu'un fermier, au lieu de plusieurs, sur une si grande étendue de terres. En résultat, la troisième classe est la plus avantageuse à la population.

Puisqu'il est ici question de population, je ne peux m'empêcher d'observer que dans un nouvel ouvrage, l'auteur, parlant des rapports qu'il y a entre le sol d'un pays et la multiplication de ses habitans, tombe, ce me semble, en contradiction; car il dit : « plus les mœurs d'un pays sont libres et simples, toutes choses égales d'ailleurs, moins on y trouve d'habitans. » Mais dans un autre endroit, il assure que « plus un peuple est sobre, plus il se nourrit des productions immédiates de la terre, plus il peut multiplier rapidement (*). » Or, je me trompe fort si la sobriété dans la nourriture n'est pas la même chose que la simplicité des mœurs; ou, en d'autres termes, si un peuple qui vit sobrement, n'a pas des mœurs simples. La population dépend de la perfection de la culture, et celle-ci, réciproquement, dépend de la population. La simplicité de mœurs, en ce qu'elle est opposée au luxe, est très-favorable à l'une et à l'autre. Mais la simplicité de mœurs qui ne seroit pas accompagnée d'une vie frugale, seroit d'un genre très-équivoque.

Le troisième point de vue sous lequel j'ai dit qu'on pouvoit considérer l'étendue des fermes, est *l'utilité dont sont, pour l'état, les bras qu'on y emploie.*

(*) Inquiry into the Principles of political Œconomy, *v.* 1, *pp.* 36 & 117.

A cet égard, j'ai lieu de croire que le petit fermier et l'ouvrier journalier, en mesurant leur utilité publique d'après leurs moyens, doivent être mis à peu près au même rang. Mais on peut élever à ce sujet quelques doutes. Cependant, quant aux fermes de la première classe, le petit fermier et le journalier sont en général de niveau. Je suis convaincu, d'après beaucoup d'observations que j'ai faites, que le dernier, lorsqu'il n'a pas plus d'enfans que l'autre, est aussi bien nourri, aussi bien vêtu, et quelquefois aussi bien logé que s'il étoit fixé dans une de ces petites fermes, avec cette différence qu'il ne travaille pas autant. Dans le fait, je regarde ces petits fermiers comme des gens très-malheureux. Ils se nourrissent très-mal, travaillent comme des chevaux, et pratiquent par force toutes les maximes de la sobriété, sans avoir aucun moyen pour adoucir leur sort. La seule consolation qu'ils aient, de plus que le journalier est l'espoir d'augmenter assez leur petite fortune, pour pouvoir prendre une plus grande ferme. Mais cela ne leur arrive pas aussi souvent que beaucoup de gens se le persuadent (*).

Or, si l'utilité publique des hommes dépend de leur bien-être, de leur travail, je ne vois point

(*) Je parle ici principalement de la plus basse classe de cultivateurs, des petits fermiers qui payent 30 ou 40 livres de ferme. Un fermier de ce genre travaille plus, se nourrit plus mal; et, dans le fait, est plus pauvre que le journalier qu'il emploie. Un cultivateur, dans cette position, est certainement un objet digne de nos secours et de notre commisération. *Essays on husbandry*, p. 205. Y.

de raison pour mettre le petit fermier au-dessus du journalier, l'un et l'autre pouvant également élever une famille.

Il y a même un point défavorable aux premiers, c'est qu'ils ne peuvent répondre aux invitations du gouvernement, lorsqu'on a besoin d'hommes pour le service public. Dans ces occasions, plusieurs journaliers s'engagent volontairement, mais non de petits fermiers. Quelque peu d'importance qu'on veuille attacher à cette particularité, le fait est vrai. Au reste, il en résulteroit un avantage, si, dans ces cas, tous les hommes dont on a besoin étoient pris parmi les manufacturiers, parce que plus il y a de petits fermiers, et moins il y a de journaliers.

Nous devons donc conclure qu'à l'égard de la population, de l'aisance et du travail, il n'y a, relativement à l'état, aucune différence entre un petit fermier et un journalier.

Quant aux fermes de la seconde classe, ceux qui les tiennent ont, en général, beaucoup plus d'aisance et de moyens réels que les premiers. Je regarde ces fermiers comme des gens très-précieux pour l'état, en ce que, d'une part, ils sont la véritable pépinière des fermiers de la troisième classe, et que, de l'autre, n'étant pas obligés de se livrer eux-mêmes aux détails les plus pénibles de la culture, ils sont en état de payer et d'employer quelques individus de la classe précieuse des journaliers, ces hommes actifs et robustes qui sont capables des plus forts travaux et des plus grandes fatigues. Ces fermiers et leurs familles, élevés dans

l'aisance, sont très-utiles à l'agriculture. Il faut les considérer comme étant au premier degré vers la perfection. L'homme qui a assez de fonds pour monter une ferme de cette espèce, commence avantageusement pour lui et pour la société. Il peut, au bout de quelques années, avoir fait assez d'économies pour prendre une ferme de la troisième classe. Si, au contraire, il n'y avoit que des fermiers de cette dernière espèce, il seroit trop difficile aux gens de la campagne d'entrer en concurrence avec eux. Le petit fermier doit toujours être regardé comme le principal ouvrier de sa ferme; et c'est par conséquent son travail, et non sa ferme, qui le nourrit : au lieu que ceux dont je parle, peuvent, en grande partie, s'exempter de travailler péniblement par eux-mêmes; ainsi ils sont nourris par leurs fermes, indépendamment du travail qu'ils fournissent aux journaliers. Je peux donc conclure, relativement à la valeur des hommes de cette classe, qu'ils sont non-seulement plus nombreux, mais aussi plus précieux que ceux de la première.

La troisième classe de fermes, celle qui exige pour l'exploitation depuis six jusqu'à douze chevaux, a été jusqu'à présent regardée comme la plus avantageuse, soit pour le fermier, soit pour le public. Quant à l'utilité des bras qu'elle emploie, je dois observer que les fermiers de cette espèce sont, pour la nation, de la plus grande importance; plus, peut-être, qu'aucun de ceux dont j'ai parlé jusqu'ici : car il est évident que l'état doit retirer un grand avantage du soin, de l'attention et de l'acti-

vité avec lesquels ces hommes emploient des sommes considérables de la manière la plus utile possible à la nation. Ils sont, d'ailleurs, très-précieux, en ce qu'ils forment une classe intermédiaire entre les deux premières espèces de fermiers et les petits seigneurs, ou autres propriétaires faisant valoir de petites fermes qui leur appartiennent. C'est aussi à cette classe de fermiers qu'est dû le plus constant et le plus avantageux emploi des pauvres. Outre ceux-ci, les bras qu'emploient principalement ces sortes de fermes, sont ceux des journaliers, dont j'ai déja fait voir l'importance. Or, cette classe en emploie proportionnellement plus que la première. Un fermier qui n'emploie que quatre chevaux, a ordinairement un domestique toujours garçon; et ceux qui en emploient dix ou douze, n'ont que deux valets. J'en ai connu quelques-uns qui n'en avoient qu'un et un enfant. La plus grande partie de leur travail se fait donc par des journaliers, méthode qui leur est plus avantageuse dans les pays où les villages sont passablement peuplés. Or, l'emploi des journaliers, qui sont, pour la plupart, des hommes mariés, est plus avantageux que celui des domestiques, qui ordinairement restent garçons. Il ne faut pas oublier, non plus, que cet emploi est régulier, et que les ouvriers y trouvent une occupation habituelle; au lieu que les classes inférieures de fermiers ne les emploient que par occasion et dans la saison des forts ouvrages. D'après ces considérations, je suis d'avis que les bras employés sur les fermes de cette classe, sont

plus utiles à l'état que ceux qu'occupe la première.

Quant à la classe suivante, celle des très-grandes fermes, je n'ai pas lieu de les croire aussi utiles au public, sous le rapport dont nous parlons, que sous celui dont il a été question ; car les circonstances qui donnent à la troisième l'avantage sur la seconde, ne croissent pas, dans celle-ci, dans la même proportion, la troisième étant composée de gens qui ont assez de moyens pour cultiver parfaitement. Ces très-grandes fermes sont, pour l'ordinaire, situées plutôt sur un mauvais terrain que sur un bon. Les hameaux, dans le voisinage, sont par conséquent plus rares et plus éloignés de la demeure du fermier. Celui-ci est donc nécessairement obligé de se servir de domestiques à gages, et d'en entretenir un assez grand nombre pour faire tous ses ouvrages. Cela porte à la population un grand préjudice qui ne se trouve pas dans l'hypothèse précédente. De plus, il y a de ces fermes immenses qu'il seroit possible de convertir en fermes de la troisième classe, qui, comme je crois l'avoir prouvé, sont sous tous les rapports les plus avantageuses. La population y gagneroit probablement, mais à coup sûr la valeur de cette population y gagneroit par le nombre de ces nouveaux fermiers et de leurs familles. Cela ne me paroît pas douteux.

Ainsi, sous le rapport de *l'utilité dont sont pour l'état les personnes employées par les différentes classes de fermiers*, je crois être fondé à conclure que la première classe est là

moins précieuse de toutes, que la seconde est très-utile, mais qu'elle l'est moins que la troisième, qui est supérieure même à la quatrième, et se trouve par conséquent, à cet égard, la plus utile de toutes.

La quatrième partie de la question est la comparaison des avantages que retirent les propriétaires de ces différentes sortes de fermes; ou, pour présenter le sujet en forme de question, il s'agit de savoir quelle est, pour un propriétaire, la manière la plus avantageuse de louer ses terres; s'il vaut mieux pour lui les distribuer en petites, moyennes, ou grandes fermes, dans les proportions que j'ai indiquées pour ces classes; et s'il y a, dans quelqu'une de ces classes, quelque avantage particulier qui puisse engager raisonnablement un propriétaire à changer, en conséquence, une ancienne distribution.

Quant à la première classe, celle des petites fermes, il y a deux circonstances à observer : le prix de la location, qui est en leur faveur, et les réparations des bâtimens, qui leur sont contraires. On a beaucoup parlé des banqueroutes des petits fermiers; mais, d'après les observations que j'ai faites, et les instructions que je me suis procurées, j'ai lieu de croire qu'à cet égard les fermiers de tout genre sont à peu près de niveau. Lorsqu'un grand fermier vient à manquer, le propriétaire, il est vrai, perd beaucoup. Mais aussi, pour un gros fermier à qui ce malheur arrive, il y en a plusieurs

petits qui y tombent; en supposant, d'ailleurs, que les uns et les autres soient choisis avec le même soin par le propriétaire.

La cherté du loyer d'une petite ferme est, sans contredit, un objet important; et comme, à cet égard, il faut parler des choses comme elles sont, et non comme elles pourroient être si les petites fermes étoient plus communes, on peut trouver dans cette différence de prix, une compensation plus que suffisante des frais de réparations, si les bâtimens sont faits avec intelligence.

Dans les pays où la généralité des terres, dans les grandes et moyennes fermes, se loue de 12 à 14 shelings l'acre, j'ai observé que ces petits fermiers les portent à 20 shelings une guinée et quelquefois plus. Une grande supériorité dans le prix du loyer est toujours une chose à considérer : or, il est aisé de voir combien cette augmentation est importante. Dans la vérité, c'est un bénéfice plus grand qu'on ne peut se flatter de le faire par aucun autre moyen.

Ce bénéfice peut, je crois, dans quelques fermes, se compenser avec la dépense des réparations, mais cela doit provenir, en ce cas, d'une quantité ridicule de bâtimens. J'ai vu souvent, dans une ferme de 20 *l.* de loyer, une maison et des granges qui auroient pu suffire à une ferme de 100 *l.* On peut donc établir comme principe, que le gain fait sur le loyer dans les petites fermes, est souvent absorbé par les réparations.

Mais, d'un autre côté, je dois observer que plusieurs petites fermes qui rendent un loyer beaucoup

coup plus fort que le prix commun du voisinage, n'ont point de bâtimens dont les réparations puissent compenser cet avantage. J'en ai vu plusieurs qui n'avoient qu'une petite maison qu'on auroit bâtie à neuf pour 40 *l.*, une petite grange avec une aire, un petit retranchement pour recevoir le blé qui venoit d'être battu, et une soupente en planches, pour ramasser toute la récolte; à un bout, une écurie pour deux chevaux; à l'autre, une étable pour deux vaches. Le tout est petit; c'est-à-dire, si bien proportionné à l'étendue des terres de la ferme, que la sixième partie de la plus-value annuelle du loyer suffit pour en faire les réparations. Lorsque les propriétaires disposent leurs bâtimens avec cette économie, je suis convaincu que leur profit, sur ces petites fermes, est plus grand que celui qu'ils peuvent faire sur les grandes. Il en coûte si peu pour faire tous les bâtimens nécessaires à une ferme de 20 *l.* de rente, que, dans les endroits où la terre se loue 10 à 12 shelings l'acre, le bénéfice que l'on fait en divisant son bien en petites fermes, est plus que suffisant pour payer l'intérêt de la somme employée en bâtimens, faire toutes les réparations, et laisser encore au maître, du surplus. Mais il arrive tout le contraire lorsque ces petites fermes ont plus de bâtimens qu'il ne leur en faut. D'après ces considérations, je suis toujours très-surpris de voir réunir de petites fermes pour en faire de grandes, à moins que ceux qui prennent celles-ci, pressés du desir d'avoir à exploiter une grande quantité de terre,

ne consentent à en payer le même prix que les petits fermiers. Dans ce cas, il ne peut y avoir à hésiter, mais je suppose que cela ne doit pas souvent arriver.

La seconde classe, celle dans laquelle on emploie quatre chevaux, se loue rarement aussi cher que la première. Mais, comme il se trouve aisément des fermiers de cette espèce, je crois qu'ils payent, en général, plus par acre que ne donnent les gros fermiers. Les observations que j'ai faites dans l'article précédent, relativement aux bâtimens, sont en grande partie applicables à celui-ci. Le bénéfice comparatif de ces fermes, opposées à de plus petites ou à de plus grandes, dépend absolument des frais de réparation. S'il n'y a pas plus de bâtimens qu'il n'en faut, je conçois que les fermes de cette classe doivent rendre au propriétaire, plus que ne feroient de grandes fermes.

Celles de la troisième et de la quatrième, c'est-à-dire les grandes et très-grandes fermes, ne se louent pas, à beaucoup près, avec autant de facilité que les premières. Il n'y a pas autant d'hommes à la fortune desquels elles conviennent, et il en résulte nécessairement que la terre, ainsi distribuée, se loue moins bien que lorsqu'elle est partagée en plus petites portions. Mais aussi il y a une autre circonstance à observer, qui est l'amélioration d'une terre lorsqu'elle en a besoin. Ce sont là les seuls hommes qui puissent l'opérer. Les fermiers des premières classes en sont absolument incapables. Ceci est particulièrement vrai

dans les fermes très-étendues, situées sur un sol maigre, à qui il faut de la marne, de l'argile, de la craie, ou d'autres engrais durables et dispendieux. Dans ces cas, les grandes fermes sont incontestablement les plus utiles. Mais si la terre d'une ferme est déja au point de bonté dont elle est susceptible, alors les petites fermes seront, comme on l'a vu, avantageuses au propriétaire.

Un cinquième point de vue sous lequel il faut considérer les fermes, c'est le nombre des chevaux qu'on y tient : et cette circonstance est si importante, qu'on ne sauroit y donner trop d'attention.

On ne peut faire valoir les fermes de la première classe, quelque petites qu'elles soient, avec moins d'une paire de chevaux; n'eût-on que cinq acres de terre labourable, il faut, pour leur exploitation, nourrir deux de ces coûteux animaux, ou dépendre, tant pour ses labours que pour sa moisson, de la bonne volonté et du loisir de ses voisins. C'est là une des grandes raisons pour lesquelles il y a si peu à gagner sur les petites fermes; car il est difficile qu'un homme puisse, sur une ferme de quinze ou vingt acres de terre, vivre et nourrir deux chevaux. Il est impossible qu'à la longue il ne soit pas misérable. Ceci ne regarde que lui; mais quel en est le résultat pour la nation? Les petites fermes, au lieu d'augmenter le nombre des habitans, les font mourir de faim, pour nourrir des chevaux. Il est facile, en effet,

de prouver que les grands fermiers nourrissent, proportionnellement, beaucoup moins de chevaux que les petits. Parcourez diverses petites fermes, et voyez dans quel embarras est toujours le fermier pour trouver de quoi nourrir ses chevaux. Considérez la portion du terrain de chaque ferme réservée uniquement pour leur nourriture, et vous verrez quelle immense quantité de terre est employée à cet usage.

Les fermiers de la seconde classe ont, à cet égard, l'avantage sur ceux de la première; car ils font valoir une plus grande quantité de terre, et la cultivent mieux avec moins de chevaux. La raison en est, en grande partie, la supériorité de leurs moyens qui les met en état de tenir leurs chevaux constamment à l'ouvrage; parceque, n'étant pas, comme le petit fermier, obligés de les laisser en repos pendant que l'on fait d'autres travaux, ils peuvent faire plusieurs ouvrages à la fois. Ils peuvent, dans un champ, s'occuper à houer, à faucher, &c. &c. tandis que leurs journaliers ou leurs domestiques labourent dans un autre avec leurs chevaux. En distribuant ainsi les travaux, on peut, avec peu de chevaux, faire l'ouvrage de plusieurs.

Les fermiers de cette classe sèment beaucoup plus de trèfle que ceux de la première; ce qui non-seulement prépare merveilleusement une récolte de froment à faire sur un seul labour, mais laisse en repos, chaque année, une partie de leurs terres, et rend, par conséquent, nécessaire un moindre nombre de chevaux.

Supposons un champ semé en orge, et calculons la différence qu'il y a entre y semer du trèfle avec l'orge, comme fera probablement un fermier de moyenne sorte, et semer, une seconde fois, le même champ en grain. Le trèfle est au moins un an sur terre, souvent deux, et quelquefois trois; après lesquels on sème du froment sur un seul labour. Ainsi, depuis le temps où l'on a coupé l'orge, la terre n'a reçu qu'une façon en deux ans.

Le petit fermier sème son orge sans trèfle; ensuite il sème de l'avoine sur deux labours; après quoi, très-probablement il met sa terre en jachère pour recevoir du froment, et laboure son champ au moins trois fois, et ordinairement quatre. Mais, comme les terres de ces sortes de fermiers sont rarement bien cultivées, je ne compterai que trois. En deux ans donc il laboure cinq fois, tandis que l'autre n'en laboure qu'une. Ceci fait une différence essentielle, et qui résulte toute entière de l'omission du trèfle; culture qui ne convient sous aucun rapport au petit fermier, parce qu'il n'a pas assez de bétail pour en consommer même la première coupe. Ce contraste explique assez pourquoi un médiocre fermier n'entretient pas, proportionnellement, un aussi grand nombre de chevaux, qu'un petit.

Cette supériorité est bien plus sensible dans les fermiers de la troisième classe. Ceux-là sont assez riches pour tenir leurs chevaux occupés toute l'année, ce qui fait une prodigieuse différence. Dans le temps même de la fenaison et de la moisson, ils ont du monde pour labourer et faire, en même temps, les travaux qui semblent plus importans et plus

pressés. Aucun ouvrage qui ne demande que des hommes, ne retient long-temps leurs chevaux oisifs, parce qu'ils ont toujours assez de monde pour faire à la fois tous les travaux ; ce qui n'est pas le cas des premières classes ; et quant aux prairies artificielles, ils en font infiniment plus que les autres.

Les très-grandes fermes tiennent, ce me semble, encore moins de chevaux. Cela n'est pas douteux dans les terrains maigres, car le ray-grass qu'on y sème ordinairement mêlé avec le trèfle, restant beaucoup plus long-temps sur la terre que le trèfle seul, il en résulte une différence considérable. Le sainfoin, qui dure depuis dix jusqu'à vingt ans, est aussi fort cultivé par les fermiers de cette classe : et il faut compter encore pour quelque chose, la facilité qu'on a à labourer les terres légères, la différence de travail entre celles-ci et les terres fortes ordinaires étant au moins de moitié.

Le tableau suivant des chevaux tenus par les vingt-quatre fermiers sus-désignés sera à cet égard plus convaincant que toutes les réflexions.

PREMIÈRE CLASSE.

	Fermiers.	Acres.	Chevaux.
Nos.	1	17	2
	2	13	2
	3	16	2
	4	17	2
	5	26	2
	6	26	3
	7	22	2
	8	30	3
		167	18

Neuf acres par cheval.

SECONDE CLASSE.

	Fermiers.	Acres.	Chevaux.
Nos	1	55	5
	2	43	4
	3	50	5
	4	8[illegible]	5
	5	50	5
	6	56	4
	7	56	5
	8	55	5
		445	38

Onze acres et demi par cheval.

TROISIÈME CLASSE.

Nos.	1	110	8
	2	150	8
	3	97	6
	4	88	6
	5	160	10
	6	240	12
	7	200	8
	8	100	8
		1145	66

Dix-sept acres par cheval.

Cette table confirme mieux ce que j'ai avancé, que tous les raisonnemens que j'aurois pu faire. Mais, avant de passer à un autre sujet, j'ajouterai une observation; c'est que dans une partie du Hampshire, du Wiltshire, et dans Oxfordshire, dans Gloucestershire, Montmoutshire, Glamorganshire, &c. &c., j'ai trouvé dans un voyage fait récemment, qu'on n'atteloit presque jamais une charrue, avec moins de quatre chevaux; qu'on en employoit généralement cinq, et souvent six. Les très-petites fermes y sont par conséquent rares,

car il ne peut y en avoir qui ait moins de quatre chevaux, ou quatre chevaux et deux bœufs, ou six ou huit bœufs et point de chevaux. Dans ces parties du royaume, le nombre des animaux de trait employés dans les petites fermes, doit être proportionnellement plus grand que partout ailleurs.

Après avoir examiné les cinq rapports sous lesquels il m'a paru convenable de considérer les fermes de toute grandeur, et avoir donné sur chacun mon opinion, de manière, ce me semble, à satisfaire le lecteur, j'ai maintenant à parler des fermes en herbage qui, différant à beaucoup d'égards, de toutes les autres, doivent être traitées séparément. Je les considérerai aussi sous les cinq rapports déja indiqués.

Premièrement. *La quantité du produit et sa valeur tant pour le fermier que pour le public.* Ici l'estimable auteur des *Essays on Hushandry* me fournit une maxime que j'adopterai sur son autorité : savoir, que « dans tout pays où il se fait dans l'intérieur une consommation suffisante, ou qui exporte ses produits à l'étranger, le meilleur usage que l'on puisse faire de la terre, est de l'employer au genre de culture, quel qu'il soit, qui donne le plus grand produit évalué en argent. Comparons donc le produit évalué en argent, des fermes en herbage, avec celui des fermes ordinaires dans lesquelles, avec les terres labourables, se trouve une portion quelconque de prairie. Je commencerai par les petites fermes, non pas que je me propose de procéder méthodiquement suivant l'ordre de la grandeur des fermes, comme j'ai fait pour les

autres; mais il y a quelques observations qui sont particulières à celles-ci.

J'ai remarqué ci-dessus, que le petit fermier travailloit plus, et qu'il avoit, sous tous les rapports, aussi peu de jouissances que l'ouvrier journalier; mais son malheur vient uniquement de ce qu'il occupe, au lieu d'herbage, des terres labourables. Ce n'est qu'à grands frais qu'on manie la charrue. Il faut de gros fonds pour la nourriture des chevaux, l'entretien des ustensiles, &c. &c.: toutes ces dépenses sont fort au-dessus des moyens d'hommes aussi peu aisés; et les travaux de la culture demandent plus de vigueur et d'activité, que peut-être, ils ne peuvent y en apporter. D'ailleurs, l'incertitude du produit des terres cultivées est une terrible affaire pour le petit fermier qui n'a pas des cultures assez variées pour que le succès de l'une le dédommage du défaut de l'autre. Or, tout ceci n'a point lieu dans les fermes en herbage; on les exploite à peu de frais; à peine y a-t-il quelques ustensiles à entretenir. Le produit est beaucoup plus sûr que celui des terres labourées, et enfin un cheval suffit au petit fermier. Au grand, un équivaut aux quatre qu'un fermier de terres labourables est obligé d'avoir (*).

Il y a une différence prodigieuse entre l'homme qui occupe vingt acres de terre en herbage, et

(*) Ou un bœuf, si l'on peut trouver le moyen de le faire tirer au collier comme un cheval. *Y.*

Cette méthode se pratique en quelques parties du Jura. *T.*

celui qui exploite une ferme de la même étendue, dont la meilleure partie est en terres labourables. Le sort de l'un est de se livrer toujours à un travail excessif, de se nourrir misérablement, et de ne pouvoir jamais sortir de la pauvreté; l'autre vit à son aise dans le repos, l'abondance, et, comparativement au premier, devient ordinairement riche.

La somme nécessaire pour monter une ferme en culture, et payer les dépenses de la première année, est plus que suffisante pour mettre sur la ferme en herbage, quelques vaches laitières et quelques cochons, ou si le fermier n'a pas de femme, des génisses ou des bouvards; ou enfin, la monter partie en bétail de ce genre, et partie avec des moutons à l'engrais.

Comme ceci est un point très-important, je dois présenter quelque chose de plus que de simples assertions. Car, s'il en coûte plus pour monter en bétail une ferme en herbage qu'une ferme en culture, il ne faut pas s'étonner que les premières soient moins communes que les autres. Je vais donc présenter ici quelques calculs, pour faire voir qu'il n'en est pas ainsi.

Le nombre moyen des acres de terre labourable qui se trouvent dans huit petites fermes désignées, page (87) est de vingt. Je vais donner l'état de ce qui est nécessaire pour monter une ferme de cette espèce, en supposant que l'étendue des prairies attachées à ces fermes, est de cinq acres.

Fonds d'une ferme en culture de la première classe.

	l.	s.	d.
Loyer, dixmes et charges de communauté, vingt-cinq acres, à raison de 25 shellings	51	5	»
Meubles de la maison	12	»	»
Charrette avec ses ridelles (*).	10	»	»
Deux chevaux	10	»	»
Harnois de charrette pour deux chevaux	3	9	»
Harnois de charrue . . . *idem*	1	8	»
Une charrue complète	1	10	»
Une paire de herses	1	10	»
Un rouleau	»	15	»
Faucilles, râteaux, fourches, boisseau, van, bêches, hache, &c. &c.	4	»	»
Entretien des ustensiles, et ferrage des chevaux pendant un an.	2	10	»
Nourriture de deux chevaux depuis Noël, temps auquel je suppose que le fermier entre dans sa ferme, jusqu'au premier mai; à trois shelings par semaine	4	7	»
Semence pour quinze acres, quantité que je suppose qu'il sème chaque année, à neuf shelings, l'un portant l'autre	6	15	»
Ouvriers dans le temps des semences et de la moisson, un garçon, à 3 *s.* par semaine . .	1	»	»
(**)	90	9	»

(*) Ces prix sont ceux des pays éloignés des mines de fer et de charbon. Dans une partie du Gloucestershire, dans le Montmoutshhire, et Glamorganshire, un chariot ne coûte pas 8 *l.*, et une charrue ne coûte que 7 *s.* 6 *d.* *Y.*

(**) Je ne compte rien pour l'entretien du fermier ni de sa famille pendant cette année, parce que je n'ai point, à cet égard, de donnée positive, et que d'ailleurs je conserve la balance en ne comptant pas non plus cet article dans l'autre exemple. *Y.*

Fonds d'une ferme en herbage de la première classe.

	l.	s.	d.
Loyer, dixmes et charges de communauté, pour vingt-cinq acres	51	5	»
Meubles de la maison	12	»	»
Ustensiles de la laiterie	2	»	»
Une charrette avec ses ridelles; une très-légère suffit	6	»	»
Harnois de charrette	1	9	»
Un cheval.... On n'en a besoin qu'en été; ainsi il faut compter pour rien sa nourriture.	5	»	»
Fourches, faux, râteaux, &c.	»	10	»
Entretien des ustensiles, ferrage du cheval.	»	18	»
Sept vaches, à 4 *l.* pièce (*)	28	»	»
Une truie	»	15	»
Travail par des ouvriers dans le temps des foins, un garçon	»	9	»
	88	6	»

Ce tableau fait voir qu'on peut monter cette dernière ferme à aussi bon marché que la première. Mais je n'ai pas besoin de chercher à les mettre de niveau : car, supposant que l'une des deux exige douze ou quinze livres de plus que l'autre, ce surplus est absolument indifférent. Il est aisé de voir, par les détails qu'on vient de donner, que la différence du fonds nécessaire aux deux fermes est une bagatelle, et qu'elle n'a lieu que lorsqu'il est question d'acheter des vaches. Si l'herbage étoit très-bon, le calcul est assez bas pour admettre 5 shelings de loyer de plus par acre.

Si le fermier habite près d'une ville où il y ait

(*) Il y a des années où ce prix est bas, mais cela n'est pas général. Le printemps dernier on avoit, à quatre-vingts milles de Londres, de bonnes vaches pour 4 *l.* 10 *s.* et 5 *l.* *Y.*

un marché, ou s'il n'a point de femme, il aura peut-être plus de bénéfice à vendre son foin et à garder son regain, qu'à nourrir des vaches; auquel cas il lui faudra pour ses avances, 24 ou 25 *l.* de moins; et quand il feroit manger son herbe par des génisses, il lui en coûteroit toujours moins.

Une petite ferme en herbage ne coûte presque rien pour entretien et dépérissement des ustensiles. Le fermier peut très-bien, en s'amusant, les raccommoder et les entretenir lui-même. Il trouvera, ou en nourrissant des vaches, ou en vendant son foin, ou en faisant paître son herbe, beaucoup plus de bénéfice que n'en donne la culture; et, dans les mauvaises années, il ne sera pas obligé, après avoir rentré sa récolte, d'en donner la moitié pour payer le forgeron, le charron et toutes les dépendances qu'entraîne le labourage.

Je crains que cette opinion ne soit fort attaquée par les partisans des terres labourables; plusieurs se refuseront à avouer que les herbages soient aussi avantageux. Je ne crains pas de dire, pourtant, que les cultivateurs pratiques et expérimentés seront de mon avis. Si je ne craignois d'ennuyer, je pourrois insérer ici vingt comptes du produit et de la dépense de l'un et l'autre genre d'exploitation. Mais je peux assurer que, d'après les calculs les plus exacts, la terre en herbage est de beaucoup la plus utile. On objecte ordinairement à ce système, l'usage général où sont les fermiers de défricher tous les herbages que les propriétaires veulent bien leur permettre de mettre en

labour. Mais cela ne prouve pas du tout que les terres labourables soient les plus productives; cela prouve seulement qu'il y a un grand profit à cultiver le premier des herbages défrichés; et c'est là ce qui engage les fermiers à les mettre en labour, pour faire un profit momentané, au risque d'une perte inévitable qui doit en résulter au bout de dix ou douze ans (*). Voyez le même avis développé par M. Raffinesque (**) et M. Patullo (***). Je conclus donc qu'il est plus avantageux, pour un petit fermier, d'occuper une ferme toute entière en herbage, que d'avoir rien à faire avec la charrue.

Le même principe peut s'appliquer à ceux qui emploient ordinairement quatre chevaux ou plus. La somme nécessaire pour monter une de leurs fermes, suffiroit amplement pour une ferme en herbage de la même étendue. Car deux chevaux sont le plus qu'on puisse employer dans celle-ci; et au lieu d'entretenir à grands frais deux domes-

(*) Blythe s'est bien trompé dans le passage suivant, ou les choses sont bien changées depuis le milieu du siècle dernier. « Le labour, « dit-il, est ce qui rend le plus de profit au propriétaire ou au colon. « Tout le monde convient de ce principe; autrement, pourquoi « donneroit-on pour des terres qu'on veut labourer, un fermage « double de celui qu'on donne pour des herbages. » *Improver Improved*, 1752, 3e édit. p. 146. *Y.*

(**) *Mémoires de la Société Economique de Berne*, 1763, 1re. part. p. 3 et 10, et à l'appui, *Principes et Observations Economiques*, t. 1. p. 260. *Y.*

(***) Essai sur l'amélioration des terres, p. 117. *Y.*

tiques et des ouvriers, un garçon suffiroit avec une laitière, si l'on spéculoit sur les vaches; et si l'on se bornoit à engraisser du bétail, le fermier seul pourroit faire tout par lui-même. Mais ici, comme plus haut, il est nécessaire de prouver qu'une ferme de cette classe peut se monter à aussi bon marché qu'une ferme en labour. Je soumets, à cet effet, au lecteur, le calcul suivant. Le terme moyen des terres labourables, dans les huit fermes de la seconde classe, est de cinquante-cinq. Je supposerai qu'il y a dans chaque ferme, l'une portant l'autre, quinze acres de prairies.

Fonds d'avances d'une ferme en labour de la deuxième classe.

	l.	s.	d.
Loyer dixmes et charges de communauté pour soixante-dix acres, à 20 s.	70	»	»
Meubles de la maison (*)	30	»	»
Un chariot	25	»	»
Une charrette avec ses ridelles	12	»	»
Un tombereau	10	»	»
Un rouleau pour les terres labourées en larges planches	2	»	»
Idem, pour les terres façonnées en planches étroites ou billons	1	15	»
Harnois de charrette pour quatre chevaux	8	17	»
Idem, de charrue	2	16	»
Deux charrues	5	»	»
	165	8	»

(*) Cet article doit s'élever avec l'aisance que nous supposons au fermier, et les autres objets que je porte ici plus haut que pour le petit fermier, seront, je crois, plus solides et mieux conditionnés que ne peuvent les acheter les fermiers de la première classe. Y

	l.	s.	d.
D'autre part	165	8	»
Une paire de herses	1	16	»
Faucille, boisseau, van, fourches, râteaux, &c. &c.	8	»	»
Ustensiles de la laiterie	3	»	»
Vingt sacs.	2	10	»
Quatre chevaux	32	»	»
Entretien des ustensiles et ferrage des chevaux pendant un an	13	»	»
Entretien des ustensiles et ferrage des chevaux pendant un an.	13	»	»
Entretien de quatre chevaux depuis Noël jusqu'au premier mai, 2 *s.* 6 *d.* par semaine (*). .	14	»	»
Cinq vaches	20	»	»
Vingt bêtes à laine (**)	5	10	»
Une truie.	1	»	»
Un domestique à l'année, nourriture et gages. .	15	»	»
Un ouvrier à l'année	20	»	»
Semence pour quarante-deux acres, quantité que l'on sème ordinairement sur les fermes en froment, mars et trèfle, à 11 *s.* l'un dans l'autre.	24	3	»
Ouvriers dans le temps de la moisson	1	10	»
. . . .	339	17	»

Il faut observer ici que, parmi les fermiers qui prennent des fermes de 70 *l.* de loyer, très-peu ont une somme pareille à celle-ci. S'ils possèdent 300 *l.* net, ils tâcheront d'avoir une ferme de 100 *l.* de loyer au moins, d'après l'idée commune, que trois années de fermages suffisent pour monter une

(*) Les chevaux de ce fermier, travaillant infiniment plus que ceux du petit, doivent proportionnellement être mieux nourris. *Y.*

(**) Vieilles brebis pour engraisser. *Y.*

une ferme. Au moyen, d'ailleurs, de ce qu'ils achètent tous leurs ustensiles de rencontre, qu'ils n'ont que de foibles chevaux et de mauvais bétail, et qu'ils se reposent, pour une partie des dépenses de la première année, sur le produit de la première récolte, il est très-vrai qu'avec cette somme ils entrent dans des fermes plus considérables. Mais alors ils doivent être gênés, parce qu'ils ne sont pas *plus forts* que leurs fermes. Le dépérissement et l'entretien des ustensiles se monte bien vîte très-haut, de façon qu'il y a beaucoup de fermiers qui tiennent des fermes de 120 *l.* de loyer, et ont bien de la peine à vivre, qui auroient pu mettre de l'argent de côté, s'ils avoient commencé par une ferme de 70 *l.* Dans tout le système de l'économie rurale, il n'y a pas d'écueil plus dangereux pour un cultivateur, que de prendre une ferme aussi chère que ses moyens le lui permettent. Calculons à présent le fonds d'une ferme en herbage de cette classe.

	l.	*s.*	*d.*
Loyer, dixmes et charges de communauté, pour soixante-dix acres, à 25 *s.*	87	10	»
Meubles	30	»	»
Charrette avec ridelles	12	»	»
Rouleau pour l'herbe	2	»	»
Harnois pour deux chevaux	3	9	»
Faux, râteaux, &c.	1	10	»
Ustensiles de la laiterie	12	»	»
Deux chevaux	16	»	»
Entretien des ustensiles et ferrage des chevaux	3	»	»
Vingt vaches	80	»	»
Cinquante moutons	14	»	»
Trois truies	2	5	»
Ouvriers dans le temps de la fenaison	7	»	»
Un petit valet à l'année, gages et nourriture	9	»	»
	279	14	»

Plus les fermes sont grandes, et plus il y a de différence entre le fonds d'une ferme en labour, et celui d'une ferme en herbage. La somme ci-dessus est tellement inférieure à celle qu'il faut pour monter une ferme en labour de la même grandeur, qu'on peut y ajouter encore beaucoup, suivant le système dans lequel on veut faire valoir. Supposé, par exemple, qu'on tienne vingt-cinq ou trente vaches, et qu'on n'ait de foin pour elles que pour le temps où elles font leurs veaux, leur donnant de la paille tout le reste de l'hiver; cela est très-praticable. Je ne connois pas une partie du royaume où l'on ne puisse se procurer et faire rendre chez soi, à bon marché, de la paille d'orge et d'avoine, les seules qui soient bonnes à faire manger; et cette manière de tirer parti des herbages, soit pour les vaches, soit pour engraisser le bétail, est la plus avantageuse de toutes; car on nourrit un grand nombre d'animaux et l'on fait une grande quantité de fumier.

Dans les très-grandes fermes, je ne crois pas qu'il soit aussi utile de n'avoir que des herbages. Il vaut mieux y réserver une petite portion de terre labourable, pour y cultiver, tour à tour, des turneps, des carottes et de l'avoine, de manière à avoir, tous les ans, une récolte de chaque espèce. Par ce moyen, on pourroit nourrir son bétail toute l'année. On diviseroit ses travaux, et l'on auroit, en hiver, de quoi occuper le peu de bras qu'il est nécessaire de nourrir, si toutefois on n'a pas de laiterie; car il faut plus de monde si l'on se donne à ce genre. On recueilleroit, d'ailleurs, de

l'avoine pour quatre chevaux ; il n'en faut pas plus dans la plus grande ferme en herbage, si ce n'est celles où l'on travaille en laitage dans les pays où les chemins sont très-mauvais ; auquel cas, ce nombre ne suffiroit pas pour porter à la ville le beurre et fromage.

Il est donc évident que dans toutes les terres assez bonnes pour produire de bonne herbe, des fermes de ce genre, quelque grandes qu'elles soient, sont plus utiles que des fermes en labour de la même étendue; ou, en d'autres termes, que la valeur des produits de la terre dans une ferme en herbage, à moins qu'elle ne soit située sur un très-mauvais terrain, est beaucoup plus considérable, tous frais déduits, qu'elle ne l'est dans une ferme composée de terre labourable.

Le second point de vue sous lequel je me propose de considérer les fermes en herbage, est le nombre de personnes qu'on y emploie. A cet égard, la question est facile à résoudre : c'est le labour qui entretient un grand nombre d'hommes. Dans la vérité, la grande supériorité du produit des herbages est due principalement au peu de monde qu'ils exigent. Plusieurs auteurs l'ont observé (*).

Je crois inutile d'arrêter plus long-temps le lecteur, pour lui prouver une chose dont la certitude est évidente; savoir, que les fermes en her-

(*) Montesquieu, *Esprit des Lois*, t. 2, p. 120, liv. 25, ch. 14. Carrard, *Mémoires de Berne*, 1765, vol. 2, p. 242. *Y.*

bage sont infiniment inférieures aux autres, sous le rapport de l'emploi qu'elles donnent à la population (*).

Quant au troisième rapport, celui de la valeur dont sont pour l'état les bras employés, elle est à peu près la même dans les deux genres de ferme; la différence ne consiste que dans le nombre. Mais s'il y en avoit quelqu'une, elle seroit, ce me semble, en faveur des fermes en labour.

Le quatrième rapport est celui du bénéfice du

(*) Et cela, malgré l'ouvrage qu'elles fournissent ensuite aux manufactures de cuir et de laine. Je crois dans cette observation être conséquent, puisque j'ai remarqué plus haut combien il est utile de défricher les pâtures à montons. Un auteur moderne calcule la proportion de la population entre les pays labourés et les pâturages. La proportion, dit-il, des gens employés à l'agriculture, médiatement ou immédiatement en différens pays, est en raison du produit brut de la terre, comparé aux prix du loyer; ou en d'autres termes, en proportion de la consommation faite par le fermier et par les gens qu'il emploie, comparée au produit net, ce qui est la même chose. Or, comme la consommation qui se fait sur les fermes en labour est de sept neuvièmes, et que celle qui se fait sur les pâturages n'est que de cinq douzièmes, la proportion entre ces deux fractions indique celle de la population respective de ces deux genres de ferme: c'est-à-dire que les terres en labour, du temps de Davenant, étoient peuplées, comparativement aux terres en pâturages, comme quatre-vingt-quatre est à quarante-cinq, ou comme vingt-huit est à quinze. *Inquiry into the Principles of political Œconomy*, vol. 1, p. 43. Cette proportion, pour le dire en passant, est à peu près celle des deux fermes de soixante-dix acres comparées plus haut : dans la ferme en labour, le fermier, un laboureur et un valet, ce qui fait trois ; dans l'autre, le fermier et un jeune garçon, c'est-à-dire 1 ½. 3 : 1 ½ :: 28 : 14., mais aussi les quinze acres de pré qui se trouvent dans la ferme en labour, font quelque différence. *Y.*

propriétaire. La ferme la plus avantageuse pour lui, est certainement celle qui rend le plus haut fermage, avec la plus grande probabilité de durée. Or, qu'il partage sa terre en petites, en moyennes ou en grandes fermes, celles qui seront mises en herbage lui rapporteront, sans contredit, plus que les autres; et cela à un degré considérable. Je crois avoir assez prouvé qu'elles sont les plus avantageuses pour le colon. Il est donc très-juste qu'elles le soient aussi pour le maître. Une bonne terre à pré se loue toujours mieux qu'une terre à blé, à moins que celle-ci ne soit un défrichement sur lequel il s'agit de faire les premières récoltes; ce qui sort absolument des cours ordinaires de culture. Un bon pré se loue toujours plus cher que la meilleure terre labourable. L'article des bâtimens est encore ici un objet important. Les fermiers en herbage n'en exigent guères d'autres que l'habitation, et cette économie dans les réparations est prodigieuse. Ce seul objet, comme je l'ai dit, suffiroit, dans les petites fermes, pour compenser 6 ou 8 shelings de loyer par acre de plus, vu la manière dont on y fait ordinairement les bâtimens. Il faut se rappeler aussi qu'un mauvais colon, sous un maître ignorant, inattentif, ou éloigné, ne peut ruiner une ferme en herbage par de continuelles récoltes de grains, ou par une culture mal entendue dans d'autres points, ce qui n'arrive que trop souvent dans les fermes en labour qui se trouvent dans de pareilles circonstances. On peut objecter qu'en général ces usages sont interdits aux fermiers par leurs baux;

mais l'observation de ce qui se passe, nous prouve que les baux sont loin de suffire pour prévenir de tels maux, lorsque la terre a le malheur de tomber entre les mains d'un fermier paresseux ou fripon. Admettons d'ailleurs, qu'un fermier se conformera à son bail; cet acte ne peut jamais l'obliger de manière à ce qu'on soit sûr de conserver une ferme en labour, en aussi bon état que s'y trouve nécessairement une ferme en herbage. Car quoique, même pour celle-ci, il y ait une grande différence entre une bonne et une mauvaise administration, cela n'approche pas de celle qu'il y a entre une bonne et une mauvaise agriculture; il est à remarquer que les colons ne demanderont pas mieux que de défricher un pré, quel que soit le fermier qui l'ait occupé, mais qu'il y en aura fort peu qui veuillent entreprendre de mettre en herbage une ferme en labour qui sort des mains d'un paresseux. Car la terre qui est épuisée par des récoltes fréquentes et mal entendues, sera long-temps avant de se couvrir d'un bon gazon.

Les avantages que présentent à un propriétaire les fermes en herbage, sont, dans la vérité, si supérieurs, que je ne connois point d'amélioration plus profitable que de faire, à la fin d'un bail, aplanir ses terres labourables, de les bien disposer en herbage et de les relouer ensuite. L'augmentation du loyer sera considérable, elle sera plus que suffisante pour payer tous les frais, et, dans ce nouvel ordre de choses, les champs resteront toujours en bon état et ne seront pas exposés à être de nouveau épuisés.

Enfin, d'après toutes ces considérations, je ne crains pas d'avancer, comme un fait incontestable, que les fermes en herbage, de quelque grandeur qu'elles soient, sont de beaucoup les plus avantageuses au propriétaire (*).

Cinquièmement : quant au nombre de chevaux entretenus sur ces fermes, il n'a aucune proportion avec ceux qu'exigent les fermes en labour. Nous avons trouvé plus haut que, sur soixante dix acres, la différence est de deux à un. Dans l'échelle des fermes et des chevaux, donnée à la page [105], il paroît qu'il y a dans cette classe un cheval par dix-sept acres; ainsi, dans une ferme de cinq cent dix, on en tiendroit trente; au lieu que si les cinq cent dix acres étoient en herbage, il y en auroit assez de quatre. Cette différence est de quinze à deux. Il n'y a donc pas, à cet égard, de comparaison à faire entre les deux genres de ferme.

Pour terminer ces remarques, je vais en tirer quelques corollaires qui présenteront avec clarté toute la matière :

1°. Les petites fermes sont désavantageuses au fermier et à l'état, par la modicité de leurs produits et par le nombre de chevaux qu'elles exigent. Elles sont plutôt nuisibles que favorables à la population, nourrissent peu d'hommes précieux;

(*) J'ai dit plus haut sur un *bon terrain*. Quant aux pâtis à moutons, le cas est différent. J'ai, je crois, assez expliqué ce point dans la comparaison que j'ai faite entre ces dernières terres dans leur état actuel et ce qu'elles seroient si on les mettoit en culture Y.

mais lorsqu'elles ne sont pas trop chargées de bâtimens, elles sont plus utiles que d'autres pour le propriétaire.

2°. Les fermes moyennes donnent un produit proportionnel, supérieur aux petites, nourrissent plus de monde et des gens plus précieux pour l'état; tiennent moins de chevaux, et sont plus utiles aux propriétaires que les fermes plus grandes.

3°. Les grandes fermes, à l'égard du produit, sont les plus avantageuses de toutes; elles sont les plus favorables à la population, tant sous le rapport du nombre, que sous celui de l'utilité des bras qu'elles emploient; exigent un moindre nombre de chevaux que les petites ou les moyennes; mais à moins qu'elles ne soient situées sur un mauvais terrain, elles sont moins avantageuses pour le propriétaire.

4.° Les très-grandes fermes ne produisent pas, en général, autant que celles de la troisième classe; elles occupent moins de bras, et qui sont d'une moindre valeur; et elles ne sont pas aussi avantageuses au propriétaire que celles de la première et de la seconde classe, à moins qu'elles ne soient situées sur un mauvais terrain; mais elles exigent moins de chevaux qu'aucune des précédentes.

5.° Les fermes en herbage sont, à l'égard du produit, beaucoup plus utiles que les fermes en labour, infiniment moins avantageuses à la population, sous le rapport du nombre, mais autant sous celui de la valeur des bras employés; elles

n'exigent pas la septième partie des chevaux que demandent les autres, et sont, de beaucoup, les plus avantageuses pour le propriétaire, exception toujours faite des mauvais terrains.

Je me flatte que ces propositions, quoiqu'elles n'aient pas toute l'exactitude que j'aurois desiré de leur donner, traceront au moins la route à quelque observateur plus heureux, et l'aideront à donner au public des notions plus complètes, à cet égard, qu'on n'en a eu jusqu'ici.

Aprés avoir ainsi établi, autant que je l'ai pu, le mérite public et privé des différens genres de ferme, je vais passer à quelques méthodes générales d'agriculture pratiquées dans toutes ces classes, et tâcher d'indiquer des moyens de perfection. La discussion de ces objets éclaircira naturellement plusieurs passages de cette lettre, qui peuvent, pour quelques lecteurs, n'être pas aussi clairs que je desirerois qu'ils le fussent pour tous (*).

(*) J'espère que le lecteur ne m'accusera pas d'inadvertance pour avoir oublié les fermes en bois ; outre qu'elles ne sont pas fort communes, il sera facile de ranger leurs propriétés sous les quatre rapports que j'ai traités. *Y.*

LETTRE IV.

Proportion entre les terres labourables et les prairies d'une ferme. — Ordre des cultures. — Grande utilité du travail des bœufs.

Il importe beaucoup à la nation que chacun de ses cultivateurs exploite sa ferme avec soin et intelligence ; qu'aucune partie du sol, épuisée par les ronces et les mauvaises herbes, ne soit mise hors d'état de donner tout le produit dont elle est susceptible ; en un mot, que le fermier travaille avec courage et avec succès ; car s'il ne fait pas un gain raisonnable, l'état en souffrira. Il est donc essentiel de recommander aux cultivateurs, des méthodes de culture capables de porter à son plus haut point de perfection l'économie rurale du pays, les méthodes que suivent les personnes véritablement instruites dans l'agriculture expérimentale.

Un des points qui contribuent le plus à rendre la culture utile à celui qui l'entreprend, est la juste proportion qu'il doit y avoir dans une ferme entre les terres labourables et les prairies, soit naturelles ou artificielles. Sans cette proportion,

il est impossible de retirer tout le bénéfice que promet la distribution intelligente des terres d'une ferme relativement à leurs produits. J'ai prouvé la grande supériorité en produit qu'a, sur toute autre, une ferme en herbage ; tous les raisonnemens dont je me suis servi pour l'établir, s'appliquent de même à l'utilité d'une étendue quelconque de pâturages. C'est une triste chose pour un fermier, sur-tout pour celui qui n'exploite qu'une petite ou une moyenne ferme, de n'avoir, pour tous les besoins de son bétail, d'autre ressource que sa charrue. Avec une certaine quantité de pâturages, ses chances sont partagées ; il est moins exposé au déficit absolu de sa récolte, son bénéfice immédiat est plus grand, et plus grands encore sont les profits indirects qui en résultent, car ce sont ses pâturages qui nourrissent son bétail, et ce n'est que son bétail qui lui fournit les engrais. Mais lorsque la majeure partie, ou la totalité d'une ferme est en terre labourable, le sol, au bout de quelques années, est bientôt épuisé, à moins qu'il ne soit très-habilement cultivé, et que le fermier n'achète au dehors une grande quantité d'engrais.

J'ai lieu de croire, d'après les observations les plus exactes, que la moitié des terres d'une ferme, sur-tout d'une ferme petite ou moyenne, doit être en pâturage. Il résulte de cette proportion une infinité d'avantages. Les pâturages et les terres labourables se prêtent alors un mutuel secours pour produire une grande quantité d'en-

grais (11) ; celles-ci, en fournissant des turneps pour nourrir le bétail pendant l'hiver, et de la paille pour lui faire de la litière; les autres, en entretenant, pendant l'été, les animaux qui doivent, l'hiver, consommer les produits de la culture. Sans cette distribution, le fermier ne fera pas tout le bénéfice qu'il doit faire. Il faut songer que le trèfle ne rend pas autant de service que les prairies naturelles. Je ne connois que les chevaux, les bêtes à laine et les cochons, qu'on puisse en nourrir avec avantage. Il ne réussit, ni pour les vaches, ni pour les autres bêtes à cornes (12). J'excepte toujours les fermes situées dans un terrain maigre. Les petites fermes qui ont en pâturage deux tiers ou trois quarts de leur territoire, seront encore plus utiles pour le

(11) Il est très-ordinaire d'entendre les petits fermiers se plaindre et dire que leurs terres rapportent peu, faute d'engrais : leur position sera toujours la même, tant qu'ils ne changeront pas de système. Qu'ils sèment moins de grains, davantage de plantes fourrageuses, et leurs moissons seront plus abondantes. En suivant la mauvaise méthode de ne cultiver que du blé, on n'a d'autres engrais que celui des bêtes d'attelage : or, quelle amélioration peut produire une si petite quantité sur toute l'étendue de la ferme? D'ailleurs, la seule culture des plantes fourrageuses, est un amendement qui rend le sol plus fertile : on n'auroit pas de bétail, qu'il faudroit toujours en cultiver, quand ce ne seroit que par le seul motif d'améliorer.

(12) Dans nos contrées méridionales, il est reconnu que le trèfle est un fourrage excellent pour les bêtes à cornes, dont on leur fait une mêlée avec la paille, qu'elles mangent très-bien. Pour qu'elle soit bonne, on porte la paille sur le pré, où on la mêle avec le trèfle dès qu'il est fauché et avant qu'il soit fané.

cultivateur ; mais, comme je l'ai déja dit, elles sont moins *avantageuses* à la population.

Une circonstance non moins importante, et qui dépend de l'intelligence du fermier, est la distribution de ses terres relativement à l'ordre de ses récoltes. Dans quelques pays, il est d'usage de ne semer que du froment; la moitié des terres, à peu près, y est destinée, et l'autre moitié reste en jachères, pour en recevoir autant l'année d'après. Dans d'autres, cette pratique varie en semant alternativement, ou de l'orge, ou quelquefois de l'avoine. Mais en général, moins il y a, dans une ferme, de genres de culture, et moins il y a de bénéfice à y faire.

Il est évident, que dans une ferme où les récoltes ne sont pas variées, il faut plus de chevaux pour labourer, attendu que les semailles arrivent toutes à la fois; et, si l'on n'a pas une quantité suffisante d'animaux de trait, on laisse passer la saison sans pouvoir achever de semer. L'on sème ensuite lorsqu'il n'en est plus temps. Lorsqu'au contraire une ferme est divisée en différentes parties appropriées à diverses cultures, l'époque des semailles n'étant pas la même pour toutes, il faut beaucoup moins de chevaux.

Supposons, par exemple, que dans une ferme, cent acres de terres labourables soient divisés en trois portions de trente-trois acres chacune, dont l'une en froment, l'autre en mars et la troisième en jachère; aux époques des semailles, les chevaux ont nécessairement trente-trois acres à faire, ce qui exige ordinairement six chevaux ou

trois charrues, et souvent quatre. Dans les mauvais temps, il faut au moins ce nombre. Examinons à présent quel nombre suffiroit avec une autre disposition.

Divisés en huit portions, cent acres de terre pourroient être cultivés avec une charrue et une paire de forts chevaux. Cependant, comme deux chevaux ne suffiroient pas pour porter les engrais et faire les autres charrois, il en faudroit pour tout l'ouvrage au moins quatre. Ce nombre suffiroit à tout. Les terres seroient divisées en portions de douze acres et demi chacune, et cultivées de la manière suivante : 1. féves semées en février ; 2. avoine noire à la fin de février ou au commencement de mars ; 3. orge semée en avril ; 4. turneps, en juin ou juillet ; 5. froment, en septembre ; 6. pois ou féves de mazagan, en octobre et novembre (*) ; 7. trèfle d'un an ; 8. *dito* de deux ans. Au moyen de cette disposition, la terre sera toujours en activité et en bon état, parce que les cultures qui l'appauvrissent, le froment, l'orge et l'avoine, sont entremêlées et proportionnées aux autres.

Je laisse juger aux lecteurs, de quelle économie il est pour un fermier, de n'avoir que quatre chevaux au lieu de six ou huit, et de pouvoir engraisser quatre bœufs, élever quatre génisses, ou nourrir quatre vaches à la place de quatre chevaux inutiles. Cette économie s'apprécie au pre-

(*) Il est généralement d'usage, dans les comtés d'Essex et de Suffolk, de semer les pois gris aussitôt que les fromens sont en terre. *F.*

mier coup-d'œil, et je suis persuadé qu'un observateur attentif pourroit remarquer dans bien des endroits, des pertes aussi grandes que celles que j'ai observées dans l'article des chevaux superflus.

Les chevaux sont si coûteux à entretenir, qu'il est étonnant que les cultivateurs, en général, n'entendent pas mieux, à cet égard, leurs intérêts. Ces animaux doivent être toujours employés, ou ils ne payent pas leur nourriture. Or, dans la manière ordinaire de disposer une ferme, on les laisse en repos une grande partie de l'année, pour les écraser d'ouvrage, pendant quelques semaines, aux temps des semailles, ce qui tend évidemment à la ruine du fermier.

Celui-ci ne perd pas seulement par l'entretien inutile de ses chevaux, il souffre aussi de la précipitation avec laquelle il laboure et sème ses terres; car, comme il en a beaucoup à faire en peu de temps, il faut nécessairement, malgré le nombre de ses chevaux, qu'il en fasse une partie avec négligence. Il ne peut herser ni rouler avec soin, tandis que s'il varioit ses cultures, il auroit plus de temps pour chacune, et toutes en seroient mieux conduites. Il n'y a rien de plus funeste en agriculture, que de se laisser réduire par la paresse, ou par d'autres motifs, à être pressé par le temps. L'ouvrage est toujours mal fait; on laboure la terre humide, on néglige de herser, et le champ, au lieu de donner une récolte avantageuse, est infecté, pour plusieurs années, de mauvaises herbes. Toutes les fois qu'un fermier se trouve dans une pareille position, il feroit mieux

de ne point semer sa terre, dût-elle rester un an en friche. C'est ici une des vérités les plus importantes de l'agriculture; et l'on suit généralement, à cet égard, une très-mauvaise méthode, particulièrement au temps où l'on sème l'orge; il vient souvent alors de grandes pluies, et il en a tant coûté pour préparer avec soin, herser et disposer sa terre à recevoir la semence, que peu de fermiers peuvent se résoudre à ne point semer. Mais l'observation et ma propre expérience m'ont souvent convaincu qu'une forte pluie arrivant, ou pendant le labour, ou pendant le hersage, ou quelquefois immédiatement après que la semence a été mise en terre, suffisoit pour perdre la récolte; de façon qu'un champ qui auroit dû donner quatre *quarters* par acre, n'en a pas donné un. Ceci arrive, en général, aux terres dont la surface s'endurcit à un rayon brûlant de soleil, après une forte pluie, et souvent à tous les sols humides, quoiqu'ils ne soient pas de cette qualité. Lorsqu'il survient ainsi des pluies, le fermier rentre avec son attelage, et laisse là son champ jusqu'à ce qu'il soit assez sec pour qu'on puisse en reprendre le travail. Mais alors, le moment de semer avance, il revient de légères pluies, et comme le temps presse, on est obligé de passer outre : la saison continue d'être humide, le fermier sème sa terre et l'abandonne à son mauvais sort. Il en résulte infailliblement une pauvre récolte, et le fermier est bien heureux s'il recueille un *quarter* sur le champ où dans un temps sec il auroit dû en recueillir quatre.

ci j'observe que le cas, tel que je viens de le supposer, est très-ordinaire. Si l'on en excepte l'année actuelle [1767], il n'y a pas eu, depuis six ans, un seul printemps favorable aux semailles des orges, dans les sols humides ou sujets à retenir les eaux de la pluie. Sur un grand nombre de champs que j'ai remarqués avec soin, soit à l'époque des semailles ou de la moisson, je ne me rappelle pas d'avoir vu faire une *bonne* récolte d'orge, à moins qu'elle n'eût été semée dans un temps sec, et qu'il eût à être sec, au moins huit ou dix jours après les semailles. L'inconvénient de ne pas varier les cultures est donc évident. Au lieu de semer vingt âcres, en pois et en féves, et vingt acres en orge, le fermier en sème quarante de ce dernier grain; cela le force de se presser dans un temps où tous les momens sont précieux. Sil vient des pluies, alors la récolte est perdue, il ne lui sert de rien d'avoir labouré sa terre pendant un an, d'en avoir arraché avec soin toutes les mauvaises herbes, et de l'avoir ameublie comme un carré de jardin. Une semaine de temps pluvieux, au moment des semailles, suffit pour perdre une récolte sur une jachère de sept ans.

En variant les cultures, il faut laisser, pour l'orge, une partie de terrain. Or, avec plusieurs charrues et peu de terres à semer, j'ai plus d'une fois perdu ma semence, pour avoir semé dans des temps humides : et la même chose, dans des circonstances semblables, est arrivée à plusieurs de mes voisins. S'il m'arrive encore de me trouver ainsi pris par des pluies au temps des

semailles, je réserverai certainement ma terre pour recevoir, ou des turneps, ou du froment, quand même elle auroit un an et demi de jachère. Je conseille à tout le monde d'en faire autant; car je suis convaincu qu'il y a beaucoup à gagner à cette méthode. Quand la semence seroit déja en terre, ce ne seroit pas une raison pour agir différemment. Trois boisseaux d'orge, qu'on ne peut évaluer à plus de 7 *s.* 6 *d.*, supposons même quatre boisseaux, évalués à 10 *s.*, ne font pas une perte assez considérable pour balancer l'inconvénient de laisser une moitié ou un quart de récolte occuper une terre parfaitement préparée, et qui peut donner d'excellens turneps ou de beau froment (*). Mais si le fermier ne peut se résoudre à ne point semer des mars, la grande difficulté est de trouver quelques végétaux qui conviennent aux terres fraîches et humides, et qu'on puisse semer jusqu'à la fin de mai, ou au commencement de juin. Un supplément de ce genre seroit d'un grand prix, lorsqu'un printemps pluvieux rend les semailles d'orge casuelles, ou les retarde trop, ce qui revient au même. Le blé noir convient parfaitement pour cet objet, sur les terres légères, mais il n'est pas bon pour les terres fortes (13); et d'ailleurs, l'inconvénient

(*) Aucune de ces observations ne s'applique à l'époque où l'on sème le froment. Sur dix années, il y en a neuf où le temps, en cette saison, est plus beau qu'au printemps. Nos étés commencent à présent en août et septembre. *Y.*

(13) Communément on sème le sarrasin dans les terrains légers ou sablonneux, où il lève promptement : ce n'est pas à dire qu'il ne végétât mieux et ne produisît plus de grains dans un sol d'une meil-

auquel il s'agit de remédier, n'a pas lieu sur les sols légers qui, dans tous temps, supportent mieux les grandes pluies que les terres grasses. L'avoine, les pois, les féves et les vesces doivent tous être semés même avant l'orge. Je recommande ce besoin de notre agriculture à l'observation et aux recherches des gens instruits.

Les chevaux sont si coûteux par la nourriture qu'ils exigent, par l'achat et les réparations de leurs harnois, par leur ferrure, et sur-tout par les diverses maladies, accidens, et genres de mort auxquels ils sont sujets, que je crois aussi important pour le public que pour le cultivateur, d'étendre l'usage des bœufs à toutes les opérations rurales.

Les bœufs coûtent beaucoup moins d'entretien que les chevaux. Leurs harnois et leur ferrure coûtent beaucoup moins; ils ne sont pas, à beaucoup près, sujets à autant de maladies, et ne deviennent pas aussi souvent boiteux. Quand cet acci-

---

leure qualité; mais comme c'est une récolte à laquelle on attache peu d'importance, on ne lui destine pas les meilleures terres. Dans notre agriculture françoise, nous pouvons avoir un autre motif pour semer le sarrasin dans les terrains légers et même sablonneux, relativement à l'usage de cette culture; car l'usage le plus commun, est de semer ce grain sur le chaume de l'année, aussitôt que la moisson est faite. Or, si le sol étoit d'une bonne qualité, la végétation du sarrasin auroit une plus longue durée, et pourroit, par conséquent, être exposée aux premières gelées, au lieu que dans cette terre légère, la durée de sa végétation est plus prompte, mais à la vérité moins bonne.

dent leur arrive, ou qu'ils deviennent trop vieux pour travailler, ils sont encore bons à engraisser. Leur nourriture, pendant l'été, consiste, comme celle des chevaux, en fourrage vert, mais sans foin ni avoine; en hiver, elle se compose de bonne paille, de turneps, de choux ou de carottes. Si l'on n'a ni racine, ni, &c. alors du foin seul. Quant aux soins à leur rendre, il y a une grande différence entre les chevaux et les bœufs. Un bon valet, dans une étable bien disposée, suffit pour avoir soin de huit ou dix bœufs. Il n'a autre chose à leur faire, que de mettre leur nourriture dans les râteliers et de tenir l'étable propre. Ils n'ont besoin d'être ni bouchonnés, ni peignés, ni étrillés, choses qui exigent au moins un homme pour quatre ou cinq chevaux.

Le harnois des bœufs, c'est-à-dire leurs jougs, leurs courroies, et leurs chaînes, ne coûtent pas les deux tiers de ce que coûtent les harnois des chevaux, et, ce qui est encore plus important, n'ont presque besoin d'aucune réparation, tandis que, comme le savent tous les cultivateurs, l'entretien du harnois des chevaux est une dépense continuelle. Toutes les parties en sont sujettes à se briser, et ne se raccommodent qu'à grands frais. La ferrure est également en faveur des bœufs; la leur, dans les pays où elle a lieu, coûtant beaucoup moins, et durant plus long-temps que celle des chevaux.

La faculté qu'on a de les engraisser, lorsqu'ils ne peuvent plus travailler, est un objet important. On sait à combien de pertes est exposé un fermier qui a plusieurs chevaux, soit par leur mort, soit par

les accidens qui les mettent hors de service. Dans une grande exploitation, cet article fait, au bout de vingt ans, une dépense considérable, et, réparti sur chaque année, feroit un objet important de dépense annuelle. Il n'en est pas de même pour les bœufs. Si par hasard ils deviennent boiteux, ce à quoi ils sont beaucoup moins sujets que les chevaux, ou s'ils ne sont plus en état de travailler, le fermier les engraisse et les vend aussi bien que les meilleurs. Aucun bœuf, d'ailleurs, ne s'engraisse mieux que ceux qui ont travaillé.

On observe que les bœufs ne sont pas propres à toute espèce d'ouvrage; et dans les provinces où l'on se sert de chevaux, on a une répugnance extrême à les employer ; on y assure qu'ils sont infiniment inférieurs aux chevaux. Mais je me suis convaincu du contraire, tant par ma propre expérience que par les informations que j'ai puisées dans les meilleures sources. Une paire de forts bœufs laboure autant de terrain qu'une paire de chevaux, et à moins que ceux-ci ne soient grands et vigoureux, fait un sillon plus profond et plus net. Mais il est étrange que *Lisle* nous parle d'atteler huit ou dix bœufs à une charrue : ou les charrues du Hampshire étoient alors d'une construction ridicule, ou le sol étoit un roc vif. J'ai vu, il est vrai, d'autres parties de l'Angleterre où on laboure encore avec plusieurs bœufs à la fois ; mais, comme je viens de l'observer, j'ai remarqué sur différens terrains, que par-tout où une paire de bons chevaux peut labourer un acre dans un jour, une couple de bœufs en a toujours fait autant.

Ils sont, d'ailleurs, aussi commodes, aussi utiles pour toutes les autres opérations rurales, au chariot, à la charrette, au tombereau, au rouleau, &c. Ils rendent autant de service, et sont aussi faciles à conduire que les meilleurs chevaux.

Il ne faut pas dissimuler cependant qu'ils occasionnent une dépense qui leur est particulière. Une charrue, tirée par deux chevaux, n'a besoin que d'un laboureur. Il faut, de plus, un enfant pour conduire celle qui est attelée de deux bœufs (14). Dans les provinces où l'on se sert de bœufs, cet article monte, m'a-t-on dit, à un *penny*, ou un *penny* et demi, par journée de huit heures. Mais dans les lieux que je connois, on ne pourroit l'avoir à moins de deux *pences*, quelquefois trois, ou même un *groat*. Mais il est aisé de voir que ce surcroît de dépense, lorsque les bœufs sont occupés, ne suffit pas pour les mettre de niveau avec les chevaux. Si, dans certains cantons, on employoit beaucoup de bœufs au labour, je crains qu'il n'y eût de la difficulté à se procurer des enfans pour les conduire, et cette raison devroit engager quelques cultivateurs à essayer de les mener avec des rênes, comme les chevaux.

(14) Un attelage de deux bœufs, telle que soit la nature du terrain, n'a jamais besoin que du laboureur : tel est l'usage en France dans les les pays où on ne laboure qu'avec des bœufs. Lorsque l'attelage est de quatre, alors, on a un jeune homme pour diriger et faire tourner à propos les deux premiers. On observe généralement que le labour par des bœufs est mieux fait, plus régulier que celui des chevaux. La lenteur de leur pas donne le temps au conducteur de gouverner la charrue qui sort du sillon, afin qu'elle n'y retombe pas.

Je suis d'autant plus porté à indiquer cette méthode, qu'elle est, dit-on, usitée dans la province de Poitou en France, où le laboureur tient la charrue et conduit en même temps les bœufs (*). Ces usages sont très-précieux, des économies de ce genre étant fort importantes pour un cultivateur laborieux et sage. D'ailleurs, cette espèce d'instruction, communiquée par l'homme aux animaux, est digne de son amour-propre ; et ce n'est pas, je crois, un objet fort difficile à atteindre.

On a fait, il est vrai, en France, plusieurs objections contre l'usage des bœufs; mais elles paroissent fondées, plutôt sur une mauvaise manière de s'en servir, ou sur la médiocrité de l'espèce connue dans le pays, que sur une infériorité réelle de leur service, comparé à celui des chevaux. M. Patullo, dans son *Essai sur l'amélioration des terres*, page 151, observe que la préférence donnée par M. Quesnay le fils, dans l'Encyclopédie, à l'usage des chevaux, ne paroît bien fondée que d'après la manière dont, en France, on emploie les bœufs. Il ajoute que si, au moyen des prairies artificielles, ils étoient tenus à l'étable toute l'année, bien nourris et bien soignés, ils feroient autant d'ouvrage et offriroient plus de ressources que les chevaux.

Le public est, d'ailleurs, intéressé à ce changement. Je suis surpris, en effet, de n'avoir pas en-

(*) *Princ. et Observ. Œconom.* t. 2 p. 57. Je dois ajouter que plusieurs améliorateurs font aujourd'hui la même chose en Écosse. *Y.*

core entendu mettre le nombre des chevaux nourris en Angleterre, parmi les causes qui ont fait hausser le prix de la viande de boucherie. Il y a lieu de croire que ce nombre augmente, chaque jour, dans plusieurs parties du royaume ; c'est une grande perte pour la nation, par la quantité de nourriture propre aux chevaux qu'il faut tirer d'une terre où, si les travaux champêtres étoient faits par des bœufs, on pourroit cultiver, pour l'exportation, des grains plus précieux. De plus, les bœufs eux-mêmes, devant un jour aller à la boucherie, offriroient à la consommation une grande quantité de viande, ce que ne peuvent jamais faire les chevaux, qui finissent tous à la voirie.

Un auteur moderne n'est pas de cet avis (*). Il suppose que si les habitans d'une grande ville, qui nourrissent des chevaux de luxe, cessoient d'en entretenir, le fermier qui leur fournit des fourrages, perdroit une pratique, et personne ne gagneroit à cette réforme. Ces articles, ajoute-t-il, sont produits par la culture, parce qu'ils lui sont demandés. S'il survient de nouvelles demandes, la culture y satisfera, tant qu'il y aura dans le pays un acre de terre sans emploi.

Ce raisonnement ne paroît pas juste. D'un côté de la rue demeure un consommateur qui achète de l'avoine pour ses chevaux ; de l'autre est un négociant qui achète du froment pour l'exporter. Que la demande pour l'avoine diminue, le fermier alors sèmera plus de froment, et il ne craindra

(*) Inquiry into the Principles of political Œconomy, v. 1 p. 140.

pas de manquer de débouchés. Car l'exportation est presque sans bornes. Il est ridicule d'imaginer que si la consommation occasionnée par les chevaux venoit à cesser, la terre, employée jusqu'ici à la culture de l'avoine, dût nécessairement rester inculte. Supposons que les habitans de la capitale, par un des caprices de la mode, prennent la fantaisie de faire conduire par des bœufs leurs élégantes voitures, plus de chevaux, et, par conséquent, plus de demandes pour l'avoine. On sèmera, à la place de ce grain, des grains plus utiles. Une grande quantité de viande de boucherie sera journellement apportée au marché, et si elle excède les besoins de la consommation intérieure, on la vendra à l'étranger. Ainsi, tant s'en faut que personne ne gagne à la réforme que de grands consommateurs auront faite de leurs chevaux, qu'au contraire la nation entière en profitera. On récoltera, dans le pays une plus grande quantité de froment qui, par l'exportation, y fera entrer beaucoup d'argent, et de plus, assurera dans l'intérieur une abondance perpétuelle.

Dans la table que j'ai donnée des récoltes d'Angleterre, j'ai établi la consommation de l'avoine. Que l'on songe à l'énorme somme que perd la nation, par l'immense quantité de terre qu'occupe la culture de ce grain. Beaucoup, je le sais, sont de pauvre espèce, et peu propres à la culture du froment; mais la majeure partie pourroit produire de l'orge. J'ai fait voir que la nation a gagné, par l'exportation annuelle de plus de quatre cent vingt mille quarters de grains de toutes espèces, plus de

140 millions sterling en moins de soixante-dix ans. Que l'on compare cette quantité de grain avec notre consommation d'avoine, qui se monte à plus de dix fois autant, et que l'on pense qu'il étoit possible de doubler cette énorme somme, en diminuant seulement d'un dixième, depuis soixante-dix ans, la quantité de terres semées en avoine, et en y cultivant, à la place de ce grain, de l'orge, du seigle ou du froment. Mais c'est une folie que de ne parler que d'un dixième; pourquoi, d'ici à soixante-dix ans ne diminuerions-nous pas d'un tiers cette prodigieuse quantité de terres que j'ose dire inutilement employée? Quelle mine de richesses nous ouvriroit cette même terre, cultivée en grains propres à l'exportation.

On peut, à un certain point, atteindre ce grand objet d'intérêt public, en diminuant le nombre des chevaux employés à l'agriculture, et en les remplaçant par des bœufs. Il est aisé de voir combien d'effets avantageux résulteroient de ce changement. Il n'y a point de méthode plus sûre pour faire baisser le prix des denrées, que d'augmenter le nombre des bœufs de labour : une très-petite diminution (d'un dixième par exemple) du nombre actuel des chevaux, que l'on remplaceroit par des bœufs, pourvu que la portion de terre semée jusqu'à présent en avoine, pour les nourrir, le fût désormais en froment, en seigle et en orge, pour l'exportation, suffiroit pour augmenter considérablement la quantité de viande de boucherie, et de plus, donneroit annuellement à la nation, un bénéfice net de plus d'un million et demi sterling.

Il faut observer, en effet, qu'une partie de la terre qui produit cette quantité d'avoine, étant fertile et en état de produire du froment, une autre partie pouvant produire de l'orge, et la plus pauvre étant certainement bonne pour du seigle, nous pouvons, dans le calcul, en déduire généralement une portion quelconque, sans encourir le reproche de destiner, à des grains exportables, des terres qui ne sont pas assez bonnes pour en produire. Je sais aussi que l'on m'objectera qu'il n'est pas toujours possible de semer du froment à la place de l'avoine, même sur les terres à froment; parce que souvent on sème l'avoine après le froment. Mais il ne faut pas oublier que lorsqu'un fermier a beaucoup de chevaux, il lui faut nécessairement une récolte d'avoine. Dans la disposition de ses diverses cultures, il destine donc une certaine quantité de terre à produire l'avoine qu'il lui faut ou recueillir, ou acheter [chose à laquelle peu de cultivateurs sont disposés]. S'il est bon cultivateur, il évitera avec soin de semer, après du froment, un végétal aussi vorace que l'avoine. Il la sèmera sur une jachère, ou après une culture améliorante. Le fait est qu'un fermier intelligent ne met jamais d'avoine dans une terre susceptible de produire du froment, de l'orge ou du seigle.

Mais supposons qu'on la sème généralement *en retour*, il est plus utile, tant pour le public que pour le cultivateur, que celui-ci sème, au lieu d'avoine, des féves, des pois ou des turneps; parce que sur une bonne terre, après une bonne récolte de pois ou de féves, on remet du froment,

et après des turneps on sème de l'orge ; mais lorsque l'avoine a suivi du froment, le sol est si épuisé, qu'il faut un an de jachère avant de pouvoir semer un grain exportable.

Un léger calcul suffira pour faire voir l'avantage que l'on peut trouver à destiner au froment une partie de la terre employée à l'avoine. On sème tous les ans, en avoine, plus de quatorze cent mille acres de terre.

Le tiers de cette quantité fait plus de quatre cent soixante-dix mille acres, qui, semés en grains exportables, et rendant seulement deux *quarters* et demi par acre, à 22 sh. (*), feront	1292500 *l.*
Fret à 40 sh. par tonneau	391600
	1684100

Ceci n'est qu'une légère esquisse, mais le résultat en est d'une grande importance. Nous voyons qu'en diminuant, seulement d'un tiers, le nombre de nos chevaux, et les remplaçant par des bœufs, non-seulement nous augmenterions de beaucoup la quantité de viande de boucherie, mais nous procurerions à la nation un bénéfice net de plus de 1,600,000 *l.* par an.

Examen fait de toutes les raisons qu'on peut alléguer de part et d'autre, sur la question de l'utilité des bœufs, comparée à celle des chevaux en agriculture, j'ai lieu de croire que le public, ainsi que le particulier, gagneroient beaucoup à

(*) Le prix commun des grains exportables, depuis soixante-huit ans, est de 1 liv. 2 sh. par quarter. *Y.*

l'emploi des premiers. 1°. Le fermier cultiveroit à meilleur marché. 2°. Les terres seroient plus nettes et en meilleur état. 3°. Le public payeroit moins cher la viande de boucherie. 4°. La nation retireroit un immense bénéfice de l'accroissement que recevroit l'exportation du blé.

LETTRE V.

Les politiques s'accordent à dire que, dans un pays bien policé, le prix des denrées nécessaires à la vie doit être à peu près fixe; qu'il ne doit point, autant qu'il est possible, être sujet à des élévations ou à des dépressions rapides, et qu'il doit constamment se soutenir à un taux raisonnable, tel que les artisans consommateurs puissent s'en procurer toujours une quantité suffisante, sans que ceux qui, par leurs soins, les font produire à la terre, se trouvent en perte par la vilité du prix. Il est très-important que la partie laborieuse d'une nation, celle qu'occupent les manufactures, la navigation et les arts, trouve en tout temps, et à un prix toujours à peu près égal, à se soutenir par son industrie. Une augmentation dans les salaires ne manque guère, en effet, d'occasionner une hausse dans le prix des objets manufacturés, et, par suite, offre une chance à

quelque rival étranger, pour arrêter l'exportation, en donnant à plus bas prix les mêmes articles dans les marchés étrangers. Ces principes sont généralement admis. Mais dans les applications qu'on en fait, on adopte comme des maximes, plusieurs propositions qui, au premier coup-d'œil, paroissent fort simples. Les denrées, dit-on, doivent être *à bon marché*. Mais qu'appelle-t-on à bon marché ? Est-ce à dire que les ouvriers puissent vivre, toute la semaine, du produit de six jours d'un fort travail... ou de celui de six jours d'un travail facile... ou de celui de cinq jours et demi ? ou de celui de cinq jours ? Ce produit de six, cinq ou quatre jours, doit-il leur être alloué à raison de neuf, dix, onze, douze, ou seize heures de travail par jour ? Le bon marché des denrées consiste-t-il en ce qu'ils puissent vivre de mouton, de bœuf, de bière forte, et du meilleur pain de froment ? ou seulement, en ce qu'ils mangent d'excellent pain, du fromage, et boivent de la petite bière ? ou du fromage, de la petite bière, et du pain de ménage ? ou bien consiste-t-il, en général, en ce que leurs salaires suffisent pour leur fournir une nourriture saine et abondante en différentes denrées, suivant les divers prix auxquels elles se vendent, de façon que, dans les temps les plus chers, quelques articles suffisans soient encore à assez bon marché pour leurs moyens ?... ou faut-il qu'ils puissent vivre à aussi bon marché que vivent en pays étrangers les ouvriers de même genre ?... Les denrées sont-elles chères ou à bon marché, lorsque leurs prix montent ou descendent

au-dessus ou au-dessous de ce qu'ils étoient à certaines époques, dans certains siècles, ou dans certaines années précédentes, &c. ? ou enfin, doit-on les croire trop chères, lorsqu'il prend fantaisie aux ouvriers des manufactures de se révolter ?....

Qu'on ne croie pas que si je termine ici cette série de questions, ce soit parce que je n'en ai plus à y ajouter; je pourrois en remplir un volume. Mais celles-ci suffisent; et toute la réponse que peuvent y faire les personnes qui se plaignent le plus haut, se réduit à dire : les denrées sont trop chères et les manufactures sont ruinées.

On suppose à cette cherté différentes raisons: j'admets pour un moment la vérité du fait, et je vais examiner les causes auxquelles on l'attribue.

1°. La réunion des fermes.

Il est inutile de citer tous les auteurs qui ont attribué la cherté des denrées à cette cause particulière. Une des brochures écrites à cette occasion, dit : — Le monopole des fermes produit non-seulement la rareté du blé, mais celle de la plupart des denrées, comme le beurre, le fromage, les œufs, la volaille, le porc, &c., sans parler de plusieurs autres objets qui proviennent du bétail, tels que la chandelle, le savon, le cuir, &c. Je choisis exprès ce passage, parce que les termes dans lesquels il est conçu me dispensent d'en citer d'autres.

Je crois avoir assez prouvé que la conversion des petites exploitations en grandes fermes, n'oc-

casionne pas la rareté du blé, quand j'ai fait voir que le produit des premières est beaucoup moins considérable, acre pour acre, que celui des secondes. Mais, au nom de Dieu ! comment de petites fermes pourroient-elles amener l'abondance de denrées qu'elles ne produisent pas, comme le bétail, le beurre, le fromage, le porc? Les petites fermes ne donnent presque aucun de ces objets; la première classe n'en produit point, la seconde en fournit très-peu, comparativement aux grandes fermes. Le bétail, et tout ce qui en provient, comme le cuir, le beurre, le fromage, ne se trouvent presque jamais chez les *petits fermiers.* Si par hasard l'un d'eux entretient une vache, c'est à coup sûr quelque pauvre bête mal nourrie. Quant à l'engrais du bétail, il est absurde de penser qu'ils puissent l'entreprendre. Ceux même de la *seconde classe* sont très-pauvres sans ces articles. Mais les *grands*, et très-*grands* fermiers ont de grandes laiteries, ils tiennent à l'engrais beaucoup d'animaux à la fois, et ce sont eux qui amènent l'abondance de toutes les denrées qui proviennent du bétail. Si tout le royaume étoit divisé en petites fermes de 20, 30 et 40 *l.* de loyer, loin qu'il en résultât l'abondance de ces articles, à peine en aurions-nous un seul, tant que ces fermes seroient cultivées comme le sont aujourd'hui celles du même genre. Dans la vérité, la cherté qu'elles occasionneroient amèneroit bientôt un changement dans leur exploitation; et les propriétaires désabusés, se décideroient bientôt à les convertir ou en herbage, ou en grandes fermes. Comparez quinze

quinze ou vingt vaches, dans une seule maison, avec le même nombre dispersé dans huit ou dix fermes, les premières donneront trois fois autant de lait que les autres.

La différence, à l'égard du porc, est encore plus frappante. On ne peut dans une grande, comme dans une petite ferme, élever un certain nombre de cochons, que lorsqu'on a des vaches et du trèfle, articles qui ne se trouvent presque jamais dans les petites fermes. Une ferme de 200 *l.* de loyer, avec une laiterie de trente ou quarante vaches, et où l'on met, tous les ans en trèfle, quarante ou cinquante acres de terre, élève et nourrit dix fois plus de cochons que dix fermes de 20 *l.* de loyer chacune. Ce fait est par lui-même si évident, il est si généralement vrai, que je serois surpris qu'un homme qui seroit entré une fois en sa vie dans la cour d'une ferme, pût avancer une absurdité pareille à celle que je viens de citer. Mais, dit-on, les grands fermiers n'envoient pas au marché, des cochons de lait. Il est vrai : et si l'on veut avoir le porc à bon marché, il seroit fort bien fait d'empêcher les petits fermiers d'y porter le peu qu'ils en ont. Ils détruisent l'espèce, pour vendre aux marchands et aux gens de la ville, des cochons de lait à raison d'une demi-couronne ou de trois shelings ; mais les grands fermiers n'ayant pas besoin de ces petits secours pécuniaires, gardent leurs élèves jusqu'au terme de leur croissance, et les conduisent alors au marché, par trente et quarante à la fois. Je demande à présent lequel des deux amène l'abondance de la

denrée. Je suis convaincu que si l'Angleterre étoit divisée en fermes de 30 *l.* chacune, en sept ans d'ici, le porc salé ordinaire coûteroit 2 shelings et 2 shelings et demi la livre.

Viennent enfin les articles des œufs et de la volaille, qu'on a prônés, je crois, dans cent brochures, comme un argument en faveur des petites fermes. En accordant ici à ces auteurs leurs suppositions, j'ai une simple question à leur faire : de quel intérêt national est le bon marché de la volaille ? qu'importe au public que les consommateurs de volaille achètent un dindon 3 ou 13 *s.*? que gagneroient les manufacturiers et, en général, les pauvres ouvriers, à ce qu'un poulet se vendît au marché de 19 pour 100 [telle est la hausse dont on se plaint] meilleur marché qu'à présent? Voudriez-vous qu'un pauvre pût acheter aujourd'hui une poularde pour 2 *d.*, comme il auroit pu le faire il y a cent ans? Si c'est là votre avis, n'avancez plus rien en faveur du commerce et des manufactures ; car si les denrées étoient à si vil prix [ce qui devroit être, puisqu'il doit y avoir entr'elles une proportion générale], adieu l'un et les autres. Un commerce prospère et des manufactures florissantes, sont aussi incompatibles avec ce vil prix des denrées, que le soleil de midi avec l'obscurité de la nuit. Rien ne ressemble plus au langage du préjugé que ces déclamations sur la cherté de la volaille, considérée comme un malheur public. Tous ceux qui veulent manger de pareils mets, doivent examiner s'ils sont, ou non, en état de les payer : et quand ils s'en pas-

seroient, et qu'au lieu de volailles ils mangeroient du mouton ou du bœuf, je voudrois savoir ce que cela pourroit faire au public.

Un auteur, se plaignant du prix de la volaille, cite aussi le poisson (*), ce qui me rappelle les sommes accordées par le parlement, pour le projet du transport du poisson par terre, et l'approbation donnée à ce projet par la société; toutes choses qui ressemblent assez à l'importance de la diminution du prix de la volaille. A quoi a servi la diminution du prix du poisson à Londres? Les ouvriers des manufactures de Spittlefields en ont-ils mangé une livre de plus? Non. Mais la noblesse, la bourgeoisie, les marchands, les gentilshommes de la campagne, qui viennent dépenser leurs revenus dans les folies de la capitale, l'ont acheté à meilleur marché. Tel a été le but d'utilité pour lequel on a levé des taxes dans les comtés de Cumberland, Northumberland et Cornwall: en un mot, à trois ou quatre cents milles de Londres, des paysans ont payé leur part de la gratification accordée pour mettre leurs seigneurs en état de manger à Londres, du poisson à bon marché, c'est-à-dire, peut-être à 500 pour 100 de plus, que plusieurs d'entr'eux ne l'auroient payé dans leurs propres terres. *Et la société établie pour l'encouragement des arts et des manufactures*, a suivi ces idées! Cela ne ressemble pas mal aux gens qui demandent, à si grands cris, la diminu-

(*) Inquiry into the Causes of the high Price of provisions, 8°., 1767, *p.* 188.

tion du prix des cochons de lait et de la volaille, pour le soulagement des pauvres ouvriers des manufactures.

2°. *L'exportation du blé.* Je ne répéterai pas ce que j'ai prouvé dans un autre endroit. Je remarquerai seulement, que loin que l'exportation du blé ait occasionné la cherté du pain, elle a, au contraire, régulièrement fait baisser le prix du froment; et de toutes les denrées, celle-ci étant la plus importante, le service rendu par-là à la nation, en est d'autant plus remarquable. Mais depuis quelques années, plusieurs récoltes ayant subi un *deficit* d'un quarter ou d'un quarter et demi par acre, il en est résulté dans le prix du grain, une cherté qu'on impute à l'exportation, quoiqu'il ne s'en soit point fait. Il est trop ridicule d'attribuer à cette cause la cherté des denrées, pour qu'on prenne la peine de répondre plus en détail à cette allégation. Je renvoie donc, à cet égard, le lecteur à ma seconde lettre.

3°. *L'accaparement*, &c. Tout ce que l'on a écrit sur l'accaparement et le monopole des spéculateurs, à qui on attribue la cherté des denrées, est un ramas d'erreurs vulgaires et de préjugés absurdes. La loi portée contre l'achat du bétail vivant qui vient aux foires, fait à dessein de les revendre aux mêmes foires, est non-seulement bien conçue, mais très-bien exécutée; et je ne connois guère d'autre circonstance dans laquelle ce crime, vu le degré dont il est susceptible, puisse faire beaucoup de mal. Quant à l'accaparement du blé, c'est une vraie folie. Il est impossible de le porter

au point de faire hausser ou baisser le prix d'un farthing par quarter. S'il peut en résulter pour le public quelque conséquence, ce doit être la diminution des prix et non leur élévation; car on accapare le blé, tandis qu'il est à bon marché, pour le revendre quand il est cher: par conséquent, les accapareurs [je parle ici suivant les idées populaires auxquelles je réponds] sauvent de l'exportation le blé qu'ils achètent, et le tiennent prêt pour le vendre au peuple au moment où il en a besoin, de façon que de grands accaparemens doivent faire baisser les prix au moment où ils s'élèvent. Mais tout ceci ne signifie véritablement rien; car les gros fermiers sont les seuls qu'on puisse appeler accapareurs. Et tant mieux pour la régularité des prix. Laissez les fermiers garder leurs blés autant qu'il leur plaira, comptez qu'ils ne le garderont pas plus long-temps qu'il ne convient à leur intérêt; et à cet égard leur intérêt se confond avec celui du public. S'ils pouvoient réserver leurs récoltes pendant sept ou huit ans, ce seroit une autre affaire. Mais tout accaparer, soit à ce point, soit même dans une mesure moins considérable, c'est la chose impossible.

Ceux qui crient si fort contre les accapareurs, desireroient probablement voir s'ouvrir exprès des greniers remplis de quelques millions de quarters de froment. Qu'ils consultent les *Mémoires de la société de Berne 1765*, seconde partie, page 394.

Les spéculateurs ont aussi leur part des injures prodiguées aux accapareurs; et cependant il y a plusieurs circonstances où cette espèce de négo-

cians rend de grands services. C'est par le moyen des spéculateurs que les différentes races de bétail se répandent dans le royaume. Je demeure, par exemple, dans une province où la race des bêtes à cornes est mauvaise. Je veux avoir de meilleures vaches que je n'en peux trouver aux foires ou aux marchés de mon voisinage, comment puis-je me les procurer? Il faut ou que je m'adresse aux gens qui spéculent en ce genre, ou que je me jette dans une dépense considérable.

Une province fait des élèves, une autre les engraisse : faut-il que chaque habitant de cette dernière fasse un long voyage, à chaque pièce de bétail dont il a besoin?

Si je veux engraisser des bœufs d'Ecosse, faut-il que j'aille en Ecosse, les acheter dans les montagnes? Où donc est la différence entre le conducteur qui me les amèneroit, et le spéculateur qui les auroit achetés pour me les revendre?

La plupart des écrivains qui déclament si fort contre les spéculateurs, sont ceux qui plaident en faveur des petites fermes. Or, sans les spéculateurs, dans quel embarras se trouveroient les petits fermiers? Un grand fermier peut, dans plusieurs circonstances, ne pas s'inquiéter d'un voyage d'une certaine longueur, parce que la peine et les frais sont répartis sur une quantité considérable de bétail; mais le petit fermier ne pourra jamais s'en procurer aucun. Il est obligé de se contenter de ce qu'il trouve autour de lui. S'il habite un pays d'engrais, il faut qu'au lieu d'engraisser, il fasse des élèves, parce qu'il lui en coûteroit

trop pour se procurer du bétail. Si, au contraire il vit dans un pays d'élèves, il ne pourra en faire, faute d'avoir quelqu'un pour les conduire aux foires, puisqu'il ne peut les y mener lui-même et soutenir la concurrence de son riche voisin, à qui il n'en coûte pas plus pour y faire conduire cent têtes de bétail que pour en faire mener une.

Londres à besoin de cinq cents cochons maigres; faut-il que les brasseurs, &c. &c., parcourent, pour se les procurer, toutes les foires de la campagne? et n'est-il pas plus simple qu'ils s'adressent aux spéculateurs de *Barnet*, par le moyen d'un autre spéculateur, qui est le revendeur de qui il les achètent ?

Si, dans tous ces cas, il n'y avoit pas de spéculateurs intermédiaires, les nourrisseurs qui achètent pour revendre aux consommateurs, feroient supporter à ceux-ci une augmentation considérable de prix, pour se dédommager des frais qu'ils seroient obligés de faire en allant eux-mêmes chercher la denrée dans les campagnes.

Mais si les agioteurs font monter le prix des denrées, comment se fait-il qu'il y a vingt ans, dix ans, douze ans, les denrées fussent à bas prix? Il y avoit alors, tout comme aujourd'hui, des spéculateurs. Mais le fait est que les prix varient prodigieusement par eux-mêmes, et indépendamment des mains intermédiaires par lesquelles passe la denrée. Si les idées vulgaires, à cet égard, étoient justes, il n'y auroit jamais de bas prix. Les agioteurs, pour leur intérêt, les tiendroient toujours hauts, vu qu'il y a plus d'avan-

tage, à risque égal, à spéculer sur un objet cher que sur un article à vil prix. Mais, dit-on, les spéculateurs font payer au public la denrée plus cher qu'il ne la payeroit. — Qu'ils aient un bénéfice, cela est indubitable; mais certainement il sort de la poche du vendeur, et non pas de celle du consommateur. J'ai à vendre vingt bêtes de jeune bétail, trois ou quatre vaches, quarante ou cinquante cochons, et une demi-douzaine de veaux; ne m'est il pas plus commode de vendre le tout ensemble, sans peine et sans frais, à un marchand, que de les promener de foires en marchés, sans être sûr de les vendre? Calculez, voyez si je n'ai pas raison de les vendre à ce marchand, à 10 pour 100 au-dessous de ce que je les vendrois au public, et jugez ensuite quel est celui qui supporte le bénéfice du spéculateur ou du consommateur.

On a fait aussi un grand crime de vendre sur échantillons: on a avancé, comme une maxime, que le prix d'une denrée doit être en proportion de la quantité qui se présente à la vente (*); et ce principe a paru suffire pour motiver toutes les plaintes contre la vente sur échantillons, et pour demander une loi qui obligeât les fermiers d'apporter au marché toute leur récolte. Je n'ai jamais vu aucun de ces écrivains se plaindre de l'exportation du blé dans les années où il est à bon marché, autant que dans celles où il est cher; quoique, dans toutes, ils attaquent la gratifica-

(*) Laws and Policy of England, — *p.* 19.
Inquiry into the Causes of present high *Price of Provisions*, p. 97.

tion, ils avouent que l'exportation est quelquefois avantageuse. Mais comment exporteroit-on du blé, si ce que nous en avons devoit tout être vendu au marché ? Une telle loi, si elle étoit exécutée, augmenteroit le prix du blé, pour les étrangers, de 30 ou 40 pour 100, et même, dans plusieurs circonstances, empêcheroit absolument toute exportation. On trouveroit aussi beaucoup de difficultés à loger, d'un jour de marché à l'autre, la quantité de blé qui y seroit apportée; il en coûteroit beaucoup pour en prendre tout le soin convenable. Plusieurs fermiers, découragés par ces frais, aimeroient mieux vendre à vil prix, que de se soumettre à tous ces embarras, et ce seroit alors que l'accaparement deviendroit possible à un degré dix fois plus fort qu'il ne l'est aujourd'hui. Les meûniers et les agioteurs, par des combinaisons faciles, se rendroient maîtres du marché, et créeroient des inconvéniens, dont jusqu'ici nous n'avons point d'idée. Mais ce ne seroient pas seulement la consommation du voisinage, et la vente à l'étranger qui souffriroient de cette disposition. Si, dans une partie du royaume, on avoit besoin du blé d'une autre partie, comment feroit-on pour se le procurer ? On seroit obligé de supporter la même augmentation de prix que les marchés étrangers ; résultat infaillible de la multiplicité des transports par terre, et des dépenses faites au marché par le fermier. Cette matière mérite encore quelques réflexions.

Un fermier, aujourd'hui, charge son chariot et le conduit directement au bord de l'eau, soit à

la mer, soit à la rivière prochaine. Si la loi dont il s'agit étoit exécutée, il le conduiroit au marché, et y déchargeroit ses sacs pour les mettre en vente. Un négociant vient à ce marché, que nous supposerons être dans l'est de l'Angleterre, il achète ce grain, d'après des ordres qu'il a reçus d'un correspondant dans l'ouest du royaume; qui conduira ce grain au port ou à la rivière? Ce ne sera pas ce facteur, ce négociant, car il n'a ni chevaux, ni voitures; s'il en tient habituellement de prêts à cet effet, le surcroît de dépense sera considérable. Nous devons donc supposer que le fermier s'en chargera. C'est la seule manière dont la chose puisse probablement arriver. Ainsi le fermier, après avoir amené son blé à la ville, sera obligé, en attendant l'occasion de le vendre, d'y garder son chariot, son attelage et l'homme qui le conduit, afin de le mener au port après la vente. Si le blé n'est pas vendu, le tout revient le soir à la ferme; et, le jour où la vente aura lieu, il faut recommencer le même voyage, pour recharger le blé sur le chariot, et le conduire peut-être à un port plus voisin de dix milles de la ferme, que la ville même où il a fallu le mener au marché. Que l'on calcule à combien pour 100 montent tous ces frais, toutes ces dépenses inutiles; et cependant, je connois vingt écrivains qui déclament de toutes leurs forces contre les ventes sur échantillons.

Il est inutile de parcourir toutes les causes auxquelles divers auteurs attribuent la cherté actuelle des denrées. Je viens de répondre aux trois prin-

cipales, celles qu'on fait sonner le plus haut, et, j'ose dire, avec le moins de raison. Mais, après avoir ainsi discuté les causes, et avoir prouvé combien elles sont peu fondées, examinons à présent le fait même dont on se plaint.

Comme j'ai commencé par blâmer la manière vague dont on exprime, en général, la cherté des denrées, je vais tâcher ici d'éviter la même erreur, et de fixer d'une manière précise ce qu'on doit appeler cher ou à bon marché.

Il faut convenir d'abord de ce qu'on entend par le mot *famille*, afin de savoir combien de personnes en général on peut compter par ménage.

Je supposerai tous les hommes mariés, ce qui n'est pas exact, puisque plusieurs restent garçons. On calcule que les mariages, en Angleterre, donnent, l'un portant l'autre, quatre enfans qui deviennent adultes. Mais ce nombre ne se trouve pas toujours dans les familles. Les enfans, une fois grands, quittent, en général, la maison de leurs pères. Plusieurs femmes, d'ailleurs, meurent avant leurs maris. Nous ne devons donc pas supposer chaque famille composée de six personnes. Je crois que le terme moyen n'est pas de plus de quatre. Mais, comme j'aime mieux être au-dessus de la vérité qu'au dessous, je le supposerai de cinq (*), savoir le mari, la femme et trois enfans. Il faut établir un terme moyen pour l'âge et la force de ces derniers. Pendant les premières années de

(*) Les calculateurs politiques n'admettent que six personnes par maison ; ainsi, on ne peut guère en allouer plus de quatre par famille. *Y.*

mariage, les enfans ne gagnent rien, mais cela change quelques années après. Je crois qu'en général, ils sont distribués à peu près de la manière suivante :

Un enfant en bas âge. Cette proportion est beaucoup trop grande ; mais, comme je l'ai dit, j'aime mieux supposer plus que moins.

Un de dix ans,

Et l'autre de quinze.

Quelques variations, à cet égard, ne changent rien à mon calcul. Cherchons actuellement quelles sont les dépenses d'une famille ainsi composée. Parlons d'abord de la nourriture.

	sh.	d.
Repas de sept jours pour un homme, premier jour, pain, deux livres	o	2
N. B. Le pain de froment vaut 1 *d.* ½, ou 2 *d.* par livre ; celui de seigle 1 *d.*, et celui de pommes de terre, qui est tres-bon, ¾ de *d.* : les pommes de terre supposées à 2 *sh.* le bushel (*); je mets à 1 *d.* la livre d'un pain mélangé de ces trois espèces ; je n'en connois point de meilleur.		
Fromage, deux onces, à 4 *d.* la livre	o	o ½
Bière deux quarts (**)	o	1

(*) Elles pèsent cinquante-huit livres le bushel ; je suppose, pour la pelure, dix livres, ce qui réduit les pommes de terre à ½ *d.* la livre ; mais les habitans de la campagne, qui ont un petit jardin, peuvent en recueillir qui ne leur reviennent pas à un farting les dix livres. *Y.*

	l.	sh.	d.
(**) Quatre bushels de drèche	o *l.*	17 *sh.*	6 *d.*
Houblon	o	1	6
Levure	o	o	6
	o	19	6

Ceci fait une très-bonne bière, meilleure que toutes les petites bières qui se boivent chez les fermiers. Les deux hogsheads ne reviennent pas tout à fait à un halfpenny le quart. *Y.*

		sh.	d.
Second jour, trois repas en soupe (*)		0	2
Troisième jour, pudding de riz			
Une demi-livre de riz	1 d.		
Deux quarts de lait	1 d.		
Sucre.	½ d.	0	2 ½
Quatrième jour, un quart de liv. de graisse, et un trois quarts de pommes de terre, le tout cuit ensemble (**)	1 d ¾		
Bière	1	0	2 ¾
Cinquième jour, riz au lait (***)		0	2
Sixième jour, pain, fromage et bière comme le premier		0	3 ¾
Septième jour, pommes de terre et viande, deux livres et demie; deux onces de fromage et bière.		0	4
		1	8 ¼

Soit supposé pour le terme moyen d'un pour 3 *d.*

D'après plusieurs recherches exactes, j'ai lieu

(*) Recette de M. Hauway, *Letters on the improvement of the rising Generation*, vol. p. 194; elle est pour cinq hommes adultes. — Neuf pintes d'eau. — Une livre de bœuf maigre, coupé en tranches minces, 3 ½. *d.* — Une pinte de pois, ¾ *d.* Douze onces de farine de pommes de terre, ½ *d.* Après que cela a bouilli doucement pendant deux heures, on y ajoute trois poireaux, un oignon, ½ *d.*, deux têtes de céleri et du sel. Au lieu de céleri, j'ajoute deux oignons de plus, ce qui, avec le sel, fait 1 *d.*, le tout fait 6 *d.* ½. La cinquième partie est 1 *d.* ¼; mais comme la quautité me paroît petite, je passe, de plus, la valeur de 2 pences.

(**) Y compris le sel, cela ne coûtera pas plus, et c'est un excellent plat.

(***) J'ai compté 2 *d.*, mais on peut faire pour 1 *d.* ½ de fort bon riz au lait, très-nourrissant, et en assez grande quantité pour nourrir l'homme le plus fort pendant tout un jour. *Y.*

de croire que la femme d'un ouvrier mange en général, plus de la moitié, et un peu moins des deux tiers de ce que mange son mari. Je supposerai deux tiers. Je prends pour terme moyen de ce que mangent garçons et filles de quinze ans, les trois quarts. C'est plus que la vérité, mais je l'admets. Je prends la moitié pour un enfant de dix ans.

Un enfant au berceau doit coûter par semaine 1 sheling.

	sh.	d.
Nourriture de l'homme	1	8 $\frac{1}{4}$
De la femme	1	1 $\frac{1}{2}$
D'un enfant de quinze ans	1	5 $\frac{1}{8}$
D'un de dix ans	»	10 $\frac{1}{8}$
D'un enfant au berceau	1	»
	5	11

	l.	s.	d.
Six shelings par semaine, font, pour l'année	15	12	»
A cette somme, il faut en ajouter d'autres qui ne peuvent se diviser par jour ou par semaine.			
Loyer de la maison	1	10	»
Vêtemens (*)	2	10	»
Savon et chandelle	1	5	»
Perte de temps et remèdes durant les maladies	1	»	»
	21	17	»

(a) J'établis le prix de ces articles sur le terme moyen de ce que dépensent, à cet égard, plusieurs familles que j'ai observées avec soin, et d'après le prix actuel de la chandelle, du savon et du cuir. *Y.*

Voyons actuellement quels sont les moyens qu'a un pareil ouvrier pour soutenir cette dépense.

	l.	s.	d.
Les ouvriers employés aux manufactures gagnent, l'un portant l'autre, environ 1 *sh.* 3 *d.* par jour, ce qui fait par an	19	10	»
Une femme gagne, je crois, en général, plus du quart de ce que gagne son mari : soit le quart	4	17	6
Le terme moyen de ce que gagnent les enfans de quinze ans des deux sexes, équivaut à la moitié de ce que gagne leur père, ce qui fait 9 *l.* 15 *sh.*; mais je ne compterai que . .	9	»	»
Pour un enfant de dix ans, le quart	4	7	6
Gains de l'année.	37	15	»
Dépenses, *idem*	21	17	»
La recette excède la dépense de	15	18	»

Je n'ai rien déduit pour le combustible, parce que j'ai trouvé que c'étoit, de tous les articles, le plus variable. Il s'élève de 10 shelings à 3 *l.* Mais en admettant pour cet objet, 1 *l.* 15 shel. ou 2 *l.*, je suis persuadé, d'après les meilleures informations, que cela n'excéderoit pas le prix moyen des pays où il est cher, et de ceux où il est à bon marché.

Quelques-uns de mes lecteurs s'écrieront peut-être que ce calcul est absolument imaginaire. Montrez-moi, diront-ils, une famille qui vive à ce prix ; mais, est-ce la faute du prix des denrées, si l'on dépense davantage ? Montrez-moi aussi une pauvre famille où l'on ne prenne pas du thé, au moins une fois par jour. Celles qui se livrent

à ce goût, peuvent-elles vivre à aussi bon marché que si elles y renonçoient ? ont-elles le droit de se plaindre, si le prix des denrées ne leur permet pas de passer une heure par jour à prendre du thé? Est-il absolument nécessaire que les ouvriers ne mangent que du pain de froment, lorsqu'ils peuvent en avoir à meilleur marché d'aussi nourrissant ? Toutes les fois qu'on se plaint de de ce que les denrées sont trop chères, il faudroit ajouter, pour vivre comme il nous plaît de vivre. En déduisant le combustible, il reste à la fin de l'année, dans la poche d'un ouvrier sage, 13 *l.* 18 *sh.*, déduction faite d'une *l.* pour la chance des maladies; et ceux qui savent quelle santé donne le travail, n'auront pas de peine à croire que cette livre pourra s'accumuler d'une année sur l'autre pour les cas d'accident. Ce surplus de 13 *l.* 18 *sh.* est si considérable, qu'il donne une ample marge aux déductions que le lecteur voudra supposer, et qu'il présente encore une épargne raisonnable, à mettre de côté pour les vieux jours.

Pour mieux détruire le préjugé que j'ai ici à combattre, je vais présenter l'état des dépenses que fait aujourd'hui, pour vivre, un ouvrier. Je l'ai dressé d'après les déboursés effectifs de quatre ouvriers qui m'en ont donné les détails. Je suis bien sûr de ne pas être au-dessous de la vérité. J'ai pris, pour terme moyen, le résultat des quatre; et j'ai choisi ceux-ci, parce que leur famille, leur âge, &c. sont précisément tels que je les ai supposés plus haut.

Pain,

	l.	s.	d.
Pain, par jour, six livres neuf onces, à 1 *d.* et demi la livre, fait 9 *d.* trois quarts	»	5	8 ¾
Fromage, treize onces, à 4 *d.*	»	1	9
	»	7	5 ¾
Supposons 7 *s.* 6 *d.*; cela fait par an.	19	10	»
Bière, 1 *s.* 6 *d.* par semaine	3	18	»
Savon et chandelle	1	5	»
Loyer.	1	10	»
Vêtemens	2	10	»
Combustible	2	»	»
Maladies, &c.	1	»	»
Enfant au berceau	2	12	»
	34	5	»

En déduisant cette somme du gain de ces mêmes ouvriers, dont le terme moyen est, comme je l'ai dit ci-dessus, de 37 *l.* 10 *s.*, reste encore 3 *l.* 10 *s.*

La première question que fait naître ce calcul, est de demander comment il se fait que les pauvres soient si pauvres. La réponse est facile, et n'est, je crois, que trop généralement vraie. C'est que ces gains ne donnent ni de quoi boire du thé chez soi, ni de quoi aller s'enivrer de bière au cabaret. L'excédant de 3 *l.* 10 *s.* est bien vîte absorbé par ces articles.

Je dois observer que l'état ci-dessus suppose que chaque homme mange par jour deux livres quatre onces de pain, ce qui me paroît trop au-dessus de la quantité moyenne admise dans la table des *mangeurs de pain*, dans le judicieux ouvrage intitulé: *Tracts on the Corn Trade*, *pp.* 192, 193, et au-delà des idées de M. Hauway, qui se sert de l'ex-

pression : « J'accorde qu'un ouvrier sain et vigoureux « peut manger une livre et demie de pain par « jour (*).

Mais, en admettant le contraire, nous voyons que les ouvriers ont encore de quoi subvenir à leurs dépenses ; qu'ils ont de quoi, même dans ces temps de cherté, nourrir eux, leurs femmes et leurs familles, pourvoir aux besoins extraordinaires, et même mettre de côté une somme assez importante ; et certes, je ne vois, quant à la santé, à la force, au travail, aucune différence entre ce qu'ils sont aujourd'hui, et ce qu'ils étoient il y a quelques années, lorsque les denrées étoient moins chères.

Il y a, d'ailleurs, une circonstance qui, à cet égard, me paroît claire et décisive. Les pauvres ouvriers gagnent aujourd'hui, en général, de quoi se vêtir et se nourrir convenablement. Quelques-uns, il est vrai, ne sont pas si heureux ; mais la paroisse les assiste. Je parle ici de ceux qui ne reçoivent aucun secours. Ils payoient, il y a quelques années, le pain, la bière, le fromage, à bien meilleur marché qu'à présent. Leurs salaires alors étoient les mêmes ; et sans doute, puisque la cherté actuelle est un si grand malheur, ce bon temps passé produisoit des effets merveilleux. Au lieu de mettre de côté, chaque année, 3 ou 4 *l.* st., sans doute ils en épargnoient le double? Point du tout. Tout ce que le bon marché des denrées leur permettoit d'économiser, se consommoit, ou par le mari, au cabaret, ou par la femme, en thé, à la mai-

(*) Letters on the Imp. of the ris. Gen. *vol.* 2, *p.* 99.

son. Quant à la santé, la force, les vêtemens, les épargnes, il n'y a aucune différence entre ces temps si regrettés et ceux que nous voyons.

Je crois donc être en droit de conclure que les denrées nécessaires à la vie, ne sont chères, que par comparaison avec ce qu'elles étoient dans certaines années passées, mais qu'elles ne sont point intrinsèquement telles, puisqu'un homme, avec une industrie ordinaire, peut gagner beaucoup plus qu'il ne lui faut pour nourrir lui, sa femme et ses enfans. C'est avancer une proposition évidemment fausse, que de dire que tout est trop cher, lorsqu'un homme, chargé d'une femme et de trois enfans, peut mettre de côté 13 *l.* par an, eux tous vêtus et nourris. On peut dire, en effet, que le pain de froment est cher; que le bœuf, que le mouton, que le thé, le sucre et le beurre sont chers; mais il ne faut pas, par une argumentation vicieuse, confondre toutes ces choses avec les denrées *nécessaires* à la vie.

Comme j'ai parlé ci-dessus de quelques mets inusités que j'ai cru propres aux pauvres, je dois ajouter ici quelques mots d'explication. Les pommes de terre sont, de tous les comestibles, le moins cher. C'est la ressource la plus précieuse et la plus inépuisable. Je ne connois pas une chaumière qui n'en ait une pièce dans son voisinage. Tous les pauvres qui vivent à la campagne, pourroient se procurer cet article en abondance, et à un prix si modique qu'à peine on peut en parler. J'ai dit que mêlées avec la fleur de froment, ou avec du froment et du seigle, elles faisoient un excellent pain : et je le sais pertinemment, pour en avoir plusieurs fois

mangé (*). Le riz, comme chacun sait, est le plus nourrissant de tous les grains, et dans toutes les boutiques du royaume, il ne se vend pas plus de 2 *d.* la livre. Un homme mange facilement, en un jour, pour quatre pences de pain. Mais faites bouillir une livre de riz avec du lait, pour un penny, et vous trouverez peu d'hommes qui puissent manger le tout en un jour. Les trois quarts du genre humain ne vivent pas d'autre chose (**). Mais sans recourir

(*) Voyez, sur la possibilité de faire de bon pain avec des pommes de terre, *les Mémoires de Berne*, 1763, part. 1, p. 27.

(**) Il ne sera pas inutile d'insérer ici un fragment des excellentes Lettres de M. Hauway, qui convient parfaitement à mon sujet. — « Le Portugal ne recueille pas, dans les meilleures années, plus de la moitié du froment nécessaire à sa subsistance : le terme moyen de ses récoltes ne va guère au-delà de cinq mois de sa consommation. Cependant chaque Portugais a du pain qu'il mange avec de l'ail, des oignons et des fruits. Diverses préparations de riz de la Caroline, qui ne lui revient pas à plus de 2 pences la livre, et du poisson sec de Terre Neuve, qu'il achète à 1 pence ½, suffisent pour le nourrir. Si, dans la famille d'un hdalgo ou gentilhomme, on met, les jours où l'on mange gras, dix livres de viande pour quarante personnes, c'est plus qu'on n'en consomme ordinairement, quoique cela ne fasse qu'environ quatre onces par personne. Ils y suppléent par du pain, du riz, des végétaux, et l'eau dans laquelle on les fait cuire. — Un François à qui on donne du pain, des légumes et de la soupe maigre, n'est point mécontent — Un Russe va garder, pendant plusieurs semaines ou plusieurs mois, un grand pain de seigle plat et noir : puis il le trempe dans l'eau, le mange avec du sel, et ne se plaint jamais. S'il trouve du poisson, dont abondent les grandes rivières de Russie, il en fait de la soupe, et la mange avec délices et reconnoissance. — J'ai vu en Perse beaucoup de misère, mais non pas faute de pain. Un Perse est content quand il a du riz, pourvu qu'il soit assaisonné avec un peu de beurre roux. *Letters on Imp. of Ris. Gen.* vol. 2, p. 260. *Y.*

à ces objets, les denrées ordinaires ne sont pas, à tout prendre, à un prix exorbitant. Il n'y a point en cette matière de meilleur juge que M. Hart. Cet excellent écrivain dit, en parlant du prix des denrées en Angleterre : « Le blé est à beaucoup « meilleur marché qu'il n'a été pendant la moitié « du siècle dernier, et pendant tout le siècle pré- « cédent. » L'abondance du blé tend à diminuer le prix de la viande. Les plus pauvres villageois ne parlent aujourd'hui, qu'avec une espèce d'horreur, du pain de seigle et du pain d'orge, parce que le froment est aujourd'hui à aussi bon marché qu'étoient jadis l'orge et le seigle. Il y a cent trente ans que les paysans anglois mêloient ensemble ces deux grains, avec un peu de froment, pour en faire du pain. A présent ils ont oublié jusqu'au nom de ce mélange (*), tandis qu'autrefois, le pain de fine fleur de froment ne se mangeoit guères qu'à la cour, et dans les maisons des plus grands seigneurs, où on l'appeloit du gâteau [cheat]. Comparaison faite de la quantité, et de la qualité du pain et de la viande, il est difficile aux voyageurs de trouver un pays où, à tout prendre, ces deux objets soient meilleurs, et à meilleur marché qu'en Angleterre (*).

(*) « On l'appeloit *pain maslin*, quasi miscellane. » *V.*
Un tiers de la France mange encore aujourd'hui de ce pain, fait de plusieurs grains mêlés en différentes proportions. C'est ce qu'on appelle, en divers départemens, *méture*, *mouture*, *méteil*, &c. &c. Ce trait suffit pour nous faire voir combien notre agriculture est inférieure à celle de nos voisins, qui a fait disparoître, chez eux, jusqu'au nom des misérables alimens dont se nourrit encore la majeure partie de nos cultivateurs. *T.*

(*) Essays on Husbandry, *pp.* 176. 177.

Pour bien évaluer les prix des denrées, il faut faire entrer dans le calcul plusieurs circonstances, telles que la consommation de l'étranger, celle des manufactures de l'intérieur, l'intérêt du pays, aussi bien que celui des particuliers; et l'on trouvera que, sous plusieurs points de vue, des prix élevés sont tout aussi avantageux que des prix inférieurs (*). Il est difficile de dire, d'une manière précise, ce

(*) Les prix élevés dans l'intérieur du pays, ne sont point un mal pour la classe laborieuse, quoiqu'ils soient à charge aux consommateurs. Tant qu'ils se soutiennent, c'est la preuve que les demandes de la consommation ne diminuent pas. — Les prix élevés, relativement aux denrées susceptibles d'exportation, doivent être jugés par comparaison avec les prix auxquels se vendent les mêmes objets en pays étranger. Le salaire que reçoit l'ouvrier d'une manufacture, ne se règle pas sur le prix que lui coûte sa nourriture, mais sur celui auquel l'entrepreneur vend au marché les articles de sa fabrique. Si, par exemple, un tisserand pouvoit vivre de l'air du temps, il n'en vendroit pas moins son travail à raison du prix que vaut au marché l'objet qui sort de ses mains : tant qu'il pourra éviter la concurreuce de ses voisins, il portera le prix de son ouvrage aussi haut que peut le comporter le bénéfice que doit faire le marchand qui l'achète de lui pour le porter au marché, et il continuera de le soutenir à ce prix, jusqu'à ce que le prix du marché vienne à baisser. — Lorsque, dans un pays, des ouvriers qui vivent dans l'aisance, qui se reposent quelques jours de la semaine, et qui se soutiennent par le salaire de ceux où ils travaillent, trouvent aisément à vendre leur ouvrage, cette circonstance suffit seule pour prouver que la subsistance, en ce pays, n'est pas trop chère, au moins en proportion du prix des marchés intérieurs; et si les taxes imposées sur la consommation, ont réellement fait monter le prix des denrées au-dessus de ce qu'il étoit à une autre époque, cette hausse ne peut en rien décourager l'industrie. Elle peut, il est vrai, décourager la paresse, et la paresse ne peut être détruite que lorsque la classe laborieuse est poussée par un moyen quelconque à renoncer au luxe et aux jours de dissipation. *Inquiry into the Principles of political Œconomy*, vol. 2, p. 504. Il est bon de remarquer qu'une hausse naturelle ou artificielle, sont, dans le fait, absolument la même chose. *Y.*

que c'est qu'un prix élevé; mais c'est faire quelque chose pour parvenir à le savoir, que de définir ceux qui ne sont pas tels. Or, j'ose avancer que dans un pays de commerce et de manufactures, les denrées nécessaires à la vie ne sont pas chères, lorsqu'un pauvre ouvrier, par un travail ordinaire, gagne assez pour se procurer tout ce qui est nécessaire à la vie; savoir, une habitation commode, un vêtement convenable, des vivres sains et suffisans, du savon, de la chandelle et du feu, et, lorsqu'avec toutes ces dépenses, il peut, à la fin de chaque année, mettre de côté quelque chose pour le temps où il sera vieux et infirme, et ne point tomber alors à la charge de la paroisse.

Les définitions les plus courtes de termes et d'idées, sont susceptibles d'une infinité d'exceptions et d'erreurs. Celle que je viens de donner avec tant de détail, n'en est peut-être pas exempte; mais le lecteur de bonne foi saisira le sens général de ce que j'ai dit, et ne s'arrêtera pas à quelques expressions particulières.

Personne ne prétendra, sans doute, que toutes les denrées doivent être assez à bon marché pour que tous les pauvres soient en état de se soutenir sans aucun secours. Les gens âgés, qui ne sont plus capables d'un fort travail, ne peuvent, en aucun temps, gagner assez pour atteindre le prix des denrées. Mais comme des garçons jeunes et vigoureux gagnent beaucoup au-delà de leurs besoins, c'est le terme moyen de ces bénéfices que j'ai dû calculer. Lors donc que je me sers des mots *pauvres ouvriers*, il faut toujours en-

tendre, comme je l'ai dit plus haut, le terme moyen de plusieurs familles prises ensemble. Je ne peux terminer cette lettre, sans exprimer la satisfaction que j'éprouve en démontrant que les prix des denrées nécessaires à la vie, sont tels que la classe laborieuse peut non-seulement vivre, mais même vivre à son aise; et j'ose avec raison, assurer, parce que l'expérience m'en a convaincu, que les pauvres, en aucune partie de l'Angleterre, n'auroient lieu de se plaindre du prix des denrées, s'ils pouvoient se résoudre à faire usage d'un genre de vivres moins coûteux, quoiqu'aussi sain et tout aussi nourrissant, et renoncer à l'usage funeste et dispendieux du thé.

Je dois remarquer ici, que le moyen de rendre un pays très-peuplé, est de faire en sorte qu'il y règne constamment une telle abondance des denrées nécessaires à la vie, qu'elles y soient toujours à si bon marché que les classes les moins fortunées puissent toujours, sans beaucoup d'industrie ni de travail, s'en procurer une quantité suffisante. C'est alors que les mariages se multiplient, et qu'ils se contractent dans un âge plus tendre qu'ils ne se font aujourd'hui dans les pays de commerce et de manufactures. Que l'on n'imagine donc pas que je regarde le prix actuel des denrées comme favorable à la population. Mais il faut toujours distinguer entre les intérêts de la population en elle-même, et ceux de l'agriculture, des manufactures et du commerce du pays. Si les denrées étoient à si bon marché que le travail modique d'un homme, pendant un jour, pût

suffire à nourrir sa famille pendant une semaine, on peut être sûr qu'en général, les ouvriers ne travailleroient pas, par semaine, plus d'un jour; et, que deviendroient alors l'agriculture, le commerce et les arts? La population, il est vrai, s'augmenteroit rapidement; le fardeau d'une famille à soutenir, n'épouvanteroit personne, et tout le monde se marieroit (15). Que l'on ne soit pas surpris si je dis que l'agriculture seroit ruinée, et que pourtant les denrées seroient à bon marché. Je ne fais ici qu'une supposition. Je peux supposer, par exemple, que le riz soit devenu la nourriture commune de ce pays-ci, et qu'il ne coûte qu'un demi-farthing la livre. Tout autre cas du même genre expliquera ma proposition.

Si les denrées étoient à bon marché, le fermier et le fabricant, supposant que l'agriculture et les manufactures fussent au même point qu'aujourd'hui, seroient obligés de trouver six fois autant de monde qu'il leur en faut pour faire leur ouvrage, parce qu'ils auroient toutes les semaines six dimanches au lieu d'un. Tout ceci, comme je

---

(15) Mais alors qu'arriveroit-il ? que les denrées deviendroient nécessairement très-chères; 1.° parce qu'il y auroit plus de consommateurs; 2.° parce que les produits diminueroient en raison du bas prix, le cultivateur ne retirant pas assez par la vente de ses denrées, pour exploiter sa ferme comme il conviendroit. Dans aucune circonstance, le bon ouvrier, ne souffre de la cherté des denrées: si le prix hausse, ses journées lui sont payées suivant cette proportion. Les denrées ne sont chères que pour l'homme dont le gain et la fortune n'éprouvent point de variations.

l'ai dit, feroit très-bien pour la population, mais nuiroit à tout le reste (*).

Supposez, au contraire, que les denrées pussent diminuer et rester constamment, sans dépression ni élévation, à la sixième partie du prix qu'elles valent aujourd'hui; supposez en même temps que, par l'effet de quelque loi bien conçue, le salaire des travaux de tout genre se trouvât aussi réduit à la sixième partie de ce qu'il est à présent; qu'en résulteroit-il pour l'agriculture et les manufactures? Si une pareille situation pouvoit se soutenir, nous nous emparerions bientôt de tout le commerce du monde entier. Mais la population resteroit précisément au point où elle est aujourd'hui; car la proportion entre ces denrées et les salaires étant toujours la même, il seroit alors aussi difficile qu'à présent, de soutenir une famille : il seroit aussi nécessaire de travailler, et l'état des pauvres n'auroit en rien changé. Je dois observer pourtant, qu'une pareille position ne pourroit durer long-temps. Cette balance générale qui se forme toujours d'elle-même entre les différentes nations de la terre, étant alors totalement détruite, il en résulteroit, parmi les peuples voisins, une variation telle que notre avantage sur

(*) Il n'est pas probable que la population y gagne beaucoup, à moins de supposer que les fermiers et tout propriétaire consentissent à se ruiner pour l'augmenter. Or, cela n'auroit qu'un temps, et la population décroîtroit proportionnellement à mesure que l'agriculture auroit moins d'activité; ce qu'il faut nécessairement supposer. *Y.*

eux en souffriroit bientôt, et que l'ancien niveau ne tarderoit pas à se rétablir. Ceux qui ont étudié les proportions qui existoient entre la demande et le prix, entre les dépenses et les revenus, et les diverses combinaisons qui en résultent, n'auront pas de peine à me comprendre.

LETTRE VI.

Il y a à faire, sur l'état de notre agriculture, plusieurs autres recherches intéressantes, plusieurs observations plus importantes au bien public, qu'on ne peut le croire au premier coup-d'œil. Comme l'excellente société, établie pour l'encouragement des arts, du commerce et des manufactures, a généreusement offert des prix pour engager à plusieurs essais plus ou moins utiles, je vais suivre l'ordre dans lequel elle les a traités, et faire sur chaque sujet, les observations que me fournira mon expérience. Voici les objets proposés pour 1766.

LUZERNE.

Les Romains s'étoient fort occupés de la culture de cette plante célèbre. Mais leurs *sarritions, runcations et rigations*, quelque utiles qu'elles paroissent avoir été de leur temps, et qu'elles

pussent être encore en Italie, ne réussiroient certainement point aujourd'hui dans nos climats (16).

L'importance de cette culture n'est pas douteuse. Comme nous n'avons pas encore assez d'expérience sur la question de savoir s'il faut semer ou planter la luzerne, la semer au plantoir ou à la volée, la société laisse avec raison, aux cultivateurs, le choix de ces méthodes.

Les meilleures expériences que nous ayons sur la luzerne, sont celles qu'on trouvedans l'excellent livre intitulé : *Essais sur l'Agriculture*[Essays on Husbandry]; elles sont faites d'après la méthode de la transplantation et, sous tous les rapports de culture, de frais, de durée, sont extrêmement satisfaisantes. L'ingénieux auteur de cet ouvrage [M. Harte, chanoine de Windsor], est à beaucoup près le meilleur guide en cette matière; et dans la vérité, c'est la seule autorité qui puisse

(16) Des essais postérieurs à la publication de ces Lettres, auront sans doute persuadé leur auteur qu'il ne falloit pas jouir d'un climat tel que celui de l'Italie, pour cultiver de la luzerne. Cette plante fourrageuse est une des principales qu'on y cultive, parce que sa racine pivotante s'enfonce à une profondeur très-considérable, et peut, par cette raison, mieux supporter la sécheresse que beaucoup d'autres. Malgré cet avantage, sans celui de l'irrigation, sa végétation ne seroit point, dans la Lombardie, aussi brillante qu'elle y est. Dans les *Annales d'Agriculture*, on verra que les essais sur la luzerne ont été heureux en Angleterre, et qu'ils peuvent y avoir plus de succès, si on renonce à cette culture par rangées, minutieuse, dispendieuse, et qui laisse une grande partie du terrain vide, ou expose trop les plantes aux effets de la sécheresse, et à être endommagées par les mauvaises herbes.

satisfaire un cultivateur raisonnable (*). Ses expériences nous apprennent, contre l'opinion mal fondée de Tull (**), que la luzerne transplantée est un article très-important, et qu'elle donne un produit supérieur à celui qu'on retire de la plupart des végétaux qui sont l'objet ordinaire de la culture. Cet exact cultivateur nous dit, *pp.* 118, 119, qu'il a recueilli sur une plantation faite de sa main, à raison par chaque acre, de quoi nourrir deux chevaux de voiture pendant près de cinq mois, et de plus, de quoi engraisser une jeune génisse, *p.* 122. Il évalue le produit net de la luzerne transplantée, à 5 *l.* par acre; et comme cette culture, outre l'avantage particulier du produit, offre aussi pour le public, celui d'employer un grand nombre de bras, c'est un article qu'il importe beaucoup d'encourager, et sur lequel il est bon d'engager à faire beaucoup d'expériences.

On n'en a point fait assez sur la méthode de semer la luzerne au plantoir (***), pour pouvoir

(*) M. Roque a aussi donné une méthode de culture de la luzerne semée à la volée. Miller, dans son grand *Dictionnaire*, donne quelques instructions à cet égard, mais point de détails relativement aux frais de culture, ni au profit qui en résulte: il n'y a donc aucun fonds à faire sur ces deux auteurs. *Y.*

« (**) J'ai souvent essayé de transplanter, tant la luzerne que le sainfoin, et je n'ai trouvé qu'aucun des pieds, ainsi déplacés, approchât de la perfection de ceux qui, également isolés, étoient restés en place. » *Horse hoeing Husbandry*, 3.e édit. 1751. p. 4 9. *Y.*

(***) Cette méthode consiste à jeter la semence dans le sillon, comme on fait pour les pois. C'est ce qu'on nomme la méthode jardinière.

juger de la réalité des avantages qu'elle promet. L'usage de la semer à la volée, peut être utile sur quelques sols; mais il n'est pas certain qu'à une certaine distance de Londres, la nourriture seule qu'il fournit au bétail, suffise pour le faire préférer. Je doute beaucoup que la luzerne, cultivée de cette manière, égale le trêfle. Il est impossible que la terre en soit aussi améliorée que par la transplantation ou la culture au plantoir.

La société ne paroît pas avoir proportionné la quotité du prix à l'importance de l'objet. 10 *l.* pour la plus grande quantité de terre cultivée en luzerne, qui ne devra pas être au-dessous de dix acres, tenteront difficilement un fermier de courir une chance douteuse, dont le résultat, quand même il obtiendroit le prix, ne lui rendroit pas ses frais.

CAROTTES.

On a, depuis quelques années, cultivé avec beaucoup de succès, dans l'île de Guernezey, les carottes et les panais pour la nourriture du bétail. Je ne connois point d'autre partie du royaume où la culture de cette plante soit devenue commune, excepté dans le voisinage de Woodbridge, dans le comté de Suffolk. Là, et particulièrement dans l'angle entre le ruisseau de Woodbridge et la côte de la mer, les fermiers cultivent régulièrement un petit champ de carottes pour nourrir leurs chevaux pendant l'hiver, et quelquefois pour en envoyer par mer, au marché de Londres. J'ai fait exprès un voyage dans ce pays, pour obser-

ver cette culture, et prendre quelques notes sur la manière dont elle se fait (17).

Le sol est une bonne terre sablonneuse, extrêmement légère. Je ne sais si je ne devrois pas l'appeler purement et simplement du sable; car cette terre est si profonde et si meuble, qu'avec une pelle, et sans le moindre effort, je fis un trou de près d'une brasse de profondeur, dans un champ de carottes appartenant à M. Moore de Wantesden, sans trouver, dans toute cette épaisseur, le moindre changement de sol. C'étoit en octobre, on arrachoit alors les carottes; plusieurs étoient aussi grosses qu'une *bouteille d'un quart*, d'une grande longueur, et très-droites. On en retiroit souvent de chaque acre, vingt à vingt-quatre charretées, à raison de quarante bushels par charrette. On regarde, dans le pays, les carottes comme une très-bonne jachère préparatoire pour l'orge. La manière de les cultiver est de faire d'abord, avec une charrue attelée de deux chevaux, un sillon très-léger. On fait suivre une autre charrue attelée quelquefois de quatre chevaux, avec laquelle on fait un sillon aussi profond qu'on le peut, de sorte qu'il a dix-huit ou vingt pouces. La semence est enterrée à la herse. Toutes ces opérations se font vers la Notre-Dame, sans aucun labour antérieur

(17) Depuis l'époque de ces Lettres, la culture des carottes a fait beaucoup de progrès en Angleterre; celle des panais, très-peu. On en jugera par plusieurs *Mémoires* bien détaillés qu'on trouvera dans les *Annales d'Agriculture*. Les fermiers ont tout de suite été encouragés par le succès de leurs essais.

sur le chaume. On bine les carottes trois fois, au prix de 4, 5 et 6 shelings par acre. On se sert toujours de la bêche pour les arracher, ce qui se fait avec beaucoup de promptitude et de facilité.

Dans ce sol léger, dans un pays où cet ouvrage est commun, le binage revient, comme nous voyons, à 15 shel. par acre, tandis que, dans les autres parties du royaume, on ne trouveroit pas d'ouvriers pour faire le premier binage, à moins de 30 shelings. J'ai moi-même cultivé sur une bonne terre légère à turneps, des carottes ; je fis bêcher la terre, et biner pour la première fois à ce prix, et les ouvriers ne gagnoient guères par jour que 18 pences chacun, quoique je me fusse attendu qu'ils en gagneroient 30. Ces frais énormes de binage, et ceux qu'il faut faire ensuite pour arracher les carottes, en rendent la culture très-coûteuse dans les pays où elle n'est pas usitée. Je pense donc qu'un certain prix, donné par chaque acre, seroit la seule manière d'étendre cette culture, du moins parmi les fermiers ordinaires.

Le Traité de M. Billing contient les seules expériences que nous ayons sur les carottes. Elles sont claires, satisfaisantes, et prouvent, d'une manière positive, l'importance de cet objet. Les turneps viendront bien sur une terre qui n'est pas propre à porter des carottes ; mais lorsque le terrain peut comporter celles-ci, leur culture est beaucoup plus avantageuse que celle des turneps.

PANAIS.

PANAIS.

Ce que je viens de dire des carottes, s'applique en grande partie aux panais. A moins que cette racine ne réussisse dans un terrain trop fort pour les carottes, je doute que la culture en soit avantageuse. Cette dernière plante est beaucoup plus précieuse que l'autre; mais bien des gens qui ont entendu parler de la culture des panais, telle qu'elle se fait en Bretagne, ont conclu trop facilement qu'elle réussiroit de même en Angleterre. Cependant on doit louer la *société* d'avoir cherché à la favoriser.

PERSIL.

Dans le nord de l'Angleterre, quelques cultivateurs ont trouvé que cette plante étoit avantageuse, comme pouvant préserver les bêtes à laine de la *pourriture*. La société en encourage avec raison la culture.

PIMPRENELLE.

Dès 1616 et 1620, on parloit de la pimprenelle comme d'une excellente nourriture pour les vaches laitières. Cependant j'ai toujours pensé que ce n'étoit pas la pimprenelle de *Rocque*, mais la pimprenelle saxifrage dont on s'est beaucoup occupé dans le siècle dernier. Il seroit singulier, cependant, qu'une plante si récemment tirée de l'oubli, l'emportât sur la luzerne qui, sans contredit, lorsqu'elle est bien cultivée, est infiniment plus précieuse. Les expériences du docteur Lambs,

de M. Lewis, et de M. Baldwin, ainsi que ce que M. Rocque a écrit à ce sujet, offrent des renseignemens très-utiles.

Cependant la pimprenelle mérite l'attention que lui donne la société ; et, quoique tout le bétail ne l'aime pas également, quand elle ne seroit utile qu'aux vaches et aux moutons, l'avantage qu'elle a de paroître de très-bonne heure, et la quantité de fourrages qu'elle donne, en font un objet important. Je vois avec plaisir que plusieurs personnes ont tâché de gagner les prix offerts, à cet égard, par la société. Le prix offert pour la culture de la pimprenelle, sur les plus maigres terrains, est aussi très-bien conçu. Il y a tant de milliers d'acres de sables inutiles. Si la pimprenelle réussissoit sur ces terrains, ce seroit véritablement une acquisition précieuse (18).

Je ne puis quitter cet article, sans observer combien M. Rocque en a imposé au public, en lui vendant 2 shelings la livre, la graine de pimprenelle, tandis qu'on peut en recueillir dix quarters par acre. Au reste, je vois que d'autres personnes la donnent déja à 4 pences.

GRAINE DE FOIN.

Sujet absolument neuf ; on n'a fait aucune expérience sur les graines séparées des différentes herbes. Cet objet promet beaucoup. Il a, en

(18) La pimprenelle est aujourd'hui très-cultivée en Angleterre. Les encouragemens donnés par les sociétés agricoles, sont donc utiles au bien public.

conséquence, attiré l'attention de la *société ;* mais elle ne paroît pas avoir proportionné les prix qu'elle promet, à la difficulté de l'entreprise. Le prix offert est pour les grandes quantités respectives de diverses espèces, recueillies à la main, semées séparément, et tenues avec soin, exemptes de tout mélange d'aucune autre herbe ou plante : 10 *l.*

On auroit dû considérer que c'est une chose longue et coûteuse que de recueillir les graines; qu'il en est de même de les semer séparément. Nous n'avons, en Angleterre, qu'une seule charrue à semoir pour cette opération : il faut donc faire au cordeau, avec la houe, les raies destinées à recevoir les semences, les y placer à la main, et les couvrir avec un râteau. De plus, il en coûtera prodigieusement pour les sarcler. Je ne crois pas qu'il soit possible d'en venir à bout, à moins de 15 ou 20 guinées par acre, pour l'herbe appelée *crête de coq ;* et quant aux autres espèces, dont on ne peut se procurer de pareilles quantités à moins de très-grands frais, il est impossible de dire ce qu'il en coûteroit; car les raies pour la semence ne doivent pas être à plus d'un pied de distance les unes des autres. Un prix de 10 *l.*, offert à la plus grande quantité, ne peut donc rien ajouter aux motifs de quiconque auroit jamais pensé à une pareille entreprise.

Cette opération de semer par raies, des graines de différentes plantes fourrageuses, séparées et sarclées avec soin, est véritablement un objet de première importance; et si l'on donnoit pour un acre

de chaque espèce, une certaine somme, 20 *l.* par exemple, ou 100 *l.* pour cinq acres; ces cinq acres une fois cultivés, et la graine qu'on en auroit retirée, publiée à un prix raisonnable, s'étendroient ensuite à cinquante; et bientôt toutes les terres du royaume seroient fournies de graines de foin. En donnant, de cette manière, tous les ans, un prix pour une espèce, on les auroit toutes parfaitement cultivées au bout de neuf ans, à raison de 100 *l.* par an; et, pour peu que l'on distribuât avec soin les espèces sur les sols qui leur seroient propres, il en résulteroit pour la nation un très-grand avantage. Cependant l'extension de cette partie importante des vues de *la société*, dépend principalement de la diminution des frais nécessaires pour convertir un champ en prairie. Il faut à présent pour un acre, douze sacs de graine de foin ordinaire, qui, à une demi-couronne le sac, font 30 shelings. Quelquefois le prix n'est que de 2 shelings, et il n'en coûte alors que 24 pour semer un acre. Or, si l'on ne peut, au bout de quelques années, donner en graines séparées des diverses espèces, la quantité nécessaire pour un acre, à un prix inférieur à celui du foin ordinaire, les fermiers n'en feront jamais usage : à prix égal, ils préféreront l'ancienne méthode. Mais, dites-leur que les graines séparées leur coûteront 4 ou 5 shelings de moins par acre; et alors, peut-être, ils seront disposés à vous écouter.

Culture du froment, etc., au plantoir.

La société promet avec raison un prix honorifique, une médaille d'or, pour l'état le plus exact

d'expériences faites sur la culture comparative du froment, du seigle, de l'avoine, de l'orge, de la luzerne, du sainfoin, des carottes, des panais, du persil, des turneps, des féves, des pois et de la vesce.

Il n'y a pas, en agriculture, d'article plus douteux que la différence entre l'ancienne et la nouvelle culture. Nous ne connoissons pas même le mérite de la culture ancienne. N'est-il pas étrange que parmi tant de milliers de livres sur l'agriculture, il y en ait un si petit nombre qui puissent répondre à cette question si simple : Quel est le profit que donne une récolte de froment? Et cette réponse, je ne la demande que pour un sol quelconque, et avec les détails que comporte une expérience. Je sais fort bien que cette réponse ne seroit pas complète; mais il n'est pas même facile de trouver le résultat détaillé d'une expérience; car il n'y a pas le moindre fonds à faire sur les assertions ordinaires dans lesquelles on indique la quantité recueillie, sans parler ni des frais de culture, ni de toutes les autres dépenses. M. Mills parle d'un particulier qui transplante ses turneps, il est ridicule de recommander une méthode qui ne rend pas les frais. Toute recommandation de ce genre est pernicieuse, à moins qu'on n'y joigne la preuve que le produit surpasse la dépense.

Les expériences, en petit nombre, de M. Wynn-Baker, sont judicieuses et concluantes; mais le lecteur doit prendre garde d'adopter les calculs que l'on tire, pour plusieurs années, d'une expérience d'un ou deux ans, avec la même confiance qu'il

reçoit les détails mêmes de l'expérience. Comme les connoissances positives nous manquent sur la plupart de ces articles, nous ne pouvons trop louer l'attention que la *société* donne à cet objet (*).

GARANCE.

La somme de 500 *l.* par an, donnée en prix de 5 *l.* par acre à ceux qui cultivent cette plante précieuse, est une des méthodes les plus sûres, les plus expéditives et les plus généreuses qu'on pût imaginer pour en avancer la culture ; et je garantis qu'on en retirera cent fois plus de succès que n'en eût eu une somme cinq fois plus forte, donnée pour la plus grande quantité cultivée. 5 *l.* sont quelque chose sur les frais du premier acre, et sont par conséquent un objet important pour tous les autres. Nous

(*) L'auteur des *Essais sur l'Agriculture*, observe que le froment peut, un jour à venir, se cultiver plus parfaitement qu'aujourd'hui. « Nos neveux, dit-il, peuvent, dans un temps ou dans l'autre, perfectionner la culture du froment, quoique, depuis le commencement du monde, elle soit l'objet constant de l'occupation des hommes. Sept pour un sont aujourd'hui le terme moyen des récoltes d'Angleterre; et il n'y a pas, à tout prendre, une nation en Europe qui soit, à cet égard, plus heureuse que nous. Cependant les deux Ulloa, auteurs espagnols de grande considération, nous assurent qu'au Chili, le froment produit souvent cent pour un; d'où il faut conclure, ou que le sol est plus fertile, ou que l'on donne à chaque plante plus d'espace. Mais le malheur est que le cultivateur, au Chili, n'a, pour sa récolte, d'autre débouché que son voisinage, et ne peut exporter le grain qu'il a recueilli ; ce qui en réduit tellement le prix, que trois arrobes de froment (un bushel et un gallon mesure d'Angleterre) se vendent ordinairement 2 shelings 9 pences 3 farthings, et quelquefois 2 shelings et 3 pences. *Harte Essays on Husbandry. Essay* 1, p. 91. *Y.*

n'avons sur cette matière, pas plus d'expérience ni d'instruction que sur les autres; mais les mesures de la société ne peuvent manquer de nous procurer les lumières qui nous manquent. En donnant une gratification pour chaque acre, on a très-bien fait de promettre un prix pour la plus grande quantité recueillie sur un acre.

ABEILLES.

Peu de sujets, en économie rurale, ont été aussi complètement traités par les écrivains anglois que l'éducation des abeilles. L'auteur des *Essays on Husbandry*, fait de ces ouvrages un catalogue qui se monte à près de soixante-dix volumes. Les rois d'Angleterre, jusques vers 1680, ont toujours eu un maître des abeilles appointé sur leur cassette. La grande importance dont sont, pour une nation commerçante, ces précieuses mouches, a engagé la société à destiner jusqu'à 200 *l.* pour être distribuées en somme de 5 *l.* à toute personne qui aura recueilli dix livres de cire de ses abeilles, sans les détruire: offre très-généreuse, et qui ne peut manquer d'avoir du succès. Le projet n'est certainement pas chimérique. M. White l'a prouvé par le compte satisfaisant qu'il a publié de ses ruches et de ses opérations.

Machine pour dessécher les terres.

'est un des instrumens les plus utiles à l'agriculture, que l'on puisse inventer. Le prix que l'on donne ordinairement pour ouvrir des tranchées ou des fossés pour l'écoulement des eaux (travail difficile sur un terrain qui n'auroit pas encore été

labouré, est d'un penny par rood sur un terrain de cette sorte, et d'un demi-penny, sur un terrain qui a été labouré. La tranchée doit avoir, pour ce prix, deux pouces de plus de profondeur qu'un sillon ordinaire. Dans les terres où la culture n'est pas en billons, un sillon d'écoulement de chaque côté, coûte un demi-penny, si la partie où il est fait n'a pas été labourée, et un farthing si elle l'a été. J'ai souvent été obligé de faire curer ces mêmes sillons à nouveaux frais. On voit par-là, combien épargneroit de frais un instrument qui pourroit faire cet ouvrage avec quatre chevaux.

Celle que demande la société, ne seroit bonne que pour les prairies, puisqu'on exige que la terre du fossé soit jetée également sur les deux côtés. Cette condition ne convient nullement aux terres labourées, dans lesquelles on rejette toujours la terre du fossé du côté inférieur, afin que les eaux qui s'écoulent du champ, arrivent plus aisément dans le fossé. La charrue que demande la société, seroit fort utile dans les prairies ou pâturages dont on enlève les terres qu'on sort des fossés, soit pour les répandre sur les terres labourées, soit pour les mêler avec des engrais; mais je voudrois un instrument du même genre pour dessécher les terres labourables; il n'auroit pas besoin de creuser à plus de quatre pouces plus bas que les sillons. La mécanique, en fournissant à l'agriculture de pareils instrumens, lui rend d'importans services: mais on en fait souvent un emploi ridicule par la complication des machines et l'inutilité des objets auxquels on les applique.

Depuis les premières éditions de cet ouvrage, *la société* a offert un prix pour l'invention d'une machine propre à faire les conduits d'écoulement dans les terres labourables, et sans doute cette promesse produira son effet.

Machine à couper des turneps.

Cet objet, quoiqu'il semble peu important, mérite l'attention de *la société;* et c'est avec raison qu'elle a offert un prix de 20 *l.* pour la meilleure machine à bon marché.

Choux-Turneps, ou Choux-Raves.

Le célèbre auteur des *Essais sur l'Agriculture,* a apporté de *la Carniole*, en 1749, la graine de cette plante. Il est le premier qui l'ait employée aux usages de l'agriculture. L'ingénieux M. Baker a fait dernièrement, à ce sujet, quelques expériences qui prouvent que c'est pour le cultivateur une acquisition précieuse; car il y a si peu de fonds à faire sur la conservation des turneps, lorsque le printemps est précoce, qu'il étoit essentiel de trouver quelque chose pour leur succéder. Je ne vois pas, d'ailleurs, pourquoi un fermier n'essayeroit pas cette culture en grand; car, supposant qu'il dispose sa terre par une jachère d'été, pour y semer de l'orge, il lui est aussi facile de labourer son champ en billons relevés de cinq pieds, qu'en billons d'un *yard*. En les élevant avec soin du milieu, ils resteront, pendant l'hiver, aussi secs que les autres; il n'y a donc, de surcroît, que l'achat de la graine et les frais de transplantation, qui peuvent

revenir à une demi-couronne par acre. Ces motifs suffisent pour engager à viser à la plus grande quantité, en quoi cet article diffère de la plupart des précédens (19).

Depuis les premières éditions de cet ouvrage, *la société* a offert d'autres prix, dont voici les principaux :

Pimprenelle mêlée avec les plantes fourrageuses ordinaires.

Cet article est fort bien imaginé : l'idée, je crois, en est venue de la grande quantité de pimprenelle sauvage qu'on voit dans les anciens pâturages ; et je ne doute pas de l'utilité qu'il peut y avoir à semer cette plante avec le foin ordinaire, sur les terres dont on veut faire des pâturages à demeure.

Distances des rangs dans la culture au plantoir.

En supposant que cette nouvelle culture réussisse assez bien pour devenir générale, cette partie de l'opération est très-importante ; car plusieurs essais peuvent devenir désavantageux, uniquement parce qu'on aura planté à des distances peu convenables. On croit généralement aujourd'hui que *Tull* s'est trompé à cet égard, et qu'il faut laisser

(19) Voyez les *Annales d'Agriculture*, vous y trouverez d'excellens Mémoires de M. Baker, sur cette culture et sur d'autres objets importans. Il est un des cultivateurs qui ont fait le plus d'essais.

des intervalles beaucoup plus petits que les siens. Il est un peu humiliant pour nos savans modernes, que ce point ne soit pas décidé d'une manière plus positive. Cependant la supériorité des distances égales entre elles, sur celles qu'on laisse au hasard, est bien prouvée.

Racines et fourrages pour les bêtes à laine et les bêtes à cornes.

Un prix est offert pour la meilleure comparaison entre le chou-rave, le chou-turneps, le turneps, la carotte, le panais et les pommes de terre, tous ces végétaux devant être remplacés par du froment. C'est une idée excellente; car nous manquons absolument d'une connoissance claire et précise du mérite comparatif de ces plantes. Mais on peut observer que c'est une mauvaise méthode de les faire suivre par du froment, parce qu'on perd ainsi la manière la plus avantageuse de cultiver ce dernier. Il faudroit les faire suivre par de l'orge ou de l'avoine, avec laquelle on semeroit du trèfle, et mettre du froment après le trèfle.

Comparaison entre les plantes charnues et les plantes fourrageuses.

On a offert, très-à-propos, un prix pour la meilleure suite d'expériences à faire sur toutes les variétés de choux dans la culture champêtre, les turneps, les carottes, les panais, et les pommes de terre. S'il se présente un aussi grand nombre de concurrens qu'on l'espère, cette idée ne peut manquer d'être fort utile.

Éducation des bêtes à cornes sans lait (20).

Cet objet est certainement digne de l'attention de la société ; mais il faut faire, à ce sujet, une distinction entre faire teter les élèves, et les nourrir avec du lait écrémé. Dans la plupart de nos provinces méridionales on suit la première méthode ; dans celles du nord, on nourrit par-tout avec du lait écrémé, et il est douteux que l'on puisse améliorer cette méthode économique.

Quantité de semence.

C'est un des points les plus importans de l'agriculture, et qui doit s'éclaircir par l'expérience plutôt que de toute autre manière ; le grand objet à considérer, est la fertilité ou la pauvreté du sol. Il faut, dans le premier cas, plus de semence que dans le second.

Déterminer le meilleur cours de récoltes.

Ce point, fixé par l'expérience, seroit pour l'agriculture d'une importance majeure, et *la société* ne pouvoit s'occuper d'un objet plus digne de son attention. Les grandes pertes que l'on fait chaque année, dans plusieurs parties du royaume, par des cours de récoltes mal ordonnés, prouvent combien est défectueuse notre agriculture. *La société* exige que trois acres, au moins, soient

(20) Il n'a paru aucun Mémoire dans les *Annales d'Agriculture*, satisfaisant à ce sujet, auquel on a fait prudemment de renoncer.

soumis à chaque méthode. On a sûrement imposé cette condition, d'après l'idée générale, que des expériences faites en grand sont les plus utiles. La comparaison doit être suivie pendant huit ans. J'observe, à cet égard, qu'un fermier, pour gagner une somme de 50 *l.*, doit se dévouer, pendant un bien long terme, à une suite bien étendue de travaux et de détails. Supposons qu'il essaie sur une terre argileuse les cours suivans, qui certainement exigeront toute son attention.

1 Jachère.	1 Jachère.
2 Froment.	2 Avoine.
3 Féves.	3 Trèfle.
4 Orge.	4 Froment.
5 Trèfle.	5 Féves.
6 Froment.	6 Avoine.
7 Féves.	7 Trèfle.
8 Avoine.	8 Froment.
1 Choux.	1 Choux.
2 Avoine.	2 Orge.
3 Trèfle.	3 Trèfle.
4 Froment.	4 Trèfle.
5 Choux.	5 Froment.
6 Orge.	6 Féves.
7 Trèfle.	7 Orge.
8 Froment.	8 Froment.
1 Féves.	1 Choux.
2 Froment.	2 Avoine.
	3 Trèfle.
	4 Froment.
Et le reste comme ci-dessus.	Et le reste comme ci-dessus.

Or, sans multiplier les suppositions, voici, au

moins, dix huit acres de terre à mettre en comparaison les uns avec les autres. Il faut, pour cela, faire une grande attention à tous les détails de chaque opération, tant du labour que des semailles. Si l'on ne fait pas, par-tout à la fois, les mêmes choses, de légères variations de temps peuvent ôter tout crédit à l'expérience. Il faut qu'un homme, pour ce seul essai, emploie à diverses époques, six charrues à la fois. De plus, il faut qu'il ait dix-huit acres de terre, exactement de la même qualité. Où les trouver ? La *société* peut parcourir dix-huit comtés avant de rencontrer cette seule circonstance, sur laquelle repose cependant tout le mérite de l'expérience. 5000 *l.* pour un pareil essai, ne seroient pas une trop forte récompense. Si l'on n'avoit demandé qu'une verge de terre pour chaque cours de culture, il auroit pu se présenter des concurrens pour le prix.

Défrichemens.

Les différens sols indiqués, sont l'argile, la terre grasse, le gravier, le sable, la craie, la terre calcaire, les landes et les marais. La société promet, pour les défrichemens faits sur chacune de ces terres, une médaille d'or. C'est le plus digne objet dont elle pût s'occuper. Il est étonnant qu'on n'ait pas pensé plutôt à un prix dont la convenance et l'utilité sont aussi frappantes.

Rhubarbe.

L'expérience ayant prouvé que le vrai *rheum*

palmatum (21) réussit bien dans ce pays-ci, la *société* offre, très-à-propos, un prix pour en encourager la culture. On ne peut trop louer ses vues.

Rouler ou scarifier les prairies.

C'est aujourd'hui l'un des points les plus contestés en agriculture. Plusieurs personnes soutiennent avec force l'ancienne méthode de *rouler*; mais il paroît, d'après les expériences récentes, qu'il vaut mieux *herser* la terre, non pas il est vrai pour la beauté du coup-d'œil, mais bien pour augmenter la récolte de foin. Il est fort à souhaiter que les médailles d'or promises, engagent quelques personnes à faire des expériences suffisantes pour décider la question (22).

---

(21) On a fait en France, sur la culture de cette plante, plusieurs essais qui ont réussi plus ou moins heureusement. M. Faujas de Saint-Fond la cultive depuis quelques années, avec succès en Dauphiné. *T.*..... M. Juge, directeur de la pépinière des arènes à Limoges, s'est livré à cette culture avec succès. Il regarde la rhubarbe comme une plante acclimatée en France, comme vivace, très-difficile à détruire, et pouvant donner une récolte annuelle; enfin, comme étant la véritable rhubarbe de la Chine, et produisant les mêmes effets. (On trouve son *Mémoire* à ce sujet, dans la *Feuille du Cultivateur*, 6.e année, 1796).

(22) Les bons effets de la herse sont bien connus pour enlever la mousse qui croît dans les prés bas et humides, et les herbes parasites, sur-tout le chiendent, dont sont infectées les luzernes et les trèfles, lorsque ces plantes sont semées trop clair.

Déterminer la profondeur du labour.

Ce sujet est très-propre à faire la matière d'un prix. Il est fort contesté et en même tems très-important ; mais il est difficile de concevoir pourquoi on l'a borné à de simples fermiers, en n'offrant qu'une simple récompense pécuniaire de 30 ou 50 guinées, et point de médaille. Des essais sur la profondeur du labour, peuvent ne leur paroître qu'un objet de curiosité, mais on peut supposer avec raison que des propriétaires seroient disposés à s'occuper de pareilles choses (23).

Fixer les principes de la construction d'une charrue.

L'offre d'une médaille d'or, pour cet objet, est véritablement digne des grandes vues de la *société*. Depuis le temps infini que la charrue est connue dans l'univers, on s'est à peine occupé des principes de sa construction. La grande variété de frottemens et de résistances qu'entraîne le labour, fait qu'un simple essai ne sera pas fort utile. La seule manière d'obtenir un résultat satisfaisant, est de faire avec attention, par le moyen des poids, des expériences exactes. Les essais de

(23) La profondeur du labour doit toujours être soumise à l'épaisseur de la couche de bonne terre. Le sillon peut être profond tant qu'on voudra, si l'on ne risque pas de ramener à la surface une terre moins végétale que celle qui y est. Le seul inconvénient est de fatiguer l'attelage en pure perte, lorsque l'espèce de végétaux à semer n'exige pas un labour profond. Tout cela est subordonné aux circonstances.

charrues,

charrues, faits en grands sur la terre, ne sont pas concluans, vu la différence prodigieuse qui se trouve toujours dans la force des chevaux, et la nature des terrains (24).

A ces observations sur les articles de l'agriculture angloise, que la société a jugées dignes d'encouragement, j'ajouterai quelques conjectures sur les progrès que pourroit faire notre agriculture, par des encouragemens auxquels on n'a pas encore pensé.

Il est certain que les prix offerts par la société sont bien dirigés ; et quoique, sous quelques rapports, ils ne soient pas tels qu'on eût pu le desirer, ils ne peuvent qu'étendre la culture des plantes qu'ils recommandent, et répandre l'instruction sur les méthodes de culture. Mais l'expérience nous apprend que ces encouragemens, quelque importans qu'ils soient, ne suffisent pas pour déterminer le mérite réel, soit d'un végétal, soit d'une méthode quelconque. Le rapport fait par M. Baker à la société de Dublin, nous apprend quelle est la vraie manière de découvrir la vérité en matière d'agriculture ; c'est de donner le détail des expériences faites pour y parvenir.

Ainsi, par exemple, supposons que la société, peu satisfaite de l'effet de ses offres sur quelque article, se fasse indiquer, en différentes parties du royaume, quelques fermiers intelligens sur l'exactitude desquels elle puisse compter; qu'elle envoie

(24) Ce projet a eu lieu en partie. On trouvera dans les *Annales d'Agriculture*, un Mémoire qui renferme le détail des expériences faites à ce sujet.

quelqu'un visiter leurs fermes, et qu'après avoir pris connoissance de la culture antérieure de leurs champs, de leurs récoltes, de leur sol, &c. &c. elle choisisse une ou deux pièces de terre pour les faire cultiver, pendant un nombre d'années, sous ses ordres et à ses frais, dans le cas où le fermier ne voudroit pas prendre la récolte pour son compte, ou de toute autre manière qui mette celui-ci à l'abri de toute perte qui pourroit résulter de l'expérience : plusieurs se contenteroient de la certitude de retirer leurs bénéfices ordinaires : le surplus, s'il y en avoit, seroit à la disposition de la société, et pourroit servir à récompenser le cultivateur, en proportion de l'exactitude et de l'intelligence avec lesquelles il auroit suivi les instructions de la société.

En suivant cette mesure, la société trouveroit bientôt des hommes honnêtes et zélés qui, pour l'avantage de l'agriculture, serviroient ses vues de tout leur pouvoir. Les expériences, alors, tendroient directement à la solution de la question qu'il s'agiroit d'éclaircir. Aucune ne languiroit par le défaut des fonds nécessaires pour la suivre. On pourroit les faire aussi en grand qu'on le voudroit ; et enfin, elles seroient suivies avec soin, le cultivateur ayant la certitude d'être remboursé de ses frais.

Si quelqu'un de ces fermiers n'étoit pas aussi honnête qu'il le devroit, il lui seroit difficile de tromper ceux qui l'auroient mis en œuvre. Dans toutes les parties du royaume, il est aisé de connoître en peu de jours le prix local de tous les

ouvrages de la campagne, et la société pourroit, sur chaque article, limiter les dépenses d'après ses intentions. Mais il est inutile de s'arrêter à la supposition que l'on trouveroit des gens peu sûrs pour cette opération, lorsqu'il est si facile de trouver des fermiers, des propriétaires, des ecclésiastiques résidans sur leurs prébendes, &c. &c. qui se chargeroient avec plaisir de ces expériences, s'ils étoient sûrs d'en retirer le produit ordinaire de leurs récoltes. La société de Dublin semble avoir en M. Baker une grande confiance, et attendre de lui un rapport satisfaisant sur la manière de dépenser des sommes considérables en expériences dont on lui laisse en partie le choix. Mais cette conduite ne peut pas être généralement adoptée. Il y a des expériences très-importantes dont les frais sont trop considérables pour que des particuliers puissent les entreprendre.

I.

Prenez, dans trois endroits différens, un acre de terre, l'un sur un sol léger, l'autre sur un très-bon terrain, et le troisième sur une terre très-forte; faites creuser à trois pieds de profondeur, et plantez ces trois acres de terre en garance; ayez soin de les garantir de toute mauvaise herbe, et de tenir, par tous les procédés connus, la terre continuellement meuble. Au bout de trois ans, bêchez la terre à la même profondeur, et retirez les plantes, en ayant bien soin de ne point laisser de racines. Cette expérience ne sauroit se faire à moins de 50 *l.* par acre.

II.

Que l'on fasse sur différens sols l'essai suivant. La terre forte et fraîche est la plus avantageuse au froment : ainsi, c'est de celle-là que je parlerai particulièrement. Donnez une complète jachère d'été à vingt acres de terre ; partagez la pièce en deux parties de dix acres chacune ; n'épargnez rien pour avoir autour de chaque partie une excellente haie ; que l'un des champs soit soumis au cours ordinaire de cultures ; savoir, 1[re]. année, froment ; 2. turneps, si la terre leur convient, sinon, *jachère ;* 3. orge ; 4. trèfle ; 5. froment et ainsi de suite : et si quelque année le trèfle manque, semez à la volée des féves que l'on binera trois fois à la houe. Fumez pour les turneps, si vous en semez, sinon, sur le trèfle, l'automne d'après que l'orge est coupée. Que l'autre champ soit semé tous les ans en froment, avec la charrue à semoir, pour être ensuite biné avec le horse-hoe. Que l'on fasse dans le champ même, une aire avec deux planchers couverts pour ramasser les gerbes. Par ce moyen, on n'aura à craindre aucune méprise, comme il en pourroit arriver dans une grange remplie de la récolte de plusieurs champs ; ce qui est inévitable dans l'agriculture ordinaire. Il faudroit que cette expérience durât pendant trois cours, ou douze années.

III.

Donnez une jachère complète à une pièce de quinze acres ; partagez-la en trois champs de cinq

acres chacun; plantez l'une en luzerne tirée d'une pépinière, d'après les instructions de M. Harte; semez-la dans l'autre par rangées, et dans la troisième à la volée, suivant les instructions de M. Rocque; que trois petites pièces voisines, d'un demi-acre chacune, soient encloses par une palissade, et qu'on y place des râteliers pour donner le fourrage à des génisses, des bœufs, &c. &c. qu'on veut engraisser; que dans chacune des trois divisions, on donne au bétail le produit de l'un des trois champs, après l'avoir pesé avec soin: il seroit facile d'imaginer pour cela quelque machine simple et commode; que pendant dix ans, on tienne des comptes exacts: une pareille expérience résoudroit la question pour toute espèce de sol.

IV.

Donnez une jachère complète à une pièce de trente-cinq acres: partagez-la en champs que vous entourerez de bonnes haies, et soumettez chacun à un des cours de culture suivans:

1°. Cultivez suivant les conseils de M. Rondall, dans la méthode *semi-virgilienne*.

2°. La culture ordinaire, comme elle se pratique communément.

3°. La même, dirigée suivant les instructions de la société.

4°. La même: une année de froment et une année de jachère, sans aucune culture intermédiaire.

5°. Plantez tous les ans en froment.

6°. De même : Fumez suivant les instructions de la société.

7°. Luzerne transplantée.

Cette expérience devroit durer douze ans.

V.

Que deux fermes, chacune de cent acres, dont soixante en terre labourable, et quarante en pré, situées sur les mêmes routes et sur un terrain semblable, soient confiées à deux régisseurs chargés de conduire chacun sa ferme, d'après les méthodes ordinaires du pays, excepté que l'un cultivera en entier avec des bœufs, n'employant jamais de chevaux, tandis que l'autre, au contraire, avec un nombre égal de chevaux, ne se servira jamais de bœufs; que les deux fermes soient montées en conséquence, et que chaque régisseur ait ordre de tenir un journal exact de toutes ses opérations, particulièrement de l'ouvrage et des dépenses de son attelage : une pareille expérience pourroit bien laisser encore quelques doutes sur la question; mais elle procureroit certainement une instruction plus positive que personne n'en a aujourd'hui à cet égard.

VI.

Que deux fermes, composées chacune de vingt acres de terre labourable et de dix acres de pré, soient conduites, de la même manière, l'une avec deux chevaux, l'autre avec deux bœufs.

VII.

Que l'on prenne dans une lande ou bruyère

non cultivée, deux espaces carrés de cinq cents acres chacun, que l'on aura soin de bien enclorre; que l'on en laisse un dans son entier, et qu'on divise l'autre en dix parties; que l'on réserve le premier pour servir uniquement de pâture à des bêtes à laine pour lesquelles on achètera, l'hiver, du foin et des turneps; que l'on convertisse l'autre en une ferme de labour que l'on conduira toujours de la manière suivante : cent acres en turneps, cent acres en orge, et trois cents acres en trèfle et rai-grass: un journal exact des opérations de chaque ferme, feroit voir à quel point il est utile de défricher les vaines pâtures.

VIII.

Formez une ferme expérimentale, consistant en trois parties :

1°. Dix acres de pré naturel, employés uniquement à engraisser du bétail qu'on achètera au printemps et qu'on vendra à l'automne.

2°. Dix acres, dont cinq en luzerne transplantée, et cinq constamment en turneps, plantés et binés avec le horse-hoe. On achètera à Noël du bétail maigre qu'on mettra sur les turneps, jusqu'à ce que la luzerne soit bonne à faire manger, puis on se servira de celle-ci pour l'engraisser.

3°. Dix acres soumis à un cours de culture, d'après la méthode ordinaire.

Tenez, pendant dix ans, un registre exact, et comparez les trois comptes.

IX.

Prenez, dans une terre en friche, d'un sable

et de gens riches possèdent dans le royaume de grandes étendues de terres en friche, qui offrent des occasions continuelles de former à peu de frais ces fermes expérimentales. Des terres de cette espèce employées, à cet usage, donneroient des retours considérables, et peut-être un très-gros bénéfice. Parmi ces propriétaires, ceux qui ont assez d'esprit public pour se prêter à des expériences de cette nature, acquerront infailliblement la considération due à leur conduite. Je pourrois indiquer plusieurs autres expériences; mais celles dont je viens de parler font assez connoître mon idée. On pourroit en faire d'autres sur tous les objets que la société jugeroit à propos de recommander. Je suis persuadé que, dans une douzaine d'années, on pourroit se procurer des connoissances positives sur tous les points de l'agriculture qui sont encore incertains, et cela, d'une manière beaucoup plus précise et plus satisfaisante que ne peuvent jamais l'opérer les expériences particulières, à moins qu'elles ne soient faites par un homme fort riche et fort instruit; car il faut beaucoup d'argent, d'intelligence et d'attention, pour faire en agriculture des expériences en grand, et les conduire à un certain point de perfection.

Il y a, d'ailleurs, une condition commune à toutes les expériences, et sans laquelle elles ne sont presque d'aucune utilité; c'est leur publicité. Cette règle s'applique à toutes les expériences, mais plus particulèrement à celles que fait faire une société. Des prix sont certainement très-utiles, lorsqu'ils sont donnés à propos; mais j'osé

dire que lorsqu'on ne publie pas les détails et les résultats des expériences qui les ont mérités, ils ne produisent pas la dixième partie des bons effets dont ils sont susceptibles. La société des Arts les donne, en général, aux meilleures expériences faites sur certains végétaux; en conséquence, ceux qui les reçoivent sont supposés avoir rendu des comptes satisfaisans de ces expériences. Ce sont ces comptes qu'il faudroit publier régulièrement, afin que tout le monde pût voir ce que la société approuve, et suivre des exemples qui ont été heureux. Tant que les transactions [mémoires] de la société ne seront pas publiées, je le dis à regret, il résultera fort peu d'utilité de tous les efforts qu'elle fait en faveur de l'agriculture. 500 *l.* par an, par exemple, données pour encourager la culture de la garance, sont vraiment une grande munificence; mais j'ose assurer que plusieurs relations authentiques du sol, de la culture, des frais et du produit de différens acres de cette plante, publiées avec les noms et la demeure des personnes qui les auroient faites, rendroient plus de services que le double de cette somme, si toutefois cette culture est profitable.

La société a pris, depuis quelques années, le parti de publier différens morceaux dans des ouvrages périodiques ou autres. Il en résulte qu'un homme qui veut savoir tout ce qu'elle a fait, est obligé d'acheter une bibliothèque, et de rechercher, dans plusieurs feuilles éparses, ce qui s'y trouve dispersé. Il est donc essentiel que la société publie régulièrement ses mémoires. S'ils

ne suffisent pas pour former, à des époques réglées, des volumes, qu'elle se contente de donner, suivant l'abondance des matières, des feuilles ou des cahiers (*).

Avant de finir cette lettre, je dois faire quelques observations sur le nombre infini de volumes qu'on a écrits et qu'on écrit chaque jour sur l'agriculture. La publication d'expériences véritablement faites, fidèlement rapportées, et certifiées d'une manière authentique, auxquelles on a joint le nom et la demeure de celui qui les a faites, est une chose très-utile; mais il en est tout le contraire de ces livres qu'on publie sous le titre de *Traités généraux, Systèmes, Dictionnaires, &c. &c.* renfermant plus de divers sols, plus d'ar-

(*) Quelque étrangers que puissent paroître à des lecteurs françois; ces détails relatifs à une société établie à Londres, il nous a paru utile d'en insérer ici la majeure partie. 1°. Parce que plusieurs sont d'un intérêt général, et que l'on peut être tenté de faire en France, ce qu'Arthur Young conseille si judicieusement à la société angloise; 2°. parce qu'ils fournissent une observation essentielle sur l'esprit public des Anglois, et sur les effets vraiment prodigieux de cette disposition. La société dont il s'agit ici, n'est point une institution publique : les fonds dont elle dispose, sont ceux que ses membres veulent bien consacrer à l'instruction de leurs semblables et à la perfection du premier des arts. Quand on voit cette association libre de quelques particuliers, distribuer en utiles récompenses plus d'argent qu'aucun souverain de l'Europe n'en a jamais destiné à un pareil usage, on est forcé de reconnoître qu'il est dans les gouvernemens d'autres ressorts que ceux de l'autorité, et que le caractère national influe essentiellement sur la prospérité publique. Nous avions en France, avant la révolution, trente ou quarante sociétés d'agriculture. — On y faisoit des discoure. *T.*

ticles de culture, &c., qu'ils n'est jamais possible à un homme d'en connoître par expérience, et composés, pour la plupart, de fragmens hétérogènes, ramassés dans les livres anciens écrits sur cette matière, sans choix et sans discernement pour distinguer le bon d'avec le mauvais (*).

En jetant un coup d'œil sur le système de l'agriculture moderne, combien on trouve de méthodes recommandées par des compilateurs qui ne les connoissent pas! Elles peuvent être avantageuses ou nuisibles; mais peu leur importe : ils présentent le tout avec la même confiance. L'ancienne agriculture est universellement proscrite, parce qu'elle est vieille, et non parce que la nouvelle est meilleure. C'est ainsi que l'on conseille de transplanter les turneps, de semer au plantoir les carottes, les panais et même le persil, et, ce qui est encore plus étrange, le trèfle. Ce qu'il y a de pis, c'est de citer un auteur absurde (**) pour donner du poids à ce que l'on avance; de lui emprunter, par exemple, le conseil d'acheter trois cents truies pour les nourrir, après qu'elles auront mis bas, avec des turneps bouillis, et puis les lâcher dans le trèfle avec leurs petits, tandis que ceux-ci tètent encore (***). Il y auroit de quoi dé-

(*) *Voyez* Remarques sur les avantages et désavantages de la France, *p.* 50. *Voyez aussi* Principes et Observations économiques, *vol.* 1. *p.* 220.

(**) *Aaron Hill le poëte*, transcrit plus d'une fois. *Y.*

(***) M. Patullo donne un conseil à peu près semblable, que sans doute il a pris dans ce livre : car il est impossible que son expérience le lui ait fourni. *Essai sur l'amélioration des terres*, p. 57.

goûter le lecteur, si je voulois citer toutes les sottises qui sont dans ces ouvrages. Des cultivateurs qui ont à cœur leur profession, lisent tous ces livres ; et comme ces usages ridicules leur sont recommandés par des gens qui doivent les connoître mieux qu'eux, ils sont tentés de les essayer. Comme de raison, ils ne réussissent point, éprouvent une perte considérable, et prennent en aversion jusqu'à l'idée des expériences ou de l'agriculture des livres. Ils se refusent ensuite aux essais les plus avantageux, et tous les fermiers d'un pays se réjouissent des mauvais succès d'un bourgeois, bien déterminés à ne jamais donner, sur la foi des livres, dans des systèmes qui ne tendent qu'à les ruiner. Tels sont les résultats des mauvais livres en ce genre, que je regarde, sans hésiter, comme les ouvrages les plus pernicieux que l'on puisse publier, en ce qu'ils tendent à détruire entièrement toutes les expériences, et à rendre odieux tout ce qui est nouveau en agriculture.

J'ai conversé, à cet égard, avec plusieurs fermiers et propriétaires, leur recommandant quelques méthodes que je croyois importantes; tous me répondoient avec un peu de malice : Quoi ! « essayer les expériences de celui-ci et de celui-là ? « Vraiment sans doute, voyez comme cela a bien « réussi à telle personne et à telle autre ! Vous « êtes bon ! essayer des expériences parce que « J. G, N. O. et P. R. me disent qu'elles réus- « siront ; non, monsieur, je vous laisse les ex- « périences : je ne veux point m'en mêler ».

On a dit plusieurs fois, et avec grande raison, qu'il nous manquoit un livre d'expériences (*). Si quelque cultivateur intelligent, qui occuperoit une ferme de moyenne grandeur, vouloit seulement tenir un registre exact de toutes ses opérations, cette collection formeroit, pour les objets auxquels elle s'étendroit, un recueil complet d'expériences (**). Parcourez l'Agriculture semi-virgilienne de M. Randall, et les Observations sur l'Agriculture de M. Lisle,

(*) *Voyez* Essays on Husbandry, et The Inquiry made aftera Series of experiments in agriculture, for 75 years, *fait vers le temps de la restauration.*

(**) Je ne peux ouvrir les *Essays on Husbandry*, sans rencontrer à chaque page des passages d'un caractère particulier à l'auteur, qui, par-tout, pense par lui-même, et cela avec une telle pénétration, que si son ouvrage étoit en petit format, il seroit le vrai porte-feuille de tout cultivateur curieux. Il y a dans le passage suivant, une justesse d'idées, une force d'expression, une finesse d'observation qui sont admirables. « Quoique je lise avec plaisir les ouvrages géorgiques écrits par des gens lettrés doués de talent et d'imagination, je n'ai cependant aucune peine à trouver quelques inexactitudes de style dans les écrits relatifs à l'agriculture, faits par des fermiers et de vrais cultivateurs. Les critiques les plus habiles peuvent s'épargner la peine de s'exercer contre de pareilles gens, qui n'ont jamais su ce que c'étoit qu'un critique, et qui ne feroient pas de lui le moindre cas, s'ils entendoient ses observations. Les ΕΜΠΕΙΡΙΑ et ΑΙΤΟΨΙΑ (l'expérience et l'observation oculaire) de Dioscorides, sont une réponse sans réplique à ces oisifs observateurs. Un bon et simple auteur praticien, comme Gabriël Plattes, paye au public son contingent de lumières avec un lingot de véritable métal, tandis que l'homme vain de sa prétendue science, étale des poignées de jetons, qui brillent aux yeux comme de l'or, mais qu'à la pierre de touche, on reconnoît pour du plomb. *Essays*, 1. p. 194.

et vous verrez sur-le-champ quelle immense différence il y a entre faire un registre d'expériences, et faire un livre d'agriculture, en conséquence d'expériences déja faites. Ces derniers ont certainement plus de mérite que des traités écrits par des gens inexpérimentés dans la pratique; mais ils ne présentent que la partie la moins précieuse des expériences, c'est-à-dire, les remarques et les conclusions ; de manière que nous n'avons que les réflexions de l'auteur, au lieu des autorités d'après lesquelles il les a faites, et desquelles peut-être nous pourrions tirer des conclusions toutes contraires. De là vient la différence dont je parle. L'expérience est la vérité elle-même. Les conclusions de l'auteur sont une affaire d'opinion que nous pouvons adopter ou rejeter, d'après nos idées particulières. Les deux livres dont il s'agit, consistent en un grand nombre d'observations réellement faites sur l'agriculture. Celles de M. Randall sont disposées en longues instructions sur quelques procédés extrêmement coûteux. Un récit circonstancié des expériences qui auroient réussi, satisferoit le lecteur; mais de pures assertions, des remarques générales n'ont aucune autorité. Quant aux bons écrits sur l'agriculture, la langue angloise en a peu qui soient d'un grand mérite. Au milieu de tant d'ouvrages qui paroissent chaque jour sur les arts et sur les sciences, dont plusieurs sont très-estimables, il est étonnant que si peu d'auteurs aient mérité quelque considération en écrivant sur l'agriculture. La remarque que fait à ce sujet M. de Boulainvilliers, relati-

vement à la France, est applicable à l'Angleterre. Il est prodigieux de voir les découvertes qu'on a faites de nos jours, dans des sciences inutiles, ou au moins peu nécessaires à la société, tandis que celles dont dépendent la population, les richesses, et par conséquent, la puissance d'un état, ont été négligées par un si grand nombre d'auteurs qui ont écrit sur d'autres matières véritablement frivoles (*).

LETTRE VII.

Je ne me propose pas d'entrer ici dans une discussion approfondie sur l'importance dont sont les bois de construction pour une nation maritime. C'est un point si clair et si incontestable, qu'il n'a pas besoin de démonstration. Je ne veux en parler que parce que cet objet fait une partie essentielle de l'économie rurale.

Il y a dans le royaume de grandes étendues de terres qui conviendroient mieux à des plantations d'arbres propres au sol, qu'aux travaux de l'agriculture. L'intérêt du pays exige qu'il n'y ait en bois que les plus mauvaises terres, au lieu de quoi nous voyons tous les jours les meilleurs terres

(*) Intérêts de la France mal entendus. *vol.* 1. *p.* 180.

d'une

d'une ferme occupées par des futaies et des taillis; mais, de tous les terrains, les plus propres au taillis sont ceux qui, étant extrêmement humides, ne peuvent être desséchés et cultivés. Dans ces sortes de terrains, les arbres qui se plaisent dans les endroits aquatiques, réussiroient très-bien.

L'article essentiel, c'est le bois de chêne. Celui-ci ne peut jamais être planté en grande quantité que par des hommes riches qui ont de grandes propriétés territoriales; car il n'y a pas moyen de transplanter le chêne pour le placer dans les coins, le long des haies ou en avenues, comme on le fait pour les arbres qui n'ont pas de longues racines pivotantes. La seule bonne manière de les planter, est de semer en glands un champ entier, et de le bien entourer de haies et d'épines. Un coin de champ, s'il étoit bien clos, feroit à la vérité, la même chose : je m'étonne que ces petites plantations ne soient pas plus communes. Un demi-acre çà et là, ne feroit pas dans une terre un objet sensible; et si l'on choisissoit pour cela les coins triangulaires, sur trois haies, on n'en auroit qu'une à faire. Mais nous voyons rarement de ces actes d'esprit public, qui n'est nulle part plus remarquable que dans des gens qui sèment du chêne, puisqu'ils ne peuvent jamais recueillir cequ'ils ont semé (25).

---

(25) Une entreprise de cette nature ne sera jamais faite par l'égoïste. Il veut jouir de son travail; mais on peut lui dire : Si vos ancêtres avoient pensé comme vous, quel héritage auriez-vous

Les grands propriétaires ne peuvent rien faire de plus utile pour leur famille et pour leur pays, que de planter en bois les grandes étendues de terre qui ne sont pas susceptibles de culture; et si le profit les occupe, il y a plusieurs espèces de taillis, et même de futaies, qui défrayeroient grandement la dépense des plantations. Tant de terres sont en landes et en garennes, qui ne nourrissent pas même des moutons! et il n'y en a pas une où l'on ne pût faire venir des arbres très-utiles, qui, au bout de vingt ans, pourroient être coupés avec avantage, et se disposer ensuite en coupes réglées.

On ne doit pas regarder comme une perte, de planter des taillis au lieu de futaies: premièrement, parce que les premiers viennent très-bien dans plusieurs endroits où les autres ne réussiroient pas; secondement, toutes les plantations qui, en donnant du bois de chauffage, épargnent les grands arbres, et les soustraient à la pernicieuse méthode de les étêter pour avoir des perches, ou de les couper pour en faire des *mais*, sont bonnes et utiles. Conserver les bois déja plantés, est la même chose que d'en planter de nouveaux.

Ce funeste usage d'étêter les arbres, est dû à ce qu'on laisse aux fermiers la tonte périodique des arbres ainsi coupés. Il n'y a aucun incon-

recueilli? Le bon citoyen, le bon père de famille, jouissent de leurs travaux en les exécutant, par l'espoir que la nation et leurs enfans béniront un jour leur mémoire, en recueillant le fruit de leurs sueurs.

vénient à cela, lorsque le propriétaire ou le régisseur tient un compte exact de tous les arbres qui sont sur la terre, et veille à ce qu'on n'en coupe pas de nouveaux pour pareil usage : car, sans cette attention, les fermiers étêtent tout ce qu'ils peuvent de jeunes arbres, pour augmenter ceux dont la taille leur appartient. Cela arrive généralement, lorsque les propriétaires vivent loin de leurs terres, et les visitent rarement. Qu'on prenne la peine d'observer, on verra presque toujours que c'étoient de jeunes chênes exempts de tout défaut, qui ont pu déterminer à les décapiter ainsi.

Si le bois de chauffage manque sur une ferme, et que le propriétaire ne veuille pas faire à ses fermiers quelques avances pour acheter du charbon, il vaudroit beaucoup mieux planter en taillis un champ assez grand pour donner une coupe chaque année, que de laisser ainsi ruiner de jeunes arbres pour fournir aux besoins du fermier. Il faut se rappeler que les fermiers sont fort opposés aux grands arbres qui portent ombrage à leurs terres labourables, et ce n'est pas sans raison ; car, lorsqu'une ferme est assez mal conduite pour n'avoir pas autour de chaque champ une lisière de gazon, les arbres qui sont dans la haie s'étendent nécessairement sur le champ, et portent préjudice au grain qui se trouve sous leur ombre. C'est pour cela que dans toutes les fermes bien entendues, on conserve par-tout de larges bordures ; car le gazon n'en est pas plus mauvais pour être sous les arbres, à moins qu'il n'en soit

absolument couvert; et outre la beauté, il y a mille avantages à mettre toujours en gazon les lisières des champs.

La seule manière de placer les grands arbres propres à la construction, est de les disposer dans les haies d'une ferme, ou d'en planter çà et là dans les pâtures. Il y a contre la première méthode quelques objections. A moins que les fossés ne soient par-tout très-bons et très profonds, les arbres dans les haies sont sujets à faire des vides. Les promeneurs et les chasseurs s'appuient contre leurs troncs, et passent plus facilement qu'ils n'eussent pu faire sans ce secours. Cette objection, cependant, est légère lorsque les fossés sont bien tenus; mais lorsqu'on fait une haie neuve, je conseillerois de planter les arbres sur la jetée, et non pas dans le fossé; par ce moyen, il n'y a d'ombragé que le fossé et la bordure, ce qui est le principal avantage qu'aient les arbres placés dans les haies (*). On pourroit encore les disperser en groupes dans les prairies, ou les mettre dans les angles. Je parle ici des arbres qui se transplantent, ou que l'on peut multiplier par boutures.

Les arbres que j'ai vu rendre le plus d'argent aux personnes mêmes qui les avoient plantés, sont

(*) La jetée du fossé se fait ordinairement en dedans du champ dont dépend la haie. L'arbre planté sur la jetée est donc plus près du sillon que celui qui est placé dans le fossé, et doit l'ombrager plus facilement; mais il réussit mieux, la terre nouvellement remuée de la jetée, facilitant l'expansion des jeunes racines, &c. &c. *T.*

le frêne et le peuplier. Le dernier est, en général, celui qui vient le plus vîte; mais lorsque l'autre trouve un terrain convenable, il vient presque aussi promptement; et en trente, trente-cinq ou quarante ans, l'un et l'autre peuvent acquérir la valeur de 3 *l.*, et quelquefois plus. Le frêne, il est vrai, réussit mieux lorsque les boutures ont été placées au lieu où elles doivent rester, que lorsqu'il a été transplanté; mais le peuplier est, de tous les arbres, celui qui se propage le plus aisément; car si l'on étête à cet effet quelques peupliers sains et vigoureux, ils donneront tous les huit ou dix ans une coupe de branches assez grosses pour être plantées, ce qui n'est pas une chose difficile. Il n'y a qu'à faire en terre un trou de deux pieds de profondeur, et avec une barre de fer, en faire au fond de celui-là un autre dans lequel on met l'extrémité de la branche qu'on veut planter. On ramène ensuite la terre dans le trou, et la plantation est faite. Il n'y a besoin ni de tuteur ni d'épines, l'arbre étant déja assez gros pour se défendre par lui-même de la dent du bétail. J'en ai planté de cette manière plusieurs qui ont parfaitement réussi.

On se repentira cruellement un jour de l'imprudence égoïste des gens qui coupent le bois propre à la charpente, et qui ne sèment ni ne plantent rien pour le remplacer. Les propriétaires des petites terres, comme ceux des grandes, quand ils coupent quelques arbres, devroient toujours en planter quelques autres, deux au lieu d'un. La plus petite coupe vaut 20 ou 30 *l.* 1 *sh.*

par livre de cette somme, suffiroit pour enclorre de haies le coin d'un champ et y semer des glands. Ce procédé n'est ni coûteux ni difficile, et pose les fondemens d'une richesse future. Il est aujourd'hui assez à la mode de planter; mais il n'est pas fort d'usage de semer des glands, parce qu'ils ne promettent pas une jouissance assez prompte. Des pins, des sapins, des tilleuls sont plus usités, parce qu'ils atteignent promptement leur beauté, au lieu que le chêne est long-temps avant de montrer la sienne. Mais il faudroit considérer que lorsqu'une plantation de jeunes chênes est éclaircie, soignée et tenue proprement, il n'y a rien d'aussi beau que ces arbres, vus d'une distance convenable. Et quant à la lenteur de leur croissance, j'en ai vu qui, à l'âge de quinze ans, avoient vingt pieds de haut, et étoient très-beaux et très-droits. Rien ne décore l'approche d'une maison, comme une belle plantation de chênes. L'homme qui la plante, ne peut espérer de jouir de tout l'effet de son travail; mais il y a quelque chose de flatteur dans l'idée de perfection qui s'y joint. Ces plantations survivent aux plus beaux bâtimens, et existent encore quand ceux-ci sont détruits et oubliés.

L'attention que la société a donnée à cet objet, est bien placée, en ce qu'elle excite la vanité des particuliers en faveur du bien public. Il y a tout lieu de croire qu'elle produira un très-bon effet. Les plaintes réitérées qui s'élèvent de tous les coins du royaume, sur la destruction du bois de chêne, ont probablement engagé ces généreux

patriotes à étendre à cet objet leur munificence; et si la moitié de ces plaintes est fondée, le cas est véritablement affligeant : on en est d'autant plus touché, lorsque l'on considère combien il eût été aisé aux particuliers de le prévenir, en plantant quelques arbres quand ils en abattoient plusieurs.

Si le lecteur veut parcourir les excellens *Essays on Husbandry* de M. Harte, il trouvera sur ce sujet plusieurs idées très-judicieuses, ainsi que des observations importantes sur plusieurs arbres dont la culture n'est pas encore commune. Il traite beaucoup mieux cet article que je n'ai pu le faire dans cette légère esquisse.

LETTRE VIII.

DANS tout ce qu'on vient de lire, je me suis attaché à considérer particulièrement tous les sujets que j'ai traités, sous le rapport de la population et de l'utilité dont sont pour l'état les bras occupés par les divers genres de travaux et de professions. J'ai fait à ce point d'autant plus d'attention, que la force et la prospérité d'un pays en dépendent essentiellement, et que la principale force de la nation est toujours dans ses dernières classes, j'aurois pu dire dans ses pauvres. Il n'est

donc pas étranger à mon plan d'examiner cette base fondamentale de la force publique, ainsi que les lois qui existent à présent pour la protection et la défense de ceux qui la composent.

La population, vue en général, repose principalement sur les habitans pauvres de la campagne. On sait que ceux des grandes villes multiplient beaucoup moins, et que la vie mal-saine et déréglée que mènent la plupart des gens qui y habitent, est un des grands fléaux de l'espèce humaine.

La campagne étant donc la source de ces richesses vivantes qui font la force et la splendeur de l'état, voyons jusqu'à quel point nos lois contribuent à l'augmentation et à la sûreté de cette richesse. Si nous jetons les yeux sur différens pays de l'Europe, tant catholiques que protestans, et si nous les comparons à celui-ci, nous verrons que nulle part, depuis plusieurs siècles, on n'a fait aux pauvres autant d'attention qu'en Angleterre. Il est même à remarquer que dans plusieurs nations, la législature ne s'est nullement mêlée de cet objet, et qu'elle en a abandonné le soin au hasard et aux événemens.

Ici, au contraire, plusieurs lois successives ont imposé sur tout le royaume, pour le soulagement des pauvres, une taxe prodigieuse, dont le montant, évalué sur un taux commun, composé de plusieurs années, est très-supérieur à ce qu'on le croit ordinairement. Dans une foule de paroisses, elle excède l'impôt territorial; qui se perçoit à raison de 4 shelings par livre du revenu; et si nous

considérons la manière disgracieuse dont se perçoit cette taxe si pesante, les procès éternels et coûteux qu'elle entraîne, nous n'hésiterons point à prononcer que c'est le plus terrible des fardeaux qui pèsent sur la nation angloise (*).

L'impôt territorial, à raison de 4 *s.* par livre, est regardé comme une forte taxe, et l'on ne peut nier qu'il soit tel dans plusieurs parties de l'Angleterre : cependant plusieurs villes, plusieurs paroisses des plus misérables, en ont une beaucoup plus forte à payer pour les frais d'église et la taxe des pauvres. L'impôt territorial est fixe; il se perçoit par quart; il se verse tout entier dans la même caisse, celle de l'échiquier. On en rend des comptes qui sont soumis à l'examen du parlement. Les gens qui payent, peuvent, il est vrai, ne pas s'inquièter beaucoup de ce que devient l'argent qu'ils donnent; mais ce qui les intéresse fort, c'est de payer aussi peu qu'il est possible, et ils n'ont encore jamais payé plus de 4 *s.* par livre. L'impôt territorial est assis sur le produit des terres; il tombe sur le propriétaire, et il est employé à la défense et à la garantie de cette propriété qui en est grevée; il ne peut être levé sans le consentement du roi, des lords et des communes; tandis que, par le quarante-troisième statut

(1) M. d'Angueil dit qu'elle monte à 3500000 liv. *Avantag. et désavant.* p. 308. M. Manway ne la porte qu'à 1300000 liv., mais son calcul est trop bas. *Letters on Imp.*, vol. 2, p. 84. M. Alcock, dans son judicieux ouvrage, *Observations on the defects, &c.* assure qu'elle monte à 3000000 liv. *Y.*

d'Elisabeth, des inspecteurs ont le droit de faire, pour la taxe des pauvres, les cotes qu'ils jugent à propos, sans aucune limitation quelconque. La propriété de toute une commune n'est-elle donc pas trop considérable, pour qu'on l'abandonne ainsi à l'arbitraire de cinq à six officiers de paroisse, qui peuvent s'entendre pour en partager le pillage? On critique ordinairement les comptes publics, afin d'obliger ceux qui les rendent à disposer avec sagesse et économie des fonds nationaux, et à éviter des dépenses inutiles qui tombent sur nous et notre postérité, par des taxes et des emprunts; ne seroit-il donc pas juste d'obliger aussi les officiers de paroisse à l'économie et à la bonne gestion des fonds qu'ils perçoivent, et de les empêcher de couvrir, par de faux comptes, des profusions ou des dilapidations? ou bien, faut-il qu'ils apprennent, dans ces places, l'art de mal employer l'argent et de dénaturer des comptes, pour se rendre capables d'occuper ensuite des postes où l'on vole plus en grand? Le mauvais emploi des fonds provenans de ces contributions, fait supposer aux contribuables que ceux qui proviennent des autres impôts ne sont pas mieux employés, et donne aux gens qui ne sont pas en état de réfléchir, une défiance générale de l'autorité, qui s'étend depuis les plus basses jusqu'aux plus hautes classes de ceux qui en sont revêtus (*).

Les contestations perpétuelles qui résultent de l'inégalité de la taxe des pauvres, les chicanes,

(*) Short view of abuses, &c., p. 26.

les disputes auxquelles sans cesse elle donne lieu, la rendent infiniment à charge. L'absurde incertitude de la législation, dans tout ce qui a rapport à la perception de cet impôt, donne trop souvent aux gens de loi occasion d'abuser de leur ministère. S'il doit y avoir, pour le soulagement des pauvres, une taxe perpétuelle, il faudroit qu'elle fût assise de la manière la plus égale, et d'après des règles certaines et invariables. Toutes les réclamations contre la répartition, devroient être portées devant des juges investis du droit de prononcer définitivement et aux moindres frais possibles. Il en est tout le contraire. La loi est vague, douteuse, embarrassée; la répartition est faite inégalement et sans connoissance de cause, et toutes les réclamations auxquelles elle donne lieu, ne servent, pour dire la vérité, qu'à plonger ceux qui les font dans l'abîme de ..... Mais, pour parler avec moins de chaleur, il ne dépend pas de la loi elle-même, dans l'état où elle est, de remédier à toutes les injustices qu'entraînent les taxes de paroisse. Parcourez les cotes d'une commune qui consiste partie en terres, partie en maisons, ou qui embrasse quelques portions d'une grande ville, et voyez que d'iniquités elles rassemblent! Car, pour emprunter ici les expressions d'une brochure très-ingénieuse, écrite à ce sujet, l'intérêt des tenanciers ruraux se trouve en opposition avec celui des locataires et habitans des maisons de ville; et cela entraîne souvent des disputes dans lesquelles les derniers ont ordinairement l'avantage. Quoique leurs locations soient

beaucoup moindres en somme que celles des autres, cependant, vu la majorité de leur nombre, ils sont sûrs de faire nommer parmi eux les marguilliers. Or, les juges, ceux même qui ne font pas partie des corporations, et qui sont exempts de toute partialité, s'en rapportent ordinairement, faute de meilleures instructions, à la recommandation de ces officiers, pour la nomination des inspecteurs. Ainsi, au lieu d'avoir, dans ces places, suivant l'intention de la loi, des habitans aisés, de gros locataires, vous y voyez sans cesse des gens sans fortune, dont l'intérêt et le soin sont toujours de rejeter sur les terres la plus grande partie de la taxe, quoique, sur vingt pauvres, il y en ait ordinairement dix-neuf des mêmes professions qu'eux (*). La loi veut que les terres dont on jouit, qu'elles soient ou non dans le commerce (**). Ainsi, que les revenus annuels, soient taxés. Mais quelles chicanes, quelle inégalité, résultent de cette disposition. Un particulier, propriétaire d'une terre, est sujet à payer plusieurs taxes de paroisse; car il est taxé pour les maisons qu'il occupe, tant à la ville qu'à la campagne. Ses colons sont taxés pour leurs fermes, ce qui revient au même que s'il payoit pour eux; car leur prix de ferme est toujours réglé en conséquence des impositions. Enfin, il lui reste un revenu de 500 *l.* par an, je

(*) A shoro view of the frauds. Abuses and. Impositions of Parish Officers, *By M. Fonnereau*, *in-4°.*, 1644, p. 9.

(**) Cette expression semble s'appliquer aux biens ecclésiastiques, qui, n'étant pas *cessibles*, ne sont pas dans le commerce.

suppose, et il demeure loin de sa terre. Quelle injustice n'y a-t-il pas à le taxer pour ce revenu? N'est-il pas évident qu'il payeroit deux fois? Cependant il y est exposé, puisque tout homme qui jouit d'un revenu quelconque, est sujet à la taxe; et, pour me servir encore des expressions de l'auteur que je viens de citer : « Pourquoi n'y a-t-il pas une règle fixe et précise, d'après laquelle tout homme qui veut payer sa cote, puisse connoître la proportion à laquelle il doit être taxé? » Un impôt incertain dans sa fixation, est le plus lourd de tous, parce qu'on ne sait jamais où il s'arrêtera. Au surplus, que ce soit la nature des choses, ou toute autre raison qui doive empêcher de taxer l'argent ou les revenus personnels, il suffit qu'en général ils ne le soient pas, pour que les locations des habitans des villes doivent l'être dans la même proportion que les terres, et que les fermiers et autres tenanciers ruraux ne soient pas abandonnés, comme ils le sont aujourd'hui, à l'oppression et aux vexations des locataires de maisons.

Le fermier d'une ferme de 100 *l.* de rente est soumis à la taxe des pauvres, d'après le montant effectif de sa ferme. Il paye en outre au curé la dîme du produit de ses terres et de son travail; il est de plus taxé pour les réparations de l'église, &c.; il supporte le poids et la chaleur du jour, et tout ce qu'il peut gagner est une misérable subsistance pour sa famille et pour lui; tandis qu'un homme en boutique, avec un loyer de 10 *l.* par an, gagne dans sa paroisse plus d'argent, et nourrit une

famille aussi nombreuse, en ne payant que la dixième partie de ce que paye le fermier. A raison de 4 shelings par livre, le fermier de 100 *l.* est imposé chaque année, pour la taxe des pauvres à 20 *l.* L'homme en boutique devroit, d'après cette règle, indépendamment de son fonds de commerce, payer 2 *l.*; mais sa maison, qui est louée 10 *l.* par an, ne sera évaluée qu'au quart de son loyer, c'est-à-dire, à 2 *l.* 10 shelings; par conséquent, lorsqu'il paye 1 sheling, le fermier en paye 40.

Non-seulement l'énormité de la taxe, et la manière importune dont on la perçoit, la rendent excessivement à charge, mais son influence, lorsqu'elle est perçue, est pernicieuse pour l'état, et funeste pour les pauvres eux-mêmes. Tout ce que différens actes du parlement veulent qu'on leur fournisse, est exprimé vaguement; argent, meubles, vivres, vêtemens, &c. &c., tout est incertain. Les officiers de paroisse perçoivent la taxe, et ont soin des pauvres, c'est-à-dire, qu'ils leur donnent ce qu'ils jugent à propos. Si quelqu'un ne trouve pas qu'on l'ait assez bien traité, il n'a d'autre ressource que d'aller se plaindre au premier juge de paix. La loi, la justice et le sens commun, n'ont pas grande influence dans la cause. Si monsieur le juge a quelque desir de se populariser parmi les pauvres, il charge la paroisse autant qu'il le juge à propos; si, au contraire, il attache plus d'intérêt à l'affection de la classe supérieure, les pauvres, qu'ils aient tort ou raison, ont beau l'importuner de leurs plaintes, il est sourd à

toutes leurs réclamations. Il est aisé de juger ici combien est incertaine la juste proportion légale, et de reconnoître d'ailleurs que la loi, bonne ou mauvaise, est soumise dans son exécution, à une espèce de hasard.

Ces secours indéterminés, alloués aux pauvres, font qu'ils comptent sur la paroisse pour tous leurs besoins. S'ils sont, pendant leur jeunesse, laborieux et économes, ils mettent chaque mois, de côté, une petite somme qui les fera vivre dans le repos et dans l'aisance, lorsqu'ils deviendront vieux ou malades : c'est ce que peut faire le plus grand nombre. Mais, supposons qu'ils soient paresseux, ivrognes, ou dissipés, qu'arrive-t-il alors ? précisément la même chose. Le repos et l'aisance les attendent quand ils seront vieux ou infirmes: non pas, il est vrai, que ce soit le fruit de leurs soins; mais ils les recoivent de la paroisse. N'est-il donc pas évident, que si la plupart n'est pas naturellement portée au travail et à l'économie, le résultat de cette loi doit être la paresse et la débauche ? Comment supposer que des gens veuillent se donner bien de la peine pour se mettre un jour à l'abri des besoins de l'âge ou de la mauvaise santé, lorsque chacun sait que la paroisse, dans ces cas, *doit* les pourvoir de *tout* ce que le travail le plus soutenu pourroit leur procurer?

Je sais qu'on cite souvent la misère des pauvres comme une preuve de la mauvaise administration des officiers de paroisse, et je ne doute point, en effet, que plusieurs de ceux-ci ne soient de grands coquins. Il seroit difficile de trouver une classe

d'hommes aussi nombreuse, dans laquelle il n'y eût pas quelques malhonnêtes gens. La friponnerie la plus commune n'est pas cependant de piller les pauvres, mais bien de tromper les habitans sujets à la taxe : la misère des pauvres est toujours la faute des juges de paix voisins, qui, pour cet objet, sont revêtus d'une autorité trop étendue. Il faut faire attention qu'une famille dans la misère est vue, connue, remarquée par tout le monde; et qu'en conséquence de quelques exemples, on représente, de suite, tous les officiers de paroisse comme une troupe de fripons. Mais, qu'on me permette une question : quand une paroisse est écrasée par l'obligation de pourvoir aux besoins d'un grand nombre de paresseux, d'ivrognes et de libertins, qui se charge de publier ses plaintes ? Les fermiers peuvent bien, pour cela, ne pas faire banqueroute ni mourir de faim ; aucun besoin visible n'attire sur eux les regards de la pitié : mais doivent-ils gémir sous une si injuste oppression, sans que personne les plaigne ni dise un mot en leur faveur ? c'est cependant ce qui arrive souvent. On dit qu'ils peuvent, comme les pauvres, se plaindre au juge. — Sans doute, si cela peut leur faire obtenir justice ; ils ont, pour eux, la chance que le foible du juge soit en leur faveur ; mais s'il ne l'est pas, ils n'ont qu'à se résigner à leur sort : il ne faut pas s'étonner si, lorsqu'à leur tour, ils viennent en charge, ils sont peut-être moins généreux qu'ils ne devroient envers les pauvres. Est-il bien naturel que des gens qui voient journellement combien les pauvres se reposent

reposent sur la paroisse ; qui savent combien peu ils cherchent, par le travail, à se prémunir contre les besoins de l'avenir, combien peu même ils travaillent aux jours et aux heures ordinaires ; qui, chaque jour, éprouvent leur insolence ; qui, enfin, les ont continuellement sous les yeux, contribuent librement et généreusement aux secours de gens qui pourroient si facilement se soutenir par eux-mêmes ? Cette dernière assertion ne doit point paroître hasardée : on sait que les pauvres doivent recevoir de la paroisse toutes les nécessités de la vie, quand ils ne peuvent se les procurer eux-mêmes. Ce *fait* suffit, et, sans recourir à l'expérience, tout le monde sentira qu'il doit en résulter ce que je viens de dire.

C'est d'après ces considérations que je ne partage pas, je l'avoue, l'inimitié générale dont on accable sans distinction tous les officiers de paroisse. Je répète qu'ils sont beaucoup plus répréhensibles sur l'article des taxes que sur le soin des pauvres. Il faut se rappeler que le nombre des personnes qui, tour à tour, remplissent ces places, est immense ; qu'il est si étendu, qu'une imputation générale adressée à eux plus particulièrement qu'à tout le genre humain, est absurde et ridicule. Nous ne devrions pas être si prompts à condamner tant de gens sans les entendre ; nous devrions ne pas oublier quelle est la tendance naturelle des lois relatives aux pauvres, et blâmer plutôt ces encouragemens donnés à l'oisiveté, que des hommes qui, par leur position, sont, plus que d'autres, à portée de savoir ce que sont les

pauvres. Quelque chose, cependant, que je puisse dire en leur faveur, j'avouerai franchement qu'il se commet un grand nombre d'abus dans l'exercice de l'autorité qu'ils ont de taxer les habitans pour cet objet. Un exemple frappant de leurs misérables fraudes, est la méthode, trop fréquemment suivie dans les villes, de taxer un grand nombre de petits locataires pour obtenir leurs votes, à l'effet de maintenir en place des officiers fripons, et de ne point recevoir ensuite l'argent de ces taxes. En exemptant ainsi les moindres habitans, ils s'assurent une majorité contre les réclamations que pourroient exciter les taxes exorbitantes mises sur d'autres, à raison de *dix* shelings par livre, tandis qu'avec une bonne administration, quatre shelings auroient pu suffire. Quoique ces petits habitans ne payent aucune taxe pour les pauvres, ils payeront ou seront censés payer la taxe d'église, ne fût-ce qu'à raison d'un penny par livre de leur loyer, afin d'être en droit de voter pour conserver en place ou les mêmes personnes, ou quelqu'un du même ordre, ce qui revient au même. Ces marguilliers ainsi choisis, pensent alors à satisfaire, à obliger ceux qui les ont nommés : c'est avec de l'argent qu'ils peuvent le faire, et il ne leur faut, pour en avoir, que prendre la peine de réunir leurs honnêtes votans dans une assemblée de paroisse. Car ce n'est pas seulement une exemption de taxes qu'il faut à ces habitans complaisans, ils ont en vue d'autres avantages ; ils sont unis de sentimens et d'intérêts avec leurs mar-

guilliers; ils sont employés par eux à faire des ouvrages inutiles, au prix et dans la quantité qui leur plaît; ils se réjouissent et s'enivrent aux dépens de leurs pauvres; ils procurent à leurs amis et à leurs parens des secours provenans de la taxe des paroisses; et plusieurs partageant avec ceux qu'ils protègent, en reçoivent de l'argent pour vivre sans rien faire. Les marguilliers louent à bas prix les terres de la paroisse à leurs amis, ou les prennent pour eux-mêmes au prix qu'ils veulent bien fixer, ou même sans fixer aucun prix, et ils ont toujours une majorité toute prête pour justifier tous ces actes.

Les marguilliers, au moyen de leur place et à l'aide d'une majorité achetée, sont en état de faire tout ce qui leur convient, quelqu'injuste que cela puisse être. S'ils craignent que vous ne veuilliez contester avec eux au tribunal de la *Cour chrétienne*, ils n'ont d'autre embarras que de changer la forme de la taxe : on lui donne le nom de taxe pour l'Eglise; elle se fait par ceux qui sont présens dans la sacristie; la majorité oblige la minorité, comme ceux qui sont présens obligent ceux qui sont absens; de manière qu'une taxe faite dans la réalité, pour se procurer un argent destiné à gagner une majorité utile à d'autres vues, passe pour une taxe bonne et loyale. Les marguilliers trouvent une grande indulgence dans les tribunaux dont ils relèvent, et rarement les punit-on pour mauvais emploi d'argent. Les frais et l'ennui des contestations, ainsi que la procédure usitée dans ces cours, suffisent pour dé-

tourner chacun de les y attaquer. Si l'on se détermine à le faire, et qu'enfin, après de longs délais et de grandes dépenses, on les conduise devant cette *Cour chrétienne*, on n'a aucun espoir de rien tirer d'eux; car ils sont, en général, hors d'état de payer autrement qu'avec l'argent qu'ils perçoivent. Pourvu donc que les marguilliers fassent leurs taxes sous un prétexte plausible, et du consentement d'une majorité en nombre, c'en est assez pour qu'une *Cour chrétienne* les justifie ; car cette coutume est passée en force de loi, et c'est sans doute une fort bonne coutume (*).

Il est reconnu, parmi les politiques les plus instruits, que la vraie richesse d'un état consiste dans l'emploi de la classe pauvre et laborieuse (**), et qu'un pays ne prospère qu'en proportion de la valeur et de la quantité du travail de ses ouvriers. J'ai déja prouvé que la fortune de l'Angleterre dépendoit principalement de la culture, dont la majeure partie est exécutée par les pauvres, et, par conséquent, toute diminution de travail est une perte pour l'état. Un acre de terre en friche est un malheur public ; de même, la perte d'une heure de travail de la part d'un ouvrier, quelque peu considérable qu'elle puisse paroître, est un mal public ; et il est à propos d'empêcher cette perte, en prenant des mesures pour que

---

(*) Short. view, *p.* 24.

(**) M. Hauway calcule que la vie d'un ouvrier vaut, sur une estimation commune, 412 *l.* 7 *s.* 5 *d.* *Letters on Imp.* vol. 2. p. 95.

les bras laborieux trouvent toujours de l'occupation. Quelle mauvaise politique n'est-ce donc pas que d'encourager, par des lois mal entendues, une oisiveté si essentiellement nuisible au bien général ? Il importe, sans doute, que les pauvres soient bien nourris, bien vêtus, et qu'ils aient les commodités qui sont regardées, par tout Anglois, comme nécessaires. Cela est vrai et incontestable ; mais ce dont je me plains, c'est qu'on les mette en état de vivre de cette manière aux dépens du public, et qu'on perde, pour cela, une partie de leur travail.

Comparez l'état actuel de nos pauvres, sous le rapport du travail et de l'économie, avec la position où nous pouvons supposer qu'ils seroient, s'ils cessoient de compter ainsi sur la paroisse pour tous leurs besoins. D'un côté de ce chemin demeure un petit fermier, homme sobre et sage, obligé à un travail excessif, et gagnant à peine de quoi vivre ; de l'autre côté est une *famille pauvre* ; elle se nourrit beaucoup mieux que celle du fermier, prend du thé bien certainement une fois, et peut-être deux fois par jour, et ne travaille pas plus que ne l'exige une partie de son entretien ; car il y a vingt à parier contre un que la paroisse paye son loyer et lui fournit du bois. Si la moindre maladie, le moindre accident arrive à quelqu'un de ses membres, il tombe sur-le-champ à la charge de la paroisse ; il y est tout-à fait lorsqu'il devient vieux et hors d'état de travailler. Or, l'argent seul dé-

pensé dans cette famille pour la consommation du thé, auroit suffi pour dispenser la paroisse d'en prendre soin ; et un travail constant, si ces gens s'y étoient livrés pendant leur jeunesse, leur auroit procuré le double de cette somme. Comparez maintenant le petit fermier à ses voisins : est-il juste que son industrie soit taxée pour entretenir leur oisiveté ? Tout ce que je dis ici, relativement aux ouvriers de la campagne, est encore plus vrai par rapport aux pauvres employés aux manufactures : lorsque ceux-ci travaillent passablement, ils sont à même de gagner beaucoup plus qu'un journalier, et, par conséquent, sont plus en état de se livrer à la paresse et au libertinage.

Je n'ai jamais perdu une seule occasion d'observer la conduite des pauvres qui reçoivent les secours de la paroisse, et je n'ai jamais vu une seule fois, qu'un ouvrier actif et laborieux dans sa jeunesse, ait manqué de tomber à la charge de la paroisse quand il est devenu vieux ou malade. Quelques-uns cherchent à prendre de petites fermes ; mais s'ils n'y réussissent pas, ils considèrent l'argent qu'ils ont épargné comme n'étant, *pour l'avenir*, d'aucune utilité, et le dépensent long-temps avant d'en avoir véritablement besoin. J'ai souvent entendu des ouvriers pleins de force et de santé, parler de se faire nourrir par la paroisse, à la moindre supposition d'accident ou de maladie ; et ces gens étoient des hommes que je voyois gagner deux, trois et quatre pences par jour de plus que les autres ouvriers du pays, qui, cependant, sub-

sistoient de leur salaire. J'ai toujours remarqué que des familles nombreuses, vêtues en entier par la paroisse, laissoient tomber en lambeaux leurs habits, sans prendre la peine de les raccommoder, dans le même temps qu'ils prenoient tous les jours du thé, avec du sucre à 9 pences la livre. Je ne finirois pas, si je voulois rapporter toutes les particularités de ce genre, qui sont à ma connoissance ainsi qu'à celle de tous les autres fermiers ; et j'ose dire que quiconque voudra faire attention à ce qui se passe parmi les pauvres, reconnoîtra que tout cela est dû à la certitude où ils sont de venir à la charge de la paroisse, lorsqu'ils seront vieux ou infirmes (*).

(*) Ce qui affoiblit la nation, ce n'est pas seulement de n'avoir plus assez d'habitans ; elle souffre aussi beaucoup de la paresse et de la débauche qui règnent parmi les pauvres, dont un grand nombre est, en quelque sorte, autorisé par la loi à vivre sans rien faire. Une des grandes objections que l'on fait contre l'usage d'une armée sur pied, en temps de paix, est l'énorme dépense que coûte la nourriture de quinze à vingt mille hommes oisifs, que leur propre travail devroit nourrir : et cependant nous ne faisons pas attention à la dépense d'une autre armée qui consiste au moins en six cent mille personnes ; car tel est le nombre des individus qui, il y a environ soixante ans, vivoient d'aumônes ; et, depuis ce temps, il a plutôt augmenté que diminué. Supposons que moitié de ces pauvres soit réellement invalide, et ait droit aux secours publics ; il n'en est pas moins déshonorant pour notre politique de souffrir que l'autre moitié vive, sans rien faire, aux dépens de l'état, tandis que par des réglemens convenables on pourroit les faire contribuer à son utilité. Aussi, l'acte relatif à l'entretien des pauvres est-il appelé, par un écrivain distingué, la vraie peste de toutes les manufactures angloises, en ce qu'il tend visiblement à encourager la paresse et la mendicité. *Reflexions on the domestic Policy proper to be observed on the Conclusion of the peace*, 1763, p. 87.

Je suis donc fondé à penser que les lois actuelles, relatives à l'entretien des pauvres, ne sont propres qu'à les encourager à se livrer à la paresse, à la débauche, à l'ivrognerie et à l'usage du thé; et, comme telles, je les crois très-pernicieuses à la prospérité du royaume.

Ici, je ne peux m'empêcher d'observer que, quelque peu important que puisse paroître, parmi ces inconvéniens, l'usage du thé, il est cependant d'une prodigieuse conséquence. *Il se dépense, en thé et en sucre, autant d'argent qu'il en faudroit pour nourrir en pain quatre millions de sujets de plus* (*). Si l'on considère combien l'usage excessif du thé est contraire au corps humain, combien, en diminuant la force du corps, il est propre à affoiblir celle de l'ame, on concevra quelle est sa pernicieuse influence; il faut se rappeler, d'ailleurs, que les thés altérés dont se sert le peuple, sont beaucoup plus dangereux que celui qu'emploient les riches. On a soutenu que l'usage excessif du thé étoit plus dangereux que celui même des liqueurs spiritueuses: il ne faut pas non plus oublier que le commerce du thé est tout entier à notre désavantage; c'est une branche de négoce dans laquelle nous perdons toujours, ensevelissant ainsi notre argent dans un abîme sans fond, pour nous procurer une funeste denrée qui tend essentiellement à notre ruine. La législature taxe toutes les denrées nécessaires à la vie: assurément, cette méprisable

(*) Essays on Husbandry, p. 166.

superfluité et l'abus qu'on en fait, méritent bien plus de restrictions que toute autre chose. Que devons-nous donc penser d'une conduite diamétralement opposée, et de la disposition qui diminue les droits sur cette pernicieuse marchandise, afin que le peuple puisse lui sacrifier plus aisément son temps, sa santé et son argent, afin que les plus pauvres en boivent deux fois par jour au lieu d'une ? Je ne serois pas surpris d'entendre dire qu'on cherche à en diminuer le prix, afin d'augmenter le revenu public. Ces mêmes pauvres, dont l'entretien coûte aujourd'hui à la nation deux millions sterling, en boiront alors trois fois par jour au lieu de deux, et finiront par le substituer tout-à-fait au pain. Les végétaux cultivés en Angleterre ne suffisent pas apparemment à leur nourriture, puisqu'il faut qu'ils aient recours aux arbrisseaux de la Chine. Quelle misérable politique d'imaginer que le revenu public puisse s'augmenter par la perte du temps des pauvres ! Une pareille idée est toute propre à conduire l'état à sa ruine.

A présent que les droits sont diminués, voici ce qu'il en coûte au pauvre, à chaque fois qu'il se donne le plaisir de prendre du thé :

Thé		$\frac{3}{4}$ *d.*
Sucre.		$\frac{1}{2}$
Beurre	1	
Feu et user des meubles nécessaires		$\frac{1}{4}$
	2	$\frac{1}{2}$

Ce dernier article coûte, en général, beaucoup

plus ; mais nous supposons que quelquefois on n'allume pas le feu exprès.

Ceci est ce qu'il en coûte pour une seule personne, une femme et peut-être une petite fille. Si la compagnie est plus nombreuse, il faudra augmenter en conséquence tous les articles.

Deux pences et demi par jour, font, par an, 3 *l.* 16 shelings ; et si l'on en boit deux fois par jour, cela fera à la fin de l'année, 7 *l.* 12 shelings.

J'ai calculé les dépenses d'un ouvrier dont la famille est de cinq personnes. Le pain se monte à 6 sh. 8 pences par semaine ; ce qui fait, par an, 14 *l.* 15 sh. 9 pences. Or, la dépense faite pour le thé, pour une seule personne, monte à plus du quart de ce que coûte le pain pour cinq ; ou, en d'autres termes, une femme, en renonçant au thé, diminueroit d'un quart, pour toute sa famille, le prix du froment. Lorsqu'il est à 6 shelings le boisseau, elle le réduiroit à 4 shelings 6 pences ; et si elle prend du thé deux fois par jour, en y renonçant elle diminueroit de moitié le prix du pain. Ces faits suffisent, ce me semble, pour prouver que les preneurs de thé n'ont pas le droit de se plaindre du prix du pain. Cependant, pour me servir de l'expression d'un autre, il est étonnaut de voir combien de gens ont pris la manie du thé, et ne peuvent non plus renoncer à cette liqueur, qu'un chien enragé ne peut se déterminer à approcher de l'eau.

La loi relative aux *Etablissemens des pauvres*,

est sujette à presque autant d'inconvéniens que celle qui a rapport à leur *entretien*. J'ai assez prouvé combien est précieuse au public la classe des pauvres ouvriers. C'est dans leur nombre et dans leur travail que consiste la force de l'état; mais les restrictions prodigieuses que l'on met à leur *établissement*, tendent beaucoup à empêcher leur multiplication. Un grand motif de mariage, est la facilité de trouver une habitation commode. Un autre presque aussi important, lorsqu'on s'est procuré cet article, est de pouvoir y exercer la profession quelconque qu'un homme a apprise, ou dont il s'est avisé. De ces deux choses, la première n'est pas facile à rencontrer; car il est tellement de l'intérêt, tant des propriétaires que des locataires d'une paroisse, d'y diminuer le nombre des chaumières, et sur-tout de l'empêcher d'augmenter, qu'avec le temps, il devient fort difficile de se procurer des habitations. Il n'y a pas de paroisse où l'on ne soit bien aise de voir les jeunes ouvriers rester célibataires. Il est moins probable qu'en cet état ils tombent à la charge de la paroisse, que lorsqu'ils sont mariés. On met donc à leurs mariages tous les obstacles dont on peut s'aviser. Or, il ne s'en présente point de plus facile que d'empêcher les gens qui viennent de se marier, de trouver facilement une demeure. Cette conduite tend si manifestement à la diminution des taxes, qu'elle donne lieu par-tout à une guerre déclarée contre les chaumières.

Mais supposons qu'un jeune ouvrier se trouve, par tolérance, habitant d'une paroisse à laquelle

il n'appartient pas ; les officiers de cette commune, aussitôt qu'ils apprennent qu'il a l'intention de se marier, l'avertissent de quitter la paroisse, et de se se retirer dans la sienne, à moins qu'il ne puisse fournir un certificat portant que ni lui ni les siens ne seront jamais à la charge de la paroisse. L'homme s'adresse à sa paroisse pour obtenir le certificat demandé : — « Non ! lui répond-on ; accorder un certificat de cette espèce ! nous ne ferons jamais cela. Laissez-là votre mariage, et restez où vous êtes. — Mais si vous voulez venir ici avec votre femme, vous voyez comment vous serez logé. Toutes nos maisons sont pleines. » Telle est la réponse usitée ; et, dans mille cas, elle produit l'effet qu'on en attend. Les jeunes gens, prêts à s'établir, craignent le désagrément, l'impossibilité, peut-être, de vivre dans une même chaumière avec plusieurs autres ménages. Ils ne peuvent s'en procurer une pour eux seuls. S'il y en a quelqu'une de vacante, les propriétaires de la paroisse prennent soin qu'ils ne puissent pas l'avoir. Combien de fois même n'arrive-t-il pas que des gens riches, établis dans les paroisses où il se trouve à vendre quelques-unes de ces chaumières, les achètent pour les abattre, afin qu'elles ne deviennent pas, comme on dit, des *nids d' mendians!* A ce moyen, les taxes des fermiers sont moins fortes, et par suite les fermes en sont mieux louées; car les taxes sont regardées par les fermiers comme équivalentes à un prix de ferme.

Les chaumières deviennent ainsi, dans les paroisses, l'objet d'une jalousie perpétuelle. Les jeunes habitans sont détournés de se marier, par la diffi-

culté de se procurer une demeure. Un ouvrier sain et vigoureux, qui gagne de forts gages, veut habiter une bonne maison, et ne peut supporter l'idée d'en occuper une avec d'autres; mais ses desirs sont souvent frustrés par la rareté des chaumières. Il n'est pas moins difficile de changer de pays. Un homme, dans la paroisse qu'il habite, a des liaisons, des occupations qui le mettent en état d'y vivre plus aisément que dans aucune autre. Cette différence est souvent comme 3 sont à 1. Cet homme se marie. — A l'instant, on l'avertit de quitter le seul lieu où il avoit les moyens de vivre, et d'aller dans un autre dix fois moins commode pour lui, et où il lui sera impossible de gagner autant que dans le premier. Son sort est triste, et son exemple est une leçon terrible qui empêche ses semblables de faire la folie de se marier.

Sous quelque point de vue que l'on considère ces lois relatives aux établissemens et à l'entretien des pauvres, on les trouve propres à encourager l'oisiveté et à arrêter la population. Il ne peut arriver à une nation deux plus grands maux; et un pays qui, comme celui-ci, ne se soutient que par l'industrie de ses habitans, doit remédier par tous les moyens possibles, à l'influence de pareilles lois : car il est véritablement triste de penser qu'il se lève des sommes immenses, dans des vues toutes contraires à l'effet qu'elles produisent.

Ce que nous avons donc à demander à la sagesse de la législature, c'est qu'elle abolisse toutes les lois actuelles relatives aux pauvres, et qu'elle les

remplace sur-le-champ par d'autres qui ne soient pas susceptibles des mêmes inconvéniens. Le but auquel doivent tendre ces lois nouvelles, est évidemment, de *nourrir ceux qui ne peuvent pas se nourrir eux-mêmes, et qui n'ont pas pu économiser assez pour vivre lorsqu'ils ne pourroient plus rien gagner.* Car, si des jeunes gens, dans la force de l'âge et de la santé, dépensent en choses inutiles, particulièrement en thé, ou perdent en distractions, faute de travailler courageusement, ce qui pourroit les nourrir lorsqu'ils seront vieux ou infirmes; ceux-là n'ont aucun droit aux secours publics. Quant à ceux qui ont éprouvé des malheurs, des accidens, des maladies, et qui, dans leur bon temps, ont été laborieux et économes, ceux-ci, d'après des certificats du ministre, des municipaux ou autres, doivent être traités avec soin, non pas cependant dans la paroisse, ni par des gratifications pécuniaires, mais dans des maisons d'industrie, qui seront dix fois plus utiles, tant pour leur vie et leur santé, que pour tout leur bien-être.

Et pour empêcher à l'avenir les pauvres de se conduire aussi mal, ces *maisons d'industrie* devroient se charger, sans distinction, de tous les enfans des pauvres qui ont besoin de secours publics, ou qui, ayant des familles trop nombreuses, ne peuvent les élever sans l'assistance de leur paroisse. Cette mesure produiroit un effet prodigieux ; car, parmi les pauvres les moins estimables, il y en a neuf sur dix qui ont été habitués, par leurs parens, au vol et à la paresse.

Elevés dans ces maisons d'industrie, on les feroit travailler à une foule de petits ouvrages faciles; on ne les laisseroit jamais oisifs; ils ne pourroient ni mendier, ni voler, et lorsqu'ils seroient en âge d'entrer dans le monde, ils y arriveroient avec cent fois plus de probabilité de succès, que ceux qui sortent immédiatement de la chaumière de leurs parens. Je parle ici en général; il n'y a point de principe qui n'admette des exceptions; mais je suis persuadé qu'ici, elles sont extrêmement rares (26).

Quelque parti que l'on prenne pour le soulagement des pauvres, jamais on ne doit leur laisser la certitude d'être nourris par d'autres, lorsqu'ils seront dans le besoin : ces secours doivent être donnés sans difficulté à ceux qui les méritent, et non à d'autres. S'il en étoit une fois ainsi, les pauvres s'évertueroient pendant qu'ils sont jeunes et vigoureux; ils se détermine-

(26) Ce projet même est-il sans défauts? N'offre-t-il point d'inconvéniens, ou de moindres que ceux contre lesquels l'auteur a certainement raison de s'élever? Pour soutenir ces établissemens, ne faudroit-il pas laisser subsister la taxe des pauvres, ou les doter? Qui répondra de la sagesse de l'administration, et d'une gestion honnête des revenus? Les pauvres qui compteront sur ce secours, en seront-ils plus laborieux pour élever leurs enfans, sans recourir à la charité publique? Soyons de bonne foi: pour détruire un abus, souvent on en crée cent autres. Je crois que le moyen le plus efficace de diminuer le nombre des pauvres, seroit de s'en occuper beaucoup moins. Si l'ouvrier n'espéroit pas d'être soulagé dans sa vieillesse, d'être reçu dans les hôpitaux en état de maladies, il est probable qu'il seroit moins exposé à avoir besoin de ces secours.

roient à mener une vie sobre et industrieuse, afin d'acquérir des droits à la bienveillance d'autrui, pour les cas où il leur surviendroit des malheurs auxquels il ne dépendroit pas d'eux de remédier. Je ne vois pas qu'il y ait à cela la moindre difficulté. Assurer le contraire, c'est dire que les hommes sages, laborieux et économes, doivent payer pour entretenir les autres dans la débauche, la paresse et l'ivrognerie. Car, n'est-ce pas la même chose de salarier des gens pour vivre dans le libertinage, ou de nourrir, quand ils sont vieux ou malades, ceux qui ont dissipé les produits de leur jeunesse et de leur santé dans les cabarets et autour d'une table à thé? S'il y a, entre ces choses, quelque différence, j'avoue que je n'ai pas assez de perspicacité pour a saisir.

Quels utiles établissemens, quelles belles fondations pour le travail et l'économie, ne pourroit-on pas faire avec l'énorme somme dont notre taxe pour les pauvres payeroit l'intérêt! Prenez pour base la moindre somme payée par chaque paroisse; soulagez encore la nation du tiers ou même de la moitié de cette somme, et avec le crédit que vous donnera le reste, vous pourrez emprunter des sommes suffisantes pour multiplier et étendre, dans tout le royaume, des maisons d'industrie; mettez, comme je l'ai dit, quelques bornes à la facilité d'être reçu dans ces maisons, et au bout de quelques années, vous verrez quels bons effets elles auront produit. On ne connoîtra bien leur utilité, que lorsque les enfans qui y au-

ront

ront été élevés seront répandus dans le monde, et placés dans les diverses professions du commerce, des arts ou de la domesticité. La génération prochaine verroit probablement s'élever une race de pauvres très-différens de ceux que nous voyons.

Les objections que l'on fait le plus ordinairement contre ces *maisons d'industrie*, sont l'inconvénient de renfermer des gens âgés, et de les arracher à leurs habitudes, la crainte à concevoir que les personnages qui les dirigent, lorsque la nouveauté sera passée et le zèle amorti, ne donnent pas à ces établissemens l'attention nécessaire, et ne veillent pas sur les économes et les directeurs, avec autant de soin qu'en exige le bien des pauvres. Quant à la première assertion, elle n'est d'aucun poids; car, certainement, ceux qui n'ont pas eu le soin de se ménager des ressources pour eux-mêmes, n'ont pas le droit de se plaindre de la manière dont on pourvoit à leurs besoins, pourvu qu'on y satisfasse. Il seroit ridicule, dans tout établissement de ce genre, de permettre aux pauvres de la maison, de vagabonder à volonté dans le pays; ce seroit manquer le but de la fondation, et s'exposer à une foule de maux. Quant à l'inhumanité, il n'y en a certainement aucune; car la question doit se réduire à ceci : Vous ne pouvez vous nourrir vous-mêmes, et c'est nous qui sommes obligés de vous nourrir ; n'est il pas juste que nous le fassions de la manière qui nous convient? Nous ne vous permettrons pas de vaquer de côté et d'autre, et de passer votre temps

à boire du thé. Or, voilà les deux circonstances qui, en général, excitent les pauvres contre ces établissemens. Des gens qui dans un pays où il y a tant de genres d'occupations, tant de ressources pour le travail, ont passé leur vie sans économiser assez pour nourrir leur vieillesse, et qui refusent des secours, à moins qu'on ne les leur donne où et comme il leur plaît, devroient aussi, avant d'accepter de bons vêtemens, une nourriture saine et un logement commode, exiger qu'on promît de leur donner, toutes les après-midi, du meilleur thé vert, et du sucre à 12 pences la livre.

Quant à la surveillance, je conviens que cette considération est très-importante, et je ne doute nullement que la majeure partie des avantages qu'on a retirés du petit nombre de maisons d'industrie qui existent, ne soit due à l'attention des administrateurs, et à l'exactitude avec laquelle ils se rassemblent aux jours indiqués, pour surveiller la conduite des employés ; mais si l'on craint qu'avec le temps, cette attention ne s'affoiblisse, il est aisé de faire statuer, par un acte du parlement, que les administrateurs se réuniront à des époques fixes, et dans un nombre déterminé, sous peine de quelqu'amende payable par celui qui y manquera : cette condition n'auroit rien de déraisonnable, et ôteroit tout prétexte à l'objection.

Comme j'ai fait, dans tout cet ouvrage, une attention particulière au rapport qu'avoit avec la population chacune des matières qui m'ont occupé, il peut n'être pas étranger à mon sujet,

d'examiner quelques moyens qui ont été proposés pour exciter les mariages parmi les classes inférieures du peuple. Plusieurs auteurs ont observé que ce sont les mœurs seules qui augmentent ordinairement la population ; un écrivain célèbre de notre siècle a dit : Quand Auguste porta des lois contre le célibat, ces lois montroient déja le déclin de l'empire Romain (*) ; et l'on a remarqué que les lois et les ordonnances faites pour encourager le mariage, l'agriculture, etc. prouvent bien une maladie dans l'état ; mais qu'elles ne serviront jamais à la guérir. Ces assertions ont quelque fondement ; cependant il y a une circonstance que l'on doit considérer en même temps, et qui en diminue beaucoup le poids : c'est l'augmentation générale de ce qu'on appelle *luxe*.

Il est impossible, à présent que nous possédons l'art de l'imprimerie, que le monde retombe jamais dans l'ignorance et la grossièreté des siècles passés ; l'imagination de l'homme étant toujours occupée à ajouter une commodité à une autre, une élégance nouvelle à l'ancienne élégance, chaque jour il s'ouvre de nouvelles branches de commerce, et les productions de tous les climats, rassemblées dans les pays civilisés, ont beaucoup augmenté ce qu'on appelle ordinairement le *luxe*. Mais, plus les mœurs des hommes se polissent et se raffinent, plus aussi probablement elles tendent vers ces vices qui résultent d'une grande inégalité

(*) Emile, *liv.* 5.

entr'eux; et de là viennent ce célibat (*) dont on se plaint, et ce mépris pour l'agriculture. Ces causes opérant lentement et par degrés, détruisent imperceptiblement la simplicité, la sobriété et la modestie; et comme elles ont leur source dans l'esprit général du siècle, il est impossible que des lois qui sont faites sous l'empire des opinions régnantes, combattent avec effet la nature des choses. C'est là qu'est toute l'objection.

Mais, de ce que ces mesures ne peuvent avoir un effet général et complet, s'ensuit-il qu'il faille y renoncer tout à fait? Doit-on supposer que, parce que des lois ne peuvent changer la nature des choses, elles ne peuvent pas la modifier? On retient les torrens les plus fougueux; l'Océan lui-même a reçu de l'homme des bornes et des

(*) Les observations suivantes sont très-justes. Elles ne portent que sur un exemple, mais on pourroit les étendre à mille; et tous réunis forment un système qui, dans plusieurs cas, rend synonymes le mot de *mariage* et celui de *ruine*. La grandeur des équipages fait, entre autres articles de dépense, beaucoup de tort à l'aisance, aux mariages et à la population. Si une jeune personne de condition, ou la fille d'un riche marchand, dans la fleur de la jeunesse et de la santé, se persuade qu'elle a perdu l'usage de ses membres, et qu'il lui faut deux chevaux pour la traîner, un homme pour les conduire, et un autre derrière elle pour l'accompagner, il en coûtera à son mari l'intérêt de 5000 *l.*, qui feroient une très-belle dot pour la fille d'un comte. Plusieurs comtes ne pouvoient pas donner plus à leur fille, il y a cinquante ans; et quelques uns auroient aujourd'hui de la peine à en donner autant. Ainsi, grâce à la tyrannie de l'usage, plusieurs jeunes filles riches, nobles et belles, sont délaissées, comme si les hommes avoient peur d'être empoisonnés en entrant dans leur atmosphère. *Letters on the Imp. of the Rising Gener.* vol. 12. p. 172.

lois ; pourquoi donc ne pourrions-nous pas soutenir que de bonnes lois peuvent être fort utiles, lorsqu'elles tendent à corriger les effets des mœurs ?

L'exemple des lois d'Auguste n'est pas concluant : ces lois furent faites dans un temps où la république étoit asservie ; il ne faut pas s'étonner qu'elle fût sur son déclin. Le pouvoir arbitraire, ce ver rongeur qui dévore insensiblement l'univers, s'étoit étendu dans toutes les parties de l'empire. Quelle conclusion tirer de lois faites dans de pareilles circonstances ? Le peuple romain n'existoit plus : faut-il s'étonner que l'on fît des lois contre le célibat.

On offre à présent, en Angleterre, des prix pour l'agriculture : le même auteur en conclut qu'elle ne fleurira pas long-temps dans ce royaume ; cependant on suppose que la culture, quelque loin qu'elle soit encore de sa perfection, n'a jamais été pratiquée avec tant de succès qu'à présent. Aucun changement ne menace notre constitution ; nous paroissons, à tous égards, être dans une situation florissante : mais jetons plus loin nos regards, portons-les sur l'avenir, et supposons (ce qui est horrible même à supposer) que notre liberté n'existe plus : peut-être alors, en effet, on donnera des prix pour l'agriculture, et des écrivains en concluront, avec une sagacité merveilleuse, que l'Angleterre est sur son déclin. L'Angleterre, il est vrai, sera ruinée, et on en donnera pour preuve, ces prix qui n'ont aucun rapport à la question qui ne prouvent ni pour ni contre. Mais quand on prend

pour exemple une nation asservie, je défie que l'on cite un prix public, une loi, un acte quelconque de l'autorité, qui ne tende pas à prouver qu'une telle nation est perdue, ou, comme l'on dit, qu'elle est sur son déclin; mais on ne prouvera pas par là que les mêmes mesures, à une époque différente, n'eussent pas dû donner des résultats tout contraires.

Les prix que l'on donne à présent en Angleterre, prouvent assez clairement que l'agriculture n'est pas au point de perfection qu'elle est susceptible d'atteindre, et qu'une société de citoyens pleins d'un véritable esprit public, fait de généreux efforts pour l'avancer par tous les moyens qui sont en son pouvoir. Mais, faut-il en conclure qu'elle doive bientôt décliner? Qu'il arrive, à quelque époque que ce soit, un changement dans la constitution, et à l'instant l'agriculture déchoira; mais cette décadence n'aura rien de commun avec les prix actuels. Il faut en dire autant des lois sur le célibat. Si l'on veut en tirer des conclusions, il faut considérer toutes les circonstances accessoires, avant de poser en maxime les résultats qu'on en déduit.

Qu'un pays, dans lequel le nombre des habitans augmente, fasse des lois pour encourager le mariage, il n'y a point de doute que ces lois, si elles sont faites avec réflexion, et exécutées avec soin, ne puissent produire quelques bons effets. Les mœurs et les opinions dominantes peuvent bien avoir la principale influence, mais cela ne prouve pas que rien autre chose ne puisse en

avoir; non pas que je veuille ici parler de ces lois positives qui punissent directement le célibat, ou récompensent le mariage. Celles-ci sont absurdes et inutiles. Je voudrois, au contraire, qu'on en fît d'indirectes qui tendissent au but desiré, en donnant aux classes inférieures du peuple, des motifs capables de leur faire desirer de se marier. Par exemple, un acte du parlement qui occasionneroit une augmentation régulière de travail, augmenteroit nécessairement, avec le temps, la population (27).

Si donc la législature de ce pays-ci peut faire, pour encourager la population, des lois sages, susceptibles de produire quelques bons effets, nous avons certainement tout lieu de desirer qu'elle les fasse. J'ai déja tâché de prouver qu'un changement à nos lois sur les pauvres, seroit de cette nature. Ce qui resteroit ensuite à faire, consisteroit principalement à rendre le mariage plus facile au peuple qu'il ne l'est aujourd'hui; et,

(27) L'art de rendre le peuple heureux contribuera plus à la population, que les lois de faveur pour ceux qui se marient, et les lois pénales contre les célibataires. L'homme heureux, parce qu'il vit dans l'aisance, ne fuira pas le mariage, mais bien celui qui vit dans la peine. Pourquoi embrasse-t-on un état? par l'espérance d'être plus heureux. Pourquoi reste-t-on dans la position où l'on se trouve? parce qu'on craint d'être plus mal. Pour améliorer la condition des hommes, le gouvernement doit donc s'occuper de tous les objets d'industrie qui peuvent produire cet effet, et les encourager. Or, le premier, le plus important, est sans contredit l'agriculture. Cet art qui fournit à la subsistance, est la base de toute industrie, et le fondement de la prospérité nationale, d'où résulte le bien-être individuel.

s'il est possible, faire en sorte qu'une grande famille fût utile à son chef, au lieu de lui être à charge. Les mariages se multiplient toujours lorsqu'on ne craint point d'être écrasé par les enfans.

On sait que *Colbert*, en France, exempta de toutes impositions, tout homme qui auroit dix enfans; le marquis de Turbilly nous apprend que dans sa terre, les paysans se marièrent volontiers, et eurent beaucoup d'enfans lorsqu'il eut pourvu à leur subsistance par l'occupation constante que leur procuroient ses travaux; tandis qu'auparavant son entreprise, ils fuyoient le mariage comme le plus grand des maux. Je n'indique point de plan particulier pour l'encouragement du mariage. Il doit suffire d'indiquer combien l'objet est important. La législature, d'après les informations qu'elle peut se procurer, est à portée de faire un décret beaucoup meilleur que tous les plans des particuliers (*).

(*) Ici l'auteur ajoute un article sur l'émigration, qui, alors, avoit lieu de l'Angleterre vers ses colonies d'Amérique. Comme ses réflexions, à cet égard, ne sont aujourd'hui applicables ni à la France, ni même à l'Angleterre, et que d'ailleurs elles s'éloignent un peu du principal objet de notre ouvrage, nous avons cru devoir nous contenter d'en présenter une courte analyse.

Arthur Young pose d'abord en principe qu'une nation ne doit songer à peupler des pays étrangers, que lorsqu'elle a peuplé, et sur-tout cultivé son propre territoire. Il en conclut que des colonies établies dans les déserts de l'Irlande, de l'Ecosse et de l'Angleterre, seroient plus utiles à la Grande-Bretagne que celles qu'elle a formées à si grands frais en Amérique.

Le principal avantage qu'offrent les colonies, est la consommation étrangère des articles fabriqués dans la métropole. Or, la consommation intérieure est de beaucoup préférable. C'est une folie de prétendre qu'un homme établi dans les colonies, en occupe cinq dans la métropole; car, à ce compte, tous les habitans de la Grande-Bretagne n'auroient été depuis long-temps employés qu'à fabriquer pour l'Amérique.

L'incertitude de la conservation des colonies diminue beaucoup de leur prix. En comparant les sommes qu'il en coûte pour les établir et les défendre, à celles qui eussent suffi pour défricher les terres incultes de la mère-patrie, on ne peut douter que les dernières n'eussent été moins considérables, plus fructueuses, et sur-tout, plus solidement placées.

Au danger de perdre, par une invasion étrangère, des colonies qui ont coûté des trésors à la métropole, et qui lui ont enlevé la fleur de sa population, se joint le péril bien plus probable, de les voir se détacher de l'empire, lorsqu'elles auront acquis, sous sa sauve-garde, assez de force pour se soutenir par elles-mêmes.

Les sciences et les arts, qui ont fait le tour du monde, commencent déja à fleurir en Amérique. Ils y porteront tous les miracles de la civilisation, et développeront d'immenses moyens de puissance. Comment supposer qu'alors, quelques difficultés ou quelques considérations puissent empêcher un grand peuple de secouer le joug d'une nation éloignée, moins nombreuse et moins forte que lui.

On semble se reposer sur l'étendue des colonies angloises, qui paroît mettre obstacle à leur union; et l'on croit que leurs inimitiés réciproques empêcheront long-temps toute insurrection générale.

Les faits prouvent le contraire. L'auteur rappelle ce qui s'est passé lors de l'acte du timbre. Il cite le serpent coupé en autant de parts que de colonies, et le nom de l'une d'elles écrit sur chaque morceau, avec la devise *se rejoindre, ou mourir.*

Il ajoute que le temps de l'indépendance de ces contrées peut être d'autant plus proche, que, de leur aveu, depuis le règne de la reine Elisabeth, leur population a doublé tous les vingt ans.

Il conclut que ces prétendues difficultés que l'on croit devoir supposer la séparation, n'auront point la force d'arrêter le *cours naturel des choses* (*).

Il observe ensuite, que les colonies méridionales sont plus utiles à la mère-patrie que celles qui sont situées dans le nord. Les premières offrent, par leurs précieuses productions, un moyen d'échange avec les productions de la métropole, et favorisent ainsi sa culture. Les autres produisant comme elle les grains, le fer, la laine, &c., non-seulement n'ont rien à demander à son agriculture, mais elles rivalisent avec elle, et entrent en concurrence dans les marchés étrangers, tant pour les produits de la terre, que pour ceux de la pêche.

Il termine par dire que le moyen de tirer de toutes les colonies plus d'avantages que l'Angleterre n'en a retirés jusqu'ici, est [comme toutes les grandes opérations politiques] extrêmement simple. Il consiste, selon lui, à donner aux denrées coloniales, proprement dites, des primes bien combinées. Je suis persuadé, ajoute-t-il, que rien, dans le monde commerçant, ne peut résister à l'influence des primes; mais jusqu'ici, celles qu'on a données ne sont que des bagatelles. *T.*

(*) Il est à remarquer qu'Arthur Young écrivoit ceci en 1765, et que sa prédiction a une priorité constante sur la prescience fait vantée de l'abbé Raynal.

LETTRE IX.

J'AI tâché, dans les lettres précédentes, d'indiquer plusieurs défauts que j'ai cru voir dans l'agriculture angloise; j'ai cherché à éclaircir plusieurs questions d'économie rurale; je vais à présent considérer les moyens de faire prospérer notre population et notre agriculture, et de pousser l'une et l'autre au plus haut point que notre système politique leur permette d'atteindre.

1°. *Ne jamais défendre l'exportation du blé, mais dans les temps de grande disette, permettre l'importation exempte de tous droits.*

Il n'y a rien de si dangereux pour le commerce, que la multiplicité des restrictions et des lois prohibitives (28). Cette maxime est particulièrement vraie pour le commerce des grains. Une prohibition nous a fait perdre l'exportation en Suède. Depuis ce malheureux événement, nous n'y avons pas envoyé, peut-être, une cargaison de blé. Que nos ports soient ouverts aux blés étrangers : cela suffit pour la sûreté de la consommation inté-

(28) Quel est le François, aujourd'hui, qui peut douter de cette vérité, après la triste et déplorable expérience que nous en avons faite, pendant les malheureuses années qui viennent de s'écouler? Puisse notre exemple être une leçon utile pour tous les gouvernemens, et les préserver des maux inouis que nous avons soufferts!

rieure; cela produira autant d'effet que toutes les précautions qu'on pourroit être tenté de prendre. La moindre entrave mise au commerce des grains, est une des plus grandes fautes politiques. Une entière liberté de vente et d'achat, amène une plus grande quantité de denrées que toutes les prohibitions. Le blé étant un article de commerce, si une autre nation étoit dans le même embarras que nous, on conduiroit des grains dans nos ports pour deux chances, au lieu d'une. Les spéculations sur cet article se multiplieroient, et en général, nous pouvons compter que plus nous commercerons en blé, plus nous en aurons à consommer. Il est absurde de supposer qu'une nation aussi riche que la nôtre, qui habituellement recueille assez de blé pour en exporter, puisse jamais éprouver, en ce genre, des besoins tels que la simple ouverture de nos ports ne puisse sur-le-champ la soulager. Je suis convaincu que depuis l'établissement de la gratification, on n'a pas eu une seule fois, dans le royaume, un besoin de cette espèce (*).

Comme, dans la première partie de cet ouvrage, j'ai examiné avec soin les avantages de la gratification, et les bornes de l'exportation, je me contenterai d'ajouter ici que, sans une liberté constante dans le commerce des grains, jamais aucune agriculture ne peut prospérer; que sans la grati-

(*) Les circonstances actuelles [1800] semblent prouver contre cette théorie; mais la guerre qui prive l'Angleterre des ressources que pourroient lui fournir les pays les plus fertiles de l'Europe, forme nécessairement une exception à une règle faite pour le cours naturel et ordinaire des choses. *T.*

fication, la nôtre déchoira, et qu'avec quelques prohibitions, nous finirons par perdre tout ce que nous a fait gagner un commerce libre.

2°. *Abolir les dixmes, et assigner à chaque presbytère du royaume, une portion de terres équivalente au produit moyen des dixmes, pris sur les dix dernières années.*

Les difficultés que pourroit entraîner cette opération, ne sont pas une raison pour la rejeter. Elle est trop importante pour que les petites querelles qui s'éleveroient entre les propriétaires, sur le choix de ces terrains, la fassent négliger. Une loi expresse, portant que ces assignations de terres seroient faites dans tout le royaume au bout de trois ans, après lesquels on feroit payer une amende par chaque mois, jusqu'à la conclusion, feroit, à cet égard, un effet admirable.

La moindre réflexion nous convaincra que les dixmes sont réellement une grande charge pour l'agriculture. Elles sont précisément de la même nature que celles qu'on trouve si oppressives dans quelques pays étrangers; c'est-à-dire, que s'étendant avec les récoltes, et se multipliant avec le bétail, elles forment une espèce de taxe sur les améliorations. Le grand argument en faveur de l'impôt territorial actuel, d'après son inégalité, c'est l'avantage que l'on trouve à sa *fixité*. S'il varioit avec les fermages, combien peu de gens entreprendroient de grandes améliorations (*)!

(*) Cette considération, beaucoup plus développée dans le *Voyage d'Arthur Young, en France*, nous montre ce que nous devons

Qu'une ferme de 100 *l.* de rente, soit aujourd'hui portée à la valeur de 500 *l.*, ce surplus, produit par l'amélioration, n'étant point sujet à l'impôt, appartient tout entier à l'améliorateur; et c'est ce qui donne tant d'activité pour ces entreprises. Les dixmes ont un effet tout contraire; elles sont souvent cause de ce qu'une mauvaise terre continue de rester mauvaise.

La dixme du produit brut est un impôt considérable. Après qu'un fermier a bien engraissé un champ, qu'il l'a desséché à grands frais, qu'il lui a donné une année de jachère, qu'il l'a semé en froment, et qu'il en a rentré la récolte, sur laquelle il a à prendre deux années de fermage, il est si dur de payer la dixième partie du produit de toutes ces dépenses, qu'aucune des taxes existantes aujourd'hui en Angleterre, n'approche d'un pareil impôt (*).

---

penser d'une contribution de quotité, établie dans une proportion quelconque avec le revenu. Nos baux, qui n'ont jamais plus de neuf ans, et qui souvent en ont moins, entraînent dans les fermages une variation qui fait varier d'antant la taxe. La masse générale de la contribution varie elle-même chaque année. Cette mobilité continuelle est un des plus grands fléaux actuels de notre malheureuse agriculture. *T.*

(*) Si la rente [les fermages] de toute l'Angleterre se monte à vingt millions, le produit brut des terres doit être au moins de quatre-vingt millions, dont la dixme est de huit millions, ce qui, à un cinquième près, égale la somme totale des impositions payées au gouvernement par les sujets de la Grande-Bretagne. Il y a, à la vérité, quelques déductions à faire, à cause des modérations et des exemptions parlementaires, mais elles ne sont pas considérables. *Y.*

La réponse ordinaire à ces observations, est que la dixme tombe sur le propriétaire et non sur le fermier, les fermages étant établis en conséquence. Cela peut se dire pour certains particuliers, mais cela ne change rien à la proposition générale, et les exceptions à cette règle, sont la plus forte preuve de l'influence pernicieuse de la dixme.

Le curé est le maître de prendre la dixme en nature, quand et de qui il lui plaît; et l'usage trop communément suivi pour le bien de l'agriculture, est de ne la prendre ainsi qu'aux fermiers qui ont assez d'argent et de courage pour améliorer leurs fermes. Ceux qui cultivent habilement et exactement leurs terres, supportent la taxe dans sa forme la plus gênante, tandis que le fermier aresseux, qui se conduit d'une manière tout opposée, est presque sûr d'obtenir une modération telle presque qu'il la demande; car la différence des dixmes, prises en nature ou en argent, est énorme, quoique l'une et l'autre soient calculées à tant par livre. Cette circonstance est donc un obstacle toujours agissant contre les améliorations; car le fermier qui a loué ses terres dans l'espoir d'obtenir la même composition que son prédécesseur, trouvant que son activité et ses soins donnent lieu à une taxe pénible et fatigante, imposée sur sa bonne conduite, aime mieux renoncer à l'espoir d'un bénéfice, que de se soumettre à un fardeau qu'on ne lui impose que parce qu'il est industrieux. Il n'est point du tout étonnant qu'une pareille cause soit suivie d'un

effet proportionné, et c'est ce qui arrive; car les améliorations dans la culture, qui ont été restreintes de cette manière, sont très-nombreuses. Je ne doute pas que l'abolition des dixmes ne fût, pour l'agriculture du royaume, un bénéfice annuel de plusieurs millions.

Quant à l'équivalent que je propose de donner au clergé, il a évidemment tant d'avantages sur la dixme, par la convenance, l'agrément, l'indépendance; il tend si manifestement à établir une bonne intelligence entre le pasteur et son troupeau, que le contraste frappe au premier coup-d'œil. Le clergé gagneroit infiniment au change (*).

3°. *Faire de nouvelles lois relativement aux pauvres.*

C'est là un des points les plus importans de l'économie politique; mais, comme je l'ai traité longuement dans un autre endroit, je me contente de l'indiquer.

4°. *Convertir en terres labourables toutes les terres en friche du royaume.*

Il est étonnant qu'il reste tant de terres en friche, dans un pays où l'agriculture a reçu d'aussi grands encouragemens qu'en Angleterre. Nous avons beaucoup fait, mais il nous reste beaucoup à faire. J'ai dit dans ma première lettre, que sur trente-quatre millions d'acres que contient l'An-

(*) *Voyez* pour une plus ample exposition de la nature oppressive des dixmes, un examen du fameux plan de M. de Vauban, dans l'ouvrage de sir Stewart : *Recherches sur les principes de l'Economie politique*, t. 2, et *Avantages et Désavantages*. Y.

gleterre,

gleterre, il falloit en compter quinze millions en terres vaines et vagues communes, non cultivées, et bois non soignés. On ne peut exiger, dans un pareil calcul, beaucoup d'exactitude ; mais nous pouvons avancer sans crainte de nous tromper, qu'il y a dans le royaume cinq millions d'acres de terres en friche, qui pourroient être convertis en terres labourables, presque sans autre peine que d'en labourer la surface. Il est ridicule de se plaindre de la rareté des denrées, dans un pays où il y a tant de landes et de bruyères non cultivées. Que la législature prenne des moyens convenables pour faire défricher cinq millions d'acres de terre, et cette augmentation de culture nous donnera un million d'habitans de plus, et un excédant de blé pour l'exportation. J'ajoute cela, parce que, quand même le nombre de nos habitans seroit double de ce qu'il est, il faudroit encore encourager l'exportation ; car, à moins que nous n'ayons plus de blé que nous n'en pouvons consommer dans l'intérieur, nous pouvons être sûrs que nous n'en aurons pas assez.

Cinq millions d'acres défrichés, et soumis à un cours régulier de culture, pourroient produire :

Première année, turneps.	
Deuxième, orge ; trois quarters par acre, quinze millions de quarters à 18 *sh.* le quarter.	13500000 *l.*
Troisième et quatrième ; trèfle.	
Cinquième, froment ; deux quarters par acre, dix millions quarters à 38 *sh.*	19000000
	32500000
Produit du grain seul, en cinq ans	32500000
En dix ans	65000000
En vingt ans	130000000

Le produit de la paille de ces récoltes, joint à celui du trèfle et des turneps, suffiroit presque pour payer les dépenses qu'elles auroient coûtées ; mais, sans même se flatter de retours aussi considérables, des produits beaucoup moindres feroient encore de cette opération une chose extrêmement importante pour le bien du royaume.

Ce plan, si l'on veut y réfléchir, ne paroîtra point du tout impraticable, puisqu'il n'y a point de terre en friche que l'on ne puisse enclorre de fossés plantés d'aubépine, garantie par une haie morte, et diviser en champs d'une grandeur convenable pour des fermes de cinq cents acres chacune. Pour chaque ferme, on bâtiroit une maison avec écuries, étables, granges, &c. On couvriroit tout le terrain de marne ou d'argile, à raison par acre de cent charges de quarante bushels chacune. Tout cela, dans toutes les parties du royaume que je connois, pourroit se faire pour 4 *l.* 10 shelings par acre. Cinq millions d'acres, à ce prix, coûteroient 21,250,000*l.*, ou, en d'autres termes, pourroient se faire avec la moitié de l'argent qu'a dépensé la nation dans la dernière guerre, pour ensevelir vingt mille de ses meilleurs citoyens dans les marais de l'Allemagne. Mais, sans s'arrêter à ces tristes comparaisons, on est dans l'impossibilité de consacrer à cette opération un million par an, et d'achever ainsi, en un peu plus de vingt ans, cette utile et glorieuse entreprise. Quelle variété, quelle multiplicité de travaux entraîneroit ce travail, dès son commencement ? C'est le travail seul qui, dans un pays

commerçant, avance utilement la population. Quel enchaînement de résultats heureux, de conséquences importantes, suivroit une pareille entreprise! Je ne peux me résoudre à croire qu'on ne songera jamais à un pareil projet. Mais où prendre l'argent? — l'emprunter? Devons-nous donc nous endetter pour tout le monde, excepté pour nous? Tâchons au moins, par nos ruineuses opérations de finance, de nous procurer quelque chose de substantiel, quand nous devrions y sacrifier une petite partie de ces merveilleux avantages que nos enchanteurs font naître chaque jour avec leur baguette magique.

Le seul moyen possible de payer notre dette de 140,000,000, est de la porter à 200,000,000; rien ne m'est mieux prouvé que cette proposition.

Mais revenons à mon sujet.

Il est aisé de remarquer que si l'on ne veut mettre sur la terre ni marne ni argile, la dépense sera beaucoup moindre. Elle diminuera aussi en en mettant moins de cent charges par acre; et cette quantité, pour plusieurs terrains, seroit trop considérable. La somme que j'ai fixée, suffit pour établir de très-bonnes fermes; et, dussent s re-tours ne pas produire sur-le-champ un grand revenu pour le trésor public, il ne peut y avoir nul doute sur la réalité et l'étendue du bénéfice effectif. Mais cette supposition est inutile; car si nous calculons la valeur des terres en friche à 4 shelings l'acre, dans leur état in-

culte (*), on ne peut douter que, disposées de la manière indiquée ci-dessus, elles ne valussent 6 shelings de plus, et que de pareilles terres ne se louassent facilement 10 *s.* net de dixme.

L'augmentation de 6 *s.* sur cinq millions d'acres, fait	1875000 *l.*
Déduisez, par chaque ferme, 15 *l.* pour les réparations	150000
	1725000
Déduisez-en l'intérêt de 2125000, à 4 pour 100.	850000
Il reste de profit net	875000

Qui suffisent pour payer l'intérêt d'un de vingt autres millions, empruntés pour un objet semblable.

J'ai supposé que les terres incultes valoient 4 shelings par acre ; mais on sait que plusieurs des forêts royales, des chasses, &c. ne produisent pas la dixième partie ; ce qui suffit pour donner à mon calcul plus de vérité.

J'ai porté chaque ferme à cinq cents acres, afin de faire à moindres frais les améliorations ; mai on donneroit un grand encouragement à la population, si l'on mettoit quelques-unes de ces terres incultes en petites fermes qu'on monteroit de tout ce qui leur est nécessaire, et qu'on loueroit ensuite à des ouvriers recommandables par leurs vie et

(*) Il est à remarquer que cette valeur est due aux moutons qui couvrent ces terres en friche. Le produit des landes, si nombreuses en France, ne peut être évalué au quart de ce prix. Le bénéfice à y faire sur les défrichemens en seroit d'autant plus considérable. *T.*

mœurs, et qui prouveroient qu'ils ont sept, huit ou dix enfans vivans. Il faudroit, en les établissant dans ces fermes, ne point leur demander de fermage pour la première année, et n'en exiger ensuite pas plus que si le terrain étoit divisé en grandes fermes. En adoptant ce plan, voici ce qu'il en coûteroit.

Des fermes de soixante acres chacune, divisées en champs de dix acres, ayant chacune une maison et les servitudes nécessaires, montées complétement en ustensiles, meubles et bétail, deux charrues et deux paires de bœufs, le sol tout marné ou argilé à raison de cent charges par acre, coûteroient, tout compris, 8 *l.* 14 shelings par acre.

En ne marnant que la moitié de la ferme, ou ne marnant le tout qu'à raison de cinquante charges, chaque ferme ne reviendroit qu'à 7 *l.* 4 shel. par acre.

En ne marnant point du tout, 5 *l.* 14 *s.*

Il est aisé de calculer à présent ce que coûteroit un nombre quelconque d'acres. Je ne crains pas d'assurer qu'un million d'acres marnés à moitié, feroit subsister seize mille six cent soixante-six familles, coûteroit 7200000 *l.*, et après la première année, rendroit en fermage 5 pour 100 de cette somme, en comptant à 6 shelings par acre l'amélioration de leur loyer, ce qui, sur un million d'acres, n'est pas beaucoup, parce que nous ne sommes pas obligés de supposer à ces terrains une valeur actuelle de 4 shelings.

Je n'ignore point quels préjugés s'élèvent contre

des calculs et des plans de cette espèce. Je sais combien on est porté à se moquer de tous les projets proposés pour le bien public; mais cela ne suffit pas pour détourner un homme sensé de consacrer une partie de son temps à l'utilité de ses concitoyens. Parce qu'on n'a jamais fait de pareilles entreprises, est-ce une raison pour qu'elles soient impossibles? Je n'ai donné ici qu'une légère esquisse de ce qu'il y auroit à faire pour celle-ci; en entrant dans les détails, on verroit qu'elle est non-seulement praticable, mais même facile. Il est inutile de parler de l'activité que donneroient à la population des travaux aussi étendus : cela se conçoit sans peine.

Qu'on étende cette idée à toutes les terres en friche susceptibles d'être mises en valeur, dans les trois royaumes : quelle glorieuse entreprise ! Heureux le monarque dont le règne seroit illustré par une pareille opération ! Vous Edouard ! vous Henri ! cédez à cette gloire plus précieuse que la vôtre, et reconnoissez que les améliorations que l'on opère dans son propre pays, sont infiniment supérieures aux conquêtes que l'on fait à grands frais sur l'étranger.

5°. *Mettre un terme à l'augmentation de la capitale, et diminuer le nombre de ses habitans par les moyens indirects qu'on jugera les plus convenables.*

On ne peut guères douter que la trop grande étendue de Londres ne soit pernicieuse à la population de l'Angleterre. Il ne peut y en avoir une

meilleure preuve que la proportion entre les naissances et les morts. La différence, à cet égard, entre les grandes villes et les campagnes, a été calculée par l'ingénieux M. Bertrand (*), et évaluée comme celle de 43 à 25; et s'il y a s'étonner de quelque chose, c'est qu'elle ne soit pas plus forte à Londres. Cette différence est due principalement au grand nombre de personnes qui vivent entassées dans un petit espace, et de la quantité de charbon de terre qu'on y brûle. Nous ne serons pas surpris de la mort des habitans de cette grande ville, si nous faisons attention aux faits suivans, relatifs aux enfans. Je les ai extraits de M. Hauway.

« Dans les villages à cinquante, cent ou deux cents milles de Londres, il ne meurt que quatorze ou seize enfans sur cent; mais à Londres, sur cent, il en meurt soixante ou soixante-dix. »

Qu'il me soit permis de demander, si, après avoir vu mourir entre les mains d'une femme trois ou quatre enfans, on n'en concluroit pas que cette nourrice a été bien malheureuse; et, si l'on en voyoit mourir cinq ou six, qu'elle est ou bien ignorante, ou bien méchante ? Mais si, dans un très-court période, il lui en étoit mort sept ou huit, ne seroit-on pas fondé à soupçonner qu'elle les a laissés mourir de faim, ou qu'elle les a empoisonnés ? Et si l'on voyoit des gens amener dans la caverne de cette nourrice un dix-huitième enfant, après qu'elle en auroit perdu dix-sept, ne seroit-

(*) Mémoires de la Société de Berne, 1765, 2e *part.*, *p.* 81.

on pas tenté de croire qu'ils ont quelque intention de le faire mourir comme les autres ? »

M. Hauway, dans un autre ouvrage, parle d'un officier de paroisse qui étoit né, ce semble, avec de l'intelligence et de l'humanité, mais que l'habitude d'enterrer des enfans avoit rendu aussi dur qu'un rocher. On le sollicitoit en faveur d'une jeune femme ; et on le prioit de lui donner, pendant quelque temps, 2 shelings et demi par semaine, pour l'aider à nourrir son enfant, alléguant que c'étoit le prix ordinaire donné par la paroisse aux nourrices qu'elle emploie. « Oui, « cela est vrai, répondit il ; mais aussi, avec celles-« là, au bout d'un mois ou six semaines, nous « n'entendons plus parler de l'enfant, au lieu que « probablement votre jeune femme conservera « le sien. »

N'a-t-il pas été déclaré en plein tribunal, à Guildhall, par le maître de la maison d'industrie d'une paroisse considérable, qu'on n'avoit pas élevé un seul enfant dans cette paroisse en quatorze ans ?

Et que penseriez-vous d'un cas où un billet de 30 *l.*, donné à la condition de fournir 3 sh. par semaine à un enfant entre les mains de sa mère, fut cédé pour 11 *l.* 5 sh. par le porteur qui avoit le projet de mettre l'enfant dans la maison d'industrie de la paroisse ?

D'après ces faits, qu'on ne peut révoquer en doute, faut-il s'étonner de voir, dans les listes de Londres, vingt-quatre morts contre seize naissances.

La table suivante montrera jusqu'où s'étend

la mortalité de l'espèce humaine dans cette ville.

Enterremens portés sur les listes de mortalité, depuis cent cinquante ans, non compris deux cent mille qui sont morts de la peste	2631137
Baptêmes, seulement	1806769
Par conséquent, la diminution d'habitans a été de. .	824368
Et y compris la peste.	1024368
Terme moyen pour une année	6829
Le terme moyen pris sur les trois années 1763, 1764, 1765	8089
D'ici à cent cinquante ans, la diminution sera de. .	1213350
La perte, depuis quatre-vingts ans, est de plus de	619000 (*)

Il n'est pas douteux que la peste ne doive être comprise dans la perte totale, puisque son ravage a été principalement dû au grand nombre de gens qui se trouvoient rassemblés dans un espace étroit et mal-sain (**).

La perte annuelle de huit mille personnes, au lieu du gain de cent soixante-huit mille, proportion que donnent plusieurs villages de la campagne [24 sur 100], est une chose prodigieuse;

(*) Hauway, Letters, *v.* 11, *p.* 131. — Three Tracts, *p.* 206.

(**) Intérêts de la France mal entendus, *t.* 1., *p.* 331 et 40. V. *Montesquieu.* Ces autorités prouvent que les étrangers sont frappés, à l'égard de Paris, des mêmes idées; et cependant cette ville contient deux ou trois cent mille habitans de moins que Londres. *Y.*

et quand on y joint les pertes de la guerre, &c. &c., il est aisé d'expliquer pourquoi, d'après le calcul des politiques modernes, nous perdons, en un siècle, un million et demi d'habitans : mais, ne supposons qu'à 10 pour 100 le gain que fait la population dans les campagnes ; la perte qu'elle fait à Londres, sur huit cent mille, est de quatre-vingt mille, et quand on n'admettroit que 5 pour 100, elle monteroit encore à près de quarante mille, ce qui est immense, et fournit de puissans motifs pour arrêter au moins l'extension d'une ville aussi dangereuse.

J'ai entendu faire de grandes plaintes sur la cherté des denrées à Londres. C'est un malheur public que la vie n'y soit pas dix fois plus chère. Blâmer des grandes routes, et d'autres commodités de ce genre imaginées pour faciliter les communications, paroîtroit, en ce siècle, un paradoxe et une absurdité ; mais il est de fait, cependant, que les facilités données aux pauvres pour voyager, tendent à la dépopulation du royaume.

Dans les campagnes, les jeunes gens des deux sexes jettent leurs regards vers Londres, comme vers le but, le terme ultérieur de toutes leurs espérances. Ils n'entrent en condition dans leur village, que dans l'espoir de gagner assez d'argent pour pouvoir aller à Londres ; ce qui n'étoit pas aussi facile, lorsqu'un carrosse de voiture mettoit quatre ou cinq jours à faire cent milles. La nourriture et les frais sur la route étoient fort chers ; mais à présent, un jeune paysan à cent milles de Londres, monte le matin dans une bonne voiture publique, et pour 8

ou 10 shelings, il est le soir à Londres (*) Celte différence est essentielle. La facilité du voyage et du retour décuple le nombre des gens qui ont vu Londres, et multiplie, dans la même proportion, les éloges qu'on en débite aux sots du village, afin de les engager à quitter leurs riantes et salutaires campagnes, pour aller habiter un pays de boue, de bruit et de fumée. Le nombre des jeunes filles qui s'y rend est incroyable: on peut s'en former une idée, d'après les dix mille que l'on prétend y être, chaque année, sacrifiées à la débauche.

Mais, dira quelqu'un, tout cela fait-il qu'il faille avoir de mauvais chemins? Nullement; de bons chemins sont une chose utile. Tout ce que je veux prouver, c'est que, comme chaque jour les moyens se multiplient pour augmenter le nombre des habitans de Londres, il faudroit prendre quelques mesures pour en balancer l'effet; j'oserai même dire que j'aimerois beaucoup mieux changer en grande route un chemin de traverse, qu'un chemin qui conduit à Londres.

Dans l'état même où sont les chemins, il y avoit une circonstance qui mettoit de certaines bornes à l'augmentation des habitans de Londres. La petite-vérole épouvantoit les gens de la campagne, et les empêchoit de venir dans la ca-

(*) On pourroit contester à Arthur Young la réalité de l'inconvénient dont il se plaint ici. Il en a trouvé de plus grands en France, dans la difficulté qu'y éprouvent toutes les communications, et le dénuement de toutes commodités publiques pour les voyageurs. S'il y a un terme à la facilité des transports, nous sommes loin d'y arriver. *T.*

pitale. D'ici à quelques années, il n'y aura pas un villageois qui n'ait été inoculé : dès-lors, ils n'ont plus rien à craindre, et courent vîte à Londres pour y faire fortune. Je connois, dans l'étendue d'un petit nombre de paroisses, cent exemples de cette espèce.

Je regarde l'influence de l'inoculation, comme pernicieuse sous ce rapport ; mais, qui pourroit en conclure que cette méthode est vicieuse en elle-même ? Rien n'est plus loin de ma pensée ; cependant, qu'il me soit permis d'observer que c'est une grande raison de plus de prendre des mesures pour arrêter l'augmentation de Londres. Si tout tend à ajouter, chaque année, des milliers d'hommes aux habitans de cette ville, dont les funestes effets sont aujourd'hni si bien connus, il est dans l'ordre que la législature prenne des moyens non-seulement pour empêcher qu'elle n'augmente à l'avenir, mais même pour en diminuer la population actuelle. Dans ces cas, des défenses positives sont contraires à la liberté naturelle et civile, et l'on doit toujours les éviter ; mais rien, dans notre système de liberté, ne s'oppose aux mesures qui opèrent par le moyen des taxes. Défendre à un homme d'aller demeurer à Londres, c'est violer les principes de notre liberté ; mais lui faire payer cher la vie qu'il y mènera, est absolument conforme à nos lois et à nos opinions. Au lieu de favoriser des projets qui tendent à rendre à Londres les denrées à bon marché, faites en sorte qu'elles y soient chères ; que la taxe sur les fenêtres soit doublée ou triplée,

et qu'elle ne reçoive aucune exception ; mettez une taxe sur tous les domestiques de la ville ; formez enfin, pour la classe du peuple qui y demeure, un système de dépense qui puisse épouvanter ceux qui s'y rendent chaque jour, et en éloigner même plusieurs de ceux qui y sont déja. Je sais combien d'objections s'élèvent contre ce projet ; je n'ai qu'une chose à y répondre : comparez les maux qu'entraîne l'étendue de la capitale, avec les préjugés qui s'opposent aux taxes locales ; laquelle de ces considérations l'emportera ? laquelle est la plus importante ? l'intérêt de quelques habitans de Londres, ou celui de toute la nation ?

En opposition à tous ces raisonnemens, un auteur moderne (*), qui a écrit deux gros volumes *in*-4°. pour défendre, à ce qu'il paroît, tout le système de la politique moderne (selon lui, tout ce qui est, est bien), tâche de persuader à ses lecteurs que les grandes villes, au lieu d'être nuisibles, sont avantageuses. « Les principaux reproches, dit-il, que l'on fait aux grandes villes, sont que la santé n'y est pas si bonne que dans les campagnes, que les mariages y sont moins fréquens, que la débauche y règne, et que les abus s'y multiplient. » A cela, je réponds que ces objections s'appliquent aussi bien à toutes les grandes villes, qu'à celles de la grandeur desquelles on se plaint, et que le mal vient plus de l'esprit des habitans que de l'étendue de la capitale. Quant

(*) Stewart, *Economie politique.*

à la longueur de la vie qu'on y mène, c'est un intérêt plus privé que public. On dit encore que le nombre des morts, dans les grandes villes, excède celui des naissances, et que, par conséquent, les villes moindres et les campagnes se dépeuplent pour peupler la capitale. D'abord, je nie que dans toutes les capitales, le nombre des morts excède celui des naissances; car, à Paris, il en est autrement. Mais admettons la supposition : qu'en faut-il conclure? que beaucoup de gens de la campagne viennent mourir à la ville. Ce n'est pas un mal que la campagne envoie aux villes des habitans : que peut faire la campagne de ses bras surnuméraires?

Examinons ce passage. Les objections tirées de la santé, des mariages (*), de la débauche et des autres abus, s'appliquent également à toutes les grandes villes. Ceci se réfute de soi-même. Peut-on imaginer qu'il y ait pour la santé autant de chances au milieu des émanations fétides qu'exhale un million de corps vivans (sans compter les chevaux et les autres animaux), au milieu de la fumée de charbon qui sort à la fois de cent cinq mille cheminées, à cinq milles de dis-

(*) M. Hauway, dans ses Lettres, insère les baptêmes, les mariages et les enterremens de deux *villes à marché*. Il en résulte que les baptêmes y excèdent les enterremens, de vingt-un sur cent, au lieu d'être au-dessous de trente sur cent, comme à Londres. De plus, sept cents habitans donnent par an dix mariages. Londres, avec sept cent mille ames, devroit en donner dix mille, au lieu de quoi, il en a deux mille trois cent cinqnante. Quel contraste! *Y.*

tance de l'air de la campagne, qu'elle en auroit dans une ville où il n'y auroit que cent ou deux cent mille personnes? Chacun de ces maux ne diminue-t-il pas proportionnellement avec le nombre des habitans? L'infréquence des mariages, la débauche, les abus, sont les conséquences d'un luxe excessif. Y a-t-il autant de luxe dans une ville de deux cent mille habitans, que dans une d'un million? C'est l'affluence des richesses qui produit le luxe, avec cette circonstance, que partout où il y a beaucoup d'hommes, il y a beaucoup de vices. Il est si faux que toutes les grandes villes se ressemblent à cet égard, qu'il y en a très-peu (si même il y en a) qui égalent Londres. Non-seulement cette ville est le siége du gouvernement, de la cour et de l'échiquier, mais elle est le plus grand marché de l'univers, de manière que des causes qui ne se réunissent pas souvent, se joignent ici, et doivent opérer en proportion. Mais l'auteur assure que cela vient plus de l'esprit des habitans que de l'étendue de la ville: ce qui semble une confusion de mots, parce que l'esprit des habitans vient de la grandeur de la ville, et que, par conséquent, c'est de celle-ci que viennent, en résultat, les maux dont on se plaint. Peut-on supposer que les infâmes débauches de Londres soient des vices innés à ses habitans, et qu'ils ne soient pas dus à l'influence des richesses, de l'exemple et de la communication d'un grand nombre d'hommes? Si l'on ne voit point, dans les campagnes et dans les villes de province, des prostituées chercher effrontément

leur proie sur les places publiques, cette réserve est-elle due à la vertu des habitans? Il est ridicule de penser qu'un demi-million d'hommes puisse se rassembler dans un même lieu, et qu'il n'y apporte pas cinquante fois plus de vices qu'on n'en trouve en dix villes de cinquante mille habitans chacune. L'auteur dit ensuite que la longueur de la vie est d'un intérêt plutôt particulier que public. Je renvoie, à cet égard, le lecteur aux pages précédentes, où il verra qu'à la campagne, il meurt quatorze enfans sur cent, tandis qu'à Londres, sur cent il en meurt soixante-dix. Suivant sir James Stewart, c'est là un intéret particulier; la prolongation de leur vie n'est pas d'un intérêt public; de plus, ce n'est pas un *mal que la campagne perde ses habitans; qu'a-t-elle besoin de bras surnuméraires?* L'agriculture ne tire donc aucun profit des bras surnuméraires? Les villes épuisent la campagne; mais ce n'est pas un mal, parce que celles-ci n'ont pas besoin de bras surnnméraires; et comme il y a quelques bras surnuméraires, on en conclut que la ville en purge la campagne, et ne lui en enlève pas d'autres. Mais que cet écrivain me permette de lui demander si des jeunes gens sains et vigoureux, de dix-huit à vingt ans, élevés dans les travaux champêtres, sont des surnuméraires? y en a-t-il d'autres dont il faille purger la campagne? et ne sont-ce pas ceux-là qui servent un instant en qualité de domestiques chez quelque cultivateur, comme pour se dégrossir un peu, afin de partir de là pour la ville? Est-il nuisible à un pays d'avoir

d'avoir une abondance de jeunes filles qui font de bonnes laitières, de bonnes servantes de ferme? Je conviens qu'il y a dans la campagne des surnuméraires; mais ce ne sont pas ceux-là qui vont à Londres dans l'espoir d'y être garçons de café ou de cabaret, filles entretenues ou prostituées dans les lieux de débauche: la campagne se purge, il est vrai, mais précisément de cet aliment qu'il lui seroit bon de garder et de digérer. Si une grande ville est un mal, c'en est un que son augmentation; mais c'est le plus grand de tous, que de l'augmenter en dépouillant la campagne de ses bras les plus précieux.

Avant de terminer cet essai sur les inconvéniens de la capitale, j'ajouterai une autre circonstance qui a sur la campagne un effet immédiat: c'est la perte des engrais. Un léger calcul nous en donnera une idée.

Londres consomme, par an, vingt-un millions six cent mille bushels de charbon. Or, je sais, par expérience, qu'un bushel de charbon rend un peck de cendre; ce qui fait cinq millions quatre cent mille bushels	23750 *l.*
Il y a dans la ville cent cinq mille maisons qui, certainement, produisent par an, l'une portant l'autre, et indépendamment des cendres de charbon, quatre charges de fumier chacune, a raison de quarante bushels par charge. Il faut faire attention qu'un grand nombre d'ouvriers en font vingt fois autant, comme les boulangers pour les cendres de bois, les amidonniers, les distillateurs, brasseurs, raffineurs, &c. &c. &c. Ceci monte à quatre cent vingt mille charges, qui, à 2 *s.* 6 *d.* par charge, font	52500
	76250

D'autre part	76250 *l.*
L'auteur des *Three Tracts* porte à vingt mille le nombre des chevaux qui sont à Londres. Chacun fait vingt (*) charges de fumier. Or, quatre cent mille charges, à 2 *s.*, font	40000
On tue, chaque année, à Londres, quarante-un mille cochons à lard, dont trente-cinq mille, au moins, y sont engraissés. Je compte, pour chacun, deux charges de fumier; ce qui ne peut être trop, vu le temps qu'on y met à les engraisser. Soixante-dix mille charges, à 2 *s.*, (ce fumier est beaucoup meilleur que celui de tout autre bétail), font	14000
Cent quarante-six mille neuf cent trente cochons pour saler, dont je suppose que quatre-vingt mille sont engraissés à Londres, et dont les deux tiers font autant de charges de fumier, ou cinquante-trois mille, à 4 *s.*	10600
Il n'y a point de meilleur engrais que les gravois des vieilles maisons qu'on abat. Cet objet, joint à ceux des fours à briques, des nourrisseurs de vaches, des fosses d'aisance, et d'une foule d'autres qui ne sont pas compris dans les articles précédens, fait deux cent mille charges, à 3 *s.*	30000
	170850
Le bénéfice que produiroient tous ces engrais, doit être évalué au moins au double de cette somme; sans quoi il n'y auroit aucun intérêt à fumer ses terres	361700
Perte résultante de ce seul objet, par an	542550

La partie de ces engrais qu'achètent les fermiers pour en faire usage, est très-peu considé-

(*) A la campagne, où ils ne restent à l'écurie que la moitié de l'année, ils en font dix ou douze. *T.*

rable, relativement à la totalité; j'ai lieu de croire qu'elle n'excède pas ce qui s'en perd dans les environs de Londres, que je n'ai pas comptés. D'ailleurs, la quantité qu'en produit cette ville va beaucoup plus haut que je ne l'ai évaluée, plusieurs articles n'étant pas compris dans mon calcul. Je n'ai pas compté les boues des rues, parce qu'on peut dire qu'elles sont dues à l'état de Londres tel qu'il est; et cependant, si ses sept cent mille habitans étoient divisés en soixante-dix villes de dix mille chacune, il se feroit tout autant de boues, et il n'y en auroit point de perdues. Cet aperçu, quoique je ne le donne pas pour très-exact, suffit au moins pour prouver que l'agriculture fait tous les ans une perte considérable, par la quantité d'engrais inutiles qui se perdent à Londres.

6°. *Diminuer de beaucoup le prix des denrées nécessaires à la vie, et les salaires dans la même proportion.*

Ce double résultat, s'il pouvoit s'obtenir sans attenter à la constitution ni à la liberté de la Grande-Bretagne, seroit de la plus grande conséquence pour l'agriculture et pour les manufactures. J'ai déja fait voir pourquoi la première de ces opérations seroit nuisible sans la seconde, et je ne vois rien d'impraticable à tenir toujours la balance entre le prix du travail et celui des denrées. Nos lois actuelles permettent aux juges de fixer dans leurs sessions le prix du travail. Un acte du parlement pourroit établir une propor-

tion constante entre ces deux choses, en y comprenant tous les articles. Par exemple, prendre une livre de pain de froment, une de pain de seigle, une de riz, de pommes de terre, de fromage, de mouton, de bœuf, de veau, de porc, de drèche, de chandelle, de savon; ajouter ensemble le prix de tous ces articles, et en faire un prix commun; puis ordonner que lorsque ce prix commun sera tel ou tel, on donnera tant pour le prix du travail d'un jour de douze heures, en allouant une heure et demie pour le déjeûner et pour le dîner. On chercheroit aussi la proportion entre le travail à la pièce, et le travail à la journée; et après l'avoir trouvée, on régleroit de même le prix du premier d'après celui des denrées. Je n'indique cette échelle que comme une manière de trouver les proportions.

Quant aux moyens de diminuer le prix des denrées, en augmentant leur quantité : voici, je crois, ceux qui pourroient produire quelque effet.

1°. Mettre sur tous les chevaux une forte taxe, et avec une partie de ce qu'elle produiroit, donner, pendant quelques années, une gratification à ceux qui cultiveroient avec des bœufs.

Et pour qu'une loi si singulièrement utile ne soit pas écartée par des motifs qu'il est inutile d'indiquer, exempter les chevaux de voiture et les chevaux de course.

On pourroit lever, par an, sur les chevaux, un million sterling, avec plus de facilité dans la perception, et moins de gêne pour les contribuables, que la plus grande partie des taxes subsistantes.

2°. Supprimer les droits sur les articles suivans: le sel, le savon, la chandelle, le cuir, le charbon [excepté à Londres] et la bière. Toutes ces taxes réunies ne donnent que 540000 *l.* La seule taxe sur les chevaux produiroit beaucoup plus, et fourniroit de quoi donner une gratification pour les bœufs (*).

3°. Supprimer les droits sur le thé, et assujétir les maisons où l'on en boit, à une excise limitée.

Cette taxe devroit être dirigée particulièrement sur les pauvres; elle pourroit s'établir, sans gêner davantage la liberté des contribuables, que la plupart de celles qui existent. Mais, à moins qu'on ne fasse perdre aux pauvres l'usage du thé, on n'aura jamais une grande abondance de denrées.

Ces mesures produiroient infailliblement l'effet desiré sur le prix des denrées, et si l'on y joignoit une diminution proportionnelle dans les prix du travail, elles favoriseroient beaucoup la population, l'agriculture, les fabriques et le commerce de l'Angleterre.

7°. *Unir l'Irlande à la Grande-Bretagne.*

Sujet vaste et fécond en importans résultats. Il faudroit un volume pour le discuter en entier.

L'auteur des *Essays on Husbandry* avoit bien raison d'avancer que si cette union avoit lieu, la force intrinsèque de l'empire Britannique éga-

(*) L'auteur de *Present State* a traité plus à fond cette matière, p. 98 et 99. *Y.*

leroit, si elle ne la surpassoit, celle des premières puissances du monde.

Je pourrois ajouter beaucoup à ces conseils, mais trop de détails entraînent de la confusion, et donnent à l'exécution une apparence d'impossibilité. D'ailleurs, ceux que j'ai déja présentés auroient, je l'ose croire, de tels effets, que d'autres objets auroient, en comparaison, peu d'importance.

Necker, il est vrai, a montré clairement comment les taxes augmentent le prix des denrées nécessaires à la vie, et l'on ne peut douter que les grandes richesses de ce pays-ci, jointes aux taxes sans nombre qu'on y perçoit, ne produisent cet effet. Mais j'ai omis exprès de parler de ces causes, parce que toute idée de changement à cet égard seroit absurde à proposer. Mais, quelques effets qu'elles doivent produire, il y a des articles importans auxquels il est possible de remédier; et ce sont ceux-là auxquels je me suis attaché.

SYLVÆ,

OU

ESSAIS DÉTACHÉS

SUR DIVERSES PARTIES D'AGRICULTURE ET D'ECONOMIE RURALE.

Diù multùmque dubitavi an hos libellos, qui mihi subito calore, et quâdam fastinandi voluptate fluxerant, (cum singuli de sinu meo prodiissent) congregatos ipse dimitterem. Sed et Culicem *legimus et* Batrachomyomachiam *etiam agnoscimus.*
STATII Sylv. in Præfat.

Produit comparé des terres labourables et des pâturages.

LE calcul suivant des produits que donnent le terres labourables et les terres en pâturages, n'est pas purement hypothétique. C'est le résultat des comptes que j'ai tenus de mes propres récoltes, et des informations que j'ai prises des fermiers les plus instruits.

Je prends vingt acres de terre, et je les suppose ajoutés à une ferme. Je dois prévenir que je parle d'une ferme qui a besoin d'ajouter pour cela quel-

que chose à son bétail, deux chevaux peut-être. Mais une ferme de 50 *l.* par an, peut se trouver disposée de manière que, pour cette augmentation de terrain, il ne lui soit pas nécessaire d'ajouter habituellement à ses dépenses, auquel cas les labours, &c. ne coûteront pas, à beaucoup près, ce que je les ai estimés. Mais la meilleure manière est de partir de la supposition la plus coûteuse. Nous estimons qu'il en coûte, à peu près, 4 shelings par acre, pour la façon complète d'un terrain.

Calcul des dépenses et du profit de l'exploitation, pendant neuf ans, d'un champ de vingt acres en pâturages ou en labour, en supposant que ces vingt acres ne forment pas une ferme séparée, mais qu'ils soient ajoutés à une autre ferme de 50 l. de rente (*), le sol frais et meuble; ayant à sa surface une terre à brique et dix-huit pouces de profondeur, au-dessous desquels une couche de forte argile, des rigoles faites dans le champ pour le dessécher.

1ere. Année. — JACHÈRE.

	l.	*s.*	*d.*
Rente et charges de la paroisse	15	»	»
Premier labour, bien conditionné	4	»	»
Second, fait en travers, un sillon haut et un bas, alternativement	4	»	»
Hersage	»	5	»
Roulage	»	5	»
Troisième façon, demi-labour	2	10	»
Quatrième, un labour complet	4	»	»
	29	18	»

(*) Une terre meuble, fraîche et profonde. Il est difficile de bien décrire un sol quelconque. Peu de gens ont, en ce genre, le talent que l'on remarque dans un ouvrage intitulé, *The Amaranth*, dans

2e année. — ORGE.

	l.	s.	d.
Rente, &c.	15	»	»
Première façon, labour complet	4	»	»
Hersage sur les sillons	»	5	»
Engrais, à vingt charges par acre, et frais pour répandre le fumier, que l'on suppose venir de la maison du fermier	10	»	»
Seconde façon, semailles. On peut la faire avec une charrue à double oreille, pour combler les petits sillons appelés dans le comté de Suffolk *barks*. — Pour cela et pour herser.	4	»	»
Huit quarters et six bushels de semence d'orge, à 17 shellings par quarter	7	8	9
Deux bushels et demi de graine de trèfle, à 25 shelings par bushel.	3	2	6
Hersage et façon des sillons d'écoulement	»	10	»
Sarclage	1	»	»
	45	6	5

lequel on ne sait ce qui l'emporte, de la justesse des idées, ou de l'élégance du style. Je le cite ici, à cause de sa description d'un bon terrain, qui est non-seulement très-poétique, mais d'une vérité admirable.

« Le sol bien labouré, doit être d'une couleur brune et brillante. Mûri par le nitre de l'air, l'action du soleil, ses molécules sont habilement mélangées par la nature. Il n'est ni léger comme la poussière, ni dur comme le ciment; assez ferme pour embrasser la racine qui le pénètre, il est cependant assez mobile pour ne la point empêcher de s'étendre librement. Il s'ouvre facilement sous la main du laboureur, et exhale une douce odeur, lorsqu'il est rafraîchi par les pluies du printemps. » *Christis parable of sower*, p. 8.

Si le lecteur veut parcourir les Géorgiques de Virgile, les Écrivains latins *de Re rusticâ*, et sur-tout *Varron*, et les Auteurs Géoponiques grecs, il trouvera qu'on n'a omis dans ces vers aucunes des qualités qui font un bon terrain. L'expérience moderne a confirmé, à cet égard, la vérité des écrits des anciens. *Y.*

	l.	s.	d.
D'autre part	45	6	5
Récolte, à raison de 2 s. 6 d. par acre . . .	2	10	»
Pour battre quatre-vingts quarters, à 1 s., par quarter	4	»	»
Pour porter au marché ou ailleurs, quatre-vingts quarters en huit fois, 8 *l.*; mais comme quelquefois on peut gagner sur le retour . . .	5	»	»
Dépenses faites en huit fois au marché	1	10	»
	58	6	5

3e Année. — TRÈFLE.

Rente, &c.	15	»	»
Pour faucher vingt acres, faner et rentrer le trèfle	5	»	»
Pour battre trente-deux bushels de graine de trèfle, à 4 *sh.* par bushel	6	8	»
Dépenses au marché, et transport de la graine . .	1	15	»
Pour sarcler le trèfle	»	10	»
	26	13	»

4e Année. — FROMENT.

Rente.	15	»	»
Pour labourer, herser et faire les conduits d'eau sur la terre où étoit le trèfle, et pour semer le froment, 5 *s.* 6 *d.* par acre	5	10	»
Cinq quarters de semence	8	»	»
Sarelage.	1	10	2
Récolte, tous frais compris, 5 *s.* par acre . .	5	»	»
Pour battre cinquante quarters	5	»	»
Pour porter le grain au marché en cinq voyages, à trois desquels on aura apporté quelque chose en retour, et dépense au marché. . .	5	»	»
Pour couper le chaume, à 1 *s.* 6 *d.*	1	10	»
	44	10	»

5e Année. — Froment.

	l.	s.	d.
Rente, &c.	15	»	»
Dépenses, comme la première année	14	18	»
	29	18	»

6e année. — Jachère.

Rente, &c.	15	»	»
Engrais, supposés venir de chez le fermier	10	»	»
Cinq quarters de froment (blew chaff à paille bleue), pour semence	7	»	»
Semailles	4	»	»
Sarclage	2	»	»
Moisson	5	»	»
Pour battre soixante quarters, à 2 s. 4 d. par quarter	7	»	»
Pour porter au marché, en six fois	5	»	»
	55	»	»

7e Année. — Avoine blanche.

Rente, &c.	15	»	»
Première façon, labour complet	4	»	»
Sillons d'écoulement	»	5	»
Seconde façon, labour complet	4	»	»
Sillons d'écoulement	»	3	»
Troisième façon, semailles et hersage	5	»	»
Dix quarters de semence	8	»	»
Sarclage	»	10	»
Récolte, 2 *sh.* 6 *d.* par acre	2	10	»
Pour battre soixante quarters	3	»	»
Pour porter au marché, en six fois	3	18	»
	46	6	»

8e. Année. — Vesces *d'hiver et* turneps.

Rente, &c.	15	»	»

	l.	s.	d.
D'autre part	15	»	»
Façon complète et hersage de dix acres, pour l'ivroie, sillons d'écoulement et roulage	2	10	»
Deux quarters et demi de semence d'ivroie	2	10	»
Fauchage, bottelage et cordage de quinze charges de fourrage d'ivroie	2	»	»
Pour labourer la terre où ont été les vesces, façon complète	2	»	»
Pour une autre façon en travers	2	»	»
Pour un demi-labour	1	5	»
Première façon pour les turneps, sur dix acres	2	»	»
Seconde façon pour faire les sillons d'écoulement	1	»	»
Troisième façon en travers	1	10	»
Hersage à plat	1	2	6
Quatrième labour, bien fait	2	»	»
Cinquième et semailles, disposition de la terre en billons élevés et hersage	2	5	»
Semence de turneps	»	5	»
Premier binage, à 4 *sh.* par acre	2	»	»
Second, à 2 *s.* 6 *d.*	1	5	»
	30	12	6

9e Année. — Orge *et* froment.

Rente, &c.	15	»	»
Labours et semailles en froment où étoient les vesces, sillons d'écoulement, &c.	2	10	»
Deux quarters et demi de froment à tige rouge, (red stacked)	4	»	»
Sarclage	»	15	»
Récolte	2	10	»
Pour faucher le chaume	»	15	»
Pour battre trente quarters	5	»	»
Pour les porter, &c.	2	10	»
Pour labourer et semer en orge la terre où étoient les turneps, herser, rouler, &c.	2	10	»
	33	10	»

	l.	s.	d.
Ci-contre	33	10	»
Quatre quarters d'orge, pour semence	3	4	»
Sarclage	»	2	6
Récolte	1	5	»
Pour battre trente-cinq quarters	1	15	»
Pour les porter au marché	1	10	»
	41	6	6

PRODUIT :

Première année.

Nourriture des bêtes à laine, estimée valoir	1	10	»

Seconde année.

Quatre-vingts quarters d'orge, à 16 shelings par quarter	64	»	»
Nourriture du bétail sur le trèfle, estimée	2	»	»
	66	»	»

Troisième année.

Nourriture du bétail sur le trèfle, avant qu'il soit monté en graine	20	»	»
Trente-deux bushels de graine de trèfle, à 1 *l.* 5 *sh.* par bushel	40	»	»
Pâture après la récolte de la graine	2	»	»
	62	»	»

Quatrième année.

Cinquante quarters de froment, à 30 *sh.* par quarter	75	»	»
Nourriture du bétail	1	10	»
	76	10	»

Cinquième année.

Nourriture des bêtes à laine	1	10	»

Sixième année.

	l.	s.	d.
Soixante quarters de froment, à 28 *sh.* par quarter	84	»	»
Nourriture du bétail	1	10	»
	85	10	»

Septième année.

Soixante quarters d'avoine blanche, à 16 *sh.* par quarter	48	»	»
Nourriture du bétail	2	»	»
	50	»	»

Huitième année.

Quinze charges de vesces	15	»	»
Dix acres de turneps. — Bénéfice à faire en achetant du bétail pour l'engraisser avec les turneps, et le revendant au printemps, à 3 *l.* par acre	50	»	»
	45	»	»

Neuvième année.

Trente quarters de froment, à 29 *sh.* par quarter	43	10	»
Nourriture du bétail	»	15	»
Trente-cinq quarters d'orge, à 15 *sh.* par quarter	26	5	»
Nourriture du bétail	1	»	»
	71	10	»

BALANCES.

1ère Année. — JACHÈRE.

Dépenses	29	18	»
Produit	1	10	»
Perte	28	8	»

2.e Année. — Orge.

	l.	s.	d.
Produit	66	»	»
Dépenses	58	6	5
Profit	7	13	9

3e Année. — Trèfle.

	l.	s.	d.
Produit	62	»	»
Dépenses	26	13	»
Profit	35	7	»

4e Année. — Froment.

	l.	s.	d.
Produit	76	10	»
Dépenses	44	10	»
Profit	32	»	»

5e Année. — Jachère.

	l.	s.	d.
Dépenses	29	18	»
Produit	1	10	»
Perte	28	8	»

6e Année. — Froment.

	l.	s.	d.
Produit	85	10	»
Dépenses	55	»	»
Profit	30	10	»

7e Année. — Avoine.

	l.	s.	d.
Produit.	50	»	»
Dépenses.	46	6	»
Profit	3	14	»

8e Année. — Vesces et Turneps.

	l.	s.	d.
Produit.	45	»	»
Dépenses.	39	12	»
Profit	6	8	»

9. Année. — FROMENT ET ORGE.

	l.	s.	d.
Produit	71	10	»
Dépenses	41	6	6
Profit	30	3	6

PERTES.

Première année	28	8	»
Cinquième année	28	8	»
Perte de deux années	56	16	»

PROFITS.

Deuxième année	7	13	9
Troisième année	35	7	»
Quatrième année	32	»	»
Sixième année	30	10	»
Septième année	3	14	»
Huitième année	5	7	6
Neuvième année	30	3	6
Profit de sept années	144	15	9
Perte de deux années	56	16	»
Profit total, en neuf ans	87	19	»

Ce qui fait par an, 9 *l.* 15 *sh.* 6 *d.*, ou 9 *sh.* 9 *d.* par acre : on ne compte rien pour la paille, parce qu'elle est supposée se convertir en fumier sur la ferme.

Je dois observer que, comme la graine de trèfle est la plus incertaine de toutes les récoltes, j'ai compté moins pour cet objet que beaucoup de ces récoltes ne produisent, parce que plusieurs ne produisent rien du tout.

Je connois un champ de vingt acres, que plusieurs personnes qui avoient vu la récolte, m'ont dit avoir produit une fois au fermier cinq bushels

par

par acre. Il avoit été fauché le samedi, et le fermier soupçonnait un changement de temps. En donnant à ses ouvriers de fortes récompenses, les nourrissant bien, et faisant apporter des tonneaux de bière sur son champ, il obtint d'eux qu'ils travaillassent assez vigoureusement pendant toute la journée du dimanche, pour rentrer le tout dans sa grange. Il commença à pleuvoir dans la nuit; les mauvais temps continuèrent, et la plupart des récoltes furent endommagées. La sienne produisit, comme j'ai dit, cent bushels, qu'il vendit en entier, à raison de 3 *l.* 10 shelings par bushel, ce qui lui fit 350 *l.*; et j'ai vu, sur le même champ, il y a quelques années, faire une récolte de trèfle qui ne produisit pas vingt pecks de graine, encore étoit-elle si mauvaise, qu'elle ne donna presque rien.

Ayant lu le calcul précédent à un fermier, il m'observa que je devrois compter, pour la récolte de graine de trèfle, quatre-vingts bushels; et comme elle produit souvent cela, je vais donner un autre total avec ce changement, afin que le lecteur s'arrête à celui des deux calculs qu'il préférera.

				l.	*sh.*	*d.*
Profit comme ci-dessus				144	15	»
	l.	*sh.*	*d.*			
Ajoutez quarante-huit bushels	60	»	»			
Dépense pour les battre	9	12	»			
				50	8	»
				195	3	9
Pertes				56	16	»
Profit total,				138	7	9

Ce qui fait 15 *l.* 7 *sh.* 6 *d.* par an, ou 15 *sh.* 4 *d.* par acre.

Dans ce calcul j'ai fait mention de ce que l'on peut gagner sur les retours du marché. Je dois expliquer ce que j'ai voulu dire. Nous conduisons, en général, notre blé au plus prochain port de mer, et rapportons en revenant, du charbon pour les forgerons ou autres qui en ont besoin, et qui nous payent 18 shelings par charretée, c'est-à-dire 12 shelings par *chaldron*, et nous en portons ordinairement un et demi. Mais comme il peut arriver que nous conduisions notre blé dans quelque endroit où nous ne trouvions rien à rapter, j'ai fait quelques déductions pour me rapprocher d'autant plus de la vérité.

Calcul des dépenses et du profit, pendant neuf ans, de vingt acres de terre en herbage, supposés de même qualité que les vingt acres de terre labourable ci-dessus.

DÉPENSES de la 1re année.

	l.	*sh.*	*d.*
Rentes, &c.	15	»	»
Pour faire faucher, faner, et mettre en meules le foin de dix acres, à 3 *sh.* par acre, avec de la bière aux faneurs	1	10	»
Pour botteler et charger, &c. dix bottes de foin	1	10	
Dépense à faire au marché lorsqu'on y conduit le foin en quatre voyages, et pour le faire peser lorsqu'il est vendu	»	16	»
N. B. Je ne compte rien pour la voiture, parce qu'on rapporte du fumier.			
Quinze vieilles brebis achetées en août	3	15	»
Dépenses au marché en allant les acheter	»	4	»
Trois vaches à 5 *l.* chacune	15	»	»
Une truie et dix cochons âgés de trois semaines.	2	12	6
	40	7	6

	l.	s.	d.
Ci-contre	40	7	6
En supposant qu'on fume, chaque année, deux acres, à raison de vingt-six charges d'engrais par acre, quarante charges d'argile à 2 pences ½ la charge	»	8	4
Douze, *id.* de cendres, gravois, ou fumier consumé, acheté six charges de chariot (Waggon) à 11 *sh.* 6 pences la charge	3	9	»
Frais pour porter le fumier, le répandre, &c. .	1	8	»
Pour retourner et mêler l'engrais	»	4	»
	45	16	10

Deuxième année.

Rente, &c.	15	»	»
Fauchage, fanage, &c. de six acres	»	18	»
Bottelage, &c. six charges de foin	»	18	»
Pour peser, mener au marché, &c.	»	10	»
Dépense pour aller acheter des moutons . . .	»	1	6
Vingt vieilles brebis	6	»	»
Pour fumer deux acres comme ci-dessus. . . .	5	9	4
	28	16	10

Troisième année.

Rente, &c.	16	»	»
Fauchage, fanage, &c. de huit acres, à 3 *sh.* par acre	1	4	»
Bottelage, &c.	1	4	»
Peser, conduire au marché, &c.	»	12	»
Dépenses pour acheter du bétail	»	2	»
Quinze brebis.	3	15	»
Pour fumer deux acres comme ci-dessus . . .	5	9	4
	28	6	4

Quatrième année.

Rente, &c.	15	»	»
Fauchage et fanage do douze acres, à 3 *sh.* par acre	1	16	»
	16	16	»

	l.	s.	d.
D'autre part	16	16	»
Bottelage, &c.	1	16	»
Peser, conduire au marché, &c.	»	18	»
Dépenses pour acheter du bétail	»	4	»
Quinze brebis	4	»	»
Pour fumer deux acres comme ci-dessus	5	9	4
	29	3	4
Cinquième année.			
Rente, &c.	15	»	»
Fauchage, &c., dix acres	1	10	»
Bottelage, &c.	1	10	»
Pour peser, conduire au marché, &c.	»	16	»
Dépenses pour aller acheter du bétail	»	3	»
Quinze brebis	5	7	6
Pour fumer deux acres comme ci-dessus	5	9	4
	27	15	10
Sixième année.			
Rente, &c.	15	»	»
Fauchage, &c. de neuf acres	1	7	»
Bottelage, &c.	1	7	»
Pour peser, &c.	»	14	»
Dépenses pour aller acheter du bétail	»	4	»
Quinze brebis	4	5	»
Pour fumer deux acres comme ci-dessus	5	9	4
	28	6	4
Septième année.			
Loyer, &c.	15	»	»
Fauchage, &c. douze acres	1	16	»
Bottelage, &c.	1	16	»
Pour peser, &c.	»	18	»
Vingt brebis	5	»	»
Dépenses pour aller les acheter	»	5	»
Pour fumer deux acres comme ci-dessus	5	9	4
	30	4	4

Huitième année.

	l.	*s.*	*d.*
Loyer, &c.	15	»	»
Fauchage, &c. huit acres.	1	4	»
Bottelage, &c.	1	4	»
Pour peser, conduire, &c.	»	10	»
Vingt brebis.	5	10	»
Dépenses	»	7	»
Pour fumer deux acres, comme ci-dessus. . . .	6	9	4
	29	14	4

Neuvième année.

Rente, &c	15	»	»
Fauchage, &c. dix acres	1	10	»
Bottelage, &c.	1	10	»
Pour peser, &c.	»	8	»
Vingt brebis.	3	15	»
Dépenses, &c.	»	10	»
	22	13	»

PRODUIT.

Première année.

Dix charges de foin réduites à huit, et vendues dans l'hiver, à 2 *l.* la charge.	16	»	»
Quinze vieilles brebis vendues grasses, avec leurs agneaux, à 15 *sh.* le couple.	11	5	»
Comme je ne porte rien en dépense pour la laiterie, les ustensiles de bois, &c., je supposerai le profit net des vaches à 4 *l.* chacune (*). C'est ce que j'ai, en général, retiré			
	27	5	»

(*) Je vois qu'on regarde comme porté trop haut, à 4 *l.*, le produit d'une vache. Mais personne, ce me semble, ne sera de cet avis, quand on saura que, dans le pays dont il s'agit, le prix commun du loyer d'une vache est de 5 *l.* de profit : qu'on juge

	l.	s.	d.
D'autre part	27	5	»
des miennes, tous frais faits, en gardant cependant de temps en temps un veau pour renouveler le fonds; j'en compte un pour cette année	12	»	»
Je ne peux donner ici le détail de la manière de conduire les cochons; mais je porterai le profit net d'une truie aux différentes sommes que m'ont produit les miennes.	6	»	»
	45	5	»

donc si je peux le compter à 4. M. Ellis, dans son *Pratical Husbandman*, nous dit aussi que le produit net ordinaire d'une vache est de 4 *l.*; et, d'après les instructions que j'ai recueillies des meilleurs cultivateurs, je vois qu'ils le comptent généralement ainsi, et même un peu plus haut, lorsqu'on ne porte pas en compte la nourriture d'été. On dit en réponse à mon calcul (*), que le profit d'une vache, dans l'ouest d'Angleterre, n'est que de 40 shelings, y compris les cochons qu'elle aide à nourrir. Or, la nourriture de six mois d'été, à 2 shelings par semaine, se monte à 48 shelings. Par conséquent, dans ce pays-là, une vache donne, au lieu de profit, 8 shelings de perte par an.

Je me suis procuré, non sans quelque peine, une instruction décisive d'un fermier de mes voisins : savoir, qu'il a vendu, à la mesure, le lait d'une vache, depuis mai jusqu'en octobre, inclusivement, de l'année actuelle (1776). Elle lui a donné trois cent soixante-neuf gallons, qu'il a vendus 6 *l.* 2 s. Je laisse juger à chacun si la nourriture d'hiver de cette vache est revenue à 42 s. Il n'y avoit rien d'extraordinaire ni dans la vache, ni dans sa nourriture. Comme plusieurs autres, mieux elle étoit nourrie, moins elle donnoit de lait. Je dois ajouter que j'ai, depuis, appris que des vaches bien nourries, entre Braintree et Walden, dans le comté d'Essex, rendent 8 *l.* de produit. Le profit sur cet article doit donc être beaucoup plus haut que je ne l'ai porté. *Y.*

(*) Voyez le *Museum Rusticum*.

Seconde année.

	l.	s.	d.
Huit charges de foin réduites à sept, et vendues à 2 *l.* la charge	14	»	»
Vingt brebis vendnes grasses, avec leurs agneaux, à 17 *sh.* la couple	17	»	»
Trois vaches à 4 *l.* chacune	12	»	»
Une truie	6	5	»
	49	5	»

Troisième année.

Dix charges de foin réduites à huit, vendues à 2 *l.* la charge	16	»	»
Quinze brebis, à 15 *sh.* la couple	11	5	»
Quatre vaches dont une [le veau de la première année devenu vache] à 3 *l.*	15	»	»
Une truie	6	10	»
	48	15	»

Quatrième année.

Quatorze charges de foin réduites à 12	24	»	»
Quinze brebis vendues à 15 *sh.* la couple	11	5	»
Quatre vaches, dont la nouvelle à 5 *l.* 5 *s.*	15	5	»
Une truie	7	»	»
	57	10	»

Cinquieme année.

Douze charges de foin réduites à dix	20	»	»
Quinze brebis vendues à 16 *sh.* la couple	12	»	»
Quatre vaches, dont la jeume à 3 *l.* 10 *s.*	15	10	»
Une truie	5	»	»
	52	10	»

Sixième année.

Dix charges de foin réduites à huit	16	»	»
Quinze brebis, à 16 *sh.* la couple	12	»	»
Quatre vaches	16	»	»
Une truie	7	10	»
	51	10	»

Septième année.

	l.	s.	d.
Quatorze charges de foin réduites à douze . .	24	»	»
Vingt brebis à 17 *sh.* la couple	17	»	»
Quatre vaches	16	»	»
Une truie	5	»	»
	62	»	»

Huitième année.

Douze charges de foin réduites à dix	30	»	»
Vingt brebis, à 16 *sh.* le couple	14	»	»
Quatre vaches	16	»	»
Une truie	5	15	»
	65	15	»

Neuvième années.

Douze charges de foin réduites à dix	20	»	»
Vingt brebis, à 14 *sh.* le couple	14	»	»
Quatre vaches	16	»	»
Une truie	7	»	»
	57	»	»

DÉPENSES.

Première année	45	16	16
Deuxième année	28	16	10
Troisième année	27	6	4
Quatrième année	29	4	4
Cinquième année	27	15	10
Sixième année	28	6	4
Septième année	30	4	4
Huitième année	29	4	4
Neuvième année	22	13	»
	269	8	8

PRODUIT.

	l.	s.	d.
Première année	45	5	»
Deuxième année	49	5	»
Troisième année	48	15	»
Quatrième année	57	10	»
Cinquième année	52	10	»
Sixième année	51	10	»
Septième année	62	»	»
Huitième année	57	15	»
Neuvième année	57	»	»
Produit de neuf années	481	10	»
Dépenses des neuf années	269	8	2
Profit total fait en neuf années	212	1	10

Ce qui fait, par an, 23 *l.* 11 *sh.* et 2 *d.*, ou 1 *l.* 3 *s.* par acre de profit.

Ce compte montre le grand avantage qu'ont ici les pâturages sur les terres labourables.

On remarquera probablement que je ne porte rien en compte pour la perte du bétail; mais j'observe aussi que dans l'article des terres laboubles, je ne compte rien pour certaines mauvaises années où l'on ne fait pas le quart d'une bonne récolte. Je ne donne pas, d'ailleurs, mon calcul comme parfait, ce qui seroit impossible; mais je le présente comme un moyen de comparer, l'une à l'autre, les deux méthodes. Or, tant d'après mes propres observations, que d'après les instructions que m'ont fourni les meilleurs cultivateurs, je suis entièrement d'avis qu'il y a, en faveur des herbages, infiniment plus de chances de toute espèce, les récoltes de foin et la pâture étant beau-

coup plus régulières que celles de trèfle et de turneps même. En supposant que les vingt acres de terre rapportent quatre-vingts bushels de graine de trèfle, le bénéfice donné par le pré est encore fort au-dessus de celui qu'a produit la terre en labour, et comme je l'ai dit, il est beaucoup plus probable que celle-ci ne rapportera que 9 *l.* 15 *s.* 6 *d.* par an.

Je répète que j'ai supposé ces vingt acres de terre ajoutés à une ferme, et non faisant l'objet d'une exploitation séparée; et c'est de là que je suis parti pour comparer les profits respectifs des deux méthodes. C'est pourquoi je n'ai rien alloué pour la pâture, que le bétail dont j'ai parlé, peut, dans l'occasion, trouver sur les terres labourables, ni pour les turneps qu'elles peuvent quelquefois lui fournir pour l'hiver; et cela, parce que, malgré l'opinion où je suis que les herbages sont beaucoup plus profitables que les terres labourées, je pense cependant qu'il faut, dans une ferme en herbage, une certaine quantité de terres en labour pour fournir des turneps, quelques prairies artificielles, et un peu de fourrage sec (*) pour la nourriture d'hiver.

J'aurois pu compter pour les trois dernières années, la nourriture de deux bouvards qui auroient pu vivre sur le pré jusqu'au temps des tur-

(*) C'est ce que, dans le comté de Suffolk, on appelle Stover. C'est, suivant Shakespeare, la meilleure espèce de paille de froment. On l'emploie pour couvrir les maisons. Voyez *tempest*, et en général, toute espèce de paille de froment.

neps, et dans plusieurs articles, j'ai fait des évaluations beaucoup trop basses, afin d'éviter l'objection qu'on auroit pu me faire sur la nourriture d'hiver.

Je compte le foin vendu tout entier à 40 s. la charge, tandis qu'il arrive à peine, une fois en neuf ans, qu'il soit au-dessous de ce prix, et que souvent il monte à 50 ou 60; mais je pense qu'on ne peut me faire à cet égard aucune objection. Lorsque je calcule le profit de l'herbage que j'ai à présent, je ne le fais jamais autrement que de la manière ci-dessus, c'est-à-dire, que je compte ce que je gagne, parce que j'ai telle quantité de prés, et que je ne retirerois d'aucune terre labourable si je n'avois pas de pré. Si toutes mes terres labourables étoient employées à me donner du fourrage d'hiver et des turneps pour du bétail que je nourrirai l'été avec une grande quantité d'herbages, j'en retirerai cinq fois autant de profit que de la culture du blé, par les méthodes ordinaires.

A l'appui du calcul précédent, j'en ajoute ici un autre, fait par un de mes amis, fermier de mon voisinage, et qui est le résultat de cinq années de comparaison faite sur sa propre ferme.

Dépenses faites pendant quatre ans sur un acre de terre labourable, proportion prise dans les dépenses générales de la ferme.

	l.	s.	d.
Rente	1	»	»
Dixme et charges de communauté	»	5	»
Engrais	»	10	»
Semence	»	4	»
Labour et hersage	»	10	»
Haies	»	1	»
	2	10	»

Produit de quatre années.

	l.	s.	d.
Turneps	2	10	»
Quatre quarters un quart d'orge à 16 *sh.*	3	12	»
Trèfle	2	10	»
Trois quarters et demi de froment à 32 *sh.*	5	12	»
	14	4	»
Quart pour un an	3	11	»
Dépenses à déduire	2	10	»
Profit par acre	1	1	»

Herbages.

DÉPENSES.

Rentes	1	»	»
Dixmes et charges de paroisse	»	5	»
Engrais	»	10	»
Pour faire ôter les mauvaises herbes et ronces	»	4	»
Fauchage, fanage, &c	»	6	»
Haies	»	1	»
	2	6	»

PRODUIT.

Trente-cinq quintaux de foin, à 2 *sh.* le quintal.	5	10	»
Pâture sur le pré, après la coupe du foin	»	10	»
	4	»	»
Dépenses	2	6	»
Profit par acre	1	14	»

Dans ce calcul, mon ami a porté le produit de la terre labourable tel qu'il a véritablement été; mais, sur dix fermiers du voisinage, il n'y en a pas un qui en recueille un pareil, pas même ceux

dont les terres sont louées à raison de 1 *l.* par acre.

J'ajouterai encore ici quelques notes relatives au profit des terres en herbages.

EXPÉRIENCE, 1763.

Dépenses, nourriture et produit de quatre vaches laitières pendant un an.

Leur nourriture consistoit en quatre petits prés, faisant à peu près seize acres, dont je fis paître deux un peu avant dans le printemps, jusqu'à ce que je fisse clorre ces prés pour laisser venir le foin. Les vaches, jusqu'à la fenaison, eurent six autres acres, que je fis clorre ensuite pour en tirer du regain qui fut coupé le 20 août.

Ainsi, elles eurent d'abord la pièce de six acres, après quoi une autre de deux acres commune à tout mon bétail, et qu'on ne fauche jamais, puis une pièce de cinq acres, après que le foin en fut enlevé, et ensuite l'autre pré de trois acres; outre cela, elles vaguèrent pendant quatre jours dans mon trèfle; mais voyant que le beurre en prenoit du goût, je les en fis retirer.

On voit, par le compte suivant, qu'elles mangèrent en hiver un ton et sept quintaux de foin, et deux charges et demie de paille achetées exprès pour elles, outre la part qu'elles prirent de la petite quantité que j'en avois recueillie sur ma ferme. C'étoit la paille de cinq acres d'avoine qui servit à elles et à quatre chevaux. La plupart de mes terres étoient cette année-là en jachère.

DÉPENSES.

	l.	s.	d.
1763, 27 avril, pour deux quintaux de foin. . .	»	5	»
8 août, vingt-cinq *dito*.	1	17	6
30 novembre, une charge de paille.	»	14	»
30 décembre, demie *dito*.	»	5	»
1764, 15 février, *dito*.	»	3	»
20 février, une charge	»	11	»
Dépenses diverses de la laiterie.	10	10	»
	14	5	6

Je n'ai rien porté dans ce compte pour le feu, parce que quelques fagots de broussailles provenus des clôtures des champs, taillées à l'effet de donner de l'air à l'herbe qui devoit venir sur les bordures, suffirent pour toute cette année à ma laiterie. Ces fagots sont difficiles à vendre, ne rapportent presque rien, et sont perdus quand on n'a pas de vaches.

PRODUIT.

	l.	s.	d.	l.	s.	d.
Beurre, lait et crême. Le beurre à 6 *d.* la livre, la crême à 6 *d.* la pinte; le lait seulement à un demi-penny la pinte : ce sont les prix du marché				9	4	8
Sept cent soixante livres de fromage, vendu à deux pences et demie la livre.				7	8	6
Valeur de deux veaux gardés pour élever, et estimés par un fermier qui a offert de les prendre à ce prix	3	10	»			
Veaux de lait vendus.	»	15	6			
				4	5	6
				20	18	8
Dépenses à déduire.				4	6	4
Profit, 4 *l.* 3 *sh.* par vache				16	12	4

Une bonne fermière auroit gagné 5 *l.* par vache. Il y a une grande différence entre la vache d'un fermier et celle que l'on confie à une servante.

EXPÉRIENCE 1764.

Produit, nourriture, etc. de quatre vaches pendant un an.

J'employai les mêmes prés que l'année précédente. Je mis les vaches dans un des acres du champ qui est de cinq; de plus, on leur abandonna celui de trois; on faucha cette année la pièce de six acres et les quatre restans de celle de cinq pièces de trèfle.

DÉPENSES.

	l.	*s.*	*d.*
1764. Fagots pour brûler.	1	10	»
Un ton et deux quintaux de foin.	2	15	»
Une demi-charge de paille.	»	6	»
Divers petits articles.	1	3	10 ½
	5	14	10 ½

Les fagots, cette année-ci, furent presque tous de menu bois tiré d'un taillis, et non de broussailles; ainsi, je peux mieux en calculer la valeur. Outre la paille achetée exprès, les vaches consommèrent celle qui ne fut pas nécessaire sur ma ferme.

PRODUIT.

	l.	*s.*	*d.*
1764, juin. Trois veaux vendus au boucher. . .	3	6	»
Trois cent vingt-sept livres et demie de beurre.	8	16	6 ½
Sept cent neuf livres de fromage, dont cinq cent cinquante-trois à deux pences et demi, et cent cinquante-six à deux pences et demi. . .	7	1	2 ½
	19	3	9

			l.	s.	d.
D'autre part			19	3	9
Lait et crême			2	2	»
	l.	s.			
Vendu deux génisses de l'année précédente	7	»			
Elles avoient été estimées alors	3	10			
ainsi, pour cette année			3	10	»
			24	15	9
Dépenses			5	14	10 ½
Profit; environ 4 *l.* 15 *sh.* par vache			19	10	10 ½

Je crois que ces comptes, car je répète que ce ne sont pas des calculs hypothétiques, doivent être satisfaisans. On aura remarqué, sans doute, que je n'y parle point des cochons. Je n'ai rien compté pour tout le lait de beurre et le petit lait qu'on leur donna.

J'ajouterai quelques observations que j'ai jointes au compte des vaches pour 1767.

On peut en faire, à ce sujet, de très-importantes. 4 *l.* 3 *sh.* de bénéfice sont-ils un profit égal à celui que donne le bétail à l'engrais? Certainement, on pourroit nourrir et engraisser, à la place d'une vache, deux bouvards (*) ou deux génisses, qui rendroient beaucoup plus.

Je pressens l'objection qu'une laiterie n'est jamais supposée bien productive, à moins qu'on n'ait pour la conduire une laitière habile; et certainement cet article influe beaucoup sur le produit : mais 4 *l.* par vache sont, dans mon canton,

(*) Bœufs qui ont labouré.

ce que l'on suppose que produit une laiterie. Il est cependant clair que cette spéculation entraîneroit constamment de la perte, s'il n'y avoit pas un objet d'utilité ultérieure dans la nourriture des cochons, qui composent évidemment tout le bénéfice d'une laiterie.

Je ne sais pas par expérience combien de cochons peut nourrir un nombre donné d'acres, sans le secours d'une laiterie. C'est un calcul nécessaire à faire pour pouvoir fixer, d'une manière positive, le profit des vaches. Les jeunes cochons du printemps ont grand besoin du lait de beurre, et du petit lait qu'on fait alors, de manière qu'il ne seroit pas, je crois, facile d'en élever plusieurs dans cette saison sans ce secours. Il est à propos de donner ici quelques détails à leur sujet.

EXPÉRIENCE, 1763.

Nourriture et produit pendant un an, d'une truie et des cochons qui en sont provenus.

Elle fit sept petits au mois d'avril, et onze au mois d'octobre.

DÉPENSES.	*l.*	*sh.*	*d.*
18 novembre, pour grains	»	10	4
(Pour couper ou *porcher* un jeune)	»	1	6
8 décembre et 21 janvier, cinq quarters de pois	5	1	»
Dépenses pour les apporter	»	1	»
Dix bushels d'orge	1	»	»
17 et 25 février, dépenses pour aller vendre . .	»	11	6
Un quarter et deux bushels de pois	1	6	5
	8	11	7

PRODUIT.

	l.	s.	d.
30 octobre, un cochon de lait	»	2	3
Un cochon gras	1	9	»
Un cochon gras pesant cent dix liv.	1	12	9
17 février, un cochon pesant cent dix liv., à 4 *sh.* et 10 pences par (stone.)	2	»	»
Têtes, etc.	»	5	3
22 février, trois cochons gras vendus vivans.	6	7	»
Un *id.* à 4. *sh.* 10 pences par stone	2	»	»
Dix cochons de lait, vivans, portés au compte de l'année suivante, estimés à	4	16	6
	18	12	9
Dépenses	8	11	7
Net	10	1	2

La laiterie, cette année, étoit de quatre vaches. Tout le petit lait et le lait de beurre furent donnés aux cochons, ainsi que les lavures et les débris de la cuisine, et le grain d'environ dix quarters de drèche employée à faire de la bière pour la consommation de la maison ; en outre de quoi, j'en achetai pour eux six quarters et quatre bushels. Ce fut avec cela qu'on les abreuva tant qu'ils furent maigres. Pendant les trois mois d'hiver, la truie et ses petits pâturèrent sur le trèfle. Ces articles, outre l'herbe ordinaire, que par parenthèse ils paissent tout aussi bien que les moutons, composèrent leur nourriture, avant qu'ils fussent à l'engrais.

Il faut à présent, du compte ci-dessus, déduire la valeur du trèfle qu'ils ont mangé ; car il ne provenoit pas des prés dont il s'agit. J'admets vo-

lontiers ces déductions; elles contribuent à rendre les évaluations plus précises; mais celle-ci eût été inutile dans le calcul précédent, parce que les vingt acres sur lesquels il porte, étoient supposés être ajoutés à une ferme, et non pas loués séparément.

Sept cochons, à 14 pences par semaine, pendant trois mois, font	»	14	»
Six quarters et quatre bushels de grain	»	10	4
	1	4	4

EXPÉRIENCE, 1764.

Nourriture et produit pendant un an, de cochons entretenus par une laiterie de quatre vaches.

La vieille truie mit bas, en avril, onze cochons, et en novembre, douze. La jeune en fit sept en janvier 1765.

DÉPENSES:

	l.	s.	d.
1764. Dix cochons provenant du compte de l'année dernière, et dont le prix doit être porté ici, ci	4	16	6
Pour quarante quarters de grain	2	15	8
Pour sept quarters de farine de méteil	1	12	5
Pour une jeune truie et un verrat	1	4	»
Pour deux bushels d'avoine	»	4	»
Pour orge [tail barley]	»	14	3
Pour six bushels d'orge	»	14	3
Pour cent vingt bushels de turneps et cinq bushels de choux	»	6	»
Ma récolte de turneps produisit cette année huit bushels par des [racines et têtes coupées]; ainsi cent vingt-cinq bushels font seize rods,			
	12	7	1

	l.	sh.	d.	l.	s.	d.
D'autre part				12	7	1
qui, à 2 *l.* 2 *sh.* l'acre, firent, pour le prix de cette année, 4 *sh.*; mais j'ai compté six.						
Dépenses diverses				1	4	5
				13	11	6
Trois mois pendant lesquels ils ont été nourris					12	
avec du trèfle				14	4	5
PRODUIT.						
22 août, vendu onze jeunes cochons maigres pour.				5	15	
23 novembre, neuf *id.* maigres				12	3	»
25 mars, valeur des cochons gardés pour l'année suivante [la vieille truie exceptée]; savoir, la jeune truie (une des dix) avec six petits	2	12	6			
Douze jeunes	5	8	»			
Une petite truie avec son petit [achetés le 19 mai]	1	5	»			
Le verrat	1	1	»			
				10	6	6
Total du produit				28	4	6
Dépenses				14	4	5
Profit				14	»	1

Avant de faire, sur ce compte, aucune observation, je dois expliquer la valeur que je donne à la pâture du trèfle.

Je suis fort en état de le faire cette année-ci, parce que, n'en ayant point à moi, j'ai loué un champ de deux acres et trois roods à 1 *l.* 13 *sh.* par acre, depuis le mois de mai jusqu'à la Saint-

Michel. Je l'avois pris pour mes chevaux; mais j'ai mis les dix cochons dessus pendant trois mois.

Le trèfle coûtoit 4 *l.* 10 *sh.* et 6 pences. Le bétail nourri dessus fut:

Cinq chevaux pendant trois mois.

Dix cochons pendant trois mois.

Trente-huit brebis et agneaux, un mois.

Deux génisses, deux mois.

Le prix commun pour la nourriture d'un cheval sur le trèfle, est d'un sheling et 6 pences par semaine; mais afin de pouvoir prendre le prix au plus fort pour les cochons, je mettrai aussi bas que possible, celui de l'autre bétail.

	l.	*s.*	*d.*
Cinq chevaux, à 5 *sh.* 6 *d.* par semaine, pendant trois mois	2	2	»
Trente huit brebis et agneaux, à 2 pences la couple, par semaine, pendant un mois . . .	1	5	4
Deux génisses, à 3 pences par semaine chacune, pendant deux mois	»	8	»
Les cochons	»	12	»
	4	7	4

Ceci approche, autant qu'il est possible, de la vérité, et je peux chaque année, en louant un champ de trèfle, nourrir mes cochons à aussi bon marché, sans être obligé d'avoir par moi-même aucune terre en labour semée en trèfle.

La principale remarque à faire sur ces détails, c'est que des cochons dans une ferme où il y a une laiterie, donnent un profit considérable. La nourriture dont je parle ici, et qui n'est pas provenue de la laiterie, ne détruit pas cette assertion,

parce que la question directe est : Quel est le nombre de cochons qu'il faut joindre à un nombre donné de vaches? c'est-à-dire, combien les vaches peuvent-elles nourrir de portées de cochons? vu qu'il est fort utile d'en avoir tout ce qu'on en peut nourrir, et même d'acheter pour eux, s'il le faut, d'autre nourriture, comme nous venons de le voir. Or, ces dépenses une fois déduites du produit, le reste appartient aux vaches, puisque sans elles, on ne pourroit élever de cochons (29).

De l'amélioration des pâturages humides.

Comme j'ai fait, depuis quelques années, beaucoup d'expériences dans ma ferme sur l'amélioration des pâturages, et que j'ai d'ailleurs examiné les méthodes suivies par plusieurs de mes voisins, pour le même objet, j'insère ici quelques-unes de mes observations sur l'amélioration des pâturages humides. Ce que j'en dirai ne sera peut-être pas sans quelque utilité, vu que je ne parlerai que de ce que j'ai fait moi-même, ou vu faire dans mon voisinage.

Les terres dont je parle, sont des sols légers, ma-

---

(29) Tous ces détails paroîtront peut-être minutieux, même inutiles à plusieurs personnes : ils sont cependant d'autant plus intéressans, que nous ne connoissons point cette branche d'économie rurale, et que nous ne voyons pas, dans les fermes où il y a des vaches à lait, qu'on y élève des cochons. Il faut espérer qu'il se trouvera quelque zélé cultivateur, quelque fermier intelligent qui fera des essais sur l'éducation de ces animaux, si faciles à nourrir, qu'ils se contentent du rebut des autres, et qu'enfin tout leur convient.

récageux, terre à brique jusqu'à environ dix-huit pouces, au-dessous desquels on trouve de l'argile à une grande profondeur.

Quelques-uns des pâturages que j'ai moi-même amendés, étoient tellement de niveau, qu'ils étoient absolument perdus par l'humidité qui n'avoit point d'écoulement.

Plusieurs expériences m'ont prouvé que la meilleure manière d'améliorer ces terrains, est celle que je vais décrire. J'en indiquerai les frais.

La première chose à faire, est de creuser autour de chaque pièce de grands fossés, et si elles sont trop grandes, de les diviser en parties de cinq, six ou sept acres par de nouveaux fossés. Rien n'améliore plus promptement la terre que de bons fossés sur les bords d'un champ.

Je fais les miens, en général, de six pieds de profondeur perpendiculaire, de sept pieds de large à l'ouverture, et de trois dans le fond. Je ne les paye jamais au rod [mesure de longueur], comme c'est l'usage; je donne deux pences et demi par charge de trente bushels de la terre qu'on en retire, et deux shelings six pences pour en répandre vingt charges.

Il faut, autant que l'on peut, faire ces fossés de manière que l'eau ne puisse pas rester dedans, et qu'elle s'écoule promptement, au moyen d'une pente ménagée de l'un à l'autre.

On peut aisément concevoir combien ceci doit contribuer à dessécher les terres, et quelle quantité d'excellent engrais [l'argile] on retire de ces fossés.

Ajoutez à cela le grand avantage d'avoir autour de ses champs des haies, telles que le fermier est sûr de retrouver son bétail où il l'a mis, et que les animaux ne puissent passer au travers pour aller dans les blés ou les foins, comme cela n'arrive que trop souvent dans plusieurs fermes. Il n'est pas rare d'en voir où un garçon est occupé toute la journée à courir après les cochons et les moutons qui se sont écartés, faute de bonnes haies pour les contenir.

Sur les bords des fossés, nous mettons ordinairement de l'aubépine, à raison de cinquante pieds par rod. On donne aux ouvriers, pour les aller chercher, six pences par cent; mais j'évite toujours d'y mêler d'autre plan, comme du noisetier, car dans la saison des fruits, les haies sont renversées par tous les enfans du voisinage, et le chêne, le frêne, &c. ne servent qu'à leur donner plus de facilité pour passer au travers. Il ne faut y planter non plus ni saule, ni osier, ni sureau, et ne pas même s'en servir pour faire des pieux dans la haie sèche, parce qu'ils croissent si vîte, qu'en peu de temps ils ombragent le jeune plant, et finissent par l'étouffer. Après avoir coupé plusieurs fois la haie pour la faire devenir forte et épaisse, je la fais tailler régulièrement; ce qui, en peu d'années, la rend, vu la grandeur du fossé, impénétrable aux hommes et aux animaux.

Quand une haie ancienne est devenue mauvaise, ou trop claire, ou qu'elle est composée de mauvais plant, je n'ai jamais vu qu'on l'améliorât en remettant du plant dans les vides. La meilleure

manière est de renverser la jetée, et de planter de l'aubépine (30).

Les bonnes haies ont un avantage qu'on n'aperçoit pas au premier coup-d'œil. Soit dit à la honte de plusieurs riches propriétaires du voisinage, le gibier est absolument détruit par des pillards qui le prennent la nuit avec des filets. Ces misérables braconniers qui, en général, sont des ouvriers, fourmillent dans tous les villages autour de moi. Voici leur méthode : ils prennent les chevaux d'un fermier dans le champ où, après avoir bien travaillé tout le jour, ils devroient se reposer, et les font courir toute la nuit aussi vîte qu'ils peuvent aller ; ils franchissent tous les fossés, excepté ceux que je viens de décrire ; souvent ils estropient les chevaux, font des trous dans les haies, galopant sur les chaumes, sur les blés, sur le trèfle réservé pour graine, sur tout ce qui peut offrir aux perdrix un abri ; et après avoir fait au fermier des dommages de toute espèce, ils vont porter le fruit de leur infâme industrie à des gens qui, pour leur propre commodité, encouragent ces misérables : l'argent qu'on leur donne est dépensé dans le cabaret voisin, et au lieu de faire chez un fermier une bonne journée de travail, ils sont pour tout le jour, ivres, paresseux ou endormis.

(30) Lorsque les plants qui restent, quoique vieux, poussent encore quelques bons jets, on peut les coucher de côté et d'autre, pour regarnir la haie. Cette manière de provigner, peut éviter les frais d'un renouvellement dispendieux.

Il y a peu de chevaux de fermier qui sautent une barrière, mais presque tous sont en état de franchir des haies telles qu'il y en a dans le canton : aucun ne pourroit passer les fossés que je fais et que je recommande. Un fermier de la paroisse que j'habite, a fait autour de ses terres de si bons fossés, que je lui ai entendu dire qu'il n'avoit pas passé sur ses terres un seul braconnier à cheval; s'ils l'essayoient, ils perdroient plus de temps à passer un fossé, qu'il n'en faudroit pour tendre leurs filets dans toute la ferme.

Cet abus est notoire, ainsi que les fâcheux effets qui en résultent pour les fermiers, et demande hautement à être réprimé. Pour s'en mettre à l'abri, je ne connois pas de meilleur moyen que les fossés dont je viens de parler.

Je ne sais comment on peut se défendre d'une autre espèce d'importuns, les chasseurs. Un véritable chasseur fera dans un champ aussi peu de mal qu'il pourra : mais je connois plusieurs meutes tenues par souscription, par des sociétés prises dans le peuple, et à la suite desquelles courent une foule de désœuvrés, tels que des chirurgiens de campagne, des marchands, et même quelques fermiers, qui font à leur pays plus de mal que n'en feroient dix troupes de chasseurs bien élevés; car comme ils n'ont que de mauvais chevaux, ils peuvent rarement franchir une haie sans y toucher; ils broussent au travers, de manière à la détruire. Si par hasard le fossé est bon, ils ouvrent de force la barrière, la brisent, ou en arrachent les poteaux, et il faut convenir que les

chasseurs de tout rang ne se permettent que trop aisément de rompre les barrières, de les renverser, et de les arracher de dessus leurs gonds, au grand détriment des fermiers. Il n'y a qu'une manière de se défendre des chasseurs; c'est de faire d'immenses fossés, avec des jetées fort élevées, bien plantées de haies vives, d'avoir des barrières plus hautes qu'à l'ordinaire, et de les ferrer de manière que la queue des gonds vienne jusqu'à la serrure: mais alors la dépense est si grande, que le remède est presque aussi fâcheux que le mal.

Mais revenons.

Après avoir fait ses fossés de clôture, il reste à en faire de petits au travers du pré, de manière que toutes les parties puissent dessécher. J'en ai fait jusqu'à deux cents rods dans un pré de six acres. S'il y a, dans quelque partie, la moindre pente, ou quelque endroit plus humide que d'autres, c'est par-là qu'il faut faire passer ces petits fossés; si le terrain, au contraire, est parfaitement de niveau, il faut varier la profondeur de ses fossés, de manière que l'eau puisse avoir par-tout un écoulement.

On leur donne en général, dans ce pays-ci, trente-deux pouces de profondeur, vingt pouces de largeur à l'ouverture, et quatre dans le fond: on les remplit de pierres ou de bois, jusqu'à ce que leur profondeur soit réduite à huit pouces. J'invite les personnes qui ne craignent pas de faire un peu de dépense, à préférer la pierre, comme plus durable et produisant un meilleur effet. Cependant, je connois dans ma paroisse plusieurs

pâturages qu'on a desséchés avec des fossés garnis en bois, et qui ont parfaitement réussi. On m'a assuré qu'ils dureroient ainsi pendant vingt ou trente ans (*); j'ai même entendu dire que dans quelques parties du comté, on ne les garnissoit qu'en paille; mais cela ne doit durer que peu d'années, à moins que, lorsque la paille est pourrie, les terres ne se soutiennent et ne forment une voûte sous laquelle l'eau puisse passer. Si l'on se sert de pierre, on ne peut douter de sa durée. Tout le travail de ces fossés revient à 3 pences par rod (51).

Si la pierre appartient au fermier, la charge de trente bushels lui coûtera un sheling et un demi-penny à extraire et casser, et lui fera trois rods de fossé, de manière que la dépense d'un rod lui coûtera sept pences, non compris le transport de

(*) Depuis que ceci est écrit, j'en ai vu qui avoient plus de quarante ans, et qui étoient en fort bon état. J'en ai vu aussi plusieurs dans lesquels l'eau couroit aussi bien que s'ils eussent été garnis de pierre. *Y.*

(51) Les pierres sont certainement les meilleurs matériaux qu'on puisse mettre dans les fossés d'écoulement. Il y a cependant des précautions à prendre : car si on remet la terre par-dessus, son propre poids, et l'eau qui l'entraîne, la placent dans les interstices que laissent les pierres entr'elles ; ce qui forme une espèce de maçonnerie qui s'oppose à la filtration de l'eau. On évite cet inconvénient, en faisant au fond du fossé un lit de cailloutage recouvert avec des pierres plates ou de mauvaises briques, ou des tuiles : à leur défaut, avec le gazon qu'on enlève pour ouvrir le fossé, et qu'on place de manière que le gazon se trouve en dessous. On a fait bien des essais sur la manière de garnir ces fossés, en Angleterre. On trouvera dans les *Annales d'Agriculture*, plusieurs mémoires à ce sujet.

la pierre, qui est peu de chose; mais s'il est obligé d'acheter la pierre, comme cela est probable dans ce pays-ci, il lui faudra peut-être aller jusqu'à deux milles de chez lui pour en chercher, et il donnera 20 pences pour trente bushels de pierre toute cassée; la voiture lui coûtera autant; de façon que les fossés de desséchement garnis en pierre, lui reviendront, en ce cas, à plus de treize pences par rod.

Si l'on emploie du bois, une charge de quarante fagots coûtera au fermier, s'il est obligé de les acheter, ou vaudra, s'ils lui appartiennent, 5 shelings; il lui en coûtera un pour les tailler. Cette quantité suffira à dix rods de fossés; de manière que toute la dépense d'un rod sera de dix pences, tandis qu'en pierre il revient à 16.

L'avantage de ces fossés est sensible dès la première année, sur-tout si elle est humide. L'herbe ou le blé [si ces fossés sont faits dans une terre labourée, car ils y sont fort utiles], seront frais, vigoureux et sains par-tout où le terrain aura été desséché.

J'ai une pièce de six acres dont j'ai parlé plus haut, et dont j'ai fait, au moyen des fossés de clôture et de desséchement, et des engrais, un extrêmement bon pré; il m'a produit, dans une bonne année, deux tons et dix quintaux de foin (*)

(*) En comptant ce foin à 2 *sh.* et demi, prix auquel l'auteur en a acheté en 1764 (*v.* page), les cinquante quintaux produits par ces six acres ont valu 6 *l. s.*; ce qui fait près de 21 *sh.* par acre. Les trente-cinq quintaux valent 4 *l.* 7 *sh.* et demi, ou par acre, 14 *sh.* 7 *d.* T.

par acre, et donne généralement, par acre, trente-cinq quintaux, tandis que les prés voisins ne sont presque d'aucune valeur, ne se louent qu'à 7 *sh.* l'acre, et ne produisent guères qu'un peu de pâture pour le bétail maigre : le sol est par-tout le même, et mes six acres, il y a environ douze ans, ne valoient pas mieux que le reste.

Rien n'est plus propre à améliorer ces terres humides, que l'argile qu'on retire des fossés ; j'en ai répandu quatre-vingts charges par acre, et j'ai ouï dire à d'habiles fermiers, qui en font grand usage, que cela étoit suffisant, mais que lorqu'on ne mêle rien avec cet engrais, on peut en mettre quatre-vingt-dix ou cent. Je connois un pré parfaitement amélioré, sur lequel on a mis par acre cent cinquante charges d'argile.

Ma méthode est de faire un tas considérable de fumier, en mettant d'abord une quantité d'argile pour première couche. Dessus, j'en mets une légère de fumier tiré des étables ou de la cour, ou que je fais venir de la ville avec le chariot. Sur cette couche, j'en mets une autre d'argile, et ainsi de suite, observant toujours la proportion de vingt charges de fumier sur cinquante d'argile. Je laisse ces tas pendant six mois sans y toucher, après quoi, je les fais bien mêler et retourner à la pelle. Un ouvrier fait ce travail, à raison de 8 shelings pour cent charges. L'engrais reste encore six mois en cet état ; et ensuite je le fais porter sur la terre, où on le répand pour 2 *sh.* et demi par vingt charges. L'expérience m'a démontré que c'étoit-là la meilleure manière d'em-

ployer l'argile ; de cette façon, elle pénètre la terre, et l'amende beaucoup plus vîte que lorsqu'elle est seule.

Lorsque je mets de l'argile sur une terre labourable, c'est toujours sur le trèfle qui doit être labouré, et après la récolte des graines ; alors, je la fais étendre comme je ferois sur un pâturage. Si on laboure aussitôt après, elle est plusieurs années sans produire son effet ; mais quand elle a, pour se briser et tomber en poussière, un hiver et un été, elle se répand sur le sol plus également, et restant long-temps exposée à l'air, elle acquiert par son action plus de force, et produit plus d'effet.

Voilà les choses les plus importantes à observer sur l'amélioration de ces prés humides et froids, dont la terre est légère. Quelques-uns, que par cette méthode j'ai absolument changés de nature, étoient perdus de mousse et de jonc ; mais, au moyen de l'argile et des fossés de desséchement, on tue toutes ces mauvaises plantes, et l'on fait d'une maigre pâture, où à peine quelques animaux pouvoient vivre, un pré excellent pour le bétail à l'engrais, ou pour les vaches laitières.

Mais, comme aucune amélioration ne mérite ce nom, lorsqu'on y dépense plus d'argent que n'en valent les avantages qu'on doit en retirer, je vais faire voir, en peu de mots, ce qui est dans ce cas-ci. Je supposerai que l'on a amélioré à la fois deux ou trois champs, montant ensemble à vingt acres.

	l.	*s.*	*d.*
Soixante charges par acre d'argile tirée des fossés, douze cents charges, à 2 *sh.* et demi....	12	»	»
Je supposerai qu'on a fait soixante rods de fossés neufs, ce qui, indépendamment de l'extraction de l'argile, coûtera un sheling par rod..................	3	»	»
Trois mille pieds de plant de haie vive, à 6 pences le 100..............	»	15	»
Fossés de desséchement avec des fagots, sept cents rods: c'est la quantité que j'ai, tout à l'heure, indiquée pour vingt acres, à dix pences par rod.............	29	3	4
(Dans Essex, ils font ces fossés à un rod de distance l'un de l'autre).			
Dans un champ de cette étendue, j'avois perdu une récolte d'orge par l'humidité. Il m'étoit donc aisé de savoir où il falloit faire les fossés de desséchement, ce qu'il importe toujours d'observer, même pour les simples conduits d'eau ordinaires que l'on fait dans les terres labourées. Il y a des champs où, faute d'une pareille indication, on est fort en peine de dire où il faut faire ces fossés.			
Pour retourner et mélanger seize cents charges d'engrais................	6	8	»
Pour les répandre, à raison de 2 *sh.* et demi par vingt charges..............	10	»	»
Je crois que l'ouvrage pourra aller plus vite si, sur les quatre cents charges de fumier, le fermier en amène cent de la ville la plus voisine; et, comme pour le charroi de l'argile, je n'ai rien compté pour les chevaux ni pour le conducteur, je ne compterai rien non plus pour celui du fumier. Les frais, par charge de chariot, seront, pour l'achat, trois shelings; pour un enfant, 6 pences et autant à payer à la barrière, sur le chemin. La charge d'un chariot fait celle de deux tombereaux du pays : cinquante charges, à 4 shelings, font...............	10	»	»
	71	6	4

Cela fait 5 *l.* 11 *sh.* et 3 pences par acre. Supposons

posons que le profit dure seulement vingt ans, quoique les fossés de clôture et ceux de dessèchement puissent durer le double, et quant à l'argile, au bout de vingt-cinq ans, elle fait autant de bien que la première année; mais les fermiers de ce canton changent rarement de fermes: pour peu qu'elles soient passables, ils y restent pendant toute leur vie, et leurs enfans après eux, avec des baux de dix-sept, vingt-un et vingt-cinq ans: supposons, dis-je, que les bénéfices de cette amélioration durent seulement vingt ans, la dépense sera, par acre, de 3 *sh.* 6 pences et demi par an. Ainsi divisée, elle doit paroître petite; mais examinons à présent le bénéfice.

Les terres dont je parle ici, ne se louent jamais guère plus de 10 *sh.* par acre. Le plus souvent elles se donnent pour 8 ou 8 et demi; et je sais, tant par mon expérience que par l'observation de ce qui se passe dans le pays, que ces mêmes terres améliorées, se louent aisément 17, 18 et 20 *sh.* l'acre.

Je ne les supposerai qu'à 16, quoique certainement ce soit fort au-dessous de la vérité; on gagne donc alors sur le prix de ferme 6 *sh.* par acre. Or, le calcul ne seroit pas juste, si nous ne proportionnions pas le profit de la terre améliorée à tout ce qu'elle valoit avant l'amélioration. Supposons qu'alors le fermier gagnât 10 shelings par acre, il en gagnera certainement autant après; ce qui ajoute 6 shelings de plus au profit total; de manière que le tout vaudra, par acre, 12 shelings par an.

	l.	s.	d.
Or, 12 *sh.* par acre, pendant vingt ans, font. .	240	»	»
Les dépenses d'amélioration en ont coûté. . .	71	»	»
Profit net.	169	»	»
Cela fait, par an	8	9	»
Déduisez-en l'intérêt de 71 *l.*	3	11	»
Profit net	4	18	»

Je crois avoir prouvé clairement les résultats de cette amélioration, et je répète que j'en parle d'après mon expérience. La somme à dépenser sur vingt acres, pourra paroître forte à des fermiers qui ne sont pas très-riches; mais la proportion est la même pour un acre. Ceux qui ne peuvent en améliorer vingt, peuvent en faire trois, quatre ou cinq; et je ne doute point que, dans cette opération, ils ne trouvent leur compte beaucoup mieux que je ne l'ai supposé.

J'ai dit que la charge d'un tombereau faisoit trente bushels, et que celle d'un chariot ne faisoit que deux tombereaux. Je dois observer que nous portons dans nos tombereaux cinquante bushels de fumier à la fois, et nous faisons, en conséquence, nos conventions avec nos gens, proportionnellement à la charge de trente bushels.

J'ai dit que pour faire faire des fossés neufs, ou pour en faire réparer de vieux, je ne payois point au rod, mais à la charge de la terre qu'on en retire. Cependant, si quelques-uns préfèrent la première manière, je les engage à les faire faire d'après un châssis de voliges, taillé exactement dans les dimensions qu'ils voudront donner à leurs

fossés, et de convenir avec leurs ouvriers qu'ils se régleront sur ce modèle. C'est le moyen de prévenir toutes disputes.

Avant de terminer cet essai, je prierai, une fois pour toutes, que l'on veuille bien excuser la simplicité de mon style et mes répétitions, peut-être, fastidieuses. Il me semble que dans des ouvrages de cette nature, la matière est infiniment plus importante que le style. Je conviens qu'il est difficile de prêter son attention à un récit d'expériences agricoles, plein de noms étranges, de termes barbares, aussi désagréables qu'inutiles, peut-être; mais une seule expérience bien faite, vaut mieux que dix périodes élégamment écrites. Un fermier peut entendre les expressions d'un cultivateur; mais celles d'un style recherché sont, pour lui, aussi inintelligibles que de l'hébreu.

Justification des fermiers contre l'imputation d'ignorance et d'entêtement, avec quelques réflexions sur l'état actuel des améliorations en agriculture.

Les considérations suivantes sur les fermiers, ont été écrites dans l'intention de repousser le ridicule et les injures auxquels ont donné lieu, contre eux, les améliorations en agriculture.

Par-tout où la conversation, aujourd'hui, tombe sur les opérations rurales, on ne manque pas de donner aux fermiers les noms de gens stupides, de paysans imbécilles, aveuglés par les préjugés, qui marchent aveuglément sur la trace de leurs

ancêtres, sans avoir la moindre idée de faire mieux qu'on n'a fait, qui suivent les sentiers de l'habitude, plutôt comme des machines, que comme des créatures raisonnables. J'ai beaucoup entendu de déclamations de cette espèce; et, comme je suis fermier moi-même, je suis bien aise de profiter de cette occasion pour justifier mes confrères, de ces imputations avancées avec tant d'assurance et si peu de fondement.

Le binage avec le horse-hoe, l'usage des prairies artificielles, le fauchage du froment et plusieurs autres améliorations nouvelles, ont trouvé beaucoup de partisans parmi les propriétaires cultivateurs. Je vais examiner si les fermiers, proprement dits, ont tant de tort de ne vouloir pas se mêler d'expériences, avant d'être bien évidemment convaincus de la probabilité du succès.

Dans tous les pays boisés de mon voisinage (je ne parle ici que de ce que j'ai vu, ou de ce que je sais parfaitement], les fermes sont généralement petites : elles vont de 20 à 200 *l.* de loyer ; quelques-unes, par-ci par-là, s'élèvent plus haut ; mais, en général, elles sont au-dessous de cent, et la terre se loue de 9 à 16 shelings par acre.

Il est aisé de voir qu'on n'y fait pas de grandes fortunes. Ce n'est pas une chose fort ordinaire, dans ce pays, qu'un fermier, après avoir vécu décemment et sagement, laisse, en mourant, à sa famille, une centaine de livres, outre le fonds de son exploitation.

Des fermiers, dans une pareille position, ne seroient-ils pas fous de donner dans toutes les fan-

taisies que la mode élève en agriculture? Ils savent que la voie qu'ils suivent leur produira quelque chose : doivent-ils la quitter pour des éventualités qui peuvent ne rien produire? Certainement non.

Que le seigneur, que le riche propriétaire fassent des expériences, et je garantis que si, au bout de quelques années, il est bien évident qu'elles leur aient réussi, le fermier les imitera. Mais des hommes qui n'ont pas devant eux beaucoup d'argent, et qui ont des fermages et des dépenses réglées à payer, font très-bien de se contenter d'être spectateurs de ces nouvelles modes, jusqu'à ce que l'événement en ait prouvé le mérite.

Les gens qui font valoir leurs terres, doivent être très-réservés à accuser les fermiers; ils doivent d'abord examiner si leurs comptes sont tenus assez exactement pour qu'ils puissent y voir clairement quel est le profit qu'ils retireroient de leurs travaux, après les fermages payés, si la terre appartenoit à d'autres. Ils doivent aussi supposer qu'ils n'ont pas d'autre argent à leur disposition, que celui qui provient de leur ferme. Si ces détails ne sont pas clairement établis, il y a de l'impertinence à des gens qui n'ont pas assez d'intelligence pour saisir l'étendue de la question, de reprocher aux simples fermiers leurs vues bornées et leur peu d'instruction; et cependant, c'est ainsi que souvent il en arrive.

Je connois plusieurs propriétaires fort disposés à tenir, à cet égard, les propos ordinaires, et à vanter leurs méthodes de culture, qui sont très-

bien calculées pour améliorer la terre et produire de grandes récoltes.

Ces résultats sont beaux : avec cela, des quantités d'engrais, de fréquens labours, &c.; leurs produits l'emportent sur tous ceux du voisinage. Voilà une belle matière à conversation; mais où sont les comptes ? Voyons un peu les frais; sachons si un fermier, qui n'a pour vivre que sa ferme, peut les supporter; voyons s'il ne mourra pas de faim avec dix quarters de produit par acre.

Ce sont là des questions essentielles, mais auxquelles il est bien rare qu'on réponde d'une manière satisfaisante.

Il y a à tout un milieu. Je crois en effet que les fermiers ont peut-être un peu plus de répugnance à adopter les nouveautés, que ne le comporteroit la raison, ou, pour mieux dire, l'habitude de réfléchir que donne l'éducation; mais, de l'autre côté, les gens riches et les écrivains sont aussi trop portés à adopter des chimères et à se moquer de leurs inférieurs, lorsque ceux-ci ne sont pas aussi étourdis qu'eux-mêmes.

L'expérience est la base de toute véritable instruction : il est bon que tout soit essayé, examiné, tenté; mais il ne faut pas demander ces essais à des gens qui ne peuvent pas les faire. Que le seigneur fasse courir à sa terre toutes les chances dont il s'avisera; s'il obtient quelque heureux résultat, le fermier saura bien le voir et en profiter.

On a fait, depuis quelque temps, dans mon canton, plusieurs expériences, dont quelques-unes étoient fort coûteuses. Il en a plus manqué qu'il

n'en a réussi. J'en connois fort peu dont le mérite soit assez bien constaté, même parmi les propriétaires, pour qu'un fermier un peu prudent puisse les adopter. Je vais donner les notes d'une ou deux expériences malheureuses.

Engraisser la terre à grands frais.

L'exemple suivant d'une terre engraissée à grands frais, m'est parfaitement connu. J'en ai vu pendant long-temps l'effet, qui, cependant, n'est pas tellement certain qu'il ne soit contesté par quelques fermiers du voisinage.

Je le donne ici comme une preuve que les simples fermiers eux-mêmes ne se refusent pas toujours aux expériences.

Un fermier, éloigné d'environ quatre milles de la ville la plus voisine, a, pendant plusieurs années, constamment employé son attelage et un fort chariot à aller y chercher des engrais.

J'en ai moi-même fait venir plusieurs charges, quoique ce soit une bagatelle en comparaison du sien. D'après son compte et le mien, il en coûtoit pour chaque charge :

	sh.	d.
Pour la charge d'un chariot contenant environ cent bushels d'engrais, cendres, gravois, fumier de cochon, crottin de cheval, boues des rues, &c., mélangés, l'une dans l'autre, la charge coûte. . . .	3	»
Pour un homme et un enfant à la journée. [Il leur reste peu de temps à perdre après que les chevaux sont pansés, soignés, le chariot déchargé, &c.] . .	1	6
Droit de barrière sur le chemin.	»	6
	5	»

	sh.	d.
D'autre part	5	»
Cet ouvrage se fait ordinairement dans le temps de l'année où il y a le moins de travaux, principalement l'hiver; alors les fermiers donnent à leurs gens une quantité réglée de foin et d'avoine pour leurs chevaux, quand ils ne travaillent pas. Il faut leur donner en sus, à cause du voyage, un bushel d'avoine, qui, à 12 *sh.* par quarter, fait.	1	6
Le moins qu'on puisse compter pour le foin et la paille, est.	1	»
Le travail que font les chevaux pour traîner un si grand poids [souvent quatre tons et ordinairement trois et demi], ne peut guère être estimé à moins d'un sheling par cheval. Certainement, je ne voudrois pas louer les miens à ce prix.	4	»
	11	6

Dans ce compte, je ne mets rien pour l'user du chariot, du harnois et des fers de chevaux (tous articles importans), et pourtant chaque charge rendue revient à 11 shelings 6 *d.*, outre la dépense qu'il faut faire ensuite pour la répandre sur la terre. Il ne paroît pas qu'une pareille dépense puisse être profitable. Cependant personne, dans ce pays, n'entend mieux son affaire que ce fermier; personne n'obtient d'aussi fortes récoltes; car il est toujours occupé à fumer ou un champ ou un autre, et il est parfaitement connu pour être dans l'aisance.

Il a commencé par une petite ferme; à présent il en tient une de 200 *l.* de rente.

On peut, cependant, faire la question si les

dépenses ci-dessus ne sont pas trop fortes pour qu'aucune récolte puisse les compenser ? et si l'argent ne seroit pas mieux employé à amender les terres avec de l'argile, qu'il est aisé de se procurer par tout dans le pays? Notre sol est, en général, ou une terre grasse [loam], terre à brique [brick earht], ou une terre meuble [woodcock] sous lesquelles se trouve de l'argile. Nous pouvons la tirer de nos fossés [et par ce moyen dessécher nos terres], à raison de 2 pences et demi par tombereau de trente bushels ; nous donnons, pour le répandre, 2 *sh.* 6 pences par vingt tombereaux.

Des chariots à larges roues.

Parmi les diverses inventions qui s'introduisent chaque jour dans l'agriculture, et les machines et ustensiles qu'on y emploie, les chariots à larges roues [ou plutôt à larges jantes] ne sont pas à beaucoup près des moins importantes ; ils sont aussi utiles au fermier qu'au roulier.

Cependant, quelque avantage qu'ils présentent, les fermiers en construisent fort peu. Je sais que dans le comté de Kent, et dans quelques autres parties de l'Angleterre, on commence à en faire usage ; mais dans Suffolk et dans Norfolk, où il y a plusieurs fermes aussi considérables, et peut-être plus qu'il y en ait dans toute l'Angleterre, je connois fort peu de fermiers qui en aient.

Cela est d'autant plus étonnant, que leur commodité n'est pas douteuse. Toute ferme qui a besoin

de huit ou dix chevaux pour son exploitation, est assez grande pour tirer de ces chariots une grande utilité. Si cette ferme est située sur une grande route, et à portée d'une ville d'où l'on puisse amener du fumier, les services qu'ils rendent sont encore plus sensibles.

Je connois dans l'étendue de quelques milles, plusieurs riches fermiers qui tiennent depuis dix jusqu'à vingt forts chevaux, et qui portent souvent du blé dans les villes voisines. Quelques-uns en rapportent de grandes quantités d'engrais, et dans les saisons où il n'y a pas beaucoup de travaux, du bois de charronnage ou autre, que les charpentiers leur demandent. Mais tous ces transports se font avec des chariots à roues étroites, que dans nos grandes routes on permet de conduire avec quatre chevaux.

Je vais prendre ici pour exemple le fermier qui apportoit des engrais à raison de 11 shelings et demi par charge.

Il tient, je crois, quatorze ou quinze chevaux, dont six ou huit sont assez forts pour aller au chariot à larges roues.

La charge ordinaire d'un chariot à roues étroites, est d'environ dix quarters de froment, douze et demi d'orge, un ton et demi de foin [trente quintaux], et de quatre-vingt-dix à cent bushels environ de fumier. Ces charges sont généralement pour quatre chevaux sur les grandes routes, et pour cinq ou six dans les autres chemins. Pour conduire du blé, du bois de charpente, &c. on envoie toujours deux hommes avec un chariot.

Lorsqu'il est chargé d'engrais, on ne met qu'un homme et un enfant.

Je ne connois que trois fermiers qui emploient des chariots à larges roues. Il n'y en a même qu'un qui en tire tout le parti possible. On les attèle toujours de huit chevaux.

Aucun de ces trois fermiers n'a jamais envoyé, avec son chariot, plus de deux hommes. Ceux-ci conduisent les huit chevaux, presque aussi aisément qu'ils en mènent cinq ou six avec un chariot ordinaire. La différence d'embarras est une bagatelle; quant à la charge, on y trouvera une grande différence en faveur du chariot à larges roues.

Mais je dois remarquer d'abord, que lorsqu'un fermier construit un de ces chariots, il devroit toujours avoir l'attention d'avoir quelques fortes planches disposées de façon qu'on puisse, dans l'occasion, les ajouter autour du chariot, et qu'elles saillent d'environ quatorze ou quinze pouces aux extrémités et sur les côtés, en passant au-dessus des roues. Lorsqu'un chariot est bien conditionné et suffisamment ferré, ces planches le mettent en état de contenir une charge immense.

Je n'ai vu chez un fermier qu'un chariot construit sur ces principes, et il portoit des charges véritablement prodigieuses.

Un chariot fait ainsi, peut contenir deux cent cinquante bushels d'engrais. Calculons l'économie que produiroit cet article.

Quatre-vingt-dix ou cent bushels, dans un chariot ordinaire, coûtent 11 shelings et demi. Deux

cent cinquante dans un chariot à larges roues, coûteroient :

	l.	s.	d.
Deux cent cinquante bushels d'engrais, au même prix que dans le premier cas	»	7	6
Deux hommes à la journée.	»	2	»
Droit de barrière	»	1	»
Deux bushels d'avoine	»	3	»
Foin et paille	»	2	»
Service des chevaux	»	8	»
	1	3	6

Ce compte prouve que le chariot à larges roues donne ici de profit clair, à chaque voyage, cinquante bushels ou plus de 5 shelings, d'après ce qu'il en coûte ordinairement

Il est aisé de concevoir à combien ceci doit monter dans une année, dans des fermes où l'on amène des quantités considérables d'engrais. Le fermier dont je parle, emploie à en faire venir presque tous les jours de loisir; il a souvent deux chariots à l'ouvrage à la fois, et perd ainsi une demi-guinée par jour, faute d'avoir un chariot à larges roues.

Sur quatre vingts charges, il y a 20 *l.* net à gagner; et je connois bien des fermiers qui font plus de cent voyages pour cet objet dans l'année.

Examinons à présent quelle économie se trouve sur une charge de froment ou d'orge, portée dans un chariot à larges roues.

J'en ai vu un, tel que je viens de le décrire, porter quarante quarters de blé à la fois; mais

je n'estimerai la charge qu'à trente quarters. Il en coûte pour porter trente quarters de froment ou autre grain, dans un chariot ordinaire :

	l.	s.	d.
Deux hommes à deux journeés chacun.	»	12	»
Ce qu'on leur donne à dépenser sur la route, six shelings à chaque fois	»	18	»
Trois bushels d'avoine pour six chevaux, un quarter et un bushel à 12 *sh*.	»	13	6
Trois *fans* de paille à chaque fois, à quatre pences par *fan*.	»	3	»
Un cent de foin à chaque fois à 2 *sh*.	»	6	»
Service de six chevaux, à 2 *sh*. et six pences chacun, par voyage.	2	5	»
	4	17	6
Un chariot ordinaire rapporte un chaldron et demi de charbon, ou cinquante-quatre bushels, pour lesquels le fermier reçoit 12 *sh*. par chaldron. Ce sont pour trois voyages, quatre chaldrons et demi qu'il faut déduire des frais.	2	14	»
Reste pour la dépense totale du transport de trente quarters de grain.	2	3	6

Un voyage fait avec un chariot à larges roues, et huit chevaux coûteroit :

	l.	s.	d.
Deux journées d'hommes.	»	4	»
Leur dépense	»	6	»
Quatre bushels d'avoine.	»	6	»
Quatre *fans* de paille	»	1	4
Un quiutal et demi de foin. [C'est plus en proportion que je n'en ai donné aux six chevaux du chariot à roues étroites; mais je donne partout de l'avantage à celui-ci.]	»	3	»
Huit chevaux, à une demi-couronne chacun. . .	1	»	»
	2	»	4

	l.	s.	d.
Transport de quatre chaldrons et demi de charbon, ou cent soixante-deux bushels, à 12 *sh.* le chaldron	2	»	14
Dépenses	2	»	4
Profit sur chaque voyage, au moyen de ce qu'on ramène du charbon	»	13	8

Tandis qu'en trois voyages, avec le chariot ordinaire, on fait une perte de 2 *l.* 3 *s.* et 6 pences; ce qui fait, sur chaque voyage à larges roues, 2 *l.* 17 *s.* 2 pences de profit.

C'est-là, dans une grande ferme, un article important, et digne de l'attention des fermiers qui exploitent assez de terres pour employer huit forts chevaux.

Supposons qu'un fermier ensemence dans une année cent cinquante acres de grain, et ne lui donnons par acre qu'une récolte de quatre quarters; ce n'est pas calculer trop haut, si c'est un homme qui achète et transporte chez lui beaucoup d'engrais :

Cent cinquante acres, à quatre quarters par acre, font six cents quarters, ou soixante voyages à faire dans l'année avec un chariot à roues étroites; ce qui, à raison de 2 *l.* 3 shelings 6 pences de perte par trois voyages, monte par an, à 45 *l.* 10 shelings.

Six cents quarters feroient, pour un chariot à larges roues, vingt voyages; et comme j'ai fait voir ci-dessus, qu'il y avoit par chaque voyage 2 *l.* 17 shelings et 2 pences de profit, les vingt voyages font dans l'année 57 *l.* 3 *s.* 4 pences, ou plus que

le prix d'un de ces chariots, payé par un seul article, et dans une seule année.

Plusieurs fermiers recueillent une quantité de blé plus grande que celle que j'ai prise pour exemple, et quelques-uns, sans doute, en recueillent aussi beaucoup moins. Mais il seroit facile de calculer le bénéfice à faire sur une quantité quelconque; et il sera toujours proportionnellement considérable pour toutes les fermes qui emploient huit chevaux ou plus.

Le même avantage se trouve dans tous les transports auxquels peuvent être employés ces chariots. Ils portent trois ou quatre fois la charge d'un chariot ordinaire en foin, paille, fagots, bois de charpente ou autre; et dans chaque article, le bénéfice proportionnel est le même.

En comptant seulement 20 *l.* par an d'économie sur le transport des engrais, le profit clair sur cet objet et sur la conduite du blé au marché, se monte à 77 *l.* 3 *s.* 4 pences. Je suis persuadé qu'en calculant à 100 *l.* l'économie à faire dans l'année sur la totalité des transports, on ne seroit pas au-dessus de la vérité, sur-tout si le fermier, comme le font plusieurs dans mon voisinage, rapporte des planches, du bois de charpente ou toute autre chose pour le compte des gens du pays.

Je vais actuellement examiner le mérite des objections que plusieurs fermiers, avec qui j'ai conféré à ce sujet, élèvent contre l'usage de ces excellens chariots.

Ils disent qu'un chariot à larges roues est une si grande et si embarrassante machine, qu'elle ne

peut servir à rien dans les terres. Elle n'est utile que sur les grandes routes.

Très - mauvaise raison assurément pour n'en point avoir. Un fermier qui a huit ou dix chevaux, a probablement trois chariots. Plusieurs que je connois en ont quatre, sans tenir de fort grandes fermes. Il faut absolument pour les travaux ordinaires, deux chariots à roues étroites. Dans plusieurs fermes on en a trois, et dans quelques-unes quatre. Lorsqu'on n'a point de chariot à larges roues, on fait les autres très-forts pour qu'ils puissent servir aux transports éloignés, et ils coûtent alors beaucoup plus qu'on ne seroit obligé d'y mettre, si on ne les employoit que sur la ferme. Il y auroit une grande économie à faire ces chariots plus légers ; et comme dans la plupart des fermes, on en fait un très-fort pour les grands chemins, il n'y auroit pas entre le prix de celui-ci, et le prix d'un chariot à larges roues, une grande différence.

J'ai à présent un chariot à roues étroites, qui me coûte 27 *l.* Je peux pour 50, en construire un à larges roues, qui sera complet à tous égards. La dépense extraordinaire n'est donc que de 23 *l.* Mais pour répondre à toutes les difficultés, je suppose que le fermier qui veut avoir un grand chariot, sera obligé d'avoir toujours le même nombre de petits, et que sa dépense extraordinaire montera à la totalité des 50 *l.* Que l'on juge si cette somme seroit mal placée, quand même on ne feroit par an d'autre bénéfice que celui des 20 *l.* épargnées sur le transport des engrais; et combien

bien plus d'avantage n'y trouve-t-on pas quand on voit qu'un seul chariot peut donner, par an, 70 à 100 *l.* de profit?

J'ai entendu faire, contre leur usage, quelques autres objections, mais toutes si légères, qu'elles ne méritent pas qu'on prenne la peine d'y répondre.

Un chariot à larges roues, peut aller sur toutes les principales routes, et arriver à toutes les villes un peu importantes de l'Angleterre; sur les routes même où il n'y a pas de barrières, il y a des chemins assez bons pour ces voitures: mais dans le comté dont je parle particulièrement, savoir, dans Suffolk, on trouve par-tout des chemins excellens, et souvent meilleurs pour des voitures de cette espèce, que pour les chariots à roues ordinaires.

Donnez à huit chevaux attelés à un chariot à larges roues, trois fois la charge que conduisent quatre chevaux sur nos grands chemins, dans un chariot ordinaire, et ils feront leur voyage avec plus d'aisance que ceux-ci; et dans d'autres chemins, où un chariot à roues étroites est tiraillé et presque disloqué par les profondes ornières dans lesquelles entrent ses roues, un chariot à larges jantes conduira, sans fatiguer les chevaux, et en usant de moitié moins le fer des assemblages, &c. une charge triple de celle que six chevaux peuvent mener dans un chariot à roues étroites.

La largeur des roues, donne à toute la machine de la fermeté et de l'aplomb, et l'aide à rouler sans éprouver ces secousses violentes qui, avec

des roues étroites, augmentent beaucoup la difficulté du trait; l'avantage qu'ont d'ailleurs les larges jantes, de faire dans la terre des ornières beaucoup moins profondes, doit nécessairement donner au mouvement une grande facilité.

J'ai entendu plusieurs fois faire à ces chariots le reproche de gâter les chemins; mais assurément rien n'est plus injuste; les meilleures routes d'Angleterre sont précisément celles que fréquentent ces voitures. Dans les chemins de traverse, faits sur l'absurde principe de n'avoir qu'une voie, et où une roue est toujours dans le sentier des chevaux, elles peuvent en effet gâter le chemin; et plutôt elles le font, et mieux cela vaut, si cela peut engager à renoncer bien vîte à une si ridicule manière de les construire. On ne peut donner le nom de *chemin* qu'à une surface passablement unie, sur laquelle la voie des voitures peut varier, et où l'on n'est pas obligé, pour en changer, de surmonter des ornières de deux ou trois pieds de profondeur.

Raisons pour lesquelles la culture est si souvent peu lucrative.

Lorsque je commençai à *cultiver*, deux sortes de gens m'engagèrent à ne me pas flatter de réussir. D'abord, des propriétaires me dirent qu'il n'y avoit rien à y gagner, et que j'y trouverois probablement beaucoup à perdre, si j'étois obligé de payer un prix de bail; puisque, parmi eux-mêmes, qui cultivoient leurs propres terres, très-peu pouvoient en retirer plus que la rente que leur eût

donné un fermier, et nourrir leurs chevaux avec le produit de leurs fermes : puis, des fermiers qui ont une antipathie mortelle contre ce qu'ils appellent [*gentlemen farmers*] des bourgeois cultivateurs et qui croient avoir droit de se moquer de tous ceux qui ont la prétention d'y connoître quelque chose, regardèrent comme ridicule l'espoir que j'avois de l'essayer sans y perdre.

Tout cela ne m'encourageoit pas à commencer; mais mon inclination pour la vie de la campagne, et ma répugnance pour ses frivoles amusemens, l'emportèrent sur ces sages avis, et j'entrepris la culture avec la persuasion qu'au moins je n'y perdrois pas. Il n'entroit point dans mon projet de me livrer nonchalamment à mon affaire. Ceux qui veulent s'occuper d'agriculture, doivent adopter la maxime de Stace :

— Steriles transmisimus annos :
Hæc ævi mihi prima dies, hæc limina vitæ.

Toutes les fois qu'on apportera dans l'agriculture de l'attention et de l'intelligence, je suis persuadé qu'on la trouvera avantageuse, sauf les exceptions particulières; mais il n'y a guères d'entreprise où l'on puisse perdre plus, par ignorance ou par défaut de soin.

La rente d'une ferme, quoiqu'elle soit un article très-important, n'est pas dans ce pays-ci, aussi souvent qu'on le croit, la cause de ce qu'on ne gagne pas à faire valoir.

Je sais que, dans quelques parties de l'Angleterre, les rentes sont portées si haut que les

fermiers ne sont guères plus à leur aise que des journaliers; mais il n'en est pas de même dans le Suffolk; la rente n'y pèse pas autant sur le fermier, que les frais auxquels il est habituellement obligé.

Des gens un peu expérimentés, qui auront examiné une terre en différentes saisons de l'année, jugeront assez exactement de la rente qu'elle vaut; et si ce n'est dans de très-petites fermes occupées par des gens peu à leur aise, je ne connois point d'exemple de fermier qui ait mal réussi, uniquement à cause de la rente qu'il étoit obligé de payer.

C'est très-souvent la raison qu'on en donne; mais un examen un peu attentif découvre quelque mauvaise économie ou quelque circonstance accidentelle à laquelle la perte peut être attribuée plus justement qu'à une forte rente. Cependant cette proposition, comme celles qui sont le plus vraies, souffre quelques exceptions.

Les fonds à mettre par un fermier sur une ferme, sont un objet essentiel et digne d'autant d'attention qu'aucune autre partie de l'agriculture.

Le mauvais succès de beaucoup de gens vient de ce qu'ils n'ont pas assez d'argent pour commencer; ce qui les jette nécessairement dans des embarras, et réduit leurs bénéfices sur tous les articles de leur exploitation : leurs fermes ne sont point montées d'une manière convenable ; ils vendent toujours avec désavantage; leurs champs ne sont pas à demi-cultivés, et au bout de peu d'années, à moins que quelque heureux événe-

ment ne les tire d'affaire, ils deviennent pauvres, malgré toute l'industrie, le jugement et l'application possibles.

Une rente foible et facile à payer, remédie difficilement au défaut d'argent pour s'établir.

On perd aussi beaucoup quand on n'a pas assez de jugement pour proportionner la quantité particulière de chaque espèce de bétail, à la nature et à la quantité des terres d'une ferme.

Si, par exemple, une ferme a besoin de deux charrues ou quatre chevaux, et que le fermier n'en ait que trois, qu'il n'ait qu'une charrue et une herse, ses champs ne peuvent être bien cultivés, même suivant les idées des fermiers ordinaires; par conséquent, ses terres, au bout de quelques années, seront en mauvais état, et il fera tous les ans des pertes considérables.

Au contraire, en se chargeant de chevaux inutiles, on est sûr de se ruiner en consommation; les dépenses qu'entraînent ces animaux, sont considérables, et s'ils ne sont pas constamment occupés, leur propriétaire doit nécessairement être en perte. Mais il n'est pas inutile d'entrer sur ce point dans un peu plus de détails.

Je parle ici des fermiers qui tiennent plus de chevaux que leurs fermes n'en comportent, sans pour cela donner à leurs terres plus de façons que d'autres. Si dans une ferme qui, pour l'ordinaire, exige trois chevaux, on en tient quatre, et qu'on laboure et herse en proportion de ce surplus de moyens, ce quatrième cheval ne sera pas préjudiciable au fermier : mais il en est tout au-

trement s'il n'emploie pas cet animal au plus grand avantage de sa ferme.

On n'aperçoit pas d'abord, combien il y a à perdre à n'avoir pas un nombre de chevaux proportionné aux besoins de sa ferme, et quelquefois cela n'est pas possible.

Un fermier peut se croire dans la nécessité d'avoir quatre chevaux, et quand il les a, il est fort douteux qu'il ne pût, avec ce nombre, exploiter parfaitement plus de terres qu'il n'en a. Mais quand un homme veut ajouter quelques champs à son exploitation, il devroit mettre toute son attention à n'en pas louer plus qu'il n'en peut faire valoir avec les chevaux qu'il a déja, à moins qu'il n'ait là de l'argent prêt pour en augmenter le nombre.

Il y a des inconvéniens pareils, à mettre trop ou trop peu d'autre bétail sur une ferme: un fermier, pour son intérêt, doit toujours se rappeler que trois animaux bien nourris, valent mieux que quatre mal entretenus: s'il n'en a pas assez, il subira une perte constante. Ces méprises ne sont que trop fréquentes, au grand détriment de l'agriculture.

La proportion à observer entre les pâturages d'une ferme et ses terres labourables, influe beaucoup sur le profit que peut faire un fermier.

J'ai déja fait voir combien les premières sont supérieures aux secondes; cependant plusieurs fermes ont très-peu de pâturages; d'autres n'en ont point du tout. Je n'ai jamais été à portée de remarquer le défaut contraire, celui d'en avoir trop.

La malheureuse méthode de convertir les pâtures en terres labourables, et de ne point les remettre, méthode si généralement suivie par tous les fermiers de ce pays-ci, à qui leurs maîtres veulent bien le permettre, tend continuellement à les appauvrir : ils ont tous la manie des terres labourables, et défricheroient volontiers jusqu'au dernier acre de pré qui se trouve sur leurs fermes.

Un système si répandu parmi eux, feroit penser que cet usage est véritablement utile ; mais il est aisé de prouver le contraire d'une manière incontestable, du moins d'après la méthode de culture usitée dans ce pays-ci.

Dans de bonnes terres, une ferme devroit avoir en herbage deux tiers de ses terres ; une petite devroit les avoir toutes. Les grands frais qu'entraîne le labourage, tiennent sans aucun doute, dans la pauvreté, beaucoup de fermiers qui, si leurs terres étoient toutes en herbage, courroient la moitié moins de risques, et vivroient beaucoup plus à leur aise.

Les vices particuliers d'une mauvaise économie, ceux qui proviennent de paresse, de défaut d'intelligence ou d'instruction, ne sont pas ceux que je me propose de traiter ici ; car ils sont si variés et si ruineux, qu'il n'y a aucun calcul à faire, si, dans toute supposition, on n'en fait exception.

Une trop grande quantité de terres dans une ferme, est souvent nuisible au fermier.

De grandes étendues de deux ou trois mille acres de terrain, qui ne sont pas rares dans Norfolk, sont trop vastes pour une ferme. Il est impossible

à un homme de bien faire valoir une pareille quantité de terres ; il doit y en avoir beaucoup de négligées, et très-peu de bien cultivées (*).

On retire, à la vérité, de grands produits de ces grandes fermes ; mais il faut des sommes considérables pour les monter et les exploiter comme il faut.

Il y a également des objections à faire contre les très-petites fermes, à moins que le fermier ne fasse par lui-même tout l'ouvrage. Le terme moyen qui, toute proportion gardée, est toujours le plus avantageux, semble être une quantité de terre, telle qu'on puisse monter la ferme et la faire valoir, sans être obligé de rien ajouter ni diminuer. Je m'explique.

(*) Personne ne peut cultiver exactement plus de deux à trois cents acres : par conséquent, si, dans une ferme plus étendue, le fermier a dû bénéfice, cela doit résulter de quelque avantage particulier de son bail; et alors le propriétaire est dupe, quelque habile qu'il se croie. Nous prédisons ce qui résultera en Angleterre des fermes trop étendues, c'est-à-dire de celles qui vont de 400 à 500 et à 1000 *l.* de rente, et cela dans peu d'années; c'est que les fermiers, comme des intendans, achèteront insensiblement, et comme par morceaux, jusqu'au plus petit coin de la terre de leurs maîtres, *qui nunc denormat agellum*. Nous aurons de riches paysans et une pauvre noblesse. Si cela peut ne pas importer au public, cela peut cependant intéresser quelques individus.

D'ou vient, dans les propriétaires, cette inadvertance qui nuit singulièrement à la population? — De ce que de grands seigneurs ont besoin d'argent, et qu'il leur en faut *accervatim*.

Mem. Communicat. CASSANDRIA.

Mon respectable ami parle ici probablement des très-grandes fermes sur un bon terrain. Elles ne doivent pas être petites dans les mauvais pays. *Y.*

Soit une ferme de soixante-dix acres de terre dans un bon pays, dont vingt soient en herbage et le reste en labour ; la terre louée de 10 à 16 *sh.* par acre : il faut au fermier un domestique, et s'il ne travaille pas fortement lui-même, un ouvrier toute l'année, outre quelques secours dont il aura besoin dans le temps des grands travaux.

Je sais qu'il y a plusieurs fermiers paresseux qui, dans de pareilles fermes, cultivent [si toutefois on peut donner ce nom à leur manière d'opérer] avec moins de bras que je n'en suppose ici ; mais leur conduite ne peut servir de règle à de bons cultivateurs. Il faut, en outre, dans cette ferme quatre chevaux.

Or, avec les mêmes frais ordinaires de domestiques, de chevaux, &c., le même nombre de charrues, de herses, de tombereaux, de chariots, &c. &c. on pourroit faire valoir cent acres aussi bien que soixante-dix, et avec le même profit par chaque acre. Celui qui n'en exploite que soixante-dix, perd donc considérablement, faute d'en avoir trente ou quarante de plus. La vérité est que l'on rencontre rarement une ferme dont l'étendue soit exactement proportionnée à la quantité de bétail qui est dessus.

Il y a plusieurs raisons évidentes pour lesquelles la culture est désavantageuse à des propriétaires riches qui entreprennent de faire valoir une partie de leurs terres, dans des vues d'agrément ou d'utilité.

Dans une belle ferme de Norfolk, d'une grande étendue de terrain, dont la rente est très-foible, et pour laquelle un propriétaire veut faire les

frais d'un marnage, il n'y a nul doute qu'il ne fasse beaucoup de profit, même en ne donnant pas à son exploitation une attention extrême; mais dans les fermes ordinaires, sur de bonnes terres, il est impossible qu'un bourgeois fasse quelque bénéfice, s'il ne donne pas à son entreprise les soins les plus constans, et s'il ne descend pas dans des détails minutieux auxquels il peut lui être désagréable de se livrer.

Ce que j'appelle ici gagner, ce n'est pas seulement faire la rente qu'il pourroit recevoir d'un fermier, sans se donner aucun mal, ni courir aucun risque; mais retirer la somme qu'auroit gagné un fermier au-delà de son prix de bail et de tous ses frais. Or, c'est ce bénéfice qu'il est rare de voir faire à des propriétaires qui cultivent pour leur amusement, ou pour quelques raisons de convenance; et, si l'on en excepte les terres en herbage, je suis persuadé que les propriétaires perdent gros à faire valoir leurs terres par eux-mêmes. On a tort de compter pour beaucoup, la facilité de recueillir, pour la consommation de sa maison, du froment, de l'avoine, &c. On feroit, en pareil cas, beaucoup mieux d'acheter tous ces articles, que d'avoir rien de commun avec la charrue.

Lorsque j'entends dire que la culture a réussi à des propriétaires, qui, à ma connoissance, ne donnent pas à leur affaire la même attention qu'un fermier, je ne le crois jamais; ou, du moins, je suis persuadé que leurs comptes ne sont pas exacts. Il ne me seroit pas difficile de justifier, par de bonnes raisons, cette incrédulité.

Il ne faut pas oublier que les fermes que des propriétaires font valoir par eux-mêmes, sont rarement de plus de 50, 60, 70 ou 100 livres de rente, et souvent au-dessous. Il n'est pas aisé à un fermier de gagner dans une pareille ferme, avec toute l'attention, l'intelligence et l'économie possibles, plus qu'il ne lui faut pour payer sa rente; et je crois même que rarement il en gagne autant. Il a cependant pour lui l'avantage de savoir son métier, d'y donner toute son application, et de faire de ses mains quelque ouvrage, beaucoup même, si sa ferme est très-petite. Combien donc est-il peu probable qu'un bourgeois, qui n'a pas vraisemblablement tous ces avantages, fasse un profit approchant de celui-ci, ou que même il en fasse un quelconque?

Premièrement, les achats et les ventes, qui font une des parties essentielles de son entreprise, sont faits par un régisseur ou maître-valet, à qui il faut payer sa peine. On peut être assez heureux pour en rencontrer un honnête homme; mais je ne conseillerois à personne de laisser dépendre le produit de sa ferme de l'honnêteté d'un autre. Le soupçon est pénible, sans doute, pour un esprit généreux et franc; mais le fermier ne doit pas oublier la règle de Descartes; il faut qu'il doute de sa propre existence, et qu'il regarde tout homme comme un fripon, jusqu'à ce qu'il soit sûr que c'est un honnête homme.

Il y a, d'ailleurs, plusieurs autres inconvéniens à s'en rapporter à des régisseurs.

Nous devons supposer que le propriétaire ignore

le métier de cultivateur ; et dans ce cas, il peut avoir un régisseur ignorant, sans être en état de s'en apercevoir. D'ailleurs, la dépense d'un régisseur ou d'un maître-valet, ce qui revient au même, est trop forte pour qu'on les ait constamment sur une petite ferme ; et dans leur absence, le propriétaire n'a que lui-même à qui s'en rapporter.

Or, c'est évidemment comme s'il n'avoit personne ; car peut-on supposer qu'il abandonne ses divertissemens, ses promenades, la compagnie de ses amis, et les plaisirs de la société, pour donner des soins à sa ferme ? Il seroit aussi raisonnable de croire que sa femme renoncera à un bal ou à un spectacle, pour venir surveiller le beurre et le fromage de sa laiterie. Les plaisirs champêtres des romans ne sont plus de saison ; et il y a une prodigieuse différence entre les occupations d'une fermière d'Angleterre, et celles d'un bergère d'Arcadie : mais revenons.

Il y a, même dans une petite ferme, mille objets qui demandent une application continuelle.

Le bétail de tout genre n'engraisse que de l'œil du maître. Il faut observer tous les changemens de temps, saisir l'instant favorable pour labourer, herser, semer, récolter, et en user avec diligence et prévoyance, veiller sans cesse à l'entretien des clôtures, et à des milliers, enfin, d'autres articles qui exigent une surveillance attentive et non interrompue.

Le seul article de l'emploi des journaliers peut absorber tout le profit d'une ferme. y a

vingt à parier contre un que chaque ouvrier coûte au propriétaire qui fait valoir, 40 *l.* par an, c'est-à-dire le double de ce qu'il coûte à un fermier; car, non-seulement il recevra de lui le même salaire, mais, de plus, lui et peut-être la moitié de sa famille seront nourris par la cuisine du maître. Sur dix valets de ferme, il y en a neuf qui ont un compère parmi les journaliers employés sur la ferme.

On fait à tous ces objets si peu d'attention, qu'il ne doit pas être douteux que mon opinion ne soit fondée en raison. Il est aisé de reconnoître combien le fermier a d'avantages sur le gentilhomme cultivateur, et celui-ci ne peut, sans quelque mérite, les lui enlever; car très-peu, je crois, peuvent dire avec Crésinus: *Nec possum vobis ostendere, aut in forum adducere lucubrationes meas, vigilias et sudores.*

Il résulte assez clairement de ce que j'ai dit, que le peu de profit que donne la culture, est dû non pas à l'art lui-même, mais à l'impéritie de ceux qui le pratiquent.

Puisque j'ai traité, avec tant de détail, plusieurs points dans lesquels les cultivateurs sont exposés à perdre, je vais encore abuser de la patience du lecteur, et donner mon avis sur la méthode des gens riches qui cultivent dans d'autres vues que celle du profit. Mon opinion pourra être utile à ceux qui ne mettent pas d'intérêt à gagner, et dans un sens contraire, peut-être aussi à ceux à qui leur fortune ne permet pas d'être indifférens sur cet article.

Il n'est guères possible à un riche propriétaire de vivre à la campagne, sans trouver plusieurs inconvéniens à n'avoir pas un attelage de chevaux de labour, des chariots, des charrettes, etc. et autres ustensiles employés à la culture. Quand on ne considère pas le bénéfice, on trouve à faire valoir une foule de commodités et d'agrémens qui embrassent presque tous les détails d'une vie passée à la campagne.

Quant à l'amusement, qu'y a-t-il de plus intéressant que les occupations champêtres, quand on n'a point les inquiétudes du profit ou de la perte à y faire ? Le bien public est intéressé à ce que tous les riches propriétaires exploitent par eux-mêmes quelques parties de terrain, afin qu'il se fasse des expériences, que l'on tente des méthodes d'agriculture différentes de celles qu'on voit pratiquer dans son voisinage ; que les fermiers voient que leurs propres usages ne sont pas les seuls bons, et que leur propre pratique est susceptible d'être perfectionnée.

Toutes les améliorations et inventions nouvelles en agriculture, viennent des riches propriétaires cultivateurs. J'en connois à peine une qui ait été faite par des fermiers : non pas que je m'en étonne, car je trouve cela fort naturel ; mais, en même temps, c'est une forte raison pour desirer que les propriétaires s'adonnent à l'agriculture, quand même ils auroient à y perdre.

L'emploi coûteux des engrais, qui a introduit dans les champs les méthodes des jardins, et la culture des turneps, sont, entre mille au-

tres exemples, dus à des gentilshommes cultivateurs.

Quand le bien public n'entreroit pour rien dans cette considération, le seul agrément que donne l'agriculture à un riche propriétaire qui a le moindre goût pour les occupations champêtres, doit l'engager fortement à s'y livrer. Des cultivateurs de cette espèce font bientôt de leur terre un jardin, et en augmentent véritablement la valeur.

Que peut-il y avoir de plus amusant que de faire des expériences d'agriculture, que d'essayer la culture des végétaux récemment découverts, de tenter de nouvelles méthodes pour faire venir les anciens, d'amener la terre à son plus haut point de fertilité, et de faire croître des plantes infiniment plus belles et plus vigoureuses que celles que produit la culture ordinaire, d'employer une foule de machines que chaque jour on invente, en observer la construction et les effets, de voir pousser dans un petit espace de terre, une variété infinie de végétaux inconnus aux simples cultivateurs, de jouir sans cesse de cette propreté, de cet arrangement dans l'agriculture, de ce *simplex munditiis* qui donne à tous les objets leur plus beau coloris, et qui charme l'imagination en lui présentant la nature revêtue de toute son élégance ?

Les propriétaires peu fortunés, qui, en se mêlant un peu d'agriculture, ne croient pas devoir négliger le profit, ont à considérer plusieurs points :

Ils doivent d'abord se persuader que si l'agriculture est amusante, elle n'est cependant utile qu'avec de l'application : il est essentiel de faire

sans cesse attention à tout ; il faut tenir les comptes les plus exacts, et noter toutes les instructions que l'on peut recueillir. Pendant les premières années, on peut employer un régisseur ; mais on trouvera que chaque jour les connoissances augmentent avec l'attention et le soin que l'on donne à ses affaires.

Il faut se garder de faire, autrement qu'en petit, les expériences indiquées par les livres. Il y a vingt à parier contre un qu'on y perdra, si l'on ne commence pas par faire quelque essai sur de petites portions de terre, avant de tenter l'expérience sur tout un champ. Il faut, autant qu'on le peut, faire travailler les ouvriers à la pièce ; si l'on en emploie beaucoup à la journée, je garantis qu'il est impossible de rien gagner à faire valoir. Il est bon, en commençant, d'appliquer à cet objet une somme d'argent suffisante ; car on trouvera qu'il en coûte beaucoup plus qu'on ne l'avoit supposé. Je répète en outre que si l'on ne tient pas des comptes exacts, on perdra infailliblement.

Si l'on a le choix, il ne faut pas penser à faire valoir moins de cent acres de terre dans un bon pays.

De l'utilité qu'il y auroit à prendre connoissance des méthodes des étrangers, en fait d'agriculture. Idées sur les moyens d'acquérir et de propager cette connoissance, particulièrement recommandée à l'attention de la société établie pour l'encouragement des arts, des manufactures et du commerce.

L'agriculture est, je crois, portée à un plus haut

haut point de perfection en Angleterre, que dans aucun autre pays de l'Europe; il n'y a nul doute, cependant, que nous ne soyons très-éloignés du point auquel nous pourrions atteindre. Le royaume, en général, est probablement beaucoup moins bien cultivé que l'empire de la Chine, si nous devons en croire les meilleures relations que nous ayons de ce pays.

Une grande partie du nôtre est inculte; les parties montagneuses ou marécageuses, les dunes, les landes et les marais forment une immense quantité de terre dont il y a, je crois, bien peu qui ne fût susceptible de culture.

L'agriculture, dans les plus belles parties du royaume, n'est pas assez perfectionnée pour rendre inutile le soin des améliorations.

Si l'on avoit tenu, depuis un siècle, un registre exact des opérations faites sur quelque étendue de terre que ce fût, dans un genre quelconque de productions, nous y trouverions un progrès uniforme vers la perfection. Les meilleures autorités que nous puissions consulter, montrent que nous recueillons une plus grande quantité de blé qu'on n'en obtenoit autrefois; ce qui prouve évidemment que l'agriculture se perfectionne; et l'expérience de mille cultivateurs instruits nous fait voir que nous sommes loin du degré de perfection auquel cet art peut atteindre, et auquel nous devons tâcher de le porter.

Rien ne peut mieux contribuer à répandre les connoissances en fait d'agriculture, et à faire connoître à chaque partie du royaume les méthodes

suivies dans toutes les autres, que la publication fréquente d'un recueil général de toutes les expériences agricoles.

Mais il y a encore dans cette science plusieurs moyens importans d'instruction, que cet ouvrage ne peut embrasser.

Avec un peu de réflexion, on ne sauroit penser que toutes les améliorations puissent venir de nous seuls, et que nous ne puissions pas acquérir des étrangers plusieurs connoissances précieuses dans cette partie.

Il est probable que la culture est, en ce pays-ci, dans un état plus florissant que dans la plupart des pays de l'Europe; mais il ne faut pas en conclure que des nations qui ne jouissent ni des avantages de la liberté, ni d'une situation pareille à la nôtre, ne puissent pas faire, en agriculture, des découvertes très-brillantes et très-utiles en elles-mêmes, quoique très-insuffisantes pour contribuer au bien-être général de ces peuples.

Ce n'est pas à une sagacité supérieure que nous sommes redevables des succès de notre agriculture : c'est à l'espèce de liberté dont nous jouissons. Ce sont nos lois qui ont créé chez nous une classe d'hommes presque inconnus dans les autres pays de l'Europe, une classe de cultivateurs aisés et instruits (*).

(*) Si l'on jette les yeux sur l'agriculture de la Flandre et du Brabant, depuis 1600 jusqu'à 1650, on y trouvera d'aussi grands, et peut-être de plus grands progrès que n'en a jamais fait l'Angleterre dans un demi-siècle. Voyez *Hartlibs Legacy*, 1653. *Sir Rob. Westoni Flern. Husb.*

Quelque avantage que nous ayons, en ce genre, sur les autres nations, il ne nous en est pas moins utile d'observer avec attention les innombrables méthodes de culture suivies dans le reste du monde, de les comparer avec les nôtres, de faire des essais sur leurs mérites respectifs, d'adopter sans préjugés, celles qui nous sont propres.

Donnons pour base à nos connoissances une expérience sage et réfléchie, et prenons le parti d'accueillir tout ce qu'elle nous aura démontré être meilleur que ce que nous faisons.

Si telle est la véritable marche que nous prescrit la raison, nous devons avec soin tâcher de connoître jusques dans leurs plus petits détails, les usages étrangers. Mais où prendre cette instruction ? Ce sont des seigneurs ou des gens riches qui voyagent, et non des fermiers ; et malheureusement, ceux à qui la fortune a donné ce grand et particulier avantage, cette importante occasion d'acquérir des lumières utiles à eux-mêmes et à leur pays, ne sont pas gens qui pensent souvent à l'agriculture.

L'âge auquel on fait voyager notre jeunesse angloise, oppose un obstacle insurmontable à ce que la nation gagne quelque chose à ces courses. Si quelques personnes d'un âge plus mûr entreprennent de faire le tour de l'Europe, combien peu font attention à la culture si variée des terres sur lesquelles elles passent ! Parmi les voyageurs même qui ont assez de réflexion et de sagacité pour de pareilles observations, combien peu ont, en agriculture, assez de connoissances pour dis-

cerner les avantages d'une méthode, et pour voir en quoi elle pourroit être utile à leur pays!

Il faut s'attendre que ceux qui voyagent, cherchent à tirer de cette partie de leur éducation, les avantages ordinaires qu'elle peut procurer. Il est bon d'avoir une teinture générale des connoissances de son temps, et un homme d'esprit qui a de la littérature et du goût, rencontre tant d'objets propres à occuper son attention et à flatter son imagination; le commerce des gens de lettres et le spectacle des chefs-d'œuvre des arts, lui offrent dans les pays étrangers tant de jouissances, qu'il ne faut pas être surpris s'il ne fait aucune attention à l'agriculture.

On ne doit pas se flatter qu'une charrue soutienne la concurrence d'un Corrége, ou que la race des vaches et des bêtes à laine se mêle aux idées qu'inspire l'aspect de la Vénus de Médicis. Les voyageurs doivent sacrifier aux Grâces. Heureux leur pays, s'ils donnent aussi quelque attention à ce qui peut lui être utile.

Je m'étonne quelquefois de ce que, parmi tant de gens qui ont voyagé, il y en a si peu qui aient cru l'agriculture digne de leurs observations. On a cité, décrit et copié sans fin des bâtimens, des statues, des tableaux et des ruines; mais de tous les journaux de voyages que j'ai lus, j'en connois à peine un qui donne une idée de l'agriculture, et des méthodes pratiquées à ce sujet dans les pays auxquels il a rapport.

C'est du travail que dépend principalement la prospérité des nations. Il n'y a point de parti-

cularité relative à la classe pauvre et laborieuse, qui soit indifférente pour le public, pour le législateur, le politique, ni même, en général, pour un homme instruit. Je fais ici quelques questions très-simples :

A quoi se montent en France, au bout de l'année, les salaires d'un ouvrier?

Que dépense-t-il en
Loyer,
Combustible,
Vêtemens,
Vivres,
Impositions?

Combien d'ouvriers, un pays portant l'autre, sont employés en France, sur un terrain de cinq-cents acres?

Il n'y a point en France de *taxe des pauvres* : comment font, pour vivre, les vieux journaliers, ceux qui ne sont plus en état de travailler? point très-important! Je pourrois multiplier ces questions à l'infini.

Or, parcourez des volumes de Voyages, et tâchez de me résoudre ce petit nombre de questions. Vos recherches ne seront-elles pas inutiles?

Si, de là, vous passez au produit des terres, à la culture qui donne ce produit, à la nature du sol, à toutes les branches de l'économie rurale, il en sera de même; vous ne trouverez rien à apprendre sur ces matières.

Etendez vos recherches jusqu'aux manufactures; cherchez à savoir ce que gagnent leurs ouvriers,

comment ils vivent ; quels sont les principes des manufacturiers, la demande des marchandises, la facilité des ventes, les variations des prix : où trouverez-vous une réponse ?

N'en est-il pas de même à l'égard du commerce ? Informez-vous de l'état actuel du commerce à Nantes, à Marseille, à Cette, à Bordeaux ; en quoi les exportations de ces places ont augmenté, en quoi elles ont diminué ; la variation des droits de sortie et d'entrée, les résultats, &c. &c. &c. : après avoir lu cent volumes de Voyages, ne serez-vous pas, sur tous ces points, aussi ignorant que vous l'étiez à la première page ?

Nous voyons donc que l'agriculture, le commerce et les manufactures ne sont, aux yeux des voyageurs, d'aucune importance. Voulons-nous savoir à quoi ils en attachent ? Nous trouvons dans leurs écrits une minutieuse attention donnée aux plus petites occupations des grands. Le changement de chemise du roi de France, les intéresse davantage que le défrichement des landes de Bordeaux.

Les acteurs célèbres, les chanteurs de l'opéra, les danseuses jouent un grand rôle parmi les personnages cités par nos voyageurs modernes. Ils nous parlent plus de mademoiselle Clairon, que de M. de Tourbilli, de M. Duhamel, &c. &c.

La connoissance complète de l'agriculture étrangère, que je voudrois au moins voir acquérir par un de mes compatriotes, et publier par lui pour l'avantage général, ne peut convenir à notre jeune noblesse, pendant qu'on la fera voyager d'après

le système généralement adopté. Il ne faut pas non plus la chercher dans aucun des livres publiés jusqu'à ce jour.

Supposons qu'un homme propre à ce travail, entreprenne le voyage de l'Europe ou d'une de ses parties, uniquement pour s'instruire à fond des détails les plus minutieux, les moins dignes d'observation de l'agriculture pratique des pays qu'il parcourra : cet homme, quoiqu'il pût de temps en temps s'amuser dans une ville, devroit regarder la campagne comme le théâtre principal de ses observations, et prendre toujours gîte dans un village; il devroit même éviter, en général, les routes suivies par le commun des voyageurs, et suivre des chemins où ne passent pas fréquemment des étrangers ; il iroit lentement, s'arrêtant par-tout où il trouveroit quelque chose à observer. Si quelque méthode remarquable venoit à le frapper, il devroit tâcher de la suivre en son entier, de voir cultiver la terre, de voir semer le grain, et faire la récolte; et pour cela, diriger sa marche de façon que cela ne le forçât ni de prolonger un séjour inutile, ni de se transporter de trop loin d'un lieu à un autre. Le sol et toutes ses variétés seroient l'objet constant de son attention, et il remarqueroit avec soin le grain ou l'herbe qui paroîtroit le mieux lui convenir; il feroit des dessins de toutes les machines, de tous les ustensiles de culture qui différeroient de ceux de son pays, et considéreroit attentivement la manière dont on les fabrique; il tâcheroit de se procurer de la semence de grains ou d'herbages,

et même quelques élèves des races de bétail les plus remarquables, et de les envoyer en Angleterre, avec des instructions sur la culture à donner aux unes, et la nourriture à fournir aux autres. Dans quelques pays, ces exportations sont défendues; dans d'autres, elles sont permises: en un mot, il observeroit toutes les parties de l'agriculture, il en noteroit tous les détails; il sauroit comment les terres sont affermées, il verroit les baux, et étudieroit leurs diverses stipulations; il remarqueroit la manière dont les terres sont cultivées, lorsque le seigneur lui-même les fait valoir, et que tout le monde dans sa terre est serf ou domestique; il ne négligeroit pas non plus de voir comment, dans chaque pays, on fait les chemins, et comment on les entretient; il donneroit une attention particulière aux lois sur les pauvres, à la police qui les concerne, et ne se bornant point à les étudier dans les livres, il en observeroit les effets dans les détails de leur vie; il recueilleroit là, peut-être, des idées dignes d'être adoptées par la législature même de la Grande-Bretagne.

Pour faire sur ce plan un voyage, je conseillerois de commencer par la Flandre et la Hollande; il faudroit en Brabant, et sur-tout entre Anvers et les pays hollandois, examiner comment on tire le plus grand parti d'un mauvais terrain par la culture du lin. On fait aussi beaucoup d'éloges de la manière dont on cultive le trèfle; on en obtient trois coupes en un an, quoiqu'on le sème avec de l'avoine. Viendroient ensuite la Flandre françoise, la Lorraine et les provinces voisines, la Cham-

pagne et la Bourgogne. Il faudroit examiner à fond le sol et le climat de ces provinces, afin de faciliter les recherches à faire dans nos colonies, sur les parties propres à produire des vins de la même espèce : on iroit de là en Franche-Comté, dans le Lyonnois ; puis, revenant dans une autre direction, on traverseroit l'Orléanois, la Normandie, la Bretagne et l'Anjou. L'admirable Mémoire du marquis de Tourbilly, sur les défrichemens, ouvre dans cette province un vaste champ aux observations. On porteroit un œil attentif sur ses estimables travaux ; on compareroit l'état actuel de sa terre avec celui des terres voisines non améliorées, et l'on feroit des remarques détaillées sur l'effet de toutes les mesures qu'il a prises. Parcourir, son livre à la main, tout le territoire de cet homme célèbre, doit être une promenade aussi amusante qu'instructive. De l'Anjou, on continueroit sa route au travers de la Guyenne et du Languedoc, où il y a du froment de printemps ; on parcourroit ensuite la Provence, et l'on y verroit quelle est la nourriture de ses moutons. Un auteur moderne dit que le mouton célèbre que l'on mange entre Aix et Arles, vit sur une plaine très-étendue, où il n'y a ni un seul arbre ni la moindre verdure, et où l'on ne voit que des galets [pierres rondes roulées par la mer] (*), mais que ce terrain si sec est plus profitable aux propriétaires, que s'il produisoit ou du vin ou du blé dans la plus grande abon-

(*) *Voyez* Voyage en France, article *La Crau*.

dance. Il est couvert de moutons qui s'engraissent dans l'espace de trois semaines, au moyen d'une petite fleur blanche, toujours fleurie, qui croît sous les pierres. Ils sont obligés pour l'avoir, de déranger les galets avec leurs pieds. Elle donne à leur chair un goût si agréable, qu'on en fait au loin des présens, comme en Angleterre nous en faisons de venaison (*). C'est là véritablement une plante merveilleuse; cependant, sans regarder cette particularité comme très-exacte, on peut du moins s'attendre à trouver, dans la nourriture de ces moutons, quelque chose d'extraordinaire et qui mérite l'attention d'un observateur. Après avoir vu le Dauphiné, on reprendroit sa route vers la Gascogne; on iroit examiner les défrichemens des landes de Bordeaux, dont plus de 200,000 acres ont été, dans ces derniers temps, défrichés et divisés en petites fermes, par une société vraiment patriotique, dont les soins ont été secondés par l'autorité du gouvernement : exemple admirable et bien digne que nous l'imitions ! On entreroit de là dans l'Espagne, et l'on dirigeroit ses pas vers la Galice; on y prendroit des détails sur le sol du pays, et en même temps sur la culture et l'espèce des turneps qu'on y cultive près de la source du Minho, et qui, dit-on, pèsent quelquefois jusqu'à cinquante livres (**). On traverseroit le Portugal, pour entrer ensuite dans l'Andalousie, où il y auroit à examiner, entr'autres

(*) Gentleman's Guide on his tour Trough France, *p.* 66.

(**) Clarke letters on the Spanish nation, *p.* 4.

choses, la luzerne de Columelle, un très-excellent sainfoin, et un froment du printemps. On reviendroit de là par la Catalogne et le royaume de Valence. Ce dernier passe pour le jardin de l'Espagne, et ses productions naturelles sont bien dignes de l'attention d'un fermier voyageur.

J'ai entendu dire à M. Merci de Bath, qui a servi, en Espagne, sous le comte de Peterborow et le lord Gallway, et qui a vécu successivement dans presque toutes les parties de l'Europe, que le royaume de Valence étoit le plus beau pays qu'il eût jamais vu, et le plus abondant en fourrages; qu'il produit en quantité une herbe douce et nourrissante, qui croît jusqu'à la hauteur de quatre pieds; et de plus, une multitude d'autres herbes non moins précieuses. Ceux qui voudroient nous détourner de chercher là des exemples, à cause de la différence des climats d'Angleterre et d'Espagne, devroient se rappeler que plusieurs de nos fruits et de nos plantes les plus utiles, sont originaires des pays chauds, et que la luzerne se trouve jusques dans les climats les plus chauds de l'Asie (*).

Il faudroit par-tout se procurer du plant des vignes les plus propres à réussir dans nos colonies du continent de l'Amérique. On donneroit au froment d'Espagne une attention particulière, ainsi qu'à la race des bêtes à laine et à la manière dont

(*) Une observation constante a démontré que les plantes, ainsi que les animaux, s'acclimatent plus facilement en passant du sud au nord, qu'en venant du nord au midi. L'expérience a dément à cet égard, toutes les conjectures. *T.*

on les abrite pour conserver leurs laines. On n'oublieroit pas le sembradore, non plus que le pin cembran et l'arbre algorabale.

Après avoir traversé de nouveau la France, on s'occuperoit ensuite des Alpes, de la Savoie et de la Suisse : ce dernier pays offriroit, m'a-t-on dit, au voyageur instruit, plusieurs observations curieuses en agriculture. L'éducation et l'administration du bétail suffiroient seules pour mériter un examen attentif. Les excellens Mémoires de la société de Berne fourniroient la matière de plusieurs recherches qu'il faudroit faire sur les lieux. On trouve dans ce recueil les noms de tous les endroits où ont été faites les expériences et améliorations dont on y parle (*).

La proportion entre la valeur de la terre et les récoltes qu'elle produit, devroit être étudiée avec soin. M. de la Harpe, dans son *Cultivateur enrichi par les prés artificiels*, dit que la terre de son voisinage, qui vaut 6 *l.* 5 *s.* sterling par acre, non-seulement n'est pas mauvaise, mais qu'elle est bonne, et qu'elle se loue en général 6 *s.* 3 *d.* C'est un fait à vérifier, ainsi que les détails suivans que fournit le même auteur sur les prix du travail.

Un laboureur	12	10	»
Un vacher	6	5	»
Pour faire récolter un acre de froment	»	6	»
Pour faire battre la récolte par acre	»	7	6

(*) Il seroit bon, dans un voyage comme celui-ci, de lire sur les lieux les Mémoires de toutes les sociétés d'agriculture de l'Europe, et d'y vérifier toutes les particularités dont il y est question. *Y.*

C'est là le travail qu'il est le plus bizarre de faire faire par acre. J'indique seulement ces particularités comme devant être par-tout examinées, aussi bien que les prix des denrées, et leur proportion avec ceux du travail. Il faudroit faire une attention particulière au voisinage de Genève, et tâcher de savoir pourquoi l'agriculture ordinaire, comparée à celle de l'Angleterre, y est dans le triste état que dépeint M. de Châteauvieux dans ses écrits. On devroit observer avec soin l'état de la nouvelle culture, et noter les opérations faites sur quelques centaines d'acres, ainsi que le produit qu'ils ont donné.

Le sol sur lequel on cultive le chanvre dans le voisinage de Nice, ainsi que la culture qu'il reçoit, mériteroient un examen attentif. Le docteur Smolet (*) prétend que le chanvre de ce pays est le plus grand et le plus fort qu'il ait jamais vu.

On visiteroit ensuite les principales parties de la Lombardie; on donneroit quelque attention à la culture qui se fait avec des buffles, et l'on noteroit les avantages, ainsi que les inconvéniens, des longues charrues des Italiens. Il faudroit étudier la manière de cultiver le riz, pour comparer la méthode italienne à celle que l'on suit dans la Caroline, et faire avec attention des observations sur les moyens de rendre moins mal-saine la culture de ce grain si nourrissant (**).

(*) Travels, *vol.* 1. *p.* 341.

(**) A Pondichéry, le meilleur ouvrier indien, peintre ou tisserand, ne peut gagner dans sa journée plus de deux pences. Cepen-

On se rendroit ensuite dans les parties méridionales de l'Italie, et l'on y feroit des observations sur l'état de l'agriculture de la Toscane *), comparé à celui où elle est dans les dominations du pape et du roi de Naples, et sur les raisons qui ont produit entre ces pays, relativement à cet objet, une différence que l'on dit être considérable. Il conviendroit d'examiner avec soin le sol et la qualité d'herbe des prairies toscanes, le bœuf de ce pays ayant une réputation particulière de beauté. Il seroit important d'étudier à fond l'effet que produisent dans le royaume de Naples, les droits mis sur l'exportation des grains; cette recherche fourniroit sans doute plusieurs argumens en faveur de la gratification établie chez nous. Il y a quelques années que, dans tout le royaume de Naples, il y eut une récolte si abondante, qu'il resta dans le pays pour 2 ou 300000 *l.* sterling de blé qu'on ne put y consommer. On s'adressa alors au gouvernement, pour lui demander une

---

dant ce salaire lui suffit pour vivre et nourrir sa femme et ses enfans, leur principale nourriture étant du riz bouilli dans l'eau, ou réduit en pâte, et cuit sur des charbons. *Mod. Hist. Univ.* vol. 11, p. 106.

(*) En entrant en Toscane, dit M. Sharpe, nous fûmes surpris du changement qu'offrirent à nos regards et le pays et les habitans. Toute la surface de la Toscane est converte de fermes et de maisons de paysans, objets très-rares dans les états du pape et dans ceux du roi de Naples: mais les habitations des paysans, ici et dans toute l'Italie, ne sont pas, comme en France et en Angleterre, de misérables huttes bâties en terre et couvertes en chaume. Elles sont bâties en pierres et en briques. *Letters from. Italy*, p. 28. *Y.*

exemption des droits sur l'exportation, sans laquelle les marchands ne pouvoient trouver leur compte à vendre à l'étranger. Quoique plusieurs personnes, et entr'autres un vieux seigneur napolitain de ma connoissance, fissent remarquer au ministre que le revenu public gagneroit plus à l'introduction de cette somme considérable dans le pays, qu'à la perception du droit sur l'exportation, il fut sourd à tous les raisonnemens, et ne voulut jamais consentir à donner un exemple qui lui paroissoit si dangereux. Il en résulta que les blés se gâtèrent, furent perdus, et que la récolte suivante ayant manqué, on éprouva une épouvantable disette (*). Viendroit ensuite la Sicile : cette île est assez bien cultivée, puisqu'elle produit tant de blés; et sans doute on pourroit y recueillir des instructions utiles. Les plantations de cannes à sucre, entre Citadella et Syracuse, mériteroient d'être examinées avec soin. On prendroit des notes sur les détails de leur culture; et comme le sucre qu'on y fait est très-bon, il seroit important de bien étudier la chaleur du climat, d'autant que l'on prétend que les îles de Bahama sont trop au nord pour cette plante.

La meilleure manière de se rendre de là en Allemagne, seroit, si cela est praticable comme je n'en doute pas, de passer par les provinces ap-

(*) *Sharps Letters from. Italy*, p. 224. Dans un autre endroit, M. Sharp parle du grand nombre des Lazzaronis et autres pauvres de Naples; tandis que lors du séjour qu'y fit M. Harte, on ne voyoit pas un mendiant dans les rues. Voyez *Essays on Husbandry*, p. 68. *Question.* — Quelle est la cause de ce changement? *Y.*

partenantes aux Turcs sur la côte du golfe de Venise; d'entrer de là en Autriche, et de faire ensuite le tour de l'Allemagne, examinant particulièrement les parties qui bordent les grandes rivières. On se dirigeroit ensuite vers le nord, en traversant la Pologne, dont on observeroit les pâturages, le bœuf de ce pays ayant autant de réputation que celui de Toscane. On passeroit de là en Livonie, en Finlande et en Russie; on auroit un soin particulier de ne pas oublier l'Ukraine, et l'on tâcheroit d'en bien connoître le climat, le sol, la culture, principalement celle du lin et du chanvre, afin de faciliter la connoissance des parties de nos colonies qui y seroient propres. La Suède et le Danemarck termineroient ce long voyage.

Il faudroit, pour les autres parties du globe, car on n'en devroit omettre aucune, employer différentes personnes. Les pays les plus peuplés sont ceux qui méritent le plus d'attention, cette circonstance fournissant au moins la probabilité d'une active circulation.

Dans plusieurs voyageurs, on trouve des passages qui serviroient de fil pour conduire à des observations. L'un d'eux fort intelligent, M. Dell (*), dit qu'il n'y a point de foin en Perse, mais que les chevaux y sont tenus vigoureux et en bonne santé avec de la paille et un peu d'orge séchée.

(*) Travels from St.-Pétersbourg to divers parts of Asia, *vol.* 1. *p.* 126. 8°.

Il faudroit, durant tout ce Voyage, tenir un journal exact et détaillé de l'infinité d'objets divers qui se présenteroient à l'attention; recueillir toutes les informations que pourroient procurer les habitans du pays, et faire d'amples descriptions de tous les procédés de la culture, par-tout où elle paroîtroit le mériter. L'auteur, à son retour, communiqueroit au public sa riche collection, comme une source générale d'instruction et d'expérience, et comme un monument de ses talens, de son application, et de son industrie; il auroit fait le récit de Voyage, le plus utile qui eût jamais paru dans le monde (*).

Je suis convaincu que si ce plan étoit exécuté par une personne, ou plutôt par des personnes convenables, il en résulteroit les plus grands et les plus importans avantages. On découvriroit ainsi des espèces de plantes, des méthodes de culture absolument inconnues à l'Angleterre, et l'expérience en feroit adopter plusieurs. Je peux me tromper; mais je suis frappé, je l'avoue, de l'utilité de ce projet.

Un plan si vaste, une entreprise si difficile,

(*) Ici l'auteur fait entrer dans son projet de voyage les colonies angloises de l'Amérique septentrionale. Comme il s'attache particulièrement à celles que la révolution de 1778 a détachées de l'Angleterre, nous croyons inutile de parcourir avec lui les objets dont il recommande l'étude au voyageur qu'il veut envoyer dans ces contrées. Elles nous sont aujourd'hui mieux connues que bien des parties de l'Europe; et de très-bons ouvrages ont remplacé, par des instructions positives, les notions imparfaites qu'on avoit à cet égard en Angleterre en 1764.

demanderoient, pour être exécutés avec fruit, des talens et des connoissances particulières, dans celui qui voudroit s'y consacrer.

Il devroit d'abord être parfaitement instruit de toutes les méthodes de culture pratiquées en Angleterre; et cette connoissance, il ne lui suffiroit pas de l'avoir puisée dans les livres; quelques années de pratique lui seroient nécessaires pour bien connoître les avantages et les défauts de notre agriculture, ainsi que les instrumens qu'elle emploie. Pour pouvoir discerner en quoi les étrangers ont sur nous quelque avantage, il lui faudroit de la pénétration, une intelligence nette et facile, de l'attention et de la réflexion dans l'esprit. L'objet de ses voyages demanderoit, en outre, de la vigueur et de l'activité. Obligé de traiter avec une grande diversité de personnes, il auroit besoin de souplesse, de patience et de dextérité. L'usage des principales langues de l'Europe devroit lui être familier; il seroit à souhaiter qu'il eût assez d'habitude des arts du dessin, pour être en état de dessiner avec exactitude, des plantes et des machines de tout genre. La description des plantes nouvelles exigeroit aussi qu'il eût quelque teinture de la botanique, et par dessus tout, il devroit être fort riche, afin de pouvoir faire de nombreuses emplettes, et aplanir, dans l'occasion, une foule de difficultés.

Toutes ces qualités seroient précieuses, toutes seroient nécessaires; mais où les trouver?

Je conviens qu'il est peu probable, impossible peut-être, de rencontrer quelqu'un qui les réu-

nisse ; mais je ne pense pas que les avantages du plan fussent tous perdus, parce qu'il manqueroit à celui qui l'auroit entrepris, quelques-unes des qualités qui auroient pu en rendre l'exécution plus complète. Une connoissance pratique de l'agriculture angloise, jointe à quelque usage du dessin, seroit absolument nécessaire, et elle devroit être alliée à autant d'intelligence, de jugement et de conduite qu'on en pourroit trouver. Il y a malheureusement deux choses peu probables; l'une, qu'un homme fort riche s'engage dans une pareille entreprise ; et l'autre, qu'un homme riche, qui en auroit le courage, soit doué des qualités nécessaires pour l'accomplir.

Il y a beaucoup à espérer, dans des choses de ce genre, de la munificence et du patriotisme de la société instituée pour l'encouragement des arts ; c'est dans son sein qu'on peut trouver de bons juges sur les qualités de la personne propre à un pareil projet, et c'est là aussi qu'on peut lui tracer des instructions convenables : j'ose croire qu'un jour sa générosité se dirigera vers l'exécution de quelque plan de cette espèce. C'est aux membres instruits de cette respectable société, à perfectionner les idées des individus, et quelque informe que puisse être celle que je lui soumets ici, je me persuade, qu'honorée de leur attention, et développée par leurs réflexions, elle pourroit contribuer à l'instruction et à l'utilité publiques.

LETTRE X.

MYLORDS ET MESSIEURS,

LE siècle où nous vivons est trop éclairé pour mépriser l'agriculture. On a fait, de nos jours, une trop heureuse expérience des avantages que procure l'amélioration des terres, pour accorder beaucoup d'attention à des raisonnemens généraux, qui n'auroient d'autre objet que d'en rendre l'utilité plus sensible. Un auteur qui s'exerce sur une matière dont l'importance est reconnue, et dont on s'occupe déja avec quelque ardeur, ne doit offrir à ses lecteurs que des faits neufs, ou tâcher d'éclaircir les points déja établis : il doit encore s'appesantir sur les moindres détails, et traiter, autant qu'il est possible, son sujet à fond.

Que l'amélioration des terres, soit un objet du plus grand intérêt, c'est ce que personne ne contestera : cent écrivains l'ont démontré.

C'est, à peu près, avoir prouvé que la lumière est préférable aux ténèbres, ou qu'un voyageur aura plus beau chemin par la grande route qu'en traversant des marais. Je ne veux donc ni employer vos momens, ni perdre les miens à discuter un sujet aussi connu. Mon dessein particulier, dans ces lettres, est de développer quelques idées

essentielles, échappées à la sagacité des premiers écrivains.

Plusieurs d'entre vous possèdent des terres fort susceptibles d'amélioration ; ils le savent, et souvent c'est là où se bornent leurs connoissances ; je ne leur en fais pas un reproche. Des hommes riches, qui ont reçu une éducation soignée, et que la tournure de leur esprit porte vers d'autres amusemens, ne peuvent être présumés grands connoisseurs en granges, en toits à porcs, en fossés, en fumiers, en terres grasses ou en sables : aussi prierai-je les hommes dont il est question, d'observer que je ne prétends point les initier dans les mystères les plus secrets de la science elle-même, mais les instruire assez pour qu'ils soient en état de donner les ordres convenables à leurs intendans, à leurs hommes d'affaires, en un mot, à ceux qui régissent pour eux. Quant aux personnes qui sont plus avancées dans la connoissance de l'agriculture, je leur proposerai mes aperçus, comme autant d'idées à méditer.

Je m'y détermine d'autant plus volontiers que, dans le nombre de ces mêmes personnes, plusieurs peuvent avoir remarqué quelques points particuliers, sans s'être donné jamais la peine de mettre en pratique ce qu'elles avoient appris ou découvert, en se formant un plan et des règles pour l'exécuter.

Je tâcherai de prouver que, depuis les grands seigneurs jusqu'aux simples gentilshommes, tous ceux qui sont propriétaires de biens-fonds qu'on peut améliorer, ont aussi le moyen de se procu-

rer, en un court espace de temps, et par la seule ressource de leurs terres elles-mêmes, de grosses sommes d'argent, ou des *revenus* considérables. J'ajoute qu'ils ne courront pas plus de risques, et que, souvent même, ils en courront beaucoup moins, qu'à s'adresser aux ministres, pour avoir un haut emploi, ou à découvrir de jolies femmes dans toute une ville. Je tâcherai encore d'expliquer comment il me paroît possible d'arriver à ce but.

Dans l'amélioration des terres, il y a une grande distinction à établir entre les pays de culture et les pays non cultivés. Comme les règles de conduite diffèrent essentiellement pour les uns et pour les autres, il faut, de toute nécessité, en traiter séparément. Je commencerai par les premiers.

Je vous préviens, au reste, que, dans ces lettres, je ne me hasarderai à conseiller aucune méthode d'amélioration que je n'aye essayée moi-même, ou vu pratiquer avec succès par d'autres. Je ne substituerai jamais les conjectures à l'expérience, ni à des faits qui pourroient servir de règle.

Mon intention, je dois encore l'observer, n'est point de persuader à aucuns de vous, de devenir des *fermiers*. Améliorez comme *propriétaires*, c'est tout ce que je desire de vous. En un mot, mettez vos terres dans le meilleur état possible, sans autre soin que celui d'en tirer, en les relouant, des sommes plus considérables.

Par biens-fonds susceptibles d'amélioration, j'entends ceux qui, donnant d'abord l'intérêt de l'argent déboursé, feront trouver ensuite, dans le prix du bail, un bénéfice *net* de 5 à 20 pour 100:

ce bénéfice, on en jouira tous les ans, si l'on a eu le revenu pour objet; ou bien, on l'offrira pour hypothèque, si on veut emprunter une somme quelconque.

LETTRE XI.

Beaucoup de grands propriétaires, placés souvent dans une situation très-critique par le besoin d'argent, pourroient en sortir, s'ils vouloient consacrer à l'amélioration de leurs terres, seulement la moitié des soins qu'ils sont forcés de donner à des démarches et à des intrigues aussi nuisibles à eux-mêmes qu'à leurs familles et à leurs biens.

C'est une vérité dont je crois que vous n'aurez pas de peine à convenir.

Avancer qu'un homme qui auroit mangé tout son bien, parviendroit à s'enrichir en l'améliorant, ce seroit, certes, une absurdité : une proposition de cette nature ressembleroit trop à du charlatanisme. Aussi, les avantages du plan de conduite que je vais tracer, ne reposent-ils pas sur des idées aussi extravagantes. Un grand nombre de propriétaires, dans les trois royaumes, éprouve mille embarras faute d'argent, sans être, à beaucoup près, pour cela, dans une situation désespérée. Si, de ce qu'un homme a des créanciers, on devoit en conclure qu'il est ruiné tout à l'heure, il faudroit recommander à Dieu les trois quarts des sujets du roi de la Grande-Bretagne.

Lorsque la dépense excède le revenu, on est forcé, ou de remédier à ces inconvéniens par quelques moyens sagement conçus, ou de prendre des avances sur le revenu des années suivantes, et alors on devient mal-aisé. En pareil cas, il faut faire de l'argent, et je ne vois pas d'autre moyen de s'en procurer, que d'hypothéquer son bien-fonds à l'emprunt d'une somme alors devenue nécessaire. Dans un état de choses pareil, lorsque le revenu va en diminuant, et qu'en même temps la dépense augmente, assurément il est très-à propos de s'attacher à quelque méthode qui vous procure de nouveaux fonds.

Ici, je sens fort bien qu'un moyen de faire de l'argent, a, dans tous les cas, quelque chose d'assez attrayant en soi pour captiver l'attention universelle. Mais mon objet particulier, mon premier desir, sont de citer des exemples, des faits positifs qui réclament pour l'amélioration des terres, les soins que je recommande. Si les moyens que je conseillerai, peuvent être pratiqués avec succès par des hommes dont les affaires seroient embarrassées, il est évident, je crois, qu'ils pourront l'être aussi par ceux qui jouissent de revenus francs et quittes de toutes charges. Au reste, ce n'est pas pour l'homme qui se trouve heureux et satisfait de vivre avec son revenu, que je croirois utile de traiter de pareils sujets. On sent assez qu'il n'a pas les mêmes stimulans que celui qu'excite non-seulement l'espoir d'un *profit à venir*, mais encore le sentiment de ses *besoins présens*.

Je suppose que le possesseur d'un bien qui rap-

porte net 2000 *l.* par an, l'engage pour une somme de 2000 *l.* qu'il emprunte à 4 pour 100, son revenu est réduit alors à 1600 *l.* par an. Et de quelque manière qu'il emploie les 10000 *l.* (à moins que ce ne soit dans une entreprise fort avantageuse, ou à quelqu'une de ces dépenses qui ne se renouvellent pas, et qui n'entraînent point avec elles des frais nécessaires), on peut regarder cette dette comme une preuve que l'homme qui l'a contractée, excédoit habituellement le premier revenu de son bien, et que, par conséquent, il continuera de l'excéder par la suite. Supposez l'excédant, de 200 *l.* par an, sans une plus forte déduction, son revenu ne sera plus que de 1400 *l.*; et je ne parle pas du grand nombre de fortes dépenses, toujours inévitables pour les personnes *qui laissent une fois pencher la balance de leurs comptes vers la page gauche du registre*. La position d'un homme qui est venu jusque-là, est, comme on le voit, très-mauvaise. On sent qu'il doit se trouver gêné sans cesse par le manque d'argent, et qu'il sera perpétuellement dans l'impuissance de faire des dépenses extraordinaires, quelque impérieux que soient ses besoins. Etablissemens avantageux pour ses enfans, occasions favorables de s'avancer lui-même, d'étendre ou d'agrandir ses jouissances; en un mot, tout ce qui peut lui rendre nécessaire un emprunt d'argent, tout, dis-je, est perdu pour lui, s'il ne consent pas à une nouvelle réduction de son revenu, en engageant de nouveau son bien, sans plus de profit que la première fois.

Maintenant je suppose son bien susceptible d'amélioration. Dans cet état des choses, je le détermine à améliorer. Il n'a point d'argent; qu'il en emprunte : une pareille hypothèque sera bien différente alors de celle qui reste comme un fonds mort, sans rapporter aucun bénéfice. Il dépense 500 *l.*, puis 1000 *l.*, après, 1500 *l.* et ainsi de suite jusqu'à 10000 *l.*, si vous voulez. L'intérêt est de 400 *l.* par an. Si son bénéfice n'est en totalité que de 14 pour 100, il aura net 10 pour 100, c'est-à-dire, 1000 *l.* de revenu annuel. Ce bénéfice paye d'abord l'intérêt de son hypothèque originaire, ensuite l'excédant en dépenses de 200 *l.* par an, et laisse un surplus de 400 *l.* au bout de l'année. Certes, l'homme que j'ai supposé, est alors dans une position beaucoup meilleure que lorsqu'il commença avec 10000. *l.* en poche, et 600 *l.* par an : le contraste de sa situation présente, avec la détresse dans laquelle nous l'avons vu tout à l'heure, est assez frappant. Cette espèce montre seulement quels avantages peuvent résulter des soins donnés à l'amélioration des terres. Quant aux moyens particuliers à employer pour les obtenir, je les indiquerai dans les lettres suivantes.

Qu'on me permette encore d'observer ici, que de fortes sommes d'argent comptant, sont l'ame de toutes les opérations de celui qui améliore son bien. Sous ce rapport, il en est de l'agriculture comme du commerce. Un marchand possède un fonds; il a besoin d'argent, il ne traitera point de ce fonds qui est le fruit de ses épargnes; mais il l'hypothèquera à l'emprunt qu'il est obligé de

faire ; et la somme qu'on lui prête, monte, entre ses mains, à dix fois la valeur de celle qu'elle produiroit au bout de l'année, et qui seroit fort peu de chose. Si, dans la supposition que j'ai établie précédemment, notre propriétaire, au lieu de travailler avec assez d'activité pour se procurer une somme de 10000 *l.* à la fois, s'étoit contenté de détourner, par chaque année, 2 ou 300 *l.* de revenu, pour les appliquer à l'amélioration de son bien, les avantages dont nous avons trouvé qu'il devoit jouir, auroient été l'affaire de près de quarante ans, et n'égaleroient pas, après ce long terme, ceux que les mêmes soins devoient lui rapporter dans la douzième partie de ce temps. Ces motifs, et d'autres encore dont l'importance n'est pas moins prouvée, m'autorisent à avancer que l'on ne doit pas destiner aux travaux en question une somme modique formant un revenu annuel, et susceptible, par conséquent, d'être employée à mille besoins divers ; mais qu'on s'en assurera toujours le bénéfice, en y consacrant une somme proportionnée qu'on se procurera toute entière à la fois, soit en hypothéquant son bien, soit de toute autre manière, et qui pourra être demandée en détail, et à différentes époques, à la volonté de l'emprunteur.

Les propriétaires de biens-fonds, depuis les grands seigneurs jusqu'aux simples citoyens, devroient agir à cet égard comme des marchands. Ils leveroient d'abord un capital pour le faire valoir : ce capital une fois levé, seroit employé rigoureusement à sa destination. Nul doute, alors, que

l'emploi n'en fût accompagné d'un bénéfice considérable.

Personne, je l'espère, ne trouvera que cette manière de faire de l'argent, présente beaucoup de ces objections invincibles qui s'opposent en si grand nombre à tous les autres moyens. Qu'on jette les yeux sur ces propriétaires qui, négligeant les avantages que leur offrent leurs biens-fonds, recourent à d'autres expédiens pour le soutenir. Certes, leur exemple suffira pour dégoûter les hommes prudens, d'une dépendance aussi onéreuse et aussi précaire.

LETTRE XII.

Je vous demanderai maintenant la permission de supposer qu'un propriétaire se détermine, soit par les motifs que je viens de déduire, soit par d'autres raisons, à améliorer son bien; que, pour y parvenir, il se procure une forte somme d'argent, en l'hypothéquant à l'emprunt qu'il fait, et qu'avec cette somme, il achète un fonds pour l'exploiter, sauf à le vendre aussitôt que ses besoins pourront l'exiger; dans une pareille hypothèse, le premier soin de notre propriétaire devra être de chercher à connoître parfaitement sa propriété: sans ce préliminaire indis-

pensable, tout ce qu'on pourroit faire seroit inutile.

Il est une chose dont je dois prévenir ici mes lecteurs : ces idées que je vais leur soumettre, je les adresse particulièrement à toute personne qui a conçu et veut exécuter un plan d'amélioration de son bien, que ce soit le propriétaire lui-même, ou un préposé agissant sous ses ordres, en général. Quant aux régisseurs qui ont eu pendant plusieurs années la manutention d'un bien-fonds, sur dix, il n'y en pas un qui mérite la confiance; et j'en donnerai plusieurs raisons. D'abord, les travaux qui résulteroient nécessairement d'une détermination semblable à celle que j'ai supposée de la part du propriétaire, ajouteroient beaucoup aux occupations du régisseur et aux soins dont il est déja chargé; par conséquent, il ne s'y livreroit pas de bon cœur. En second lieu, la plupart de ces préposés ne sont pas des hommes assez sûrs, pour qu'il fût très-prudent de leur confier une pareille besogne, dans le cas où le propriétaire n'auroit pas lui-même les connoissances requises. Enfin, des intendans qui administrent un bien depuis plusieurs années, sont liés à la cause des fermiers par trop de motifs d'intérêt, pour qu'on puisse se promettre de leur part beaucoup de zèle et d'activité dans l'exécution du plan nouveau que je vais conseiller ici.

D'après toutes ces raisons, j'engagerois un propriétaire à n'omettre aucuns moyens de connoître par lui-même les détails généraux de l'administration d'un bien de campagne, de les connoître

assez, du moins, pour régler, d'une manière précise, les points principaux, avec des subalternes, et pour ne pas excuser facilement chez eux, ni les négligences, ni les délais. En supposant qu'il n'y entendît absolument rien, ou qu'il ne voulût point se mettre au fait, je l'inviterois à choisir quelque personne d'une capacité reconnue; par exemple, un cultivateur intelligent et habile, qui seroit pour gérer son bien, c'est-à-dire, pour son affaire la plus essentielle, un homme aussi précieux que l'est un M. *Brown*, pour l'élégance et l'embellissement. En quelques mains, après tout, que soit placé le soin d'une aussi importante opération, je hasarderai les idées suivantes, comme autant de moyens propres à en faciliter le succès (*).

D'abord, il faut dresser un état exact des biens qu'on veut améliorer; j'imagine qu'on aura sous la main des plans tout levés, des descriptions toutes faites. Mais ce qu'il convient de se procurer avant tout, ce sont les fonds que le fermier a employés en chaptal de toute espèce (32). On devra

(*) Il est sans doute inutile d'observer ici que, par bien *à améliorer*, *à faire valoir*, j'entends celui qui n'est pas loué à longues années. Tout bien dont le propriétaire ne peut pas disposer sur-le-champ, sort, par-là même, de la classe de ceux dont je veux parler. *Y.*

(32) Les Anglois désignent les fonds employés pour exploiter une ferme, par le mot *stock*, qui répond au mot françois *chaptal* ou *chepteil*. Les Anglois le distinguent en chaptal mort et chaptal vif. La première distinction comprend tous les instrumens aratoires et les semences; la seconde, les bestiaux de toute espèce. Ainsi, lors-

se pourvoir à cet effet, de registres blancs, qu'on réglera de manière à ce qu'il y ait des colonnes pour chaque objet de détail. Elles présenteront en particulier chacun des articles suivans :

Lieu de situation du bien.

Terrains.
Fermier.
Bail.
Acres.
Foin.
Terres labourables.
Bois.
Parcs.
Terrains enclos.
Terrains ouverts.

Rente.

Réparations.
Réparations par acre.
Chevaux.
Bœufs.
Nourriture de ces bestiaux.
Vaches.
Jeune bétail.
Moutons.
Cochons.
Diverses observations.

Il seroit aussi fort utile d'ajouter des colonnes pour

---

qu'il est dit dans le cours de cet ouvrage [et l'on a déja souvent trouvé cette expression], pour une ferme de 100 *l.* il faut une avance de 3 ou 400 *l.*, cela veut dire, que le fermier qui prend une ferme de ce prix, a besoin d'une pareille somme, 1°. pour la monter en bétail et animaux de labour ; 2°. pour l'achat des instrumens de culture; 3°. pour celui des semences et quelquefois des engrais. On doit juger par-là de la richesse des fermiers anglois : elle est l'effet de leur industrie, de leur bonne culture, et sur-tout du bétail nombreux qu'ils nourrissent, &c.

les acres de blé, d'orge, d'avoine, de pois, &c.; mais ces articles varient si souvent, que ce seroit s'imposer une tâche trop pénible.

Les avantages que retireroit un propriétaire, de cet aperçu général, se présentent assez d'eux mêmes. Il ne se borneroit plus à savoir, pour toute chose, que ses fermes sont sous-louées; il ne croiroit plus qu'une notion aussi vague lui suffit pour percevoir des rentes de ses biens; il pourroit avoir, à tous les momens, l'état au vrai de sa situation, et la table que je viens de conseiller lui en faciliteroit merveilleusement les moyens. Je suppose, par exemple, que dans une ferme, louée 50 *l.* par an, il y eût vingt vaches et une centaine de bêtes à laine, c'est ce qui ne se voit pas d'ordinaire; le propriétaire alors seroit dans le cas de demander la raison d'une telle disposition. Je suppose encore que sur deux cents acres de terre, dont la moitié seroit en pâturages, il n'y eût que cinq vaches, cinquante bêtes à laine, et quelques jeunes bestiaux; il y auroit bien aussi matière à une explication. On sauroit si le fermier n'est pas un détestable avare qui vit sur un revenu tout acquis, au lieu de s'enrichir par une honnête industrie. On peut imaginer mille exemples de ce genre

Je suppose qu'une bonne terre argileuse soit louée à raison de 5 à 6 *s.* l'acre : ce fait seul doit éveiller les inquiétudes du propriétaire (33).

(33) Une location de cette sorte, seroit ce que l'auteur appelle un *bail de faveur.* Il est vraisemblable que ces sortes de baux sont aussi rares en Angleterre qu'ailleurs : les hommes qui louent à perte ne sont pas communs; et en général, c'est un très-grand bien.

Enfin

Enfin, je suppose qu'un seul fermier entretienne quarante vaches avec une centaine d'acres à 10 *s.* l'acre, qu'un autre avec la même quantité de terre environ, louée au même taux, n'en nourrisse que vingt-cinq, sans d'autres bestiaux ; c'est une contradiction qui demande à être expliquée.

Je ne finirois pas, si je voulois spécifier ainsi tous les cas qui peuvent fixer l'attention du propriétaire ; mais ceux que je viens d'imaginer, suffisent pour prouver que la table en question offriroit d'utiles moyens d'acquérir des renseignemens intéressans.

Il est encore une chose dont il faudroit s'enquérir avec détail, je veux parler de la rente de chacune des terres attenantes à chaque ferme.

La situation et la quantité des terres marquées sur chaque plan, sont encore des points de grande importance.

Il ne faut pas se régler sur le plus ou moins d'aisance du fermier, si ce n'est dans des cas particuliers ; car je suis convaincu que les fermiers les plus riches, proportion gardée, sont ceux des terres louées au plus haut prix. La pauvreté du fermier ne prouve rien contre la ferme.

Aucun de ces différens points ne doit être négligé. C'est en les examinant tous, qu'on connoîtra quelles fermes réclament les premiers soins ; car je conseillerai toujours de commencer par celles qui sont le plus susceptibles d'amélioration, pourvu, cependant, qu'elles touchent les unes aux autres. Il est, en effet, très-essentiel pour vous, de circons-

crire votre surveillance, quand la chose est possible.

Mais un grand moyen de connoître parfaitement ses fermes, c'est de les visiter avec la plus minutieuse exactitude.

Si elles ne sont point fermées de clôtures, et qu'il vous soit facile de les clorre, la raison indique assez la nécessité de cette mesure.

Le bien est-il partagé en plusieurs fermes très-petites ? il est probable, alors, que les frais de séparation absorberont une partie considérable de la rente : une nouvelle division de la terre devient donc indispensable.

Si les clôtures sont en mauvais état, si les haies dépérissent, et ne méritent pas d'être réparées, si les fossés ont trop peu de profondeur et commencent à être comblés, ou si la ferme a pour clôture des murailles mal entretenues, il est assez démontré que ces divers points demandent à être suivis avec une toute autre attention. Il est même probable, qu'à moins d'être d'infidèles tenanciers, les fermiers ne les négligeroient point, s'ils avoient les moyens de mieux entretenir. Mais, comme je suppose ici que le propriétaire a fait de l'argent, précisément dans l'intention de réparer ces négligences et d'autres du même genre, la dépense ne peut être ici une objection contre mes observations.

Si vos terres sont humides, et n'ont point été desséchées par des fossés d'écoulement, vous concevez combien une pareille opération est nécessaire.

Vos pâturages et vos prairies sont-ils hérissés,

de buissons ou de ronces? la surface est-elle inégale, et le terrain mal aplani? vous reconnoîtrez à ces marques une culture négligée, et vous les ferez disparoître. Lorsqu'un fermier trouve encore dans les produits d'une pareille terre, les moyens de vous payer une rente quelconque, il est clair qu'il pourra vous payer davantage lorsqu'elle sera améliorée.

Si une ferme est toute entière en terres labourables, le fermier regardera comme une chose fâcheuse de n'avoir point de pâturages; il ne peut, ou il ne veut pas s'assujétir à en cultiver. Le propriétaire agit différemment.

Si une ferme en pâturage manque d'eau, c'est un grand inconvénient pour le bétail. Quel est le fermier qui se chargera de creuser des étangs?

Si des attelages, des charrettes, ou des chariots s'usent promptement sur les routes qui aboutissent à sa ferme, parce qu'elles sont pierreuses ou remplies d'ornières, ce sera, chaque année, une lourde dépense pour le fermier: mais ne vous flattez pas qu'il songe à rendre les chemins meilleurs, quelqu'avantageuse que pût être cette opération pour le propriétaire.

Si les bâtimens d'une ferme sont mal situés, tombent en ruines, sont en trop petit nombre, ou trop écartés les uns des autres, ce sont autant d'inconvéniens auxquels toute la bonne conduite d'un fermier ne sauroit remédier: il en est plus d'un, cependant, de la part de qui ce ne seroit qu'un acte de justice, d'offrir un dédommagement au propriétaire pour cette dépense.

Si la terre renferme de la marne, de la craie,

de l'argile, de la pierre à chaux, dont on ait ignoré l'existence, ou dont on n'ait pas fait usage, et que le sol pouvant en recevoir une amélioration utile et durable, les fermiers aient négligé de les employer; le propriétaire alors devroit, ce semble, entreprendre cette opération, sauf à se payer à lui-même l'intérêt raisonnable de son argent par une augmentation quelconque dans le prix du bail.

Je ne multiplierai pas davantage les suppositions; mais c'est en examinant d'un œil attentif ces détails divers et beaucoup d'autres, qu'un propriétaire verra tout d'un coup, si les biens qu'il afferme sont susceptibles, ou non, d'une culture plus avantageuse pour lui. S'il remarque du désordre ou des vices dans quelqu'une des parties que j'ai recommandées à sa surveillance, son intérêt exige incontestablement qu'il y remédie : le plus souvent, le bénéfice réel est pour les fermiers qui devroient bien s'occuper avec quelque zèle de ces différens objets; mais la plupart des hommes de cette classe, étant mal aisés, ou n'ayant que des vues fort étroites, et ne voulant débourser d'argent que celui qui leur rapportera sur-le-champ un intérêt de 100 pour 100, des biens-fonds qui leur seroient loués, resteroient longtemps dans cet état d'abandon, avant qu'ils songeassent à en tirer un meilleur parti. Le propriétaire devra donc intervenir ici, se mettre à découvert de quelques capitaux, dont il sera rempli avec usure par l'augmentation de la rente de sa ferme; par ce moyen, il profitera d'un bénéfice perdu pour son tenancier.

Après avoir porté ainsi ses regards sur tous les points, avec une scrupuleuse attention, après avoir acquis une parfaite connoissance de l'état de toutes les fermes, l'affaire la plus essentielle est de chercher le moyen de mettre à exécution le plan d'amélioration proposé. Mais je vous demande la permission de terminer ici cette lettre.

LETTRE XIII.

On a vu assez communément jusqu'ici des propriétaires qui vouloient tirer un meilleur parti de leurs biens-fonds, s'y prendre de la manière suivante : ils donnoient avis à tous leurs tenanciers à la fois, qu'à compter de tel jour, les rentes qu'ils payoient, seroient augmentées dans une proportion déterminée, sauf à ceux qui ne s'accommoderoient point de la proposition, à abandonner leur ferme. Il y a mille objections à faire contre cette méthode : elles sont en trop grand nombre pour en fatiguer ici mes lecteurs. Je me contenterai de présenter les plus frappantes.

D'abord, on n'a fait, en agissant ainsi, que la moitié de la besogne ; car si l'on n'a pas réellement amélioré les terres, à coup sûr les nouveaux fermiers ne voudront pas payer plus que la valeur des fermes, dans l'état de délabrement où elles leur seront offertes. Une augmentation

de revenu, sous ce rapport seulement, n'est pas du tout l'objet que se proposera un propriétaire qui voudra se régler sur les principes que j'ai développés.

En second lieu, un propriétaire, en suivant cette méthode, se lie à lui-même les mains avant qu'elles aient fait la moitié de ce qu'elles devoient faire. Lorsqu'il a rompu d'un seul mot avec ses anciens fermiers, il peut être très assuré que les nouveaux n'auront pas la moindre confiance en lui, et ne consentiront jamais à lui payer, de ses fermes, des prix plus avantageux, sans avoir obtenu des baux à longues années; et s'il leur loue sans baux, ou à des termes très-courts, certainement l'augmentation qu'il aura stipulée, ne s'élevera pas même jusqu'à la valeur des biens affermés qui n'auront pas été améliorés. Or, c'est une triste économie que de laisser des fermes privées d'amélioration pendant la durée entière de très-longs baux; car elle s'oppose à toute entreprise utile, quelque porté que fût d'abord un propriétaire à s'y livrer, quelques moyens qu'il pût avoir pour réussir.

Troisièmement, c'est une injustice. Un fermier honnête s'est mis quelquefois à découvert de sommes considérables: il a compté sur votre loyauté; vous le renvoyez d'un seul mot. Je ne vois là qu'une rigueur et un manque de délicatesse peu dignes d'éloges. Il y a toujours une distinction à établir entre les bons et les mauvais fermiers.

En quatrième lieu, c'est ménager peu sa popularité. Un grand nombre de personnes, je le

sais, regardent ce point comme à peu près indifférent. Mais ceux des grands seigneurs et des simples gentilshommes qui possèdent héréditairement de vastes propriétés, et qui savent que la popularité n'est point un avantage à négliger, sont très-intéressés à en conserver au moins quelques apparences; et il faut convenir qu'une augmentation de redevances, imposée ainsi tout-à-coup et sans acception de personnes, sur des fermiers, et signifiée en ce style fort arbitraire: *Payez tant, ou quittez*, porte le caractère d'une avidité révoltante: c'est le langage d'hommes qui, dissipant leurs revenus dans les plaisirs de *Londres*, viennent ensuite pressurer leurs vassaux. Au contraire, lorsqu'on a fait dans ses fermes de grandes et utiles améliorations, l'affaire avance par degrés, on s'accoutume insensiblement, dans le voisinage, à l'idée de supporter une augmentation; car alors les fermiers ne peuvent, ni ne doivent imaginer que le propriétaire ait entrepris de semblables travaux, uniquement par affection pour eux; et je soutiens qu'après une amélioration telle que je la conseille ici, vous porteriez le prix de votre bien à 30 pour 100 de plus, sans exciter la moitié des réclamations que produiroit une augmentation de 10 pour 100 seulement dans l'autre cas.

Par ces motifs, et beaucoup d'autres qui s'offrent en trop grand nombre pour les détailler ici, je désapprouverai toujours l'usage où l'on est aujourd'hui, d'exiger une augmentation dans le prix des biens affermés, sans qu'elle soit justifiée

par des améliorations. Voyons donc, et c'est un examen important, comment il faut s'y prendre pour parvenir à celles que je recommande.

J'ai pour principe que tout propriétaire qui est le maître de se livrer à quelque grande entreprise du genre de celles dont il est question, ne doit *affermer* de son bien que ce qui lui est nécessaire pour l'opération, tout autrement importante qu'il projette, celle d'une *amélioration*. Occuper soi-même ses terres, sans doute c'est une agréable jouissance; mais nous ne cherchons point à inventer des moyens d'amusement pour les propriétaires. Nous voulons les mettre en état d'accroître leur fortune, et ils n'y parviendroient jamais d'une manière satisfaisante, en se bornant à *affermer :* aussi mon opinion est-elle que les travaux d'amélioration devroient s'exécuter, s'il est possible, tandis que le fermier occupe le bien. Je me souviens d'avoir vu dans tous les baux, une clause particulière, par laquelle le droit est réservé au propriétaire de subordonner, quand il y a lieu, toutes les conditions du bail, au besoin des diverses réparations. Il me semble qu'une pareille clause pourroit avoir très-légalement son effet dans le cas dont il s'agit. Quant aux fermes louées à volonté, il n'y auroit pas le moindre obstacle. Ainsi, d'après ces règles, il faudroit commencer les travaux à une époque telle, qu'ils fussent achevés en totalité, soit lorsque l'ancien bail ou fermage expireroit, soit lors de leur résiliation par quelqu'autre arrangement, afin que le bien, dans cet état d'amélioration, pût être loué à un nouveau fermier, si

l'ancien venoit à se retirer. Dans le cas où des circonstances particulières empêcheroient que le propriétaire eût exécuté son plan avant l'expiration de l'ancien bail ou fermage, il devroit alors se charger lui-même de sa ferme, jusqu'à l'entier achèvement des travaux, et ne pas songer à la relouer, même en en stipulant la continuation : ce point est de la plus grande importance. Le propriétaire peut être assuré en effet, qu'il lui sera plus facile d'obtenir l'augmentation qu'il s'est promise dans le prix futur de son bail, de la part d'un homme qui *verra par ses propres yeux* le bon état dans lequel on aura mis le bien qu'on lui afferme, que de celui qui saura, *seulement pour l'avoir entendu dire*, que le bien a été amélioré.

On trouvera un autre avantage à exécuter le plan d'amélioration, pendant que l'ancien fermier occupe le bien : ce dernier en sera plus tenté de continuer le bail, si, d'ailleurs, les conditions lui conviennent ; et ce point intéresse également le propriétaire et le fermier.

Les termes de l'ancien bail s'opposent-ils à ce que les travaux soient commencés avant l'époque où il expirera ? Alors, il faut s'arranger avec le fermier, racheter de lui, moyennant une somme quelconque, le droit de faire, dans ce bien, toutes les dispositions qu'on projette. Il en est peu qui imaginassent de ne pas se prêter à un accommodement. En cas de refus de la part d'un fermier tenace et de difficile composition, ou de quelqu'accident qui forceroit le propriétaire de sus-

pendre les travaux d'amélioration, et d'où il résulteroit que la terre rentre dans ses mains, il est probable qu'alors ses régisseurs, intendans, valets de campagne, enfin, que les gens qui l'entourent, chercheront à lui persuader qu'il n'a rien de mieux à faire qu'à leur laisser cultiver ses terres à son compte pendant une ou deux années. Propriétaires, prenez-y bien garde : n'oubliez pas que votre grand intérêt est d'*améliorer*, et non pas d'*affermer ;* songez que, moins votre attention sera partagée, mieux en ira votre affaire. Je n'entends parler ici, au reste, que des portions de fermage qui n'entrent point dans le plan d'amélioration. Entretenez votre terre en bon état, afin de pouvoir la relouer, mais n'affermez pas davantage.

A quelqu'époque que les travaux soient commencés, il faut en hâter la confection avec le plus de célérité qu'il sera possible. De l'argent et de l'activité ; et je vous garantis que six mois suffiront pour améliorer la plupart des fermes, et que les plus étendues qu'il y ait en *Angleterre*, ne demanderont pas plus d'un an. Les constructions se feront l'été, les clôtures, l'hiver. Ainsi, supposons une année ; dans cet espace de temps, on peut, j'en suis convaincu, mettre en valeur parfaite depuis un acre de terre jusqu'à deux mille.

Un point très-important pour le propriétaire, c'est de prendre toutes les mesures nécessaires pour que son plan soit exécuté avec promptitude. Si vous comptez sur vos anciens charpentiers,

maçons, laboureurs, &c. pour faire la besogne, vous serez cruellement déçu dans votre attente. Traitez avec plusieurs ouvriers du même métier à la fois. Que chacun d'eux, par exemple, soit chargé d'une ferme. Assujétissez-les à un temps donné, comme à l'ouvrage même. Il faut aussi s'assurer d'un grand nombre de laboureurs, qu'on payera à tant par pièce de terre. Mais il conviendra de les arrêter à des prix plus avantageux que les salaires ordinaires du pays. Avec une légère augmentation de paye, on aura tous ceux dont les services pourront être nécessaires. A tout événement, il sera bon d'engager un nombre suffisant de maîtres charpentiers, de maîtres maçons et de laboureurs. Car, je le répète, il est de la dernière importance pour le propriétaire, que la totalité des travaux soit terminée dans l'année au plus tard.

Après avoir supposé que le maître du bien aura envisagé ainsi dans son ensemble, l'entreprise qu'il médite, j'ajoute qu'il devra pareillement s'occuper des détails. Voici sous quels rapports je prierai qu'on me permette de les examiner :

1. La distribution des terres [relativement aux récoltes].

2. Les constructions.

3. Les clôtures.

4. La proportion entre les pâturages et les terres labourables.

5. Les saignées pour l'écoulement des eaux.

6. Le déblayement des gravois, les travaux relatifs au nétoyement et à l'engrais des terres.

7. Les routes.
8. Les eaux.

Pour plus de clarté, je traiterai séparément de chacun de ces points.

LETTRE XIV.

Le premier objet qui réclame l'attention du propriétaire, c'est l'arrangement des terres. Il n'est que trop ordinaire dans les anciennes fermes, de voir les terres écartées les unes des autres à une si grande distance, que le fermier en éprouve un notable préjudice. Supposons que le plan tracé sur la *planche I*, représente celle de trois fermes, distinguées par les n°s. 1, 2, et 3. La distribution de ces terres, placées comme elles le sont, est on ne sauroit plus mal entendue, la plupart se trouvant fort éloignées des bâtimens. Maintenant, si l'on veut connoître quelle différence il y auroit entre un pareil arrangement et une distribution mieux ordonnée, qui consisteroit à avoir les terres plus rapprochées de la ferme, qu'on suppose celles marquées *, //, et ⁑ placées à la proximité de leurs bâtimens respectifs. On va se convaincre tout de suite que ce changement seul en produira un très-considérable dans la valeur réelle des fermes, je raisonne ici dans la supposition que les fermes sont d'une grandeur con-

venable. Si elles sont trop petites, il faut les joindre toutes trois ensemble, les bâtimens seront construits dans la partie ⁑ et les terres, distribuées dans les divisions marquées par des lignes tracées à petits points. Elles seront alors d'une étendue proportionnée à celle de la ferme.

Rapprocher, le plus possible, les terres d'une ferme, est un point qu'il ne faut jamais négliger : il y va d'un très-grand intérêt pour le propriétaire. Cet objet seul peut, dans plusieurs fermes, élever la rente d'un *s.* 6 *d.* par acre jusqu'à 3 *s.*, et quelquefois plus haut

Quant à l'étendue que doivent avoir les fermes, le propriétaire se réglera sur les demandes de ceux qui voudront tenir à ferme. Dans quelques provinces, de très-petites fermes se louent à des prix si avantageux, que l'excédant de la rente seroit plus que suffisant pour balancer l'article des réparations. Si le bien dont il s'agit est situé dans quelqu'une de ces provinces, le propriétaire devra former un grand nombre de petites fermes, de trente à cinquante acres chacune. En quelques pays, les fermes d'une moyenne grandeur, celles de deux cents à cinq cents acres, se louent le plutôt, et au prix le plus avantageux pour le propriétaire.

Dans d'autres, la terre dépendante des fermes les plus étendues, produit un revenu aussi considérable que celle qui tient aux fermes les plus petites. Il sera sage de consulter, dans une nouvelle distribution des terres, les idées le plus universellement reçues dans le pays. On regardera, en général, comme une bonne maxime que, plus une ferme a

d'étendue, plus elle est avantageuse pour le propriétaire, et tant que le revenu, par acre, ne se trouve pas diminué en proportion de cette même étendue. Cette maxime est vraie, sur-tout, lorsqu'on a beaucoup de nouvelles constructions à faire, ou une grande partie des anciennes à réparer en totalité. Car, en supposant que des bâtimens neufs, dans une ferme qui auroit cent acres de terre, coûtassent 150 *l.*, ceux d'une ferme qui en auroit mille, ne coûteroient pas dix fois la même somme, ni à beaucoup près autant: d'où l'on voit que les frais de construction, dans des fermes d'une médiocre étendue, leur donneroient beaucoup de désavantage, à moins que l'état du pays ne fût une circonstance particulière qui les fît rechercher.

Il est une autre attention que je recommanderai ici, c'est la proportion convenable entre l'étendue des terres et celle de la ferme. De petites terres conviennent à de petites fermes; mais il est ridicule que des terres dont l'étendue est fort circonscrite, se trouvent dépendre de fermes d'une grandeur considérable. Dans une centaine d'acres divisés en petits enclos, les haies, les fossés, les bordures emploient une bonne partie de terrain. L'entretien des clôtures est une dépense à renouveler sans cesse pour le fermier. Il y a une perte réelle à labourer de petites terres, à cause du peu de longueur des sillons qui multiplient les bordures. Par tous ces motifs, je préférerois infiniment celles qui auroient une grande étendue, à moins, toutefois, que la ferme ne fût peu considérable, auquel cas, les inconvéniens que je viens de citer n'empêcheroient pas qu'il fallût

préférer de petites terres : c'est aussi pour le propriétaire occupé de l'amélioration de son bien, que la différence sera sensible ; car, moins les terres ont d'étendue, plus les frais d'entretien des clôtures, leurs entrées, &c. deviennent coûteux.

Le nombre des pièces de terres labourables d'une ferme ne doit pas excéder celui des récoltes qui composent le cours d'un champ pour chaque récolte. Supposez le cours suivant : 1. turneps ; 2. orge ; 3. trèfle ; 4. blé, quatre champs suffiront pour le tout : dans quelques cas, à la vérité, huit seroient préférables, mais uniquement parce qu'on pourroit alors, sans gros bétail, faire manger la moitié du trèfle, et couper l'autre moitié. Toutefois, cette circonstance d'une seule récolte n'est point un motif assez fort pour doubler la dépense des clôtures. Quelques soient, au reste, les cours de récoltes, une pièce de terre pour du blé d'hiver, une pour du blé de mars, une pour des turneps, une pour du trèfle, et une autre pour rester en jachère, seroient, à mon avis, bien suffisantes. Mais, sans établir un si petit nombre de divisions, il est pourtant assez reconnu que, dans la plupart des anciennes fermes, beaucoup de ces nombreuses clôtures que l'on y trouve, sont absolument inutiles. Quant aux pâturages, on devra, pour la commodité, les partager en trois ou quatre enclos.

LETTRE XV.

Les bâtimens d'une ferme sont un des objets qui réclament le plus particulièrement l'attention du propriétaire déterminé à améliorer son bien. Si les anciennes constructions sont en mauvais état, ou si elles ont été élevées sur un plan mal conçu, ou même, si une nouvelle distribution des terres les rend insuffisantes, il faut bâtir à neuf; et comme cette dernière entreprise est toujours une affaire très-dispendieuse, elle demande beaucoup de réflexions et de soins.

La maison d'habitation est celle dont il faut s'occuper d'abord : on visitera l'ancienne dans toutes ses parties, et l'on s'assurera des points suivans :

1°. Si elle est proportionnée à la ferme: dans le cas où elle seroit plus grande qu'il ne convient, et où elle exigeroit des réparations considérables, il faudra la faire plus petite : je parlerai tout à l'heure de la grandeur que doivent avoir ces maisons.

2°. Si elle est couverte en tuiles ou en ardoises: l'est-elle en chaume? ne songez point à réparer cette couverture. Votre affaire n'est point de courir après le bon marché, ni de donner dans ces petites épargnes auxquelles se voient forcés ceux qui n'ont pas

pas le moyen de faire de grosses avances : vous devez, vous, employer tout l'argent que demande votre intérêt bien entendu ; d'ailleurs, la couverture en chaume est une triste économie, c'est ménager un *sheling* aujourd'hui, pour dépenser une *couronne* la semaine prochaine. En général, dans toutes les maisons de fermes, granges, écuries, &c. il faut remplacer le chaume par la tuile ou l'ardoise.

3°. Si les combles, murs, pavés, cheminées, parquets et fenêtres sont en bon état.

4°. S'il n'y a plus rien à faire dans la laiterie, l'échaudoir, la brasserie, aux pompes ; en un mot, dans aucune des parties de la ferme.

Dans le cas où une division nouvelle des terres rendroit nécessaire la construction de maisons neuves, il faut observer, comme une chose essentielle, importante, que la disposition de toutes les parties dans ces maisons neuves, soit combinée le plus heureusement possible ; il faut, avec une somme donnée, s'assurer toutes les commodités imaginables ; il faut enfin établir une juste proportion entre chaque partie du bâtiment et la ferme elle-même. On a publié quelques plans de maisons de ce genre ; ils sont, à mon avis, très-mal conçus : je n'ai remarqué dans aucun la plus légère connoissance des points d'économie qui doivent servir de règle au propriétaire d'une ferme. Je soumets à mes lecteurs, celui qu'on trouvera sur la *planche II* : il me paroît aussi commode que facile à exécuter sans beaucoup de frais. La *figure 1* représente une maison pour les plus petites fermes,

c'est-à-dire, pour celles qui n'auroient que de vingt à quarante ou cinquante acres de terre. Mais si des fermes de cette étendue sont en assez grand nombre dans le pays, pour que les fermiers puissent choisir, ils demanderont, de préférence, une ferme de cinquante acres.

A. Est la chambre ordinaire et la cuisine.

B. La laiterie.

C. La brasserie et l'échaudoir.

E. Le cellier.

F. La paneterie.

Aux étages au-dessus, quatre chambres à coucher.

A l'égard de ce plan, on me permettra de remarquer que les objections contre les bornes dans lesquels je le circonscris, seroient sans fondement; que toute personne, un peu au fait de la campagne, veuille bien prendre connoissance de la vie qu'on mène dans des fermes de cette grandeur, et même dans celles d'une étendue plus considérable, elle trouvera que le fermier et sa famille n'occupent jamais plus de logement que je ne leur en ai assigné ici, quelque vaste, d'ailleurs, que soit la maison. Dans beaucoup de fermes, trois fois aussi grandes, il n'y a jamais qu'un seul feu, et c'est celui de la cuisine qui chauffe toute la famille [*Voyez* A]. Les divers travaux de la brasserie, de la boulangerie, de la lessive, tous ceux de la laiterie, se font dans une petite pièce [C], et cette pièce, pour plus de commodité, communique, par une entrée, dans la cuisine et dans la laiterie. Cette dernière [B] en forme une à elle seule. Quant à

une salle de compagnie, c'est une pièce qui, d'ordinaire, et dans les maisons de ferme les plus considérables, ne sert pas trois fois l'année : on ne la trouveroit même pas dans plusieurs de celles que j'ai visitées. — Il suffira de jeter un coup-d'œil sur le plan dont je viens de parler, pour se convaincre que les dépenses d'une construction semblable seroient une bagatelle : et quelle différence, en effet, entre mes bâtimens et ces édifices ruineux qu'on voit élevés dans des fermes très-petites, lorsque le soin en est confié à des régisseurs familiarisés avec les vieux tours, ou à des architectes qui se font une excellente aubaine de toute besogne qui leur passe par les mains, ou à des charpentiers ordinaires de la maison, à qui on laisse le soin de dresser leurs mémoires.

Un bon fermier s'occupera des bâtimens qui entourent la basse-cour, avec plus de soin que de la maison d'habitation ; et il ne seroit pas raisonnable de regarder trop à la dépense, parce qu'il trouvera bien dans les produits de la ferme, les moyens de payer au propriétaire la rente fixée par le bail. Il n'en est pas de même des avances pour la maison d'habitation. Une considération de plus à présenter à ceux qui ne voudroient point de ma maison de ferme, sous prétexte, diront-ils, qu'elle est trop petite, c'est, en général, le bon état de toutes les dépendances. L'homme qui verra une ferme dont les terres sont parfaitement tenues, dont les clôtures très-fortes et très-solides n'offrent pas la moindre ouverture, dont les bâtimens sont commodes pour le bétail, l'homme, dis-je, qui aura remarqué tous

ces avantages, regardera à deux fois à refuser une ferme, sous prétexte que la maison en est trop petite.

On trouvera, *planche II, figure 2*, le plan d'une autre maison de ferme telle que je la conçois encore.

Voici comme je fais ma distribution :

A. La cuisine.

B. La salle.

C. La brasserie, l'échaudoir, la boulangerie, etc.

D. La laiterie.

E. E. La panneterie et le cellier.

F. Cabinet.

Six chambres à coucher.

Cette maison est un peu plus grande que la première; et cependant les frais de construction sont toujours très-peu de chose. Je n'en bâtirois pas d'autres pour des fermes de quatre-vingts à cent cinquante acres; et nombre de fermiers préféreroient ce logement à une habitation plus spacieuse, quand même les terres dépendantes de la ferme auroient une étendue beaucoup plus vaste. La plupart d'entr'eux prisent, par-dessus tout, les avantages et les commodités qu'offre une maison. J'en connois plus d'un qui se passeroient volontiers de la salle de compagnie, ou de quelqu'autre chambre de réserve, plutôt que de payer, pour ces pièces, le droit de fenêtre.

La *figure 3* de la *planche II* présente le dessin d'une maison à construire pour quelque grosse ferme qui exigeroit une habitation plus grande que les précédentes.

A. La cuisine.
B. La salle de compagnie.
C. La brasserie.
D. La laiterie.
E. Une pièce particulière pour divers usages.
F. F. Des panneteries.
Huit chambres à coucher.

Je ne devine pas à quoi serviroient des maisons de fermes plus considérables, ni ce qui pourroit les rendre nécessaires; il est donc inutile de tracer d'autres plans : ceux dont j'ai voulu donner une idée, n'offrent point de ces bâtimens mal distribués, tels qu'on en voit élever à grands frais dans plusieurs provinces de l'Angleterre. En examinant les miens, on apprendra comment il faut s'y prendre pour bâtir des maisons qui soient commodes, et qui réunissent à ce mérite, celui de ne pas entraîner un propriétaire dans de fortes dépenses.

Une attention qu'il faudroit avoir, en général, dans la construction des maisons de ce genre, ce seroit de faire la cuisine très-grande, la plupart des fermiers se tenant toujours dans cette pièce. La brasserie, où l'on fait aussi la lessive et la boulangerie, devra ouvrir dans la laiterie, attendu qu'elle sert alors d'échandoir; mais donnez assez d'épaisseur à la cloison, pour empêcher qu'aucune odeur ne pénètre. Si l'on a négligé cette précaution, on sera obligé de bâtir tout exprès une pièce pour en faire l'échaudoir, et c'est une dépense qu'on doit s'épargner.

Un architecte ne mettra point de cheminées à

grands coins dans une maison ordinaire : il en faut dans une maison de ferme.

Quant aux frais de construction, ils seront légers, si on les compare avec les sommes que nous voyons prodiguer tous les jours, sans aucune utilité réelle.

J'arrive maintenant à des objets bien plus intéressans que la maison d'habitation ; ce sont les bâtimens destinés au service de la ferme ; ils réclament une attention particulière. Ils sont si imparfaits dans la plupart des anciennes fermes, et on les trouve en si mauvais état et si peu susceptibles de réparations à l'expiration des baux, que, le plus souvent, ce sera un bon conseil à donner au propriétaire, qui a le moyen d'entreprendre une amélioration de son bien, que celui de les jeter à bas pour les reconstruire. Lorsque la maison d'habitation est changée ou rebâtie à neuf, ou lorsqu'il a été fait une nouvelle division des terres, toutes ces parties doivent être reconstruites également ; mais comme la manière de bâtir, et la forme des ouvrages sont absolument les mêmes par-tout, je ne m'appesantirai point ici sur les détails. Je me bornerai à *esquisser les positions*, c'est-à-dire, l'enceinte formée par les bâtimens : ceci regarde la grange, l'écurie et l'étable à vaches. Quant aux toits à porcs, il est rare de les voir placés comme ils devroient l'être, et c'est pour cette raison que je présenterai ici le plan de quelques étables pour ces animaux, tels qu'ils se trouvent, particulièrement dans certaines fermes.

Quelque petite que soit la ferme, si elle se compose de terres labourables, et de prairies, les

bâtimens que je vais indiquer, seront absolument nécessaires :

Une grange.

Une écurie.

Une étable à vaches.

Un toit à porcs.

Une remise.

On trouve tout cela, et, d'ordinaire même, quelque chose de plus dans les fermes les moins considérables. Si l'on construit sur un petit plan, voici comment je pense que les bâtimens doivent être placés :

Planche III, figure 1.

A. La cour fermée de palissades, et n'ayant pas de bâtimens.

B. La grange.

C. L'étable à vaches.

D. L'écurie.

E. Les toits à porcs.

F. Un étang, dont un côté fermé de palissades, dans la cour.

L'étable à vaches n'est autre chose qu'un hangar construit sur le devant, et soutenu par des poteaux, mais avec des barrières placées de poteau en poteau, de manière à s'ouvrir et à se fermer comme des portes. Ce hangar, lorsque des vaches ne l'occuperont point, servira d'abri aux bestiaux qu'on laisse aller librement dans la cour.

Je n'ai point indiqué la place de la maison d'habitation. Plusieurs motifs peuvent exiger qu'elle se trouve séparée de la cour où le bétail est enfermé ; mais je conseillerai toujours au fermier, quand

rien ne s'y opposera, de faire au moins de la cuisine une partie de l'enceinte, au lieu de fermer le tout de palissades. Cet arrangement lui procurera un avantage inappréciable ; la grange, l'écurie, et tout le bétail seront sans cesse sous les yeux de quelqu'un de la maison.

En réunissant les bâtimens sur une seule et même ligne, on auroit, il est vrai, gagné quelque chose sur les extrémités ; mais la cour de la ferme y auroit perdu, sous plusieurs rapports.

J'ai supposé l'écurie devant contenir quatre chevaux ; il sera facile d'en proportionner la grandeur à un nombre moindre, par exemple, à trois, ou deux seulement.

J'ai visité avec soin beaucoup de petites fermes ; je me rappelle n'en avoir vu que très-peu où il y eût moins de bâtimens. D'ordinaire, il s'y en trouve davantage ; mais ils sont tellement écartés les uns des autres, qu'avec plus de palissades autour des maisons d'habitation, il est rare que ces fermes aient une cour belle et commode, et par toute l'Angleterre, on regarde une cour spacieuse et bien distribuée, comme fort nécessaire pour le service et la bonne tenue de la ferme. De ce que sa ferme est petite, un propriétaire n'en devra pas conclure qu'il peut négliger un point aussi essentiel que le sont des bâtimens commodes, avantageusement situés, et formant un vaste espace dans lequel on puisse retenir tout le bétail pendant l'hiver : l'importance de la ferme dépend beaucoup de cette attention ; car, si le fermier laisse errer ses bestiaux dans les environs de la ferme, faute

d'un emplacement destiné à les rassembler, une terre mouillée, ou seulement humide, sera très-mal-saine pour eux, et l'on éprouvera un dommage réel dans la perte de l'engrais.

Il n'est pas besoin que je trace ici avec un soin particulier, les dimensions exactes de chacun des bâtimens; il faudroit un plan dressé d'après toutes les variations qui peuvent arriver dans la ferme: elles doivent être proportionnées au nombre de bestiaux qu'il est présumable qu'on y entretiendra: sur celui des chevaux, par exemple, se règlera la grandeur de l'écurie; sur le nombre des vaches, celle de leurs étables et des toits à porcs; la grange sera proportionnée à l'étendue des terres labourables; la remise, aux instrumens du labourage, et elle devra être assez grande pour qu'on puisse y placer les différentes espèces de voitures, telles que chariots, herses, rouleaux, &c. Tous ces points, combinés avec la quantité de jeunes bestiaux, décideront de l'étendue qu'il sera convenable de donner à la cour de la ferme. Cinquante pieds carrés suffisent pour dix à seize têtes de bétail, suivant le cas.

Je proposerai pour modèle, la cour dont on va trouver le plan sur la *planche VI;* elle me paroît devoir convenir pour des fermes d'une moyenne étendue.

A. La cour.

B. La grange.

C. Le porche qui conduit à la grange.

D. Une pièce pour serrer la paille, avançant sur les côtés du bâtiment.

E. La pièce renfermant la paille, avec une porte à coulisse, par laquelle on la jettera.

F. Un hangar sur la cour.

G. Des râteliers pour donner à manger au bétail: ils sont attachés contre le mur de la grange et de celle où est la paille, et s'en écartent un peu vers le haut, pour que les batteurs en grange puissent y jeter la paille, et les bestiaux la manger debout, et au sec, sous le hangar F.

H. L'écurie.

I. Le hangar pour les vaches.

K. Des toits à porcs.

L. Un réservoir couvert pour y déposer les lavures de la cuisine. Les eaux viennent de la laiterie et de l'échaudoir, par un conduit pratiqué à cet effet; le valet de ferme en tire directement de ce réservoir, et les distribue par des robinets, dans les auges des étables à cochons.

M. Des hangars pour servir de retraite aux bestiaux, et tout autour, des mangeoires où on leur donnera des turneps, &c.

N. Une remise.

O. Un cendrier.

P. Un poulailler.

Q. Le bûcher.

R. Un parc pour les moutons.

S. Un étang, dont un côté dans la cour, fermé de palissades.

Cette cour et les bâtimens suffiroient pour beaucoup de fermes, sauf à changer quelque chose dans la grandeur des constructions, suivant les

cas particuliers. Tout s'y trouve à sa place ; et la distribution est telle, que les travaux du fermier en seront plus simples et plus faciles. Les hangars me semblent imaginés fort utilement pour le jeune bétail, ou pour celui qu'on voudra engraisser, ou enfin, pour y nourrir les bestiaux de tout ce qu'ils mangent l'hiver : on peut, au reste, diminuer ou agrandir les hangars, comme toutes les autres constructions, proportionnellement à la grandeur de la ferme.

Je ne vous présenterai point les plans de cours plus vastes et plus spacieuses; je craindrois de fatiguer votre attention : on me permettra seulement d'ajouter quelques remarques sur les cours de fermes et sur les bâtimens; c'est ici, ce me semble, le lieu de les placer pour l'instruction de tout propriétaire qui se livre à des entreprises du genre de celles dont nous avons parlé.

Toutes les parties de la bâtisse doivent être construites avec les plus forts matériaux du pays, et il faut choisir ceux qu'on y trouve le plus communément. Plusieurs provinces du royaume offrent en abondance la pierre et l'ardoise. Dans ces provinces, il convient de s'en servir ; mais, là où la tuile et la brique sont chères, les propriétaires ont la ressource de bâtir avec du plâtre, et de couvrir en chaume. Il est vrai que ces matériaux sont, en définitif, les plus coûteux qu'on puisse employer. Je n'ai garde de recommander de faire tous les bâtimens en brique, dans les pays où on ne se la procure qu'à grands frais : j'indiquerai, pour ceux-là, les constructions en bois, qui me paroissent

devoir suffire, pourvu qu'elles reposent sur de bonnes fondations de brique. Ces constructions sont toujours excellentes, et durent long-temps; mais il est indispensable de les couvrir en tuiles; il ne faut point y employer le chaume. Sous tous les autres rapports, chaque chose devra être faite solidement et avec soin. Il vaut mieux murer que palissader, même lorsque la brique est chère, attendu que les palissades exigent des réparations continuelles. Tous ces points, au reste, dépendent beaucoup des circonstances, et de la manière dont elles varient.

En général, tous les propriétaires qui entreprennent des travaux d'amélioration, de la nature de ceux que je recommande ici, sentiront la nécessité d'un plan qui leur offre les moyens de construire avec le plus de commodités possible, et qui leur ménage une cour propre à loger le bétail pendant l'hiver. J'oserai assurer qu'il est impossible [si ce n'est dans des cas très-particuliers] d'affermer avantageusement son bien, si la ferme n'a pas une bonne cour et des bâtimens commodes: toutes les fois qu'elle en sera dépourvue, vous verrez les prairies à la merci du bétail, qui les fourragera tout le long de l'hiver, et l'engrais se réduira à rien. L'engrais est l'ame d'une culture heureuse, et l'on ne réussira point à s'en procurer une grande quantité, si l'on ne forme pas des clôtures dans l'enceinte desquelles on puisse donner du foin, de la paille, des turneps, à manger aux bestiaux, et faire leur litière. Un fermier ne pourra pas profiter de l'occasion, toujours si desirable, de

gagner ou d'acheter de la fougère, de la paille de rebut, &c. pour les convertir en engrais, tant qu'il n'aura pas dans sa ferme, une cour semblable à celle que j'ai indiquée, pour y en former la litière de son bétail. Sans supposer même un système économique aussi bien conçu, je soutiens que le fermier ne parviendra point à se faire avec sa paille, son foin, ses turneps, son chaume, le fumier dont il a besoin pour ses terres, si la ferme ne lui offre point les commodités nécessaires. Observez, à cet égard, quelle est la conduite de deux fermiers, dont l'un est un bon, et l'autre un mauvais cultivateur. Le premier se procure, par tous les moyens possibles, une forte quantité de litière pour les étables de ses bestiaux de diverses espèces, et pour la cour où ils doivent errer à volonté. Il coupe son chaume, met en réserve toute la paille de rebut, fait du fourrage de toute sa récolte, dans la cour de sa ferme, et emporte chez lui les turneps dont ses moutons n'ont pas besoin. Si la litière commence à lui manquer, il achète de ses voisins, du chaume, de la fougère et de la paille de rebut. A la fin de l'hiver, il a dans sa cour un bon tas de fumier, qui pourra servir à l'engrais de près du quart de ses terres, sur-tout s'il a eu soin de faire un bon fond de craie, de marne ou de tourbe, sur lequel les bestiaux consommeront leur fourrage. L'agriculteur négligent, au contraire, laisse errer çà et là son bétail dans les champs, pendant l'hiver. Le foin y est ramassé par tas dans chaque division. Tous ses pâturages sont dévastés, et l'engrais que fournissent les bes-

tiaux nourris de cette manière, se réduit à trop peu de chose, pour offrir une suffisante compensation d'un pareil dommage; car, ainsi dispersé, le profit en est presque nul. Le même fermier enterre son chaume en labourant, et, faute d'avoir une cour, ou il perd, ou il vend sa paille. De plus, et sans doute pour s'épargner de l'embarras, il fait manger ses turneps au bétail, sur place, quel que soit le sol, et quoique sur cinq cents acres il n'y en ait pas un d'assez sec, en hiver, pour qu'on y doive faire paître les bestiaux. La fin de l'hiver arrive; il n'a de fumier que ce qu'il n'a pu éviter d'en avoir; mais qu'est-ce que la quantité qu'il en possède, comparée à celle des autres cultivalteurs?

En un mot, l'avantage d'un bon engrais dans la cour d'une ferme, est quelque chose de si important, qu'un propriétaire, tel que celui que je suppose, occupé de l'amélioration de son bien, doit ne rien négliger pour faire trouver au fermier auquel il le loue, toutes les aisances qui l'engageront, dans les pays où c'est usité, à en faire la plus grande quantité possible : quant aux pays où le système de culture diffère, il exigera de son tenancier la pratique d'une nouvelle méthode. Cette partie du plan doit être sur-tout exécutée, et je ne connois pas de moyen plus propre à en garantir le succès, qu'une clause du bail qui obligeroit les fermiers à ramasser tout le foin de leurs prés, dans la maison de la ferme même, et de plus, à arracher tout le chaume de leur blé d'hiver, pour le rapporter dans la cour.

J'observe que mon plan n'exigeroit pas beaucoup plus de dépense que les méthodes suivies dans la plupart des pays. Les recherches dont je m'occupe ici, n'ont pas pour objet de prouver qu'il est utile de construire une grange, une étable à vaches, une écurie, un toit à porcs; il ne s'agit que de la place de ces divers bâtimens; car, dans tous les cas, il faut les avoir, et il n'en coûtera pas davantage pour les construire dans tel endroit, que pour les élever sur tel autre : supposons qu'ils se trouvassent tout prêts et en assez bon état pour n'avoir besoin que de légères réparations, mais qu'en même temps ils fussent très-écartés les uns des autres, vous ferez alors une cour, soit en élevant des murs, soit en palissadant, mais de manière à ce qu'elle touche, le plus près possible, aux bâtimens, et toujours contre la grange. Prenons pour modéle la *figure 2* de la *planche III*; soit (*a*) la grange, (*b*) l'écurie, (*c*) l'étable à vaches, (*d*) le toit à porcs; la besogne à faire ici est d'ajouter les palissades (*e*), pour enclorre la cour (*g*), et si c'est une grande ferme dans laquelle on entretienne plusieurs espèces de bestiaux, on pourra la diviser en deux cours, par le moyen d'une autre clôture (*f*); dans le cas où il n'y auroit point de hangar, on peut en construire un neuf à la place d'une des palissades (*e*). En suivant ce plan, on parviendra, dans quelque pays que ce soit, à tirer le meilleur parti de la ferme.

Pour tous ces bâtimens, murailles et palissades, soit qu'il faille les construire à neuf, soit qu'on

ait seulement à les réparer, il sera nécessaire de traiter avec les différens ouvriers, charpentiers, maçons, &c.; la totalité des travaux devra être terminée dans un été : si les hommes qu'on emploiera, ne sont pas en état de se charger de la besogne entière, il conviendra de la leur distribuer par parties : ainsi, par exemple, les uns feront la grange, d'autres les écuries, d'autres encore construiront la vacherie, les toits à porcs, les palissades ou les murs de clôture : le traité devra comprendre tout, matériaux, voitures, travaux de toute espèce. Tenez à ce point, car il importe essentiellement pour l'amélioration du bien, que les divers ouvrages soient achevés dans l'espace d'une seule année; je dirai mieux : consentez plutôt à payer des prix extraordinaires, que de n'être pas assuré de ce point si intéressant. Gardez-vous bien, car ce seroit un très-grand malheur, de vous laisser persuader par des fripons d'ouvriers qui vous conseilleroient de bâtir à tant par semaine, à l'équerre, ou d'après telle autre mesure qui ne fixeroit pas, d'une manière aussi précise, le terme des travaux, qu'elle donneroit les justes proportions du bâtiment. Beaucoup d'entrepreneurs de ce genre, fort empressés d'avoir de la besogne, vous promettront tout ce que vous voudrez; mais dès qu'ils auront commencé les ouvrages, et qu'ils se croiront sûrs de leur affaire, ils s'en feront une excellente aubaine pendant des années entières. Un propriétaire qui améliore, ne peut agir d'une manière plus contraire à ses intérêts; car une fois résolu à donner

à donner à votre ferme toutes les commodités que j'ai indiquées être nécessaires, il est important pour vous de ne pas la relouer que tout ne soit définitivement terminé, afin que le nouveau tenancier puisse juger, par ses propres yeux, des avantages et de l'utilité peu commune des bâtimens et de la cour destinés au service de sa ferme.

J'ai dit qu'il falloit traiter pour les voitures et transports, comme pour les matériaux, et j'ai les mêmes raisons de le penser. Un propriétaire qui se chargera de cette partie des travaux, s'exposera à deux inconvéniens très-graves ; ou à des frais considérables pour les attelages, sans parler de l'embarras, ou à d'interminables longueurs dont il ne pourra accuser que lui-même ; et, après tout, c'est un point facile à régler, car il n'y a point de charpentier ni de maçon, en Angleterre, qui ne soit assez au courant des prix moyennant lesquels les cultivateurs voisins consentiront à voiturer les matériaux.

Quant aux frais qu'exigeront les constructions dont je viens de tracer le plan, ou telles autres qu'on se décideroit à entreprendre, il est impossible d'en faire le calcul, sans s'exposer à remplir des volumes entiers, en parcourant le cercle des variations qu'éprouvent les prix de la pierre, de la brique, de la chaux, du bois de charpente, &c. Ces variations sont telles qu'on ne retireroit pas une grande utilité de quelques détails particuliers dans lesquels je pourrois entrer ici ; et il n'est pas bien important de le faire, puisqu'il faut, ou bâtir à neuf, ou réparer dans toutes les fermes,

à quelque prix que ce soit. Un propriétaire peut être assuré, d'ailleurs, qu'en exécutant de pareils travaux d'après un plan bien conçu, il mettra toujours le fermier en état de lui payer, dans le prix du bail, de très-gros intérêts pour les sommes qu'il aura déboursées.

LETTRE XVI.

J'AI indiqué les points principaux qui me semblent réclamer l'attention du propriétaire dans la division de ses terres, et dans les constructions nécessaires pour les fermes. Je vais présenter maintenant quelques idées sur un objet qui est d'une grande importance : il s'agit des réparations des clôtures. D'après l'usage le plus commun en Angleterre, la réparation des clôtures, de quelque nature qu'elles soient, excepté celle des portes, poteaux, barrières, ponts, &c., est faite par le tenancier; mais on sait si bien comment ces hommes s'en acquittent, faute de moyens, que tout propriétaire qui entend un peu ses intérêts, doit les décharger de ce soin, à l'expiration d'un bail. En ceci, comme dans la plupart des autres occasions, il ne fait que ce que feroit, pour son propre compte, un bon fermier qui auroit un long bail, et de fortes sommes d'argent dans ses coffres ; et ce *crite-*

rion (*) de ses travaux sera, dans presque tous les cas, la preuve la plus sûre de son bénéfice. Car, s'il est vrai [et c'est ce qu'on ne peut révoquer en doute], qu'il convienne souvent à un simple tenancier d'effectuer de pareilles améliorations sur les terres d'autrui, à plus forte raison doit-il convenir à un propriétaire de les entreprendre sur ses propres terres ?

Le système des fermiers, en général, relativement aux clôtures, est d'en former une partie chaque année, suivant l'usage le plus commun, et de la manière la plus économique qu'il leur est possible. Faute d'argent, ils ne feront point le tout à-la-fois, quoiqu'assurément ils dussent y gagner davantage; et en effet, s'ils adoptoient ce dernier plan, ils réussiroient, dans l'espace d'un seul hiver, à clorre si bien leur ferme, qu'ils seroient sûrs de retrouver toujours le bétail de toute espèce, là où il auroit été conduit. Leur blé, leurs turneps, leur foin, seroient à l'abri de toutes atteintes de la part des bestiaux. Si leur terrain étoit naturellement humide, ou recéloit des eaux, les fossés en opéreroient à merveille le desséchement. Remarquez ici que le premier pas vers un desséchement parfait, est de faire de ces fossés des tranchées principales dans lesquelles viendront se décharger les eaux souterraines des fossés plus petits. Les fermiers les moins instruits

(*) Marque, indice pour juger d'une chose, du mot grec Κριτηριον, dérivé lui-même de Κρινω.

Κρινω, juge, élit, combat, pense. *T.*

sont bien convaincus des avantages qui résulteroient de ces procédés. Tous agiroient sur ce plan, s'ils en avoient les moyens; et comment douter un instant que le fermier qui auroit fait un si bon emploi de ses fonds, ne retirât aisément de gros intérêts d'avances semblables, à quelques sommes qu'elles se montassent ?

Pour parvenir à mettre les clôtures d'une ferme dans le meilleur état possible, le propriétaire doit les visiter avec une extrême attention. Dans une très-grande partie de l'Angleterre, où les clôtures sont des murs de pierre, l'article des réparations n'est pas un point fort embarassant : on a les matériaux sur les lieux, et, non-seulement le prix de l'ouvrage, à tant par sept *yards*, est un bon marché, mais encore la fixation en est par-tout la même. Dans les pays où des haies vives et des fossés forment la clôture, les réparations offrent plus de difficultés. En quelques endroits, les fossés sont si peu de chose qu'ils ne produisent ni l'avantage de sécher les terres, ni celui d'enclorre. C'est à de pareils inconvéniens que doit remédier un propriétaire qui entreprend d'améliorer. Il fera creuser, à quelque prix que ce soit, de grands fossés auxquels on donnera beaucoup de profondeur : il en faut de semblables sur tous les terrains. Sans de pareils fossés, votre haie, quoique bien faite, ne sera pas une bonne clôture. Les deux proportions qu'on pourra observer, seront celles-ci : ou cinq pieds de large sur quatre de profondeur, et un seulement de largeur au fond, ou quatre de large sur trois de profon-

deur, et toujours un de largeur au fond. Dans les pays plats et humides, ces fossés devront avoir plus d'évasement, pour que les eaux s'y écoulent en plus grande abondance; mais, en général, ils suffiront avec les proportions que je viens d'indiquer.

La manière de former les haies varie beaucoup, suivant les différens pays. On en distingue deux principales : elles consistent, ou à couper tout le bois, et à faire entièrement la haie de bois mort, ou à n'en couper qu'une partie, observant de conserver le plus grand nombre possible de piquets de haie vive, et beaucoup de petits fagots attachés autour, pour les entrelacer avec le bois mort. Je recommanderai de préférence la dernière méthode, et c'est l'expérience qui m'y détermine. Une longue pratique m'a fait connoître les inconvéniens de la première; elle m'a également convaincu de l'excellence de la seconde.

Lorsque les haies sont tout en bois mort, regardez-les comme menacées d'une destruction inévitable, dès que les piquets pourriront en terre; ce qui arrive communément dans l'espace d'une année, et toujours dans celui de deux. Un grand vent ou une neige abondante, renversent ces haies dans toute la longueur de plusieurs milles, et comblent les fossés au point qu'une armée entière pourroit y passer sans danger. La haie morte une fois détruite, votre haie vive, qui est encore jeune, se trouve exposée aux plus violens assauts, avant d'avoir acquis assez de force pour être en état

de résister par elle-même. De-là, les ouvertures qui se renouvellent sans cesse. Regardez comme perdu pour le propriétaire, tout l'argent qu'il aura employé à faire des haies de cette espèce : il ne lui produira rien, et ses clôtures ne seront jamais en bon état.

Dans la seconde méthode, au contraire, les haies sont, de fait, des poteaux et des *barrières* de bois *vif*, si je puis m'exprimer ainsi ; car presque tous les pieds de la haie ayant été laissés en terre, et la plus grande partie du bois, qui n'a point été coupée, continuant de croître sous cette forme, la clôture acquiert bientôt une épaisseur impénétrable. Les sommets des poteaux de haie vive poussent des rejetons de tous côtés, et retiennent ainsi les morceaux de bois qui les garnissent, et qui, sans de pareils liens, seroient sujets à se détacher des piquets. Le succès de cette méthode est tellement certain, elle a des effets si heureux, qu'il est très-commun dans le *Herefordshire*, où la pratique en est portée au plus haut degré de perfection, de voir l'ancienne haie de bois mort restée droite et très-solide dans le sein de la terre, au milieu d'une haie vive qui a douze ans; et c'est, assurément, ce qu'on ne trouvera pas dans les pays où l'on coupe tout le bois de la haie.

Quelqu'avantageuse, toutefois, que soit la méthode dont il s'agit, je pense bien que ni la haie formée de cette manière, ni aucune autre, ne formera une clôture suffisante, sans un bon fossé au moins de quatre pieds de largeur sur trois de

profondeur. Ce fossé empêchera que l'on ne tente de sauter par-dessus la haie, sur-tout si on y fait une espèce de chaussée avec la terre sortie des fossés, sur laquelle on ait planté la haie. Il la préservera également des diverses atteintes auxquelles est exposée une haie dépourvue de cette utile défense. Avec cette double précaution, on aura une clôture impénétrable et solide.

Il est un autre soin que je ne dois pas négliger de recommander; c'est d'ajouter quelques poteaux, barrières et pieux aux extrémités des portes, dans les points de jonction de deux ou de plusieurs fossés, enfin, dans l'endroit aussi où le fossé change de direction. Quelque bien faite que soit, en général, votre clôture, ces parties seront toujours les côtés foibles, et offriront, plus qu'aucune autre, un passage à votre bétail. Les porcs sont surtout à redouter pour les palissades, et je tiens pour certain que le propriétaire qui ne met pas les siennes en état de défendre toute entrée dans ses terres à ces animaux, n'en possède réellement aucunes. Un cochon mettra sa tête près d'un poteau de porte, et enfoncera son groin en terre. A force de creuser, il s'ouvrira une issue; car le fossé qui est de l'autre côté ne lui opposera point ici d'obstacle. Il descendra pareillement dans un fossé qui coupe ou traverse un champ. Il courra tout le long de ce fossé. Arrivé à l'endroit où sa direction change, l'animal percera les broussailles que les ouvriers ont coutume d'y amasser, et pénétrera dans l'autre champ. Il se frayera de même un passage dans les divers endroits où plusieurs

fossés se joignent. On peut donc faire les mêmes objections contre les meilleures clôtures, à moins que le propriétaire n'ait eu soin de faire garnir les côtés foibles dont j'ai parlé; mais quand il a pris cette précaution, les cochons ne parviennent plus à trouver d'entrée. Point essentiel : votre haie doit être à l'épreuve des tentatives que feront les cochons pour y trouver un passage. A cette marque seulement, je reconnoîtrai une bonne clôture. Si ces animaux ont vainement cherché à franchir la vôtre, ne craignez rien des autres bestiaux; mais si vous ne l'avez pas mise en état de leur résister, vous les verrez y faire des ouvertures assez grandes pour que d'abord, les moutons, ensuite un cheval, puis une vache, enfin même, au besoin, un éléphant, puissent passer au travers.

Voilà donc quelles sont les meilleures clôtures; et j'engagerois, par tous les moyens possibles, un propriétaire qui commence l'important ouvrage de l'amélioration de son bien, à donner aux siennes toute la perfection que j'ai indiquée. Ses fossés auront quatre à cinq pieds d'évasement, selon le sol; on fera une espèce de chaussée, sur laquelle on plantera la haie, qu'on entrelacera de bois mort. Les portes seront d'un bois très-dur, et solidement construites; on les peindra; c'est un grand moyen de conservation : on formera des arches de briques ou de pierres dans tous les endroits où l'eau passe vis-à-vis les portes d'entrée dans les champs; le bas des portes, les ouvertures des fossés, seront garnis de pieux. L'attention donnée à tous ces points, le soin avec lequel on

exécutera les travaux, augmenteront, au-delà de ce qu'on pourroit croire, la valeur d'une ferme. On aura épargné de grandes dépenses au tenancier, et il trouvera d'immenses avantages à occuper une ferme qui a d'aussi bonnes clôtures.

Quant à l'éxécution des mesures que je viens de recommander, notre propriétaire ne sauroit hâter avec trop d'ardeur l'ouvrage une fois commencé; car il est d'une nécessité absolue que tout soit terminé dans l'hiver. Des ouvriers seront chargés de faire les haies et les fossés à tant par perche. Dans le choix de ceux qu'on emploiera, il est une chose essentielle à observer; c'est d'en avoir quelques-uns, parmi eux, qui s'entendent à entrelacer une haie: s'il ne s'en trouvoit aucuns dans le voisinage qui eussent ce talent, je conseillerois au propriétaire d'en envoyer chercher quelques-uns dans le *Herefordshire;* un petit nombre suffiroit. Réunis aux autres ouvriers, ils feroient d'abord toute la partie de l'entrelacement des haies, et, en même temps, ils donneroient à leurs camarades des leçons pour celles qui seroient à faire par la suite. Une pareille besogne offriroit peu de difficultés. Pour moi, je déclare que, si j'entreprenois d'améliorer un bien, je serois très-résolu à surmonter d'aussi légers obstacles. Les fossés devront être creusés d'après une ouverture déterminée; par ce moyen, on assujétit les ouvriers aux conditions de leur marché, et l'on s'épargne beaucoup de tracasseries.

Dans la séparation des clôtures de toute une ferme à-la-fois, il se rencontrera certainement

quelques haies qui ne fourniront point assez de fagots, de piquets, et de ce bois qui garnit le sommet des poteaux, pour former la nouvelle haie (34). En pareil cas, si l'on ne peut s'en procurer la quantité nécessaire dans quelqu'autre partie de son bien même, il faudra en acheter des propriétaires des bois les plus voisins, et avoir soin de tenir ces matériaux tout prêts, et à la disposition des ouvriers, afin qu'il n'y ait point de temps perdu. A mesure que la besogne avancera, les charpentiers devront être là avec leurs poteaux, barrières, leurs pieux, etc. pour les placer au bas des portes, et aux ouvertures des fossés. Tout cela se fera pendant que les ouvriers continueront de travailler, et avant que la haie soit finie.

Somme toute, il n'en coûte pas autant, pour réparer des clôtures de cette manière, qu'on seroit tenté de l'imaginer d'abord. On peut faire une aussi grande quantité de haies et de fossés qu'on voudra, à raison de 1 *s.* 4 *d.* à 1 *s.* 6 *d.* par perche; j'entends les haies de l'espèce la plus solide, celles dont j'ai donné la description. Quant à l'ouverture des fossés, elle aura les proportions suivantes, savoir: quatre pieds d'évasement vers le haut, un de largeur au fond, et trois de profondeur dans le milieu. La dépense pour garnir de pieux le bas des portes et les ouvertures des fossés, reviendroit

(34) Il faut se ressouvenir qu'il est toujours question d'une haie qu'on renouvelle en laissant subsister les pieds anciens qui sont bons, et qui servent de soutien, et garnissent la haie par leurs nouvelles pousses.

de 2 s. et 2 s. 6 d. à 4 s. 6 d. et 5 s. par chaque endroit où l'on en placeroit; mais j'observe que, dans plusieurs parties de l'Angleterre, toute cette besogne se feroit à meilleur marché.

Beaucoup de propriétaires aiment de passion les haies d'épine blanche (*), taillées régulièrement. Elles produisent, à la vérité, un effet agréable; mais, sur quarante, il n'en est pas une qui vaille 4 s. pour un fermier. Comme elles poussent encore après de longues années, il est très-ordinaire de les voir, tout en croissant, s'éclaircir par le bas, assez du moins pour n'être plus qu'une foible défense contre les cochons; et j'ai déjà observé que, si elles peuvent être forcées par ces animaux, elles seront bientôt franchies par vos moutons. Un troupeau fraye le chemin à un autre, jusqu'à ce que, bientôt, tout le bétail finit par y passer. Ces objections sont déja très-fortes, lorsque des haies taillées ont cinq ou six rangs de plants. Combien ne le sont-elles pas davantage, quand les haies en ont seulement un ou deux? Un autre soin, qu'il ne faut pas négliger, c'est de reboucher une ouverture. Pour agir toujours d'après le même système, vous n'avez qu'un moyen de faire cette réparation; c'est de planter des pieux à l'endroit de la brèche, lorsque la partie de haie vive qui a été endommagée commence à repousser et à devenir épaisse. Si vous bouchez l'ouverture avec du bois

(*) Autrement dite *aubépine*. C'est l'épine aiguë, connue de tout le monde par les fleurs blanches et odorantes qu'elle porte au commencement de *mai*. *T.*

mort, cette partie de la haie ne se rétablira jamais, et ce sera toujours un côté foible. Sur dix mille fermiers, on n'en déterminera pas un seul à sacrifier assez au bel effet, pour se résigner à la dépense annuelle d'un et demi par perche qu'il en coûteroit pour tondre ses haies. Par ces motifs et beaucoup d'autres, j'engagerai tout propriétaire qui améliore, à rejeter un semblable plan. La haie d'épine blanche, parvenue à une épaisseur considérable, et solidement entrelacée, est, sans contredit, supérieure à toutes les haies du monde; mais un autre objet nous occupe ici : il s'agit des moyens de remettre en bon état les vieilles clôtures.

Il est possible qu'il devienne nécessaire d'en former quelques nouvelles. Il est même probable que cela arrivera, soit parce qu'on aura adopté un nouveau plan pour l'arrangement des terres, duquel il résultera une division des grandes en plus petites, soit parce qu'on ne pourra se dispenser de faire de nouvelles clôtures dans les endroits où les anciennes ne seront pas susceptibles de réparation. Dans l'un ou l'autre cas, le propriétaire doit donner toute son attention à une besogne aussi importante.

A ne considérer que la clôture, la meilleure seroit celle qu'on feroit d'épine blanche, sans la mêler avec d'autre bois; mais, relativement à celle d'une ferme, il est un autre point à observer : c'est le chauffage du fermier. Dans la plupart des pays, la ferme même fournit au tenancier cet objet de première nécessité, ou bien le seigneur lui alloue tant de bois pour son chauffage. Les haies d'épine

ne donnent point de quoi brûler : dans celles qui sont très-grandes, on fait quelques fagots dont on peut se servir, ou que l'on vend; d'où je conclus que si toutes les haies ou le plus grand nombre des haies sont d'épine, le propriétaire devra chauffer le fermier, ou planter un champ à côté d'un bois. Dans les deux cas, il y aura pour lui une perte réelle. Qu'on ne s'imagine pas ici que je veuille attaquer les clôtures d'épine blanche : je ne fais qu'examiner la question sous tous ses rapports. Le sujet, ainsi bien discuté, sera mieux entendu. Les clôtures formées de différens arbres, celles d'épine, saule, frêne, noisetier, hêtre, &c. donnent, en général, assez de bois, indépendamment de celui de la haie, pour chauffer la famille du fermier. Cet article est plus intéressant que ne l'ont pensé la plupart des écrivains, qui soutiennent avec tant de chaleur, qu'on ne doit employer, pour faire les haies, que de l'épine blanche; mais après tout, les circonstances régleront sur ce point la décision du propriétaire. Dans le cas où l'on se détermineroit à faire les nouvelles haies en épine blanche, la méthode que je vais indiquer, me paroît être celle qu'il faudra suivre.

On formera une espèce de chaussée avec la terre sortie des fossés, sur laquelle on plantera. Derrière la chaussée, à la distance de dix-huit pouces ou de deux pieds des plants, on fera une haie morte. Tous les piquets seront de bois de saule. Le plus grand nombre prendra de l'accroissement, et formera ainsi une défense pour la haie morte, qui se conserve pendant la durée du

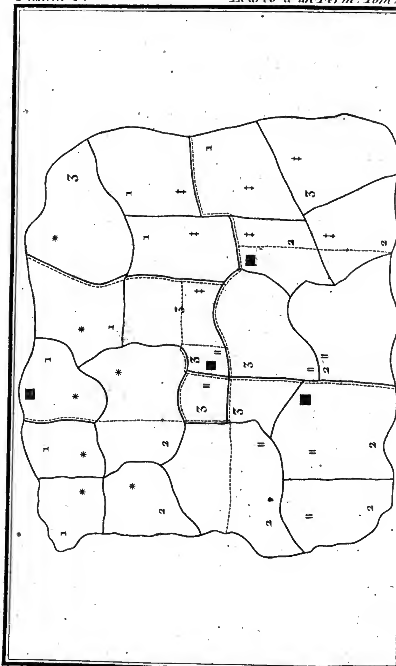
temps nécessaire. Si l'on se sert de piquets de bois mort, ce sera une dépense à renouveler chaque mois. Comme il faut couper les plants au bout de trois années de crue, et ensuite les abriter par une haie, jusqu'à ce qu'on les coupe une seconde fois pour l'entrelacement, ce qui ne devra pas se faire en moins de huit ou neuf ans, on aura soin d'entretenir la haie morte pendant onze ou douze ans. Avec des piquets de haie morte, il faudroit recommencer l'opération au moins six fois dans cet espace de temps, et il en coûteroit des frais énormes; au lieu qu'en employant le saule, votre première haie se conservera pendant quatre ans, et peut-être pendant cinq. On l'arrachera alors de terre; les poteaux de la vieille haie seront entrelacés avec le bois de la nouvelle, et l'on enfoncera en terre de nouveaux piquets de saule; mais tout l'entrelacement se fera avec les premiers plants, afin que les derniers ne puissent être ni abrités, ni endommagés : cette seconde haie durera le reste du temps. Je suppose qu'alors les plants seront en état de servir à l'entrelacement : on curera le fossé, on réparera la chaussée; les saules de la haie morte seront arrachés. La nouvelle haie devra être faite toute entière [à l'exception des fagots dont on garnira les sommets des poteaux], du bois des jeunes plants en plein accroissement. On coupera une assez grande partie des tiges à environ deux pieds six pouces de terre; on en garnira les poteaux de la haie, on entrelacera le reste entre ces poteaux, et les sommets seront garnis comme à l'ordinaire. Dès ce moment,

votre clôture sera impénétrable et vous remarquerez qu'avec les saules, deux rangs d'épine suffisent, au lieu de six.

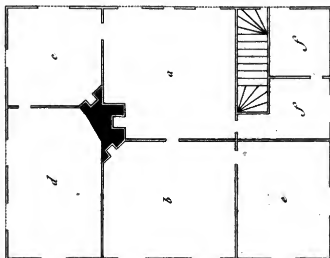
Quant à ces clôtures de fermes qui consistent seulement en haies sèches, sans y employer du *bois vif*, ou qu'on a faites avec des pieux ou par d'autres moyens semblables, il faut les regarder toutes comme autant de monstruosités, et les arracher impitoyablement (*).

(*) L'auteur du *Dictionnaire des Jardiniers*, *Philippe Miller* a donné sur la manière de former les haies, des détails qu'il sera utile de consulter. *Voyez* cet article dans le t. 3 de l'édition *in*-8° de cet ouvrage, traduit en françois, *p.* 544. *T.*

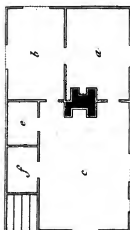
FIN DU PREMIER VOLUME.

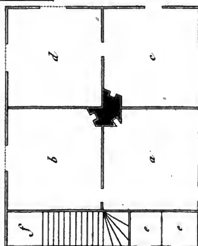


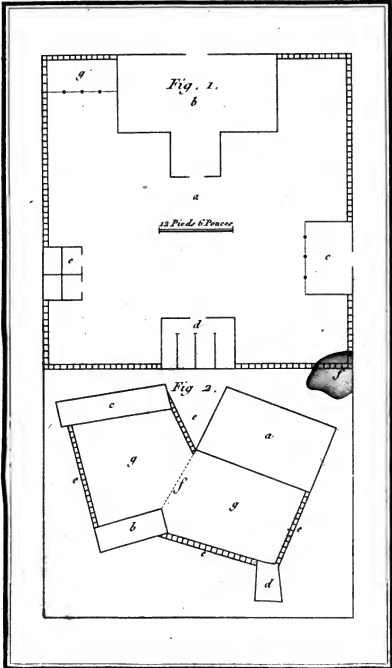
Gravé par P.F. Tardieu, Place de l'Estrapade N° 18



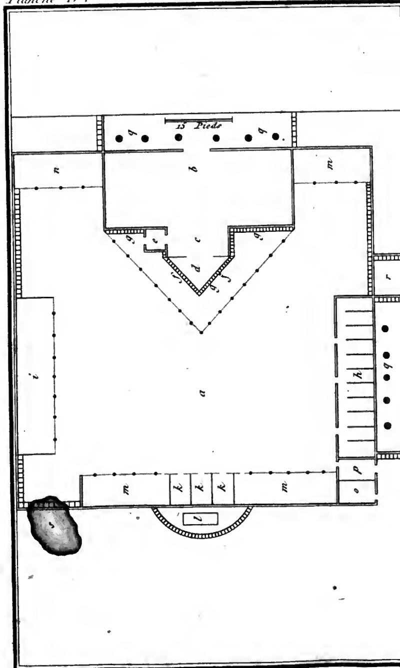
10 Pieds







Gravé Par P. F. Tardieu.



Gravé Par P. F. Tardieu.

Cul. Angl. Pl. LI


LEGATORIA DI LIBRI
CARTOLERIA
G. ALINARI
FIRENZE
Via 27 Aprile N. 8

